

COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

L'EVOLUTION REGIONALE
DANS LA COMMUNAUTE

BILAN ANALYTIQUE

1971

Table des matières

	page
<u>INTRODUCTION GENERALE</u>	6
Première partie: <u>ASPECTS DEMOGRAPHIQUES</u>	9
Remarques introductives	9
1. Limites des informations	9
2. Schéma d'analyse	10
A) <u>L'évolution démographique et ses déterminants</u>	12
I. Les variations de la population régionale	12
1. Les taux de variation - vue d'ensemble	12
2. L'évolution des parts régionales entre 1950 et 1968	13
II. Les déterminants de l'évolution démographique	20
1. Les mouvements naturels (taux de natalité et de mortalité)	20
2. Les migrations	24
B) <u>La concentration de la population</u>	31
I. La densité régionale de la population	32
1. Vue statique	32
2. Analyse géographique	32
3. La courbe de Lorenz	36
II. La relation densité/accroissement de la population	39
C) <u>Regroupement des régions sur la base des différents indicateurs</u>	42
I. Indicateurs des flux	42
1. Cumuls et compensations entre mouvements naturels et migrations	42
2. Les taux de variations les plus marquants	44
II. Densité de la population et indicateurs de flux	46
1. Les régions à population clairsemée	46
2. Les régions à haute densité de population	48
III. Les indicateurs par catégorie socio-économique de régions	49

	page
Deuxième partie: <u>POPULATION ACTIVE ET EMPLOI</u>	50
Remarques introductives	50
1. Limites des informations	50
2. Schéma d'analyse	52
A) <u>L'emploi agricole</u>	54
I. Vue d'ensemble au niveau national et communautaire	54
1. L'évolution en chiffres absolus	54
2. Le secteur agricole dans l'emploi total	55
II. Evolution au niveau régional	56
1. Evolution de la part du secteur agricole dans l'emploi total	56
2. Les taux de variation de l'emploi agricole	60
3. Liaison entre la situation de départ et les variations	63
B) <u>L'emploi secondaire</u>	65
I. Vue d'ensemble au niveau national et communautaire	65
1. L'évolution en chiffres absolus	65
2. Le secteur secondaire dans l'emploi total	68
II. Evolution au niveau régional	69
1. Les taux de variation de l'emploi secondaire	69
2. Les variations de l'emploi secondaire par rapport à l'emploi agricole	72
3. Evolution de la part du secteur secondaire dans l'emploi total	78
C) <u>L'emploi tertiaire</u>	82
I. Vue d'ensemble au niveau national et communautaire	82
1. L'évolution en chiffres absolus	82
2. Le secteur tertiaire dans l'emploi total	83
II. Evolution au niveau régional	84
1. Les taux de variations de l'emploi tertiaire	84
2. Les relations entre l'évolution des secteurs tertiaire et secondaire	86
3. Evolution de la part du secteur tertiaire dans l'emploi total	89

	page
D) <u>L'emploi total</u>	94
I. Vue d'ensemble au niveau national et communautaire	94
II. Evolution au niveau régional	97
1. Les taux de variation	97
2. Les mouvements de compensation	99
E) <u>La part des grandes zones géographiques dans l'emploi communautaire et le coefficient de localisation</u>	102
I. Evolution de la répartition de l'emploi total	102
II. Evolution de la répartition du secteur primaire	104
III. Evolution de la répartition du secteur secondaire	106
IV. Evolution de la répartition du secteur tertiaire	108
Troisième partie : <u>PRODUIT ET REVENUS</u>	109
A) <u>Considérations générales</u>	109
1. Limites des informations	109
2. Les différents concepts du produit	109
3. La notion des écarts	114
4. Schéma d'analyse	121
B) <u>L'évolution dans les pays</u>	123
I. Le produit régional dans la R.F. d'Allemagne	123
1. La situation de départ	124
2. La croissance économique des régions	125
3. L'évolution des écarts	125
4. La part des régions au produit intérieur brut du pays	131
5. Addendum	131

	page
II. Les agrégats régionaux en France	132
1. Précision des différentes sources d'information	132
2. Répartition et croissance des revenus directs des ménages	136
3. L'évolution des écarts	138
4. Part des régions dans les revenus directs du pays	140
III. Le produit régional en Italie	141
1. La situation de départ	142
2. La croissance économique des régions	143
3. L'évolution des écarts	145
4. La part des régions au produit intérieur brut du pays	149
IV. Le produit régional en Belgique	150
1. La situation de départ	151
2. La croissance économique des régions	152
3. L'évolution des écarts	153
4. La part des régions dans le produit intérieur brut du pays	155
V. Le produit régional aux Pays-Bas	156
1. La situation de départ	156
2. La croissance économique des régions	157
3. L'évolution des écarts	158
4. La part des régions dans le produit intérieur brut du pays	159
VI. Le produit au Grand-Duché de Luxembourg	160
C) <u>Vue d'ensemble au niveau de la Communauté</u>	161
1. Principales conclusions de l'évolution dans les pays membres	161
2. L'évolution sur une base communautaire	165
ANNEXE STATISTIQUE	169

INTRODUCTION GENERALE

En 1969, dans une annexe à la note sur la politique régionale dans la Communauté et à la proposition de décision du Conseil relative à l'organisation des moyens d'action de la Communauté en matière de développement régional - document publié sous le titre "Une politique régionale pour la Communauté" - la Commission a présenté un premier "bilan analytique de l'évolution régionale dans la Communauté". Celui-ci étudiait les trois aspects démographie, emploi et produit au niveau des 40 régions et des 19 grandes zones géographiques de la Communauté, en vue de dégager les traits essentiels de ses structures ainsi que les changements y intervenus au cours des 15 à 20 années écoulées.

Le présent "Bilan analytique 1971", traitant en 3 chapitres l'évolution de la population, de l'emploi et du produit régional, suit les mêmes subdivisions et utilise, en principe, les mêmes éléments. Il constitue ainsi une analyse horizontale qui donne, sous l'angle des trois aspects mentionnés, une vue approfondie des situations et tendances régionales dans la Communauté, sans traiter les relations verticales entre ces domaines (par exemple, rapport entre évolution démographique et population active, entre emploi et produit, etc..) ni les problèmes spécifiques de certaines régions.

Toutefois, l'effort fait pour mieux caractériser, à l'aide de critères quantitatifs, les régions prises individuellement ou dans leur ensemble, a conduit à développer une série d'indicateurs qui peuvent être utilisés pour regrouper les régions à partir de différents points de vue et notamment pour dégager des problèmes particuliers.

De plus, l'utilisation des données les plus récentes disponibles a donné lieu à la mise à jour des résultats obtenus dans le bilan 1969.

Enfin, en prenant des unités régionales plus petites, l'analyse a pu être plus détaillée et plus approfondie.

Ces unités territoriales appelées "régions de base" sont :

en Allemagne (R.F.)	: les 38 Regierungsbezirke et villes-Etats ¹⁾
en France	: les 21 régions de programme ²⁾
en Italie	: les 20 régions administratives
en Belgique	: les 9 provinces
aux Pays-Bas	: les 11 provinces
au G.D. de Luxembourg	: le pays entier

1) nombre avant la mise en oeuvre des réformes régionales et administratives.

2) "Provence - Côte d'Azur - Corse" considérée encore comme une seule région.

La reprise de l'analyse sur la base de ces 100 régions a été rendue nécessaire pour plusieurs raisons :

- . certains phénomènes démographiques, économiques et sociaux, dont la connaissance est importante, n'apparaissent qu'à ce niveau;
- . les régions de base constituent bien souvent le cadre pour les plans, programmes et actions de développement régional;
- . les régions de base représentent souvent une entité socio-économique et administrative ayant une certaine responsabilité dans sa gestion.

Ces constatations ne comportent évidemment pas le même degré de validité pour chaque pays. De plus, les déséquilibres qui existent entre les régions de base révèlent la relativité inhérente à toute délimitation régionale; c'est pourquoi, la prise en considération des 100 régions n'exclut pas, lorsque le besoin s'en fait sentir, le recours à d'autres unités. D'ailleurs, le présent rapport se servira aussi, de temps à autre, des régions et grandes zones géographiques.

Les caractéristiques essentielles (population totale, densité, surface, produit, etc..) des 100 régions de base sont indiquées dans les tableaux en annexe.

Pour les situer, au moins approximativement, parmi les autres unités administratives existantes, et notamment par rapport aux régions utilisées dans le bilan 1969, le tableau n° 1 ci-après exprime la population moyenne de ces différents types d'unités territoriales en indices par rapport à la moyenne communautaire. De plus, le tableau n° 2 illustre pour chaque pays la dispersion de la population des régions de base autour des moyennes respectives.

Une dernière remarque d'ordre général doit être faite au sujet des données statistiques disponibles. Les introductions aux trois grands chapitres de ce rapport feront apparaître qu'il existe toujours de graves lacunes dans ce domaine. Ceci à tel point que la solution de certaines questions primordiales en politique régionale communautaire soulève toujours les plus grandes difficultés (voir notamment les chapitres "Produit" et "Emploi"). Si l'Office Statistique des Communautés a entrepris depuis 1969 des efforts vigoureux pour combler ces lacunes, il faudrait encore que ces efforts puissent profiter de tout l'appui nécessaire des instances responsables pour aboutir à terme aux résultats attendus.

Tableau n° 1

Population par unités régionales administratives (1968 en milliers)

	Grandes zones géographiques			Régions			Régions de base			unités administratives subordonnées		
	nombre	population moyenne	indice	nombre	population moyenne	indice	nombre	population moyenne	indice	nombre	population moyenne	indice
Allemagne R.F.	4 ^{a)}	14.446,3	147,66	11	5.449,9	120,02	38	1.577,6	84,87	564	106,3	99,61
France	3	16.561,2	169,27	9	5.520,4	121,76	21	2.365,9	127,27	95	523,0	490,10
Italie	4	13.414,0	137,11	11	4.877,8	107,59	20	2.682,8	144,32	92	583,2	546,54
Belgique	3	3.201,8	32,73	5	1.921,1	42,37	9	1.067,0	57,40	44	218,3	204,58
Pays-Bas	4	3.165,2	32,35	4	3.165,2	69,81	11	1.151,0	61,92	935	13,5	12,69
Luxembourg	1	335,0	3,42	1	335,0	7,39	1	335,0	18,02	12	27,9	26,16
COMMUNAUTES	19	9.783,7	100,00	41	4.533,8	100,00	100	1.858,9	100,00	1742	106,7	100,00

Tableau n° 2

Population des régions de base: Dispersion autour des moyennes (en 1968)

	minimum	maximum	moyenne	coeff. de variation en %
Allemagne R.F.	277,0	5.605,2	1.577,6	65,8
France	736,3	9.238,3	2.365,9	75,6
Italie	106,9	8.129,9	2.682,8	75,6
Belgique	219,4	2.148,5	1.067,3	53,0
Pays-Bas	298,5	2.922,5	1.151,0	69,9
Luxembourg			335,0	
Communauté	106,9	9.238,3	1.858,9	82,7

a) Berlin-Ouest exclu

Première partie : ASPECTS DEMOGRAPHIQUES

Remarques introductives

1. Limites des informations

Les faiblesses des informations statistiques disponibles dans le domaine démographique, à savoir :

- l'absence de certaines données
- l'hétérogénéité des définitions et des méthodes appliquées

ont à nouveau rendu difficile la présente analyse ; comme elles ont déjà été exposées en détail dans le bilan analytique précédent, elles ne seront pas reprises ici.

Dans le cadre de cette étude, ont pu être pris en considération les résultats des recensements au Luxembourg (1966) et en France (1968), mais non ceux des recensements qui ont eu lieu dans d'autres pays en 1970 et 1971. Ces derniers résultats pourraient aboutir à certaines revisions des chiffres présentés ci-après.

Pour l'Italie, où le prochain recensement n'aura lieu qu'en 1972, il a semblé intéressant de calculer - pour les deux derniers recensements de 1951 et 1961 - les différences qui existent aux niveaux national et régional entre la population résidente d'une part, et la population présente d'autre part (voir tableau D VI en annexe). Aux deux dates indiquées, ces différences s'élevaient, au niveau national, respectivement à 0,75 % et à 1,4 % ; elles atteignaient, au niveau régional, une valeur maximale de 6,6 %.

Les efforts déployés ci-après pour mieux saisir les mouvements migratoires interrégionaux ont clairement mis en évidence les insuffisances de ces statistiques. Comme il s'agit là d'aspects fondamentaux du Marché Commun, tant du point de vue économique (mobilité des facteurs), que du point de vue sociologique et politique, des efforts accrus pour une amélioration des données chiffrées dans ce domaine semblent indispensables.

Enfin, dans le chapitre sur la concentration de la population, a été mentionné un problème dont l'étude au niveau de la Communauté n'a guère été abordée : la délimitation, sur une base homogène, des agglomérations et des zones rurales.

Etant donné que des mutations de structures particulièrement importantes ont lieu actuellement entre ces deux types de zones, leur étude approfondie, au niveau de la Communauté, devrait être entreprise rapidement.

2. Schéma d'analyse

Le chapitre suivant reprend et approfondit, au niveau des 100 unités régionales de base, les questions qui avaient été abordées dans le cadre du bilan analytique annexé à la note sur la politique régionale dans la Communauté⁽¹⁾.

Dans ce sens, la première partie étudiera l'évolution démographique et ses facteurs déterminants (accroissement naturel et migration) ; la deuxième partie examinera plus en détail les changements intervenus dans la répartition de la population et notamment le phénomène de concentration ; dans une troisième partie, enfin, on procèdera à des regroupements de régions sous différents aspects.

Il apparaîtra au cours de l'analyse que l'accent a été mis sur l'élaboration d'un système d'indicateurs permettant de saisir de manière synthétique la situation et l'évolution démographique. Il s'agit notamment:

. indicateurs régionaux individuels

- taux de variation de la population totale ;
- taux d'accroissement naturel ventilé par taux de natalité et taux de mortalité ;
- taux migratoire (solde migratoire par 100 habitants) ventilé par migrations interrégionales et migrations internationales ;

(1) Une politique régionale pour la Communauté - IV Annexe 2 - C.C.E.1969

- part (pourcentage) des régions dans la population totale du pays ou de la Communauté ;
- densité de la population ;
- rapport densité/accroissement de la population.

• indicateurs globaux

- écart type⁽¹⁾ donnant la dispersion des chiffres absolus ou des taux ci-devant mentionnés autour des moyennes arithmétiques des séries en question ;
- coefficient de variation égal à l'écart type mentionné par rapport à la moyenne arithmétique des séries en question ⁽²⁾ ;
- indice d'agglomération $I = \frac{\sum(a_i - b_i)}{2}$, où i représente les différentes classes de densité, a_i les pourcentages de population de chaque classe, b_i les pourcentages correspondants de surface.

(1) l'écart type σ est défini comme $\sqrt{2 \frac{\sum(x - \bar{x})^2}{n}}$, \bar{x} étant la moyenne arithmétique de la série, n le nombre d'éléments $x_1, x_2 \dots$

(2) $V = \frac{\sigma}{\bar{x}}$

A) L'évolution démographique et ses déterminants

I) Les variations de la population régionale

1. Les taux de variation - vue d'ensemble

Au cours des deux périodes 1950/60 et 1960/68, la population totale a augmenté, bien qu'à des taux assez différents, dans chacun des Etats-membres (voir tableau n° 1 ci-après).

Taux d'accroissement moyen de la population totale Tableau n° 1

	1 ^e période	2 ^e période	Périodes considérées
R.F. Allemagne	0,94	0,99	1950/61 et 1961/68
France	1,00	1,14	1954/62 et 1962/68
Italie	0,63	1,01	1951/61 et 1961/68
Belgique	0,55	0,74	1947/61 et 1961/68
Pays-Bas	1,35	1,33	1947/60 et 1960/68
Luxembourg	0,61	0,89	1947/60 et 1960/68

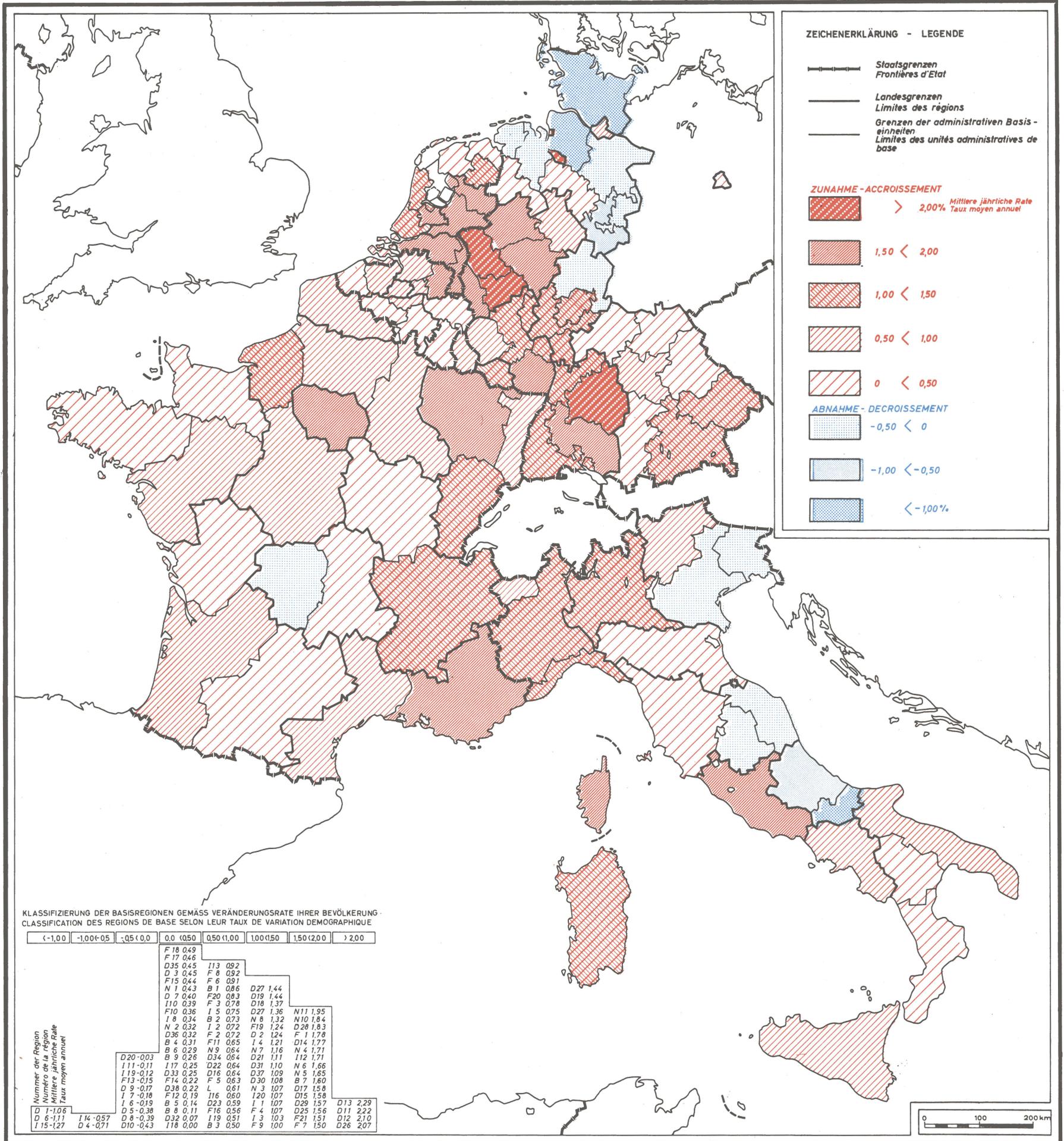
A l'exception des Pays-Bas, le taux d'accroissement annuel moyen dans chacun des Etats-membres a été légèrement plus élevé durant la seconde période que durant la première.

En ce qui concerne l'évolution régionale, les tableaux D II 1-5 en annexe donnent pour chacune des 100 régions l'évolution en chiffres absolus ainsi que le taux moyen d'accroissement durant deux périodes considérées.

Ces tableaux permettent de constater que l'évolution démographique régionale, appréciée à l'aide des taux d'accroissement, était assez différente, tant entre les pays qu'entre les deux périodes.

Une vue d'ensemble de ces différences est donnée par le tableau n° 2 ci-après, qui résume les valeurs de l'écart type des taux d'accroissement régionaux autour des taux nationaux respectifs.

VERÄNDERUNG DER GESAMTBEVÖLKERUNG IN DEN BASISREGIONEN DER GEMEINSCHAFT 1950-1960 VARIATION DE LA POPULATION TOTALE DANS LES REGIONS DE BASE DE LA COMMUNAUTE



Accroissement de la population

Dispersion des taux régionaux autour du taux national

	Ecart type σ	
	1950/1954 - 1960/1962	1960/1962 - 1968
R.F. Allemagne	0,918	0,504
France	0,520	0,547
Italie	0,719	0,755
Belgique	0,448	0,495
Pays-Bas	0,559	0,414
Communauté	0,759	0,580

Durant la première période, la dispersion des taux fut très forte en R.F. d'Allemagne, sans doute sous l'influence des expulsés et des réfugiés, ainsi qu'en Italie, où de pareilles circonstances politiques étaient cependant absentes.

Au cours de la deuxième période, si la dispersion a sensiblement diminué en Allemagne, elle s'est encore accrue en Italie, ce qui tend à démontrer que les structures démographiques régionales de ce pays restent toujours sujettes à des modifications profondes.

Pour l'ensemble de la Communauté, la dispersion de la croissance démographique régionale a diminué entre les deux périodes.

2. L'évolution des parts régionales entre 1950 et 1968

L'accroissement plus ou moins fort de la population par rapport à la moyenne se reflète dans les variations des pourcentages régionaux dans le total national (communautaire). Les tableaux D II 1-5 en annexe, indiquent, pour chacune des régions de base et pour les grandes zones géographiques, les modifications de ces parts, intervenues au cours de la période 1950/1968.

a) Au niveau des régions de base

Pour donner une idée des changements les plus importants, le tableau n° 3 ci-après reprend, pour chaque pays, les six régions de base dont la part au total national s'est modifiée le plus, soit en baisse, soit en hausse. En appréciant les résultats, il faut tenir compte du fait que, d'une part, l'évolution en Allemagne et en France a été fortement influencée par des migrations, réfugiés et expulsés de l'Est ou rapatriés d'Afrique du Nord ; d'autre part, les changements globaux enregistrés pour l'ensemble de la période de 20 ans environ, peuvent évidemment résulter des variations en divers sens à l'intérieur de cette période et ne reflètent pas toujours les tendances récentes.

Tableau n° 3

Modifications les plus importantes du poids démographique des régions

Régions	Quote-part		Variation en %	Régions	Quote-part		Variation en %
<u>R.F. Allemagne</u>	<u>1950</u>	<u>1968</u>		<u>Belgique</u>	<u>1947</u>	<u>1968</u>	
Niederbayern	2,13	1,67	- 21,60	Luxembourg	2,51	2,28	- 9,16
Stade	1,29	1,03	- 20,16	Oost-Vlaanderen	11,71	10,86	- 7,26
Hildesheim	2,00	1,61	- 19,50	Liège	11,32	10,61	- 6,27
Südbaden	2,63	3,03	+ 15,21	Antwerpen	15,05	15,81	+ 5,05
Nordwürttemberg	4,80	5,56	+ 15,83	Brabant	21,13	22,37	+ 5,87
Köln	3,28	3,99	+ 21,65	Limburg	5,41	6,65	+ 22,92
<u>France</u>	<u>1954</u>	<u>1968</u>		<u>Pays-Bas</u>	<u>1947</u>	<u>1968</u>	
Limousin	1,73	1,48	- 14,45	Friesland	4,77	4,04	- 15,30
Auvergne	2,91	2,64	- 9,28	Groningen	4,67	4,04	- 13,49
Bretagne	5,47	4,97	- 9,14	Zeeland	2,71	2,36	- 12,92
Rhône-Alpes	8,49	8,90	+ 4,83	Gelderland	10,68	11,59	+ 8,52
Région parisienne	17,11	18,59	+ 8,65	Limburg	7,11	7,78	+ 9,42
Provence - Côte d'Azur - Corse	6,22	7,02	+ 12,86	Noordbrabant	12,26	13,63	+ 11,17
<u>Italie</u>	<u>1951</u>	<u>1968</u>					
Molise	0,85	0,64	- 24,71				
Abruzzi	2,69	2,26	- 15,99				
Umbria	1,69	1,46	- 13,61				
Piemonte	7,40	7,94	+ 7,30				
Lombardia	13,82	15,15	+ 9,62				
Lazio	7,03	8,39	+ 19,35				

b) Au niveau des grandes zones géographiques

La dernière remarque est valable notamment quand on examine l'évolution des grandes zones géographiques telles que définies ailleurs ⁽¹⁾. A l'aide du tableau D III en annexe, on peut constater que durant l'ensemble de la période 1950-1968, les grandes zones suivantes ont eu un accroissement notable de leur part dans le total national respectif :

en République fédérale	:	l'Ouest
en France	:	la Région parisienne
en Italie	:	le Nord-Ouest
en Belgique	:	le Nord
aux Pays-Bas	:	le Sud

Or, les mêmes tableaux démontrent également qu'en République fédérale d'abord, et, dans une mesure moindre en France, les grandes zones en question ne poursuivent plus le mouvement indiqué.

Pour obtenir une vue d'ensemble sur base communautaire, le tableau n° 4 suivant donne l'évolution des pourcentages, dans la population totale de la Communauté, des grandes zones géographiques aux trois dates de références (1950, 1960 et 1969).

Sans tenir compte des variations à l'intérieur de la période d'ensemble, il en ressort que c'est le Sud de l'Allemagne, la Région parisienne et le Nord-Ouest de l'Italie qui ont connu les augmentations les plus notables de leur part.

Les diminutions les plus perceptibles se sont par contre produites dans le Nord de l'Allemagne, à Berlin-(Ouest), dans l'Ouest de la France, le Nord-Est de l'Italie et notamment dans le Sud de l'Italie.

(1) Une politique régionale pour la Communauté, annexe 2.

POPULATION DES GRANDES ZONES GEOGRAPHIQUES

Tableau n° 4

	Chiffres absolus			en % du total C.E.		
	1950	1960	1969	1950	1960	1969
R.F. ALLEMAGNE						
Nord	11.409	11.447	12.230	7,2	6,6	6,5
Ouest	13.075	15.799	17.130	8,3	9,1	9,1
Centre	8.211	9.230	10.221	5,2	5,3	5,4
Sud	15.486	17.112	19.479	9,8	9,9	10,3
Berlin (Ouest)	2.155	2.197	2.134	1,4	1,3	1,1
FRANCE						
Rég.Parisienne	7.009	8.297	9.518	4,4	4,7	5,0
Ouest	16.595	17.222	18.391	10,5	9,9	9,7
Est	18.406	20.385	22.617	11,7	11,8	12,0
ITALIE						
Nord-Ouest	11.373	13.156	14.694	7,2	7,6	7,8
Nord-Est	8.981	9.504	9.991	5,7	5,5	5,3
Centre	8.573	9.388	10.238	5,4	5,4	5,4
Sud	17.511	18.575	19.381	11,1	10,7	10,2
BELGIQUE						
Nord	4.361	4.689	4.932	2,8	2,7	2,6
Sud	2.969	3.065	3.184	1,9	1,8	1,7
Rég.Bruxelloise	1.323	1.425	1.545	0,8	0,8	0,8
PAYS-BAS						
Nord	1.215	1.272	1.406	0,8	0,7	0,7
Est	1.783	2.071	2.427	1,1	1,2	1,3
Ouest	4.884	5.486	6.214	3,1	3,2	3,3
Sud	2.284	2.691	3.093	1,4	1,6	1,6
G.D.LUXEMBOURG	291	315	339	0,2	0,2	0,2
C.E. total	157.894	173.326	189.164	100,0	100,0	100,0

c) Le Nord-Ouest et la périphérie de la Communauté

Débordant du cadre national, il est intéressant de vérifier si l'importance démographique de la grande zone située au Nord-Ouest de la Communauté, définie au point B I 2 ci-après, s'est modifiée par rapport à l'ensemble de la Communauté.

L'évolution de la part de cette zone dans la population totale de la Communauté fut la suivante :

Grande zone au Nord-Ouest de la Communauté

<u>Année</u>	<u>Population en Mio.</u>	<u>Quote-part</u>
- <u>première définition</u> -		
1954	31,9	19,6 %
1960	34,6	19,7 %
1969	37,5	19,6 %
- <u>deuxième définition</u> -		
1954	47,5	29,2 %
1960	51,1	29,5 %
1969	58,1	30,1 %

Ces chiffres font apparaître que le Nord-Ouest de la Communauté, au sens plus strict, n'a plus pu augmenter son poids démographique. Ceci n'est pas étonnant si l'on tient compte du fait que la région la plus importante dans cet ensemble est l'Ouest de la République Fédérale (Rheinland - Westphalen) dont la régression relative depuis 1960 vient d'être mentionnée.

Il en est autrement quand on passe à la délimitation plus large du Nord-Ouest de la Communauté. Le fait que le pourcentage de cet ensemble ait nettement augmenté entre les trois dates considérées, démontre que les régions les plus dynamiques sous l'aspect démographique doivent bien se trouver dans les franges et les prolongations du Nord-Ouest proprement dit de la Communauté.

Les régions périphériques de la Communauté constituent un autre ensemble de régions jouant un rôle important dans la politique régionale. La définition suivante de cette zone, qui ne peut évidemment pas préjuger d'autres délimitations possibles ⁽¹⁾, comporte les unités suivantes : Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc, Corse, Abruzzi, Molise, Puglia, Basilicata, Calabria, Sicilia, Sardegna, Schleswig-Holstein, Lüneburg, Braunschweig, Hildesheim, Kassel, Unterfranken, Oberfranken, Oberpfalz, Niederbayern. Le pourcentage de cette zone dans la population totale de la Communauté a évolué de la façon suivante :

Périphérie de la Communauté

<u>Année</u>	<u>Population en Mio.</u>	<u>Quote-part de la population</u>
1954	36,9	22,7 %
1960	37,6	21,7 %
1969	39,8	21,1 %

Les changements qui viennent d'être mis en relief ne sont certes pas considérables, ils semblent néanmoins indiquer qu'il n'y a guère de liaisons directes entre l'évolution respective des deux ensembles considérés, au moins si l'on retient pour le Nord-Ouest de la Communauté la première définition.

Il convient de rappeler en plus, que ces zones ne sont pas homogènes et que les régions qui les composent connaissent souvent des mouvements intérieurs assez divergents.

Sans pouvoir épuiser la question, ces différents résultats sont donc de nature à mettre en garde contre toute simplification dans le domaine démographique, en ce qui concerne la relation Centre/Périphérie de la Communauté.

(1) En ce qui concerne la périphérie, il convient notamment de rappeler qu'en France, ce sont moins les régions périphériques proprement dites qui posent des problèmes démographiques, qu'une bande de régions, à largeur variable, s'étendant de la Champagne au Nord à la région Midi-Pyrénées au Sud-Ouest.

d) par catégorie socio-économique de régions

Des tendances assez nettes apparaissent si l'on considère l'évolution des parts respectives dans la population totale de la Communauté des trois catégories socio-économiques des régions retenues dans le mémorandum sur la politique régionale ⁽¹⁾.

Tableau n° 5

<u>Année</u>	<u>Population en Mio.</u>	<u>Quote-part</u>
<u>- ensemble des régions agricoles -</u>		
1955	45,0	27,1
1960	45,5	26,3
1969	47,8	25,3
<u>- ensemble des régions semi-industrialisées -</u>		
1955	51,1	30,8
1960	53,1	30,7
1969	59,0	31,3
<u>- ensemble des régions industrialisées -</u>		
1955	69,9	42,1
1960	74,6	43,0
1969	81,9	43,4

Il ressort du tableau n° 5, qu'au cours des années 1955/1969, l'ensemble des régions agricoles a nettement diminué son pourcentage dans la population totale de la Communauté, tandis que les régions industrialisées l'ont augmenté.

(1) Une politique régionale pour la Communauté.

II) Les déterminants de l'évolution démographique

1. Les mouvements naturels (taux de natalité et de mortalité)

Parmi les facteurs qui déterminent l'évolution de la population, il convient de citer en premier lieu le mouvement naturel, c'est-à-dire la différence entre la natalité et la mortalité ⁽¹⁾.

a) Disparités entre les régions et les pays

Comme le démontrent les tableaux D II 1-5 en annexe, pour la période 1960-1967, les taux de natalité sont assez différents entre les régions de la Communauté. Le taux de natalité le plus élevé de 2,46 naissances pour 100 habitants par an était enregistré en Campania (Italie) ; toutes les autres régions de l'Italie du Sud avaient également un taux nettement supérieur à 2 %.

Par contre, une natalité particulièrement basse (moins de 1,5 %) était constatée à Hambourg et à Berlin-(Ouest)⁽²⁾, dans les provinces belges de Liège et du Brabant, dans le Limousin et le Languedoc en France, ainsi que dans 7 régions de l'Italie du Nord et du Centre.

En ce qui concerne la mortalité, il convient de rappeler qu'un taux élevé va souvent de pair avec une faible natalité, ce qui s'explique en grande partie par le même facteur : une pyramide des âges défavorable.

Cette corrélation négative entre naissance et décès fait que les écarts d'accroissement naturel sont bien plus grands que les écarts de natalité considérés isolément.

(1) Pour faciliter la comparaison entre la natalité, la mortalité et l'accroissement naturel et effectif de la population, tous les taux s'y référant sont exprimés en %.

(2) A l'égard des villes, il importe de signaler les considérations de la page 22 ci-après.

Dans la période considérée, ils atteignaient au niveau national les taux extrêmes suivants :

	<u>Natalité</u>	<u>Mortalité</u>	<u>Accr. naturel</u>
Pays-Bas	2,03	0,79	1,24
G.D. Luxembourg	1,57	1,20	0,37
Ecart	0,46	- 0,41	0,87

Au niveau des régions, les écarts étaient encore plus marqués ; en effet, si l'on exclut Berlin-(Ouest), cité cependant pour mémoire, on trouve les valeurs suivantes :

	<u>Natalité</u>	<u>Mortalité</u>	<u>Accr. naturel</u>
Noord-Brabant	2,29	0,66	1,63
Limousin	1,30	1,38	- 0,08
Ecart	0,99	- 0,72	1,71
Berlin-(Ouest)	1,14	1,74	- 0,60

b) Rapports entre natalité et structures régionales

Etant donné les divergences mentionnées ci-avant, la question se pose de savoir s'il existe des rapports entre l'accroissement naturel et les structures sociales des régions.

A cet égard, deux phénomènes observés dans certains pays-membres méritent d'être mentionnés.

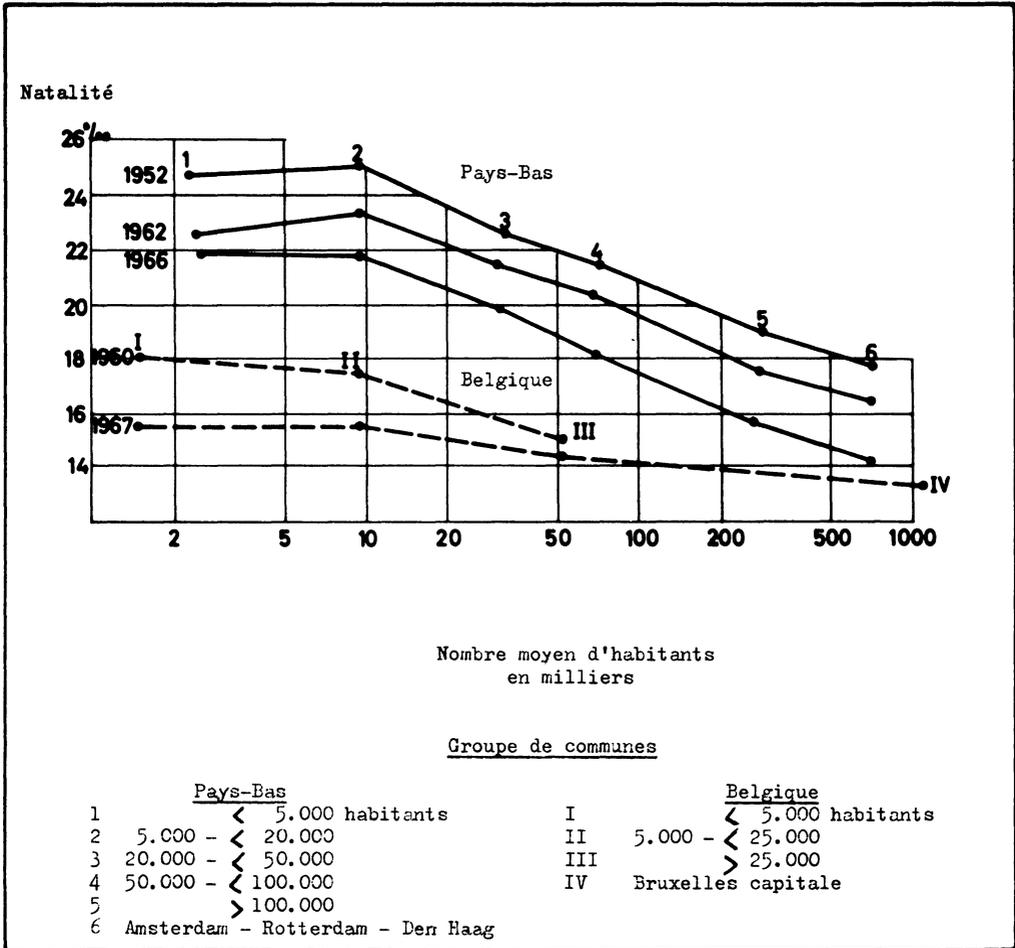
Le premier, signalé dans le "Raumordnungsbericht 1968" du gouvernement allemand, fait valoir qu'en République fédérale le taux de natalité dépasse surtout la moyenne nationale dans les régions rurales défavorisées.

En prenant l'importance relative de la population active agricole comme critère de région rurale, cette constatation semble s'appliquer également à la plupart des régions de l'Italie du Sud ; par contre, elle ne se confirme pas dans les autres pays et notamment pas en France. Dans ce dernier pays, on pourrait s'imaginer que, par suite de l'émigration continue des jeunes, la pyramide d'âges des régions traditionnellement agricoles (p.ex. le Limousin) se serait déjà trop "détériorée". Il conviendra cependant de procéder à des études plus approfondies de ce phénomène.

La deuxième observation concerne la relation natalité - taille des communes pour laquelle certaines statistiques, notamment d'origine néerlandaise et belge, indiquent de façon assez nette que le taux de natalité est d'autant plus bas que la taille des communes est plus grande (voir graphique ci-joint).

Dans la mesure où ces deux relations s'avéreraient généralement valables, il en résulterait d'importantes implications sur la croissance démographique d'un pays. En effet, la conversion successive des régions traditionnellement agricoles, qui constituaient des "réservoirs humains", et l'afflux de population vers les grandes villes détermineraient une réduction du potentiel de reproduction démographique des pays.

NATALITE ET TAILLE DES COMMUNES



2. Les migrations

En dehors de l'accroissement naturel, l'évolution démographique des régions est déterminée par les mouvements migratoires.

Malheureusement, les statistiques disponibles sur les migrations sont particulièrement affectées par un manque d'homogénéité entre les pays, dû à la diversité des méthodes de recensement et de présentation du phénomène. De plus, au sein même d'un pays, les données ne concordent pas toujours et sont parfois contradictoires suivant le choix des statistiques. C'est pourquoi, les résultats présentés ci-après suscitent des réserves quant à leur utilisation.

Ceci étant, on examinera ci-après certains aspects et certains éléments qui paraissent mériter une attention particulière, à savoir : l'importance des migrations au niveau des régions de base, des grandes zones géographiques et des états-membres ; les changements intervenus dans les directions des flux migratoires à l'intérieur des pays et, enfin, la mobilité totale de la population (coefficient de mobilité).

a) Au niveau des régions de base

Les tableaux D IV 1-5, en annexe, indiquent pour la période 1960/1967, par région de base, les soldes de migration interrégionale et internationale exprimés en pourcentages annuels moyens de la population.

Pour dégager les régions particulièrement concernées par ce phénomène, le tableau ci-dessous reprend celles dont le solde d'immigration dépasse, en moyenne annuelle, 1 % de la population ainsi que celles dont le solde d'émigration est supérieur à 0,7 %.

Tableau n° 6

Solde annuel moyen des arrivées et des départs en % de la population
(1960 - 1967)

Régions d'immigration (+ 1 %)	Régions d'émigration (-0,7 %)
Provence - Côte d'Azur	
Corse + 2,3	Basilicata - 1,6
Oberbayern + 1,6	Molise - 1,5
Köln + 1,4	Calabria - 1,4
Darmstadt + 1,4	Sardegna - 1,0
Languedoc + 1,3	Abruzzi - 1,0
Piemonte + 1,3	Umbria - 1,0
Lazio + 1,0	Puglia - 0,9
	Sicilia - 0,8
	Marche - 0,7

Ce tableau fait apparaître que les régions de base les plus affectées par les émigrations étaient concentrées en Italie, tandis que les régions particulièrement marquées par les immigrations étaient réparties sur plusieurs pays.

b) Au niveau des grandes zones géographiques

Pour une vue plus globale, les soldes migratoires ont été évalués au niveau des grandes zones géographiques pour la période 1960/1968. Le tableau n° 7 (page 26) confirme le rôle éminent que joue l'Italie du Sud en tant que région d'émigration. Elle constitue, en effet, la seule grande zone de la Communauté qui enregistrait, dans la période considérée, un solde négatif important du mouvement migratoire total.

Le tableau n° 8 ci-après permet une vue rétrospective des soldes migratoires (en chiffres absolus) de l'Italie du Sud.

Migrations au niveau des grandes zones géographiques
moyenne annuelle

Tableau n° 7

	Solde du mouvement migratoire interregional		Solde du mouvement migratoire international		Solde du mouvement migratoire total	
	en chiffres absolus	en % a)	en chiffres absolus	en %	en chiffres absolus	en %
	1960 - 1968		1960 - 1968		1960 - 1968	
<u>Allemagne</u>	+ 5.422 b)		+ 233.081	+ 0,43	+ 233.081	+ 0,43
Nord	- 12.002	- 0,10	+ 32.503	+ 0,28	+ 20.501	+ 0,18
Ouest	- 28.397	- 0,18	+ 72.364	+ 0,46	+ 43.967	+ 0,28
Centre	+ 18.194	+ 0,20	+ 35.734	+ 0,38	+ 53.928	+ 0,58
Sud	+ 27.627	+ 0,16	+ 92.480	+ 0,54	+ 120.107	+ 0,70
<u>France</u>					1962 - 1968	
Région paris					+ 190.514	+ 0,41
Ouest					+ 52.200	+ 0,62
Est					+ 50.443	+ 0,29
					+ 87.871	+ 0,43
<u>Italie c)</u>	1960 - 1968		1960 - 1968		1960 - 1968	
Nord-Ouest	+ 129.661	+ 0,99	+ 2.287	+ 0,02	+ 131.948	+ 1,00
Nord-Est	- 15.655	- 0,16	- 4.672	- 0,05	- 20.327	- 0,21
Centre	+ 32.183	+ 0,34	+ 357	+ 0,00	+ 32.540	+ 0,35
Sud	- 146.189	- 0,79	- 36.905	- 0,20	- 183.094	- 0,99
<u>Belgique</u>	1960 - 1968		1960 - 1968		1960 - 1968	
Nord					+ 20.386	+ 0,22
Sud					+ 3.111	+ 0,07
Région Brux.					+ 4.792	+ 0,16
					+ 12.483	+ 0,87
<u>Nederland</u>	1960 - 1967		1960 - 1968		1960 - 1968	
Nord	- 1.734	- 0,14	+ 8.636	+ 0,08	+ 8.636	+ 0,08
Est	+ 6.979	+ 0,34				
Ouest	- 813	- 0,02				
Sud	+ 3.189	+ 0,12				

a) Les % sont calculés par rapport à la population des années 1960/61

b) Le solde du mouvement migratoire interrégional de l'Allemagne ne donne pas \emptyset parce qu' on n'a pas pu évaluer Berlin-West pour toute la période considérée.

c) Pour l'Italie, les données des mouvements migratoires interrégionaux et internationaux proviennent des transcriptions anagraphiques.

Tableau n° 8

Solde migratoire anagraphique du Sud de l'Italie
(en 1000)

période	total	moyenne annuelle
1881 - 1901	- 930	- 46,5
1901 - 1911	- 859	- 85,9
1911 - 1921	- 920	- 92,0
1921 - 1936	- 796	- 53,1
1936 - 1951	- 934	- 62,3
1951 - 1961	- 1.879	- 187,9
1961 - 1969	- 1.325	- 165,6

Sources : 1881 - 1951 : "Un secolo di statistiche italiane"

1951 - 1969 : Comitato dei Ministri per il Mezzogiorno
"Studi monografici sul mezzogiorno"

c) Au niveau des pays membres

Les statistiques - fort incohérentes d'ailleurs - sur les migrations internationales, font apparaître, enfin, qu'entre les pays de la Communauté, seuls les flux en provenance de l'Italie ont une certaine importance.

Il importe cependant de souligner que dans le passé, les flux inter-communautaires n'ont pas prédominé dans le total des flux migratoires des Etats-membres.

C'est ainsi que la plupart des émigrants italiens (60,8 % entre 1960 et 1968) continuent à s'orienter vers des pays extra-communautaires ; de même, la plupart des immigrants dans les autres pays-membres viennent de pays n'appartenant pas à la Communauté (voir tableaux D V - VIII en annexe). Cet exemple met en évidence la faiblesse du mouvement migratoire inter-communautaire par rapport au mouvement migratoire total, ce qui prouve l'intégration encore assez limitée de la population et des forces de travail de la Communauté.

d) Direction des flux migratoires

Les données disponibles permettent de dégager certains changements de directions, apparus au cours des deux périodes, dans les flux migratoires à l'intérieur des pays membres.

Ainsi, en Allemagne, le fort mouvement migratoire vers l'Ouest des années 50 a été remplacé depuis 1960 par un mouvement vers le Sud.

En France, un renversement des courants migratoires peut être constaté en Champagne, Picardie, Limousin et Auvergne, régions dans lesquelles le solde négatif migratoire enregistré au cours de la période 1954/62 s'est transformé en solde positif dans la période 1962/68. Le contraire est vrai pour la région Lorraine. En ce qui concerne la région parisienne, son solde positif traditionnel a sensiblement diminué durant la période 1962/68, tandis que celui de la région Méditerranée s'est encore intensifié.

Aux Pays-Bas, l'Ouest, qui avait pendant longtemps attiré la population, présente, depuis le début des années 60, des soldes migratoires négatifs, alors que le Sud et l'Est sont devenus des régions à solde positif.

En Belgique, le mouvement séculaire des flux migratoires du Nord vers le Sud a été renversé, le Nord étant devenu la seule région à solde positif.

En Italie, les migrations du Sud vers le Centre et le Nord ont subi des fluctuations en volume, mais il est évident que le sens des migrations n'est pas encore susceptible de changements.

Pour avoir une vue plus complète des flux migratoires, il faudrait évidemment disposer de tableaux carrés indiquant les régions de départ et les régions d'arrivée.

Vu l'importance de ces flux pour la politique régionale et d'autres politiques (de l'emploi, de l'habitat, etc...), l'harmonisation des statistiques de migrations et l'établissement de tableaux carrés sur la base des unités régionales retenues semblent mériter une attention particulière dans les programmes statistiques futurs ⁽¹⁾.

e) Le coefficient de mobilité

Les migrations régionales qui viennent d'être examinées ne représentent qu'une partie de l'ensemble des migrations de la population dans un pays. Cet ensemble englobe tout changement de domicile entre deux communes. C'est pourquoi, il fournit un indicateur de mobilité de la population quand on en fait le rapport à la population totale (coefficient de mobilité). A cet égard, deux questions importantes se posent :

- La mobilité diffère-t-elle sensiblement entre les Pays-membres de la Communauté ?
- Quelle est son évolution dans le temps ; la population devient-elle ou non plus mobile ?

Le manque d'homogénéité des données disponibles ne permet pas de donner une réponse à la première question. Par contre, en ce qui concerne la deuxième question, les séries de coefficients de mobilité, reprises dans le tableau DIX en annexe, permettent de tirer les conclusions suivantes : alors qu'en Allemagne et en Belgique la mobilité a légèrement diminué elle est restée pratiquement stable aux Pays-Bas ; en Italie, si les variations sont un peu plus importantes, aucune tendance nette ne se dégage.

Ces diverses séries donnent à penser que, pour l'ensemble de la Communauté, la mobilité de la population n'a pas subi de modifications importantes pendant la période considérée.

(1) Les tableaux existant dans certains pays ne portent pas sur les unités régionales retenues ici et sont, bien entendu, restreints à leur cadre national respectif.

f) Les migrations alternantes

Au sens large, les migrations comportent également les migrations alternantes, qu'elles soient journalières, hebdomadaires ou mensuelles. Celles-ci peuvent être une caractéristique importante dans les structures des régions ; elles sont d'ailleurs vouées à augmenter au fur et à mesure que les interdépendances spatiales s'accroissent. L'analyse de ce phénomène à l'intérieur de la Communauté, qui n'a pas pu être retenue dans le cadre de ce bilan, mériterait d'être entreprise ultérieurement.

B) La concentration de la population

Les problèmes de la répartition géographique et notamment de la concentration de la population sont des phénomènes complexes, vu notamment les différents niveaux régionaux auxquels ils peuvent se poser ainsi que les divers critères auxquels on doit recourir pour les apprécier. Le cadre restreint de la présente analyse ne permet d'en étudier que certains aspects.

Dans un premier chapitre, on partira des chiffres de la densité de la population dans les régions de base en 1960/62. Le groupement de ces régions en classes fournira une première image de la concentration humaine dans les pays membres et permettra des comparaisons entre eux. A l'aide d'une carte, quelques grands traits de la densité régionale dans la Communauté seront dégagés. L'élaboration des courbes Lorenz et le calcul d'un indice de concentration pour trois dates différentes permettront enfin de suivre, au niveau communautaire, les modifications intervenues dans la répartition démographique.

Dans un deuxième chapitre, la relation densité/taux de croissance de la population sera étudiée, afin de donner une vue dynamique du processus de concentration humaine dans la Communauté.

Pour apprécier les résultats exposés ci-après, il convient de garder présent à l'esprit que ceux-ci sont établis dans un cadre régional bien déterminé, qui ne permet qu'une vue relative du phénomène. Le choix d'unités régionales plus petites - par exemple des Kreise, des départements, etc. - donnerait certainement des images plus détaillées et parfois assez nuancées. Enfin, il est connu que les problèmes de concentration les plus aigus apparaissent aujourd'hui au niveau des communes et notamment dans la relation agglomération urbaine/zones rurales. Des études plus approfondies devraient permettre de définir, selon des critères communs, ces deux types de zones et de suivre de plus près les grandes mutations en cours.

I) La densité régionale de la population

1. Vue statique

Les chiffres des densités régionales donnent une première indication de la répartition de la population à l'intérieur de la Communauté. Ils sont repris, pour l'année 1960/62, dans les tableaux en annexe.

Pour une vue d'ensemble, le tableau n° 9 ci-après, regroupe les régions en 6 classes de densité et donne les pourcentages de la surface des territoires nationaux correspondants.

Ce tableau fait notamment apparaître les grandes différences existant entre les pays en ce qui concerne l'importance des régions à population clairsemée.

En effet, tandis qu'en France les régions des deux premières classes (moins de 50 et moins de 100 hab./km²) représentent respectivement 34 et 90 % du territoire national, dans tous les autres pays de la Communauté, les pourcentages correspondants sont incomparablement plus bas. Ainsi, il n'y a que la Valle d'Aosta en Italie et la province du Luxembourg en Belgique qui tombent dans la première classe. Aux Pays-Bas, par contre, aucune région n'est comprise dans les deux premières classes de densité.

Le graphique ci-après illustre la distribution des régions selon ces six classes avec leurs densités moyennes nationales respectives.

2. Analyse géographique

Sur la base des données mentionnées ci-dessous, la carte ci-jointe fournit une image géographique de la répartition de la population dans la Communauté (1).

(1) Le graphique situé au bas de cette carte fournit de plus une image de la distribution des 100 régions par classe de densité et fait apparaître, à nouveau, la prédominance des régions françaises dans les deux premières classes de densité (moins de 100 hab./km²).

Distribution des régions de base par classe de densité en 1960/62

Habitants km ²	R.F. Allemagne			France			Italie			Belgique			Pays-Bas			Luxembourg			Communauté		
	1)	2)		3)																	
	N	%	% cum.	N	%	% cum.	N	%	% cum.	N	%	% cum.	N	%	% cum.	N	%	% cum.	N	%	% cum.
< 50				6	33,93	33,93	1	1,08	1,08	1	14,48	14,48							8	16,58	16,58
51 < 100	5	17,30	17,30	11	57,81	91,64	5	20,11	21,19		14,48								21	36,06	52,64
101 < 200	15	49,58	66,88	2	3,78	95,42	9	52,78	73,97	1	11,99	26,47	3	23,22	23,22	1	100		31	27,30	79,94
201 < 400	11	24,54	91,42	1	2,28	97,70	5	26,03	100,00	4	42,85	69,32	5	56,24	79,46				26	15,80	95,64
401 < 1000	4	7,93	99,35	1	2,20	99,90				3	30,68	100,00	3	20,54	100,00				11	4,12	99,76
> 1000	3	0,65	100,00																3	0,14	100,00
	38	100,00	100,00	21	100,0	100,00	20	100,00	100,0	9	100,00	100,0	11	100,0	100,00	1	100		100	100,0	100,00

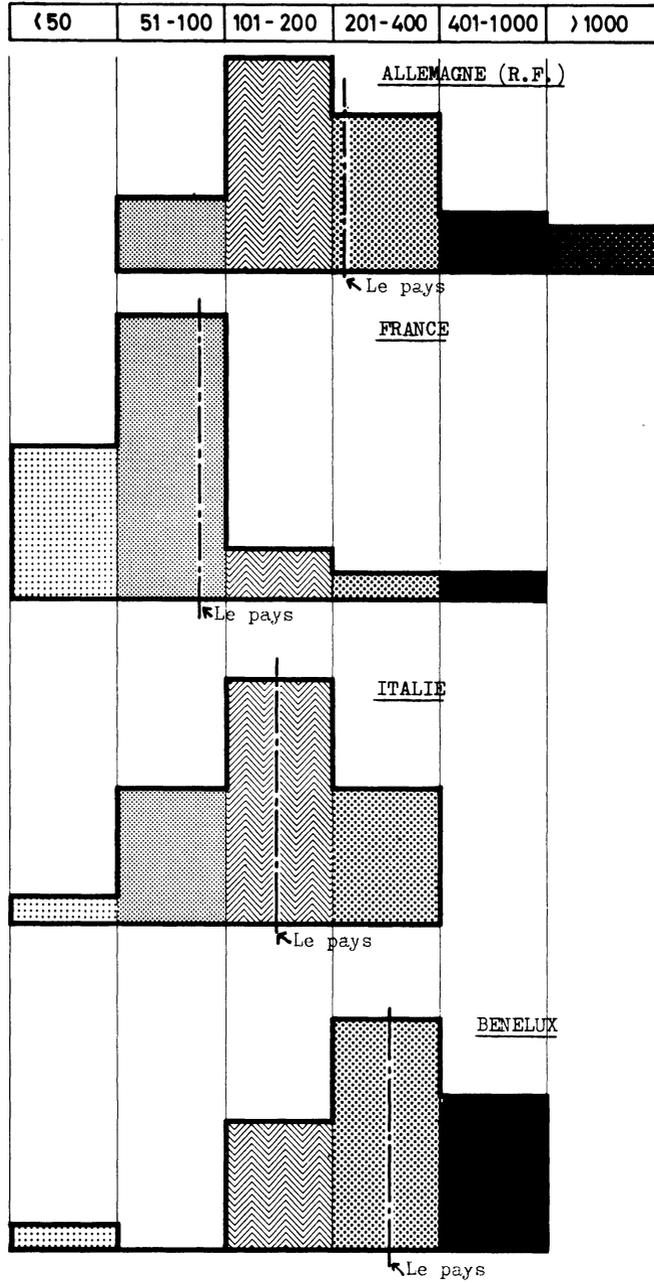
1) Nombre de régions

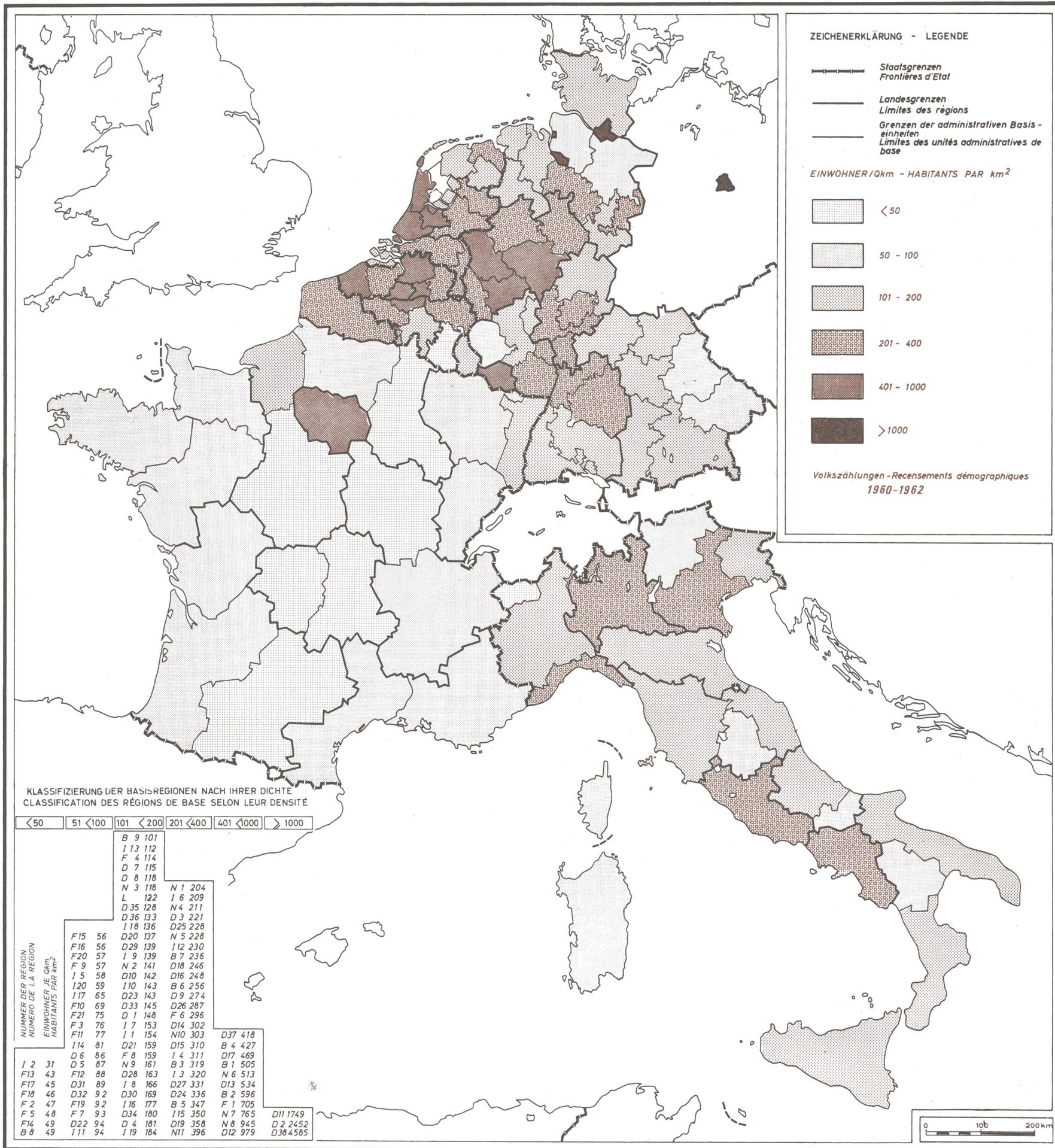
2) Pourcentage de la surface du territoire national/territoire communautaire

3) Pourcentages cumulés

CLASSIFICATION DES REGIONS DE BASE SELON LEUR DENSITE

hab./km²





Elle fait apparaître deux traits saillants, à savoir :

- une bande de régions à densité extrêmement faible qui s'étend, avec une largeur variable, du Luxembourg belge au Nord-Est à la région Midi-Pyrénées au Sud-Ouest ;
- une concentration extrêmement importante constituée par la région "Nord" de la France, les parties occidentale et centrale de la Belgique (les deux Flandres, le Hainaut, le Brabant et Antwerpen), l'Ouest et le Sud des Pays-Bas à l'exclusion de la Zeeland, le Land Nordrhein-Westfalen sans le Regierungsbezirk Detmold et enfin le Regierungsbezirk Wiesbaden. Cette concentration "fermée", en ce sens qu'elle ne comprend que des régions adjacentes, est composée uniquement d'unités dans lesquelles la densité atteint au moins 300 habitants au km². Avec une densité moyenne de 492 hab./km² en 1960/62, elle englobait, sur 6,5 % du territoire de la Communauté, 33 millions d'habitants soit 20 % du total communautaire.

Si l'on y ajoute encore les régions voisines où la densité dépasse 200 hab./km², ce grand ensemble se renforce en son milieu par quatre provinces du Benelux et s'étend quelque peu vers le Nord-Est et vers le Sud-Est par l'adjonction respective des Regierungsbezirke Detmold, Hannover et Braunschweig d'une part et des Regierungsbezirke Darmstadt, Rheinhessen, Pfalz, Saarland, Nord-Württemberg et Nord-Baden d'autre part. Ainsi élargi, ce regroupement compterait 50,7 millions d'habitants. Géométriquement, il s'inscrirait dans un cercle de 300 km de rayon, dont le centre se situerait près de Cologne. A noter que ce cercle incluerait quelques régions voisines, dont les importantes régions de Lorraine et d'Alsace et cotoierait pratiquement une autre zone de très grande concentration, constituée par la Région parisienne, avec une densité de 705 hab./km² et une population de 8,5 millions d'habitants, zone entourée cependant par des régions de faible densité (généralement inférieure à 100 hab./km²).

3. La courbe de Lorenz

Un instrument particulièrement apte à illustrer la répartition démographique sur un territoire donné, est la courbe de "Lorenz".

Dans le cadre de cette analyse, le recours à cet instrument a été jugé utile afin de donner une vue synthétique de l'évolution de la concentration démographique au niveau de la Communauté.

Les données nécessaires à l'élaboration des courbes de "Lorenz" pour les 3 dates 1950, 1960 et 1968 sont reprises dans les tableaux D XIV 1-3 en annexe.

En partant du fait qu'une distribution parfaitement égale est représentée par la diagonale du carré, la courbure assez nette de la courbe (1), représentant la répartition en 1950, illustre le degré assez élevé de la concentration dans la Communauté.

En effet, 78 % de la population étaient concentrés sur 50 % de la superficie totale, tandis que l'autre moitié de cette superficie ne réunissait que 22 % de la population.

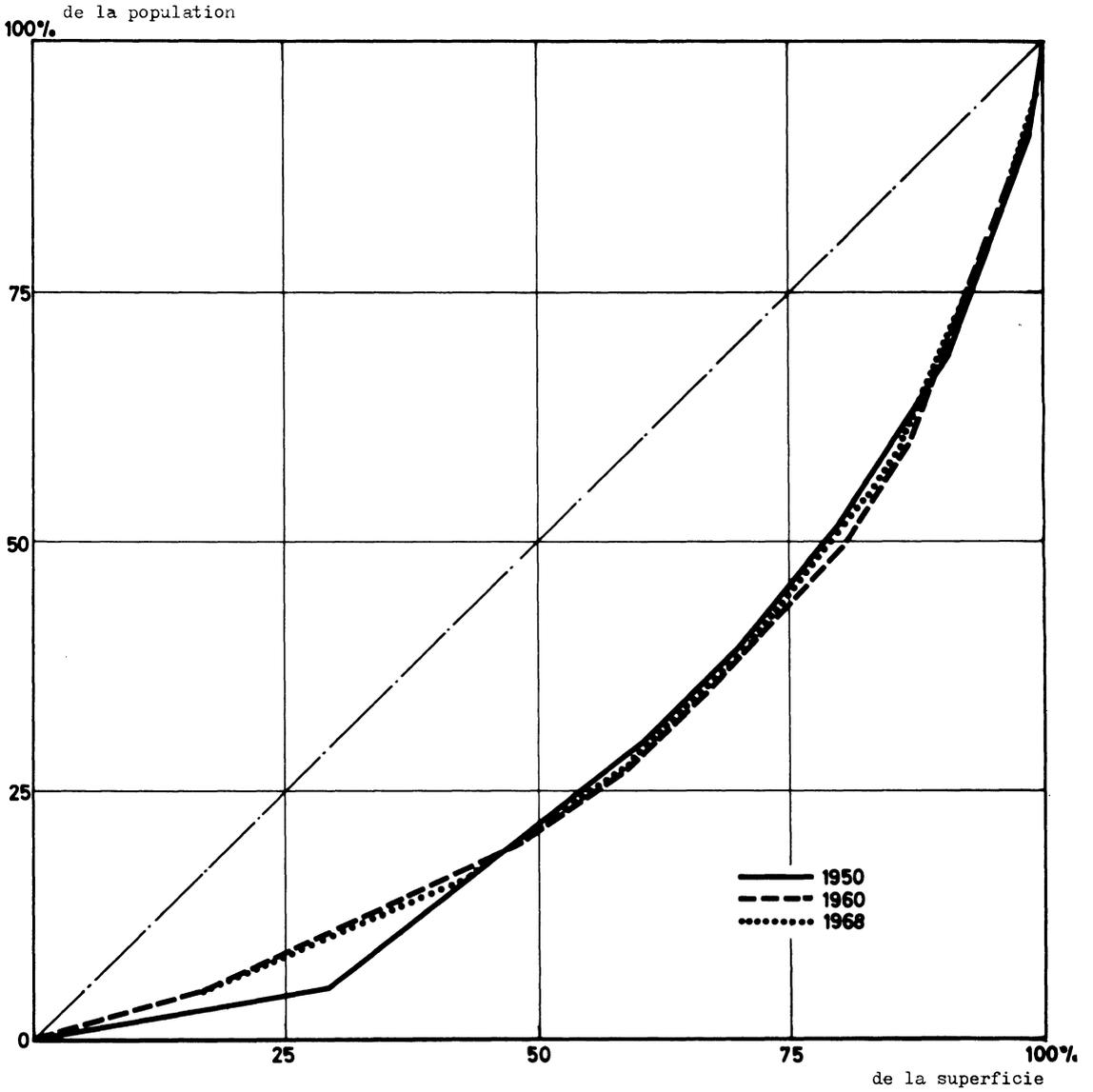
Si l'on compare à cette courbe celle de 1960 (courbe 2), l'allure légèrement plus convexe de cette dernière fait apparaître qu'il y a eu un phénomène de concentration durant les 10 années considérées.

Un examen plus approfondi de certaines sections de la courbe permet de constater, que pour les 45 % de la surface occupée par les régions à plus faible densité, il y a eu une forte déconcentration ; elle a cependant été largement compensée par la tendance des autres 55 %.

La troisième courbe, représentant l'année 1968, permet de conclure enfin, qu'au cours de la 2e période considérée, un mouvement concentration s'est à nouveau fait jour.

On peut donc dire que deux mouvements opposés (concentration et déconcentration) ont abouti à un état presque inchangé.

EVOLUTION DE LA REPARTITION DE LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE



En termes quantitatifs, cette évolution peut s'exprimer sous forme d'indice d'agglomération selon la formule

$$I = \frac{\sum(a_i - b_i)}{2}$$

Dans cet indicateur, i représente les différentes classes de densité, a_i les pourcentages de population de chaque classe, b_i les pourcentages correspondants de surface.

Moins l'indice est élevé, plus la répartition de la population se rapproche d'une répartition équilibrée ; à la limite d'ailleurs, un indice nul voudrait dire que la courbe se confond avec la diagonale.

A l'inverse, un indice tendant vers la limite 50 correspond à une concentration très forte où la presque totalité de la population serait répartie sur un minimum de territoire.

Le calcul de cet indice pour les trois dates de référence donne les valeurs suivantes :

$$\begin{aligned} 1950: I &= 30,10 \\ 1960: I &= 31,40 \\ 1968: I &= 30,60 \end{aligned}$$

Ces chiffres confirment très exactement les conclusions développées ci-dessus. En effet, ils permettent de constater qu'à la période de concentration 1950-60, a succédé une période de déconcentration 1960-68 qui n'a cependant pas pu compenser intégralement les effets de la période précédente.

II) La relation densité/accroissement de la population

La relation entre densité et taux d'accroissement de la population permet de suivre le phénomène de concentration sous l'aspect dynamique.

Sur la base de cet indicateur, la concentration augmente dans la mesure où il y a une corrélation positive entre ces deux variables (plus la densité est forte, plus le taux d'accroissement serait élevé), elle diminuerait au contraire dans la mesure où cette corrélation serait négative.

Or, pour la période 1960-1968, l'analyse de corrélation ne donne, ni au niveau des unités régionales de base, ni au niveau des plus grandes régions, un coefficient significatif entre les deux variables mentionnées.

Par contre, si dans chaque pays on divise l'ensemble des régions, rangées par ordre croissant de densité, en trois tiers égaux, et si l'on considère leurs taux d'accroissement respectifs, les tendances suivantes peuvent être dégagées :

Tableau n° 9

Régions de base	Densité moyenne en 1960/62	Taux moyen d'accroissement	
		Période I	Période II
- allemandes			
1er tiers	226	0,08	1,11
3e tiers	355	1,62	0,84
- françaises			
1er tiers	48	0,46	0,87
3e tiers	168	1,26	1,16
- italiennes			
1er tiers	71	0,18	0,28
3e tiers	242	0,84	1,20
- belges			
1er tiers	110	0,86	1,14
3e tiers	513	0,65	0,86
- néerlandaises			
1er tiers	165	1,06	1,22
3e tiers	713	1,39	1,14

En République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, non seulement les taux d'accroissement respectifs des ensembles considérés se sont sensiblement rapprochés, mais encore celui des régions les moins peuplées a même dépassé celui des régions les plus peuplées. Dans ces deux pays, il y a donc eu, entre les deux périodes considérées et dans le cadre régional retenu, une tendance à la diminution de la concentration démographique.

Par contre, en Italie, au cours de la deuxième période, si le taux d'accroissement a proportionnellement augmenté plus vite dans les régions les moins peuplées, l'augmentation absolue de ce taux dans les régions à forte densité a renforcé les différences entre les deux groupes de régions et donc le mouvement de concentration.

En France, au cours des deux périodes, le taux d'accroissement du groupe des régions à haute densité a diminué, tandis que celui du groupe des régions à basse densité augmentait considérablement mais sans pour autant atteindre celui du premier groupe. Par conséquent, le mouvement de concentration continue, bien qu'à un rythme sensiblement plus lent.

Etant donné que les problèmes de surconcentration imputables à l'accroissement démographique se poseraient avant tout dans les régions à haute densité, il semble intéressant d'examiner de plus près si ces dernières ont connu un accroissement de leur population supérieur à la moyenne nationale et dans quelle mesure.

A cet égard, on peut constater qu'au cours de la période 1960/1968 :

- Dans la République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, le taux d'accroissement de la population dans les régions de base à haute densité (les villes-Land et le Regierungsbezirk Düsseldorf, Noord-Holland et Zuid-Holland) était un peu moins élevé que le taux national. Il en est de même si l'en considère dans ces deux pays les grandes zones à densité maximale (Nordhein-Westfalen et Ouest des Pays-Bas) dont les régions de base mentionnées font partie. Du fait que ces

grandes zones comprennent une part très importante de la population nationale totale (plus d'un quart en République fédérale et plus de 45 % aux Pays-Bas), il s'ensuit donc que la concentration géographique s'est quelque peu atténuée.

- Dans trois pays, France, Italie et Belgique par centre, certaines régions de base ou grandes zones géographiques à densité relativement élevée ont accusé, dans la période examinée, un accroissement de population suivant un taux supérieur au taux national. Il s'agit de la région parisienne, du Lazio, de la Lombardia et de la Campania ainsi que des provinces d'Antwerpen et du Brabant. Etant donné que ces régions englobent également une part relativement importante de la population totale des pays respectifs (18 % en France, plus de 30 % en Italie et en Belgique), la concentration démographique à l'intérieur de ceux-ci s'est donc renforcée dans une certaine mesure.

Dans cette optique, il convient également de mentionner qu'en France, du moins, le processus de concentration semble avoir subi un ralentissement au cours de la période 1962-1968, puisque le taux d'accroissement de la région parisienne ne se situe plus aussi nettement au dessus du taux national.

C) Regroupement des régions sur la base des différents indicateurs.

I) Indicateurs de flux

1. Cumuls et compensations entre mouvements naturels et migrations

La combinaison des différents indicateurs, qui viennent d'être étudiés isolément dans les chapitres précédents, permet de regrouper les régions selon plusieurs points de vue.

Un premier lien peut être établi entre les deux grandeurs de flux : accroissements naturels et migrations, qui peuvent varier dans le même sens ou en sens contraire, c'est-à-dire, soit se cumuler, soit se compenser.

a. Les cumuls

Dans la période considérée (1960-1968), des cumuls entre migrations et mouvements naturels sont apparus dans les Regierungsbezirke Darmstadt, Oberbayern et au Lazio, où la forte augmentation de la population a été déterminée à la fois par une très forte immigration et par une natalité supérieure à la moyenne nationale.

En sens inverse, un mouvement d'émigration non négligeable a coïncidé avec une faible natalité dans certaines autres régions, à savoir : Hamburg, Hildesheim, Braunschweig, Oberfranken et Berlin-(Ouest) en Allemagne; le Limousin et Poitou-Charentes en France; Friuli-Venezia Giulia, Marche, Umbria, Abruzzi et Molise en Italie et dans les provinces de Hainaut et de Luxembourg en Belgique.

b. Les compensations

Un premier type de compensation apparaît dans les régions où un fort accroissement naturel coïncide avec une importante émigration. C'est le cas notamment en Italie du Sud. Dans la période considérée, en dépit d'un fort accroissement naturel, le taux d'accroissement total de la population :

- n'a guère dépassé la moyenne nationale en Campania et Puglia
- est resté nettement inférieur à cette moyenne en Calabria, Sicilia et Sardegna
- a même été négatif en Basilicata.

Le même type de compensation se manifeste, quoique dans une mesure moindre, dans les Regierungsbezirke Osnabrück, Aurich, Oldenburg, Münster, Trier, Niederbayern, Oberpfalz et Mittelfranken en Allemagne et dans les régions de programme du Nord et de la Lorraine en France.

Dans d'autres régions, par contre, la compensation joue en sens inverse : c'est en effet grâce aux immigrations que des régions à faible ou moyen accroissement naturel accusent un important accroissement de leur population totale. Ce phénomène se manifeste dans le Regierungsbezirk Wiesbaden, les 4 régions de programme Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedec et Provence-Côte d'Azur-Corse (1), certaines régions du Nord-Ouest de l'Italie (Piémonte, Liguria et Valle d'Aosta) et enfin au Brabant belge.

(1) Dans cette dernière région, les immigrations sont à ce point importantes que le taux de croissance dépasse 2 % par an, malgré un taux d'accroissement naturel inférieur à 0,45 %.

2. Les taux de variation les plus marquants

Les cumuls des flux qui viennent d'être indiqués sont à la base des variations particulièrement fortes de la population totale dans certaines régions.

Un regroupement, selon les taux de variation les plus marquants, permet de dégager deux catégories de régions :

- d'une part, les régions à taux négatif et plus spécialement celles énumérées sous les points b) et c) ci-après, où la population a diminué soit pendant la seule deuxième période considérée, soit pendant les deux périodes.

a) Régions dans lesquelles la population a diminué au cours de la première période :

Allemagne : Schleswig-Holstein, Hildesheim, Lüneburg, Stade, Aurich, Braunschweig, Oldenburg, Kassel et Berlin (Ouest)

France : Limousin

Italie : Venete, Friuli-Venezia-Giulia, Marche, Umbria, Abruzzi et Molise

b) Régions dans lesquelles la population a diminué au cours de la deuxième période :

Allemagne : Berlin (Ouest)

Italie : Umbria, Molise, Basilicata.

c) Régions dans lesquelles la population a diminué au cours de deux périodes :

Allemagne : Berlin (Ouest)

Italie : Umbria, Molise.

- D'autre part, les régions dans lesquelles le taux d'accroissement de la population fut particulièrement élevé (taux supérieur à 1,5 % par an) et plus particulièrement celles énumérées sous les points b) et c) où ce phénomène s'est manifesté soit pendant la seule deuxième période considérée, soit pendant les deux périodes.

a) Régions à taux d'accroissement annuel supérieur à 1,5 % dans la première période :

Allemagne : Bremen, Düsseldorf, Köln, Aachen, Münster, Arnsberg, Pfalz, Rheinhessen, Nord-Württemberg, Süd-Baden, Süd-Württemberg

France : Région parisienne, Lorraine, Provence-Côte d'Azur-Corse

Italie : Lazio

Belgique : Limburg

Pays-Bas : Overijssel, Gelderland, Utrecht, Noord-Brabant, Limburg.

b) Régions à taux d'accroissement annuel supérieur à 1,5 % dans la deuxième période :

Allemagne : Köln, Darmstadt, Süd-Baden, Süd-Württemberg et Oberbayern

France : Rhône-Alpes, Languedoc et Provence-Côte d'Azur-Corse

Italie : Lombardia et Lazio

Belgique : Limburg

Pays-Bas : Drenthe, Gelderland, Utrecht, Noord-Brabant et Limburg.

c) Régions à taux d'accroissement annuel supérieur à 1,5 % au cours des deux périodes :

Allemagne : Köln, Süd-Baden, Süd-Württemberg

France : Provence-Côte d'Azur-Corse

Italie : Lazio

Belgique : Limburg

Pays-Bas : Gelderland, Utrecht, Noord-Brabant, Limburg.

Un rapide examen de ces grands groupes, à taux négatif et à taux positif élevés permet de constater que le premier est constitué surtout par des régions dont le caractère agricole et/ou périphérique est apparent.

Les régions du deuxième groupe, par contre, présentent des caractéristiques économiques et sociales plus hétérogènes.

II) Densité de la population et indicateurs de flux

La juxtaposition des indicateurs de situation, en l'occurrence de la densité de la population, aux indicateurs de flux qui viennent d'être présentés, permet de dégager certains autres groupes de régions qui semblent mériter une attention particulière et notamment sous l'aspect démographique.

1. Les régions à population clairsemée (1)

Des problèmes particulièrement délicats pourraient se poser dans les régions où une densité exceptionnellement basse de la population coïnciderait avec un mouvement naturel et un solde migratoire négatifs.

L'examen révèle qu'au cours d'une période récente (1960-68) aucune des 100 régions de la Communauté ne répondait plus à ces trois critères négatifs.

Une deuxième catégorie de régions réunit celles où une faible densité (inférieure à 100 hab./km²) est combinée avec un faible accroissement total (inférieur à 1 %) résultant soit d'un accroissement naturel faible ou négatif, soit d'un solde migratoire négatif. Plusieurs sous-groupes peuvent être distingués à l'intérieur de cette catégorie.

Un premier sous-groupe est constitué par trois régions italiennes, toujours à faible densité, dans lesquelles l'importance des émigrations était telle qu'elle transférait un accroissement naturel appréciable en une diminution de la population en chiffres absolus (2).

(1) Il n'a pas été tenu compte, dans le calcul de la densité, des facteurs topographiques dont l'influence n'est pas toujours négligeable.

(2) Le manque de concordance des trois taux cités pour certaines régions est imputable à de légères différences entre les périodes d'observation et aux faiblesses de statistiques sur les migrations.

<u>REGIONS</u>	<u>Densité</u>	<u>Accr. total</u>	<u>Selde migrat.</u>	<u>Accr. naturel</u>
Basilicata	65	- 0,11 %	- 1,55 %	1,38 %
Molise	81	- 0,80	- 1,46	0,74
Umbria	94	- 0,23	- 0,95	0,52

- **Quatrième sous-groupe**, sensiblement plus large, est fermé par des régions à densité basse (et même très basse) et à selde migratoire négatif. Contrairement au premier sous-groupe, les seldes négatifs n'y sont pas suffisamment importants pour compenser l'accroissement naturel et entraîner une diminution du nombre d'habitants. Le Linois, bien qu'étant un cas particulier, a été inclus dans ce sous-groupe.

<u>REGIONS</u>	<u>Densité</u>	<u>Accr. total</u>	<u>Selde migrat.</u>	<u>Accr. naturel</u>
Linois	43	0,05 %	0,20 %	- 0,08 %
Luxemb.bâle	49	0,20	- 0,16	0,44
Poitou-Charentes	56	0,34	- 0,20	0,60
Sardaigne	59	0,77	- 1,01	1,47
Trentine-A.Adige	58	0,95	- 0,21	0,96
Basse-Normandie	69	0,71	- 0,20	0,91
Pays de la Loire	77	0,80	- 0,10	0,88
Bretagne	88	0,49	- 0,10	0,59
Niederbayern	89	0,57	- 0,37	0,86
Oberpfalz	92	0,83	- 0,12	0,92
Lorraine	93	0,60	- 0,50	1,11
Trier	94	0,57	- 0,40	0,92

- **Un troisième sous-groupe** réunit enfin quelques régions où ni l'accroissement naturel, ni les seldes migratoires ne sont négatifs, mais où la croissance démographique, bien que plus forte que dans le sous-groupe précédent, pourrait difficilement supprimer le handicap que constitue la faible densité de la population

<u>REGIONS</u>	<u>Densité</u>	<u>Accr. total</u>	<u>Selde migrat.</u>	<u>Accr. naturel</u>
Valle d'Aosta	41	0,98 %	0,80 %	0,35 %
Midi-Pyrénées	45	0,97	0,70	0,28
Bourgoane	46	0,72	0,30	0,40
Champagne	47	0,99	0,10	0,89

2. Les régions à haute densité de population

A cette première catégorie de régions on peut en opposer une deuxième (voir ci-après) où les différents critères utilisés semblent indiquer un renforcement de la concentration élevée déjà existante (1).

<u>REGIONS</u>	<u>Densité</u>	<u>Taux d'accr.</u>	<u>Solde migrat.</u>	<u>accr. naturel</u>
Düsseldorf	979	0,63 %	0,22 %	0,54 %
Z. Holland	949	1,02	- 0,09	1,09
N. Holland	765	0,98	- 0,05	1,01
Rég. paris.	705	1,46	0,7	0,77
Brabant (B)	596	1,12	0,87	0,25
Köln	534	1,81	1,37	0,62
Utrecht	513	1,62	0,40	1,23
Antwerpen	505	0,85	0,15	0,70

Ceci semble notamment être le cas pour trois régions néerlandaises (Noerd-Holland, Zuid-Holland et Utrecht), la province belge de Brabant, la région parisienne et le Regierungsbezirk Köln, où une haute densité (plus de 500 hab./km²) est accompagnée d'un accroissement démographique relativement élevé (1 % et plus). Ce dernier est la conséquence soit des immigrations particulièrement importantes (Regierungsbezirk Köln, le Brabant belge et la région parisienne), soit d'une natalité élevée. Bien que leur accroissement total ne soit pas aussi fort, les régions de Düsseldorf et Antwerpen ont été incluses dans ce groupe en raison de leur densité.

Il est évident que ce regroupement ne peut fournir qu'une première indication et que les problèmes réels de surconcentration apparaissent, en règle générale, dans des zones plus restreintes.

(1) Les trois villes-Etats allemandes de Hamburg, Bremen et Berlin (Ouest) ont été exclues de l'examen.

III) Les indicateurs par catégorie socio-économique de régions

A plusieurs reprises, dans cette première partie il a été fait mention des trois catégories de régions - agricoles, semi-industrialisées et industrialisées - qui avaient été définies, dans le mémorandum sur la politique régionale, sur la base de l'importance de l'emploi sectoriel et de la densité de la population. Dans le cadre d'une analyse au niveau de la Communauté, il importe de savoir si, et dans quelle mesure, ces trois catégories de régions se distinguent en ce qui concerne les indicateurs des flux démographiques.

Les tableaux D XI en annexe font apparaître que c'est, en effet, dans la catégorie des régions agricoles que le nombre de régions à solde migratoire négatif est le plus élevé, à savoir, 19 parmi 31 ou à peu près deux tiers. Dans la catégorie des régions semi-industrialisées par contre, il ne s'agit plus que de 11 régions parmi 32, c'est-à-dire d'un tiers environ ; dans la catégorie des régions industrialisées enfin, cette proportion est encore plus basse, 10 régions parmi 36, soit 28 %.

La même tendance apparaît d'ailleurs si l'en calcule pour chaque groupe la moyenne ⁽¹⁾ des taux des soldes migratoires qui est respectivement de -0,206 ; 0,285 et 0,339.

Etant donné que les moyennes ⁽¹⁾ des taux d'accroissement naturel ne diffèrent pas sensiblement entre les trois groupes (0,716 ; 0,799 et 0,742), c'est également le phénomène migratoire qui se reflète dans les différences plus marquées entre les moyennes respectives de l'accroissement qui sont de 0,682 ; 1,116 et 1,014.

(1) Moyenne arithmétique non pondérée.

Deuxième partie : POPULATION ACTIVE ET EMPLOI

Remarques introductives

1. Limites des informations

Considérée sous l'angle des informations et des sources disponibles, l'analyse de l'emploi et son évolution régionale s'avèrent au moins aussi délicates que celles de la démographie. En effet, non seulement on retrouve les difficultés déjà mentionnées dans le chapitre "démographie", à savoir :

- l'absence de certaines statistiques dans plusieurs pays,
- la non simultanéité des dates de recensement ou des enquêtes et les intervalles variables existants entre ces dates,
- le manque d'homogénéité des données disponibles, résultant des multiples différences de définitions, d'ampleur de sondage, de méthodes de collecte et d'exploitation, etc...

mais encore, on se trouve en présence de données très différentes, selon qu'elles proviennent des recensements ou des enquêtes effectués soit auprès des ménages (activité saisie au lieu de résidence), soit auprès des entreprises (emploi au lieu effectif ou administratif du travail).

La présente étude a été élaborée à partir des données provenant des recensements et des enquêtes effectuées par les Etats-membres auprès des ménages. Le choix de cette source a été imposé pour deux raisons majeures :

- les enquêtes effectuées auprès des entreprises se limitent, en général, à un secteur ou une branche déterminé et, de ce fait, ne recouvrent pas l'ensemble de l'emploi ;
- les enquêtes effectuées auprès des ménages par les Etats-membres auprès des ménages, sont les seules sources qui fournissent des séries rétrospectives au niveau des unités régionales de base retenues.

C'est ce dernier argument qui s'est opposé d'ailleurs à l'utilisation des données sur l'emploi régional, élaborées par l'OSCE, notamment des sondages sur les forces de travail. Les efforts entrepris par l'OSCE en vue d'obtenir des données annuelles sur l'emploi au niveau des régions de base, devraient donc être énergiquement poursuivis et facilités par les Etats-membres.

Compte tenu de ces remarques introductives, les sources utilisées ont été les suivantes :

- les recensements généraux de la population pour les années et les pays suivants :

Allemagne	: 1950 - 1961
France	: 1954 - 1962 - 1968
Belgique	: 1947 - 1961
Luxembourg	: 1947 - 1960 - 1966

- les enquêtes sur les forces de travail ⁽¹⁾ pour l'Allemagne (1962-1968, 1969) et la Belgique (1969). Bien qu'utilisant des méthodes statistiques différentes, ces enquêtes recouvrent la même réalité que les recensements, ce qui permet d'obtenir une certaine comparabilité entre ces deux séries statistiques. Cependant, comme le taux de sondage utilisé dans ces enquêtes est relativement faible, la marge d'erreur peut se révéler importante dans des sous-ensembles numériquement limités.

- En Italie, pour assurer une meilleure comparabilité, l'ISTAT a élaboré une série homogénéisée sur l'occupation, à partir des recensements, des enquêtes trimestrielles sur les forces de travail et d'autres sources statistiques à sa disposition. Cette série annuelle a été retenue pour l'analyse de l'emploi italien.

- Aux Pays-Bas, les données les plus récentes sur l'emploi régional total ne sont connues que par les statistiques sur le volume de travail (arbeidsvolume). Cette série a été retenue bien qu'elle présente l'inconvénient de sous-évaluer, par rapport aux autres pays, le nombre d'occupés.

Vu le fait que ces sources ne sont pas harmonisées, ni communautaires, leur recours appelle certaines réserves quant à la comparaison des chiffres absolus entre les pays.

Pour réduire ces difficultés, la comparabilité des données a été améliorée en recourant aussi souvent que possible à l'usage de taux et d'indices. En outre, pour limiter les inconvénients résultant de la non simultanéité des dates de référence, l'analyse de l'évolution a souvent été faite en recourant aux moyennes annuelles calculées sur deux périodes qui couvrent approximativement les années 1950-1960 et 1960-1968. A ces deux périodes de base, on a ajouté, dans la mesure du possible les données les plus récentes.

(1) ces enquêtes donnent une estimation du nombre de personnes occupées durant une semaine de référence.

2. Schéma d'analyse

Dans le bilan analytique précédent, la population active et l'emploi avaient été examinés en fonction de quelques questions fondamentales, dont les 2 premières étaient :

- comment a évolué la population active des régions en chiffres absolus et en pourcentage de la population active du pays ?
- comment ont évolué, en chiffres absolus et en pourcentage, les trois secteurs agriculture, industrie et services, à l'intérieur de chaque région ?

Dans le cadre de la présente étude, l'examen de ces deux questions sera repris et approfondi au niveau des 100 régions de base.

Suivant cette conception, on étudiera :

- pour chacun des trois secteurs, l'évolution de la part (A, I, S) qu'il représente dans l'emploi total de la région ;
- les taux de variation de l'emploi sectoriel durant les périodes considérées ($\Delta a, \Delta i, \Delta s$) ;
- certaines relations entre situations de départ et variations ;
- enfin, l'évolution de l'emploi total (ΔE) qui sera considérée comme résultante de l'évolution de l'emploi dans les trois secteurs, suivant la formule: $\Delta E = A.\Delta a + I.\Delta i + S.\Delta s$

On examinera ensuite une des autres questions fondamentales posées dans le mémorandum, à savoir : comment a évolué, pour chaque secteur et pour l'emploi total, le pourcentage que chacune des régions occupe dans le total de la Communauté ? Existe-t-il des tendances à une prépondérance accrue de certaines régions dans un des trois secteurs (spécialisation sectorielle des régions) ?

Une fois de plus les problèmes de chômage régional ne pourront pas être étudiés. En effet, "Les statistiques des administrations nationales des Etats membres, parfois très détaillées d'ailleurs, ne peuvent ... pas être utilisées pour des comparaisons internationales étant donné les grandes différences qui existent de pays à pays quant aux disponibilités législatives et aux pratiques administratives"⁽¹⁾. D'un autre côté, les statistiques communautaires, et notamment l'enquête sur les forces de travail, ne peuvent fournir des chiffres qu'à partir de 1968 et ceci uniquement sur la base des régions plus grandes.

Les instruments d'analyse utilisés dans ce chapitre seront en principe les mêmes que ceux utilisés dans le chapitre démographie : taux de variation, parts, écart type, coefficients de variation et de corrélation. S'y ajoutent des indicateurs de compensation ainsi que le coefficient de localisation.

(1) voir : Commission des Communautés Européennes "Programme Statistique pour les prochaines années" - Bruxelles 31 mars 1971.

A. L'EMPLOI AGRICOLE

I. Vue d'ensemble au niveau national et communautaire

1) L'évolution en chiffres absolus

Le terme emploi agricole est utilisé ci-après dans le sens d'emploi du secteur primaire, ce qui se justifie par le fait que la sylviculture et la pêche n'interviennent dans l'ensemble que pour une part relativement réduite (1).

Le nombre de ces emplois aux trois dates de référence figure pour chacun des six Etats membres dans le tableau n° 1.

Tableau n°1

Nombre d'emplois agricoles

Pays	Début 1° période	Fin 1° période Début 2° période	Fin 2° période	Dernière année disponible
<u>Allemagne (R.F.)</u>				
1950/61/62/68	5.195.700	3.586.800/3.240.900	2.653.200	2.577.000 (1969)
<u>France</u>				
1954/62/68	5.193.600	3.935.500	3.131.300	
<u>Italie</u>				
1951/61/68	8.640.000	6.207.000	4.247.000	4.023.000 (1969)
<u>Belgique</u>				
1947/61/69	425.300	253.900	211.500	
<u>Pays-Bas</u>				
1950/60/65 (a)	582.000	465.000	388.000	340.000
1947/1960 (b)	727.300	442.400	—	(1969)
<u>Luxembourg</u>				
1947/60/66	35.000	-19.300	14.600	

L'examen de ce tableau permet de constater qu'au niveau de tous les pays, l'emploi agricole s'est réduit d'environ 50 % en moins de 20 ans.

(1) Vers 1961 le pourcentage de ces 2 branches dans le secteur primaire n'atteignait par exemple que 2,67 % en Allemagne et 1,84 % en Italie

(a) Arbeidsvolume (volume de travail)

(b) Personnes actives occupées aux dates de recensement.

En ce qui concerne la Communauté dans son ensemble, l'emploi agricole, aux trois dates de référence, ne peut être estimé qu'à partir des diverses données nationales citées ci-dessus.

Il ressort de cette sommation que l'emploi agricole est passé de 20 millions de personnes vers 1950 à moins de 15 millions vers 1960, pour atteindre 10,5 millions à la fin de la deuxième période.

Ces deux dernières estimations ne diffèrent pas sensiblement des résultats fournis pour 1960 et 1968 par les enquêtes communautaires sur les forces de travail, qui étaient respectivement de 15.379.000 et de 10.010.300 personnes (Luxembourg exclu).

Il convient de mentionner également l'enquête communautaire effectuée en 1966 sur la structure des exploitations agricoles. Selon celle-ci, la main-d'oeuvre (familiale et non familiale) occupée régulièrement dans l'agriculture s'élevait pour la Communauté à 11.729.019 personnes en 1966.

2) Le secteur agricole dans l'emploi total

La part du secteur agricole dans l'emploi national total est reprise pour chacune des dates de référence dans le tableau n° 2.

Tableau n° 2

Part du secteur agricole dans l'emploi total

	Début 1 ^e période	Fin 1 ^e période Début 2 ^e période	Fin 2 ^e période	Dernière année disponible
<u>Allemagne (R.F.)</u> 1950/61//62/68	22,1	13,5 //12,3	10,2	9,8 (1969)
<u>France</u> 1954/62/68	27,6	20,6	15,7	
<u>Italie</u> 1951/61/68	43,9	30,4	21,9	21,0 (1969)
<u>Belgique</u> 1947/61/69	12,6	7,5	6,1	
<u>Pays-Bas</u> 1950/60/65	15,4	11,1	8,6	7,4 (1969)
<u>Luxembourg</u> 1947/60/66	25,9	15,0	11,2	
<u>Communauté (1)</u>	28,9	19,6	14,5	

(1) Calculé sur la base des statistiques nationales non harmonisées utilisées dans cette étude. D'ailleurs, selon l'enquête sur les forces de travail (statistiques communautaires), la part agricole s'élevait, en 1968, à 14,3 %. Enfin, si l'on se réfère aux chiffres sur l'emploi utilisés dans le cadre des comptes nationaux (statistiques non régionalisées et non harmonisées), elle représentait en 1968 14,0 % et en 1969 13,3 % de l'emploi communautaire.

Il ressort de ce tableau qu'au début de la période la part de l'emploi agricole variait sensiblement entre les différents pays et que l'étendue de la gamme entre les pays extrêmes (Italie et Belgique) atteignait 31,3 points.

Au cours des 20 années considérées, cette part a diminué de moitié dans tous les pays de la Communauté ; de ce fait, l'étendue de la gamme de variation s'est réduite à 15,8 points.

La France et surtout l'Italie sont les pays où la part du secteur agricole dans l'emploi total reste toujours sensiblement supérieure à celle des autres pays.

II. Evolution au niveau régional

1) Evolution de la part du secteur agricole dans l'emploi total.

a) Analyse statistique

Les tableaux n° E/II et E/III, en annexe, donnent pour chaque région le nombre des emplois agricoles et leur part dans l'emploi total aux 3 dates de référence.

Il est à remarquer que durant chacune des deux périodes considérées, la part de l'emploi agricole a diminué dans toutes les régions de la Communauté, sauf durant la deuxième période dans cinq régions allemandes ⁽¹⁾.

Le tableau n° 3 ci-après illustre, pour chacun des pays de la Communauté, l'évolution au cours des périodes considérées de la distribution des régions en fonction de l'importance de leur part agricole; ce tableau permet de dégager :

- d'une part, la disparition de la prédominance absolue de l'emploi agricole au niveau régional : en effet, la limite de 50 % d'emplois agricoles dans l'emploi total, qui au début de la première période était dépassée dans 13 régions, n'est plus atteinte vers 1968 dans aucune région ;
- d'autre part, l'importante augmentation du nombre de régions à emploi agricole assez faible. Ce nombre de régions où le pourcentage était inférieur à 10 % est passé en une vingtaine d'années de 12 à 32.

(1) A savoir : Hamburg, Oldenburg, Aurich, Düsseldorf et Aachen. Cette augmentation pourrait-être déterminée par les erreurs aléatoires résultant de l'utilisation d'un faible taux de sondage.

Tableau n° 3

Evolution de la distribution des régions selon l'importance de l'emploi agricole
(exprimé en %)

Pays	Année	> 70%	> 60%	> 50%	> 40%	> 30%	> 20%	> 10%	> 0%
<u>Italie</u>	1951	1	5	4	4	4	1	1	
	1961			4	3	6	5	2	
	1968				4	2	7	6	1
<u>France</u>	1954			2	6	3	6	3	1
	1962				3	6	5	6	1
	1968					4	7	7	3
<u>Allemagne (R.F.)</u>	1950			1	4	11	10	7	5
	1961					4	12	12	10
	1968					2	3	18	15
<u>Belgique</u>	1947					1	1	4	3
	1961						1	2	6
	1969							1	8
<u>Pays-Bas</u>	1950					1	5	2	3
	1960						3	5	3
	1965						1	5	5
<u>Luxembourg</u>	1947						1		
	1960							1	
	1966							1	
<u>C.E.E.</u>	1947/51	1	5	7	14	20	24	17	12
	1960/62			4	6	16	26	28	20
	1965/69				4	8	18	38	32

Le tableau n° 4 ci-après résume l'ensemble des mouvements au moyen des indicateurs suivants : part nationale, parts régionales extrêmes et écart type (σ) aux 3 dates de référence.

L'examen des parts régionales extrêmes, abstraction faite cependant de quelques régions urbaines, permet de constater le resserrement de l'étendue de la gamme de variation qui passe de 67,2 points vers 1950 à 44,2 points vers 1968; à chacune de ces époques, les extrêmes étant 6 et 73,2 % d'une part et 2,4 et 46,6 % d'autre part.

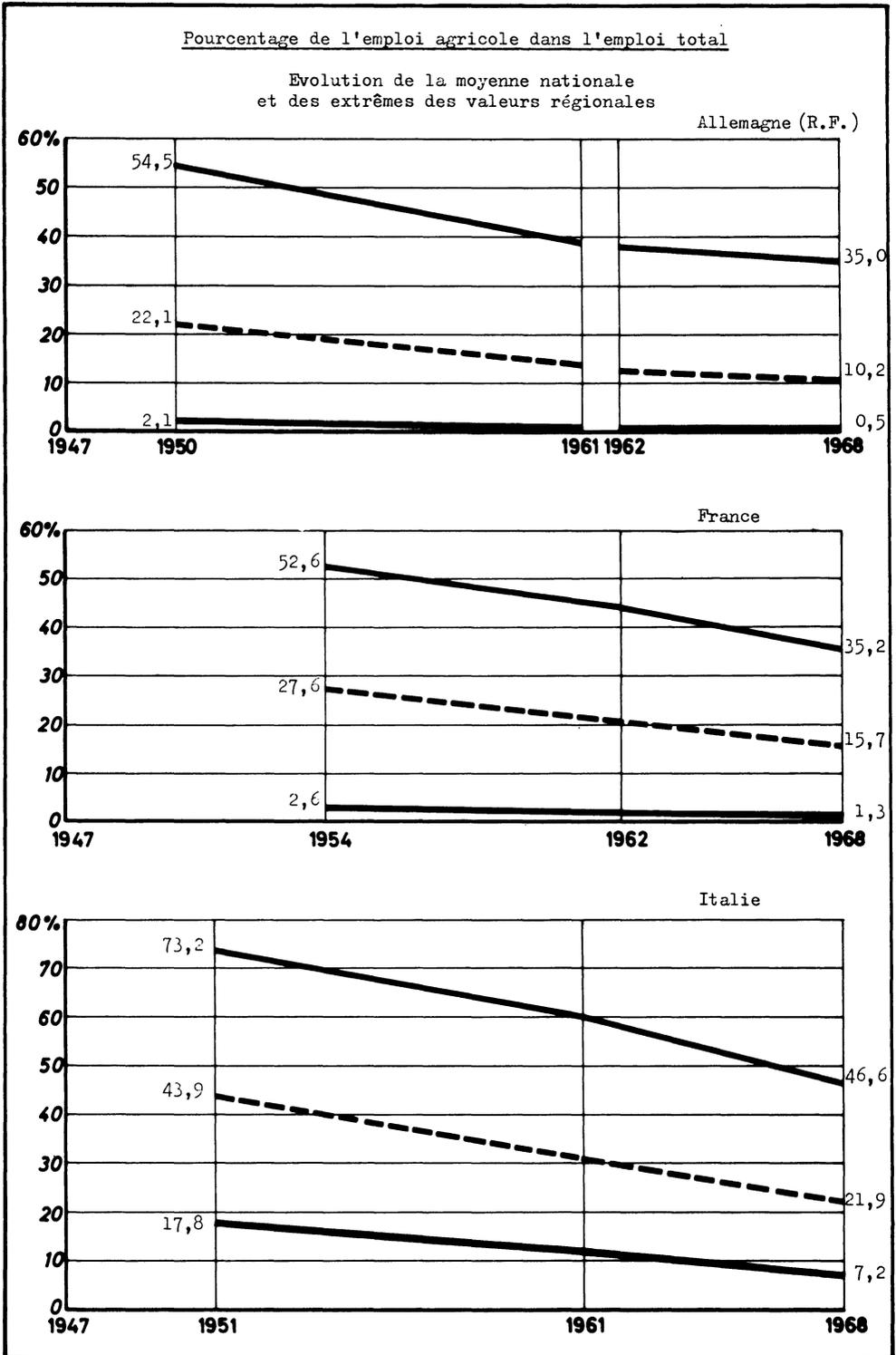
Ce phénomène de resserrement est illustré par les graphiques n° a) et b) ci-après. Ils mettent en évidence l'existence d'une certaine tendance à l'uniformisation de la valeur régionale de la part agricole.

b) Analyse géographique

Les cartes n° 1 et 2 permettent de localiser les régions et de faire ressortir l'importance relative de leur part agricole au début et en fin des 2 périodes d'examen. La juxtaposition de ces cartes illustre dans l'espace, d'une part, les diminutions importantes et générales de pourcentage mentionnées ci-dessus; elle permet, d'autre part, de constater que les évolutions ainsi intervenues n'ont guère affecté la hiérarchie des régions classées selon leur part sectorielle.

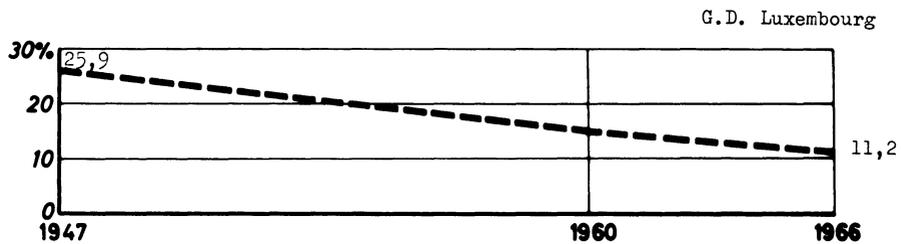
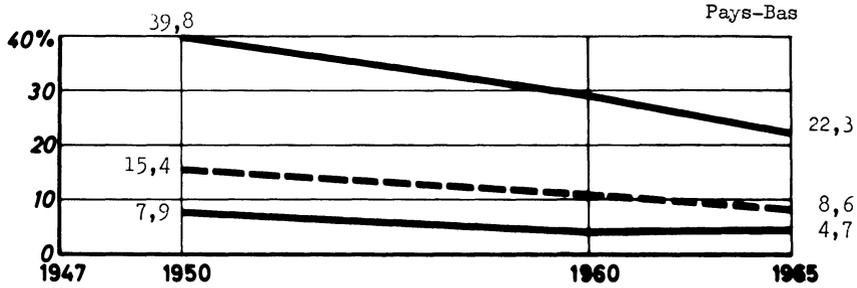
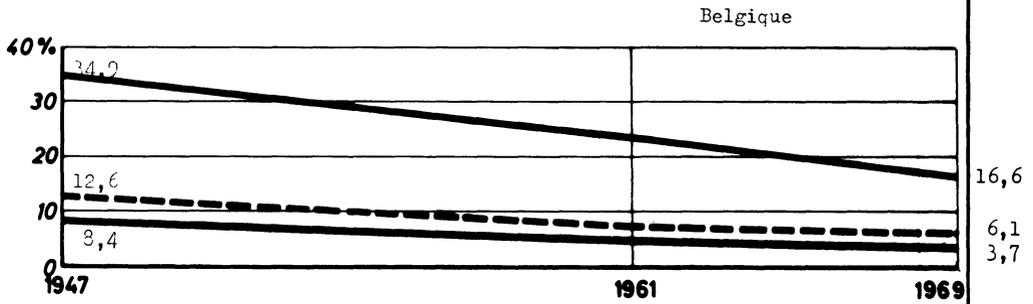
La plupart des régions à faible part agricole sont toujours concentrées dans la partie centrale de la Communauté et notamment dans la grande zone située au Nord-Ouest de l'Europe, définie au chapitre "population" sur la base des régions où la densité atteint 300 hab./km².

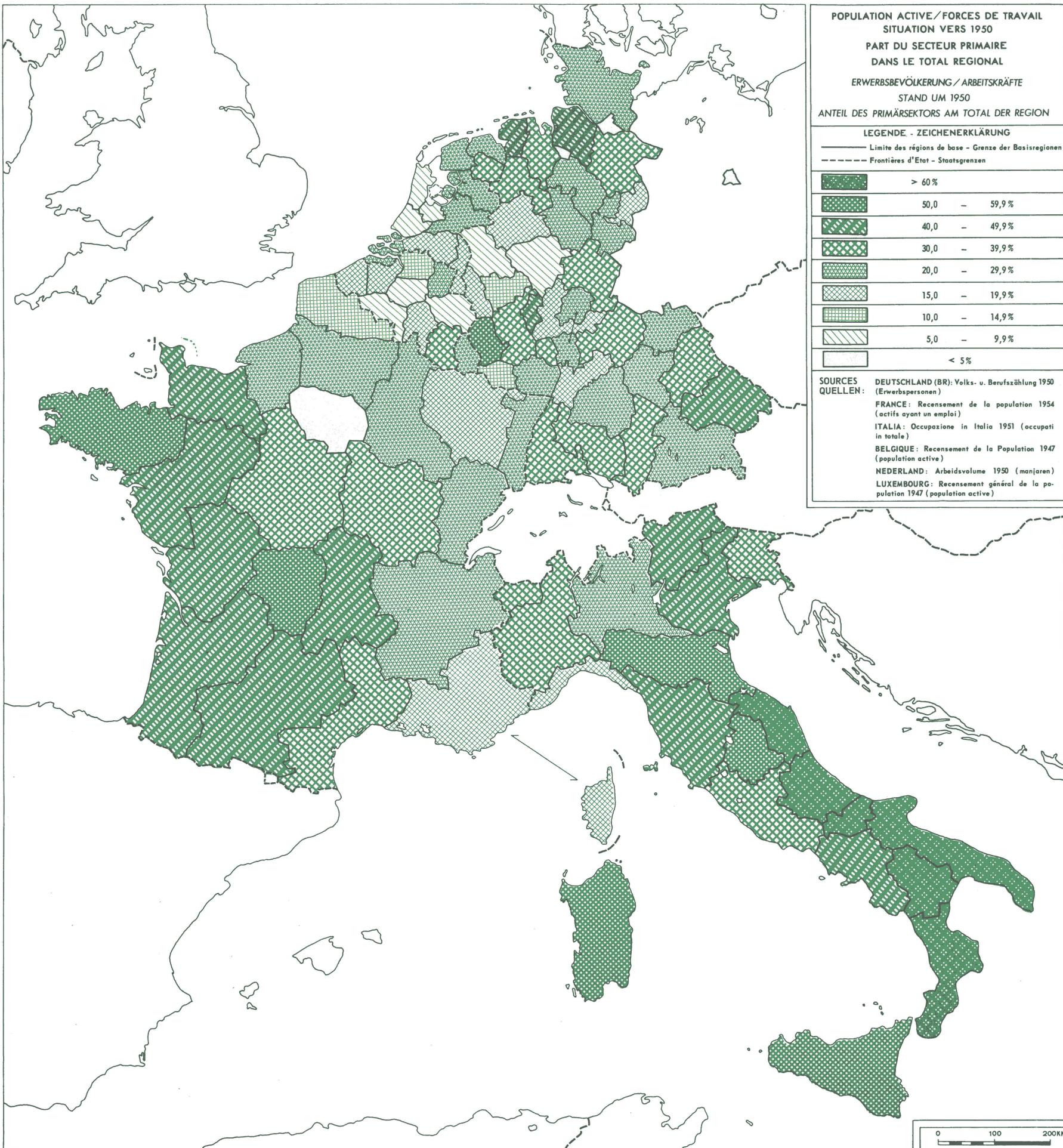
Par contre, les régions à haute part agricole ont été et restent étroitement groupées dans certaines parties périphériques de l'Europe communautaire.

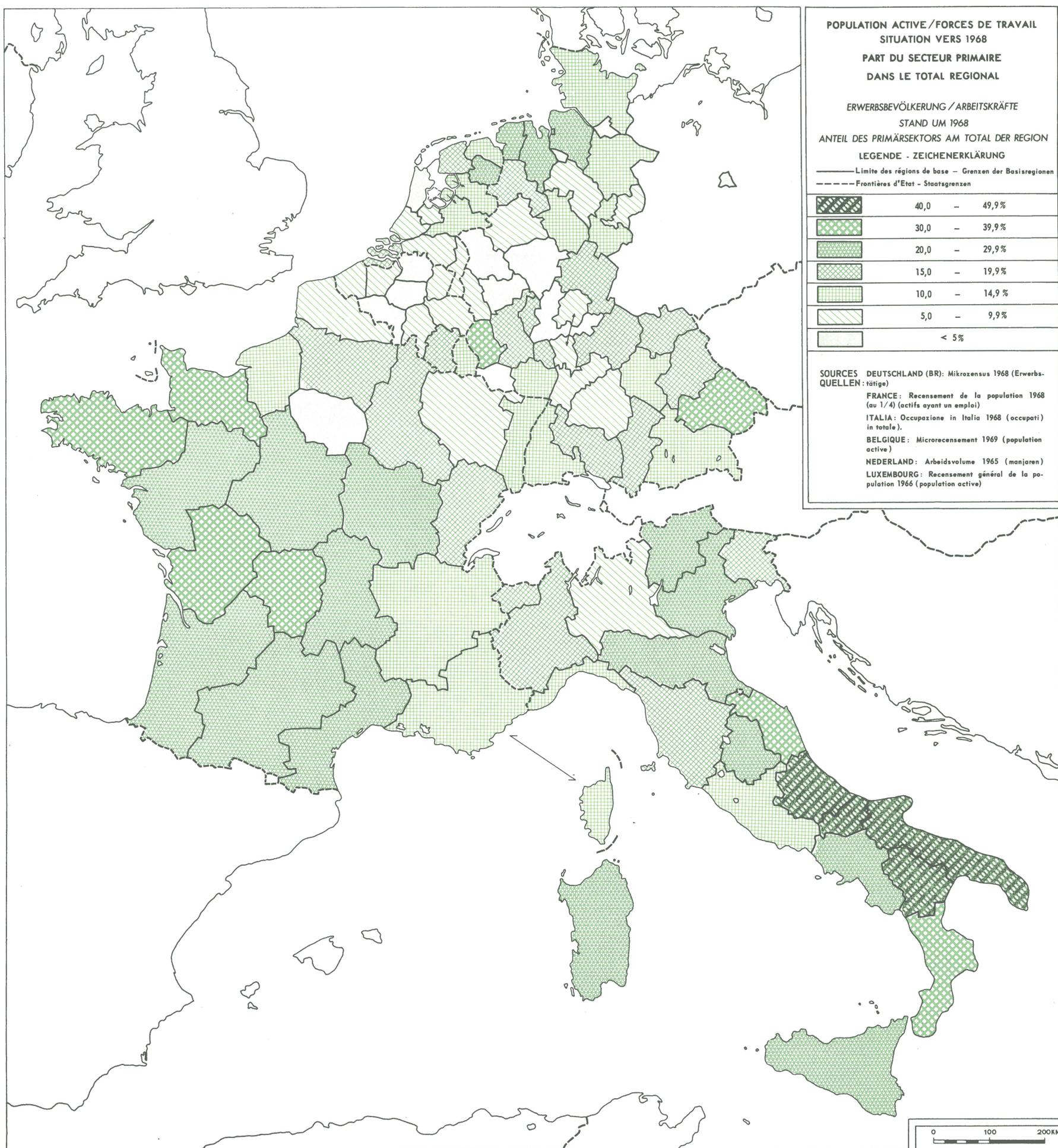


Pourcentage de l'emploi agricole dans l'emploi total

Evolution de la moyenne nationale
et des extrêmes des valeurs régionales







Emploi agricole

part nationale, parts régionales extrêmes et écart type

	début de la première période			fin de la première période début de la deuxième période			fin de la deuxième période		
	Part nationale	Parts extrêmes	σ	Part nationale	Parts extrêmes	σ	Part nationale	Parts extrêmes	σ
ALLEMAGNE (R.F.) 1960/1961/ / 1962/1968	22,1	54,5 - 2,1	12,57	13,5// 12,3	39,2 - 0,6// 38,0 - 0,5	9,64// 9,07	10,2	35,0 - 0,5	8,47
FRANCE 1954/1962/1968	27,6	52,6 - 2,5	13,77	20,6	44,3 - 1,7	11,91	15,7	35,2 - 1,3	9,62
ITALIE 1951/1961/1968	43,9	73,2 - 17,8	15,07	30,4	59,9 - 12,0	13,65	21,9	46,6 - 7,2	11,17
BELGIQUE 1947/1961/1969	12,6	34,9 - 8,4	7,90	7,5	23,8 - 4,8	5,44	6,1	16,6 - 3,7	4,07
PAYS-BAS 1950/1960/1965	15,4	39,8 - 7,9	9,25	11,1	29,6 - 6,1	7,29	8,6	22,3 - 4,7	5,42

Ainsi, vers 1968, les régions où cette part dépassait encore 20 % se répartissent entre 4 zones respectivement situées :

- dans la partie ouest de la France 11 régions à savoir :
Bretagne, Basse-Normandie, Poitou-Charente, Limousin,
Pays de la Loire, Centre, Bourgogne, Auvergne, Aquitaine,
Midi-Pyrénées et Languedoc;
- dans les parties sud et est de l'Italie les 13 régions suivantes :
Basilicata, Abruzzi, Molise, Puglia, Sicilia,
Sardegna, Umbria, Marche, Calabria, Campania,
Emilia-Romagna, Veneto, Trentino-Alto Adige;
- dans la partie nord des Pays-Bas et de l'Allemagne 4 régions :
Drenthe, Aurich, Oldenburg, Stade;
- dans la partie est de l'Allemagne 1 région : Niederbayern.

En dehors de ces 4 zones périphériques, seule la région de Trier présentait une part agricole supérieure à 20 %.

2) Les taux de variation de l'emploi agricole

En vue d'étudier de plus près l'évolution de l'emploi agricole dans les régions, les mouvements de l'emploi, entre les trois dates considérées, ont été ramenés aux taux annuels moyens de variation des deux périodes (voir tableau n° E/IV en annexe).

Pour dégager une vue d'ensemble des grandes tendances évolutives, ces valeurs ont été synthétisées dans le tableau n° 5 par les indicateurs suivants : taux annuel moyen national, extrême des taux régionaux moyens et écart type.

Au niveau des Etats membres, les taux moyens de variation, qui furent bien entendu négatifs dans chaque pays, se sont inscrits durant les deux périodes dans des limites très étroites : - 3,25 % et - 3,75 % à l'exception du Luxembourg pendant la première période et de l'Italie et de la Belgique durant la seconde.

Au niveau régional, durant chacune des périodes, les taux annuels moyens de variation furent également négatifs dans toutes les régions de la Communauté, sauf durant la deuxième période dans 7 régions allemandes (1).

Il est à remarquer que durant la première période d'analyse, malgré l'action des facteurs spécifiques régionaux, les taux de variation se sont situés dans des limites relativement rapprochées.

Par contre, la deuxième période se caractérise par des différences d'évolution beaucoup plus importantes; celles-ci peuvent, comme c'est le cas en Allemagne, trouver en partie leur origine dans la diversité des sources disponibles et utilisées (2). Par contre, en France et en Italie, où les sources utilisées sont rigoureusement identiques pour chacune des périodes, les différences d'évolution constatées ne peuvent être attribuées qu'à une évolution régionale plus diversifiée.

Cette conclusion ne peut surprendre; en effet, le mouvement de diminution intervient durant la deuxième période dans des ensembles d'emplois agricoles de plus en plus réduits, ce qui est de nature à rendre l'évolution en taux proportionnellement plus diversifiée. Elle reflète également d'autre part les résultats des actions entreprises par les Etats dans le cadre de leur politique régionale.

(1) à savoir : Hamburg, Stade, Aurich, Düsseldorf, Aachen, Rheinhausen et Berlin. L'influence du faible taux de sondage utilisé pourrait de nouveau expliquer ce résultat.

(2) L'exemple des Pays-Bas (voir tableau n° 5), où l'on dispose pour la même période de 2 séries différentes de données, montre que les taux de variation et les indicateurs de dispersion varient très sensiblement selon la série utilisée.

Pour vérifier pour tous les pays et d'une manière définitive les conclusions de ce chapitre, il faudra disposer des résultats des recensements de 1970.

3) Liaison entre la situation de départ et les variations

Durant la première période, les taux régionaux de variation de l'emploi agricole, en dépit d'une certaine similitude, se situaient entre -5,42 % et -1,08 % et dans des limites encore plus larges durant la deuxième période.

Cette constatation incite à s'interroger sur l'origine de ces différences et notamment sur leurs liens avec la situation de départ des régions.

Dans cette optique, une hypothèse plausible serait que les taux de diminution les plus élevés se soient manifestés dans les régions où la part du secteur agricole était la plus forte et vice-versa. La vérification de cette hypothèse, par le calcul des corrélations, ne donne cependant pas de résultats concluants.

En effet, comme l'indique le tableau n°6, pour les régions de chacun des pays, aucune corrélation significative n'existe entre la part du secteur agricole dans l'emploi total au début de chaque période et le taux moyen de variation de l'emploi agricole durant cette période.

Tableau n°6

Coefficients de corrélation

régions	1ère période	2ème période
Allemagne (R.F.)	- 0, 354	- 0,052
France	- 0, 209	0,471
Italie	0, 003	- 0,066
Belgique	- 0, 154	0,430
Pays-Bas	0, 338	0, 536

Par contre, il existe une corrélation extrêmement nette, sauf pour la Belgique durant la seconde période, entre le nombre absolu d'emplois agricoles régionaux au début de la période et la diminution annuelle moyenne également considérée en chiffres absolus. (voir tableau n° 7)

Coefficients de corrélation

Tableau n° 7

régions	1 ^{ère} période	2 ^{ème} période
Allemagne (R.F.)	0,915	0,647
France	0,962	0,974
Italie	0,936	0,791
Belgique	0,949	0,201
Pays-Bas	0,928	0,709

La comparaison des coefficients fait d'ailleurs apparaître, qu'en dehors de la France où elle s'est maintenue au même niveau, la corrélation fut généralement moins élevée durant la deuxième période. Cette évolution, qui est particulièrement apparente en Belgique et en Allemagne ne peut surprendre, compte tenu des raisons signalées plus avant.

Pour l'ensemble des régions de la Communauté, la corrélation entre les deux variables est également très nette (respectivement 0,90 et 0,88 pour la première et la deuxième période)

On peut donc conclure, tant pour la Communauté dans son ensemble que pour chacun des pays, que l'intensité du recul agricole dans les régions n'a pas été sensiblement influencée par le pourcentage de l'emploi agricole dans l'emploi total mais par la situation de départ en chiffres absolus. Le taux de diminution a évolué d'une manière assez autonome et assez automatique, nonobstant les circonstances intérieures et les interventions extérieures.

B) L'EMPLOI SECONDAIRE

I. Vue d'ensemble au niveau national et communautaire

1) L'évolution en chiffres absolus

L'emploi secondaire, tel qu'il est défini dans ce chapitre, regroupe l'ensemble des personnes occupées dans les industries extractives et manufacturières, la construction et les services de l'eau, du gaz et de l'électricité.

Cette définition est utilisée dans 5 pays de la Communauté. En France, cependant, les services de l'eau, du gaz et de l'électricité font par définition partie des services publics et sont inclus dans le secteur tertiaire. Pour assurer une meilleure comparabilité, les emplois de cette branche ont été ajoutés aux données de l'emploi secondaire.

Il convient d'autre part de rappeler qu'aux Pays-Bas, le nombre d'emplois est exprimé en homme/année.

Compte tenu de ces remarques, le tableau n° 8 donne pour chacune des dates de référence le nombre d'emplois dans les Etats membres.

Nombre d'emplois secondaires

Tableau n°8

	début 1ère période	fin 1ère période début 2ème période	fin 2ème période	dernière année disponible
<u>Allemagne</u> (R.F.) 1950/61/62/68	10.505.500	12.899.800//12.865.300	12.388.100	12.741.000(1969)
<u>France</u> 1954/62/68	6.971.000	7.542.900	8.088.100	
<u>Italie</u> 1951/61/68	5.803.000	7.646.000	7.890.000	8.048.000(1969)
<u>Belgique</u> 1947/61/69	1.658.400	1.605.700	1.515.700	
<u>Pays-Bas</u> 1950/60/65(a) 1947/1960 (b)	1.495.000 1.363.200	1.715.000 1.755.900	1.887.000	1.852.000(1969)
<u>Luxembourg</u> 1947/60/66	53.300	56.700	58.700	

(a) Arbeidsvolume (volume de travail)

(b) Personnes actives occupées aux dates de recensement

L'examen de ce tableau permet de constater que l'évolution de l'emploi secondaire fut différente suivant les pays et les époques. On ne retrouve plus cette similitude de tendances qui avait été constatée au niveau de l'emploi agricole.

En effet, tandis que dans 4 pays: France, Italie, Pays-Bas et Luxembourg, le nombre d'emplois a augmenté durant chacune des périodes, il a diminué en Belgique dès le début de la première période d'analyse, et en Allemagne depuis le début de la seconde.

Bien que dans ces 2 pays la haute conjoncture ait atténué ces diminutions durant les dernières années (voir tableau n° 8 ci-avant), les perspectives à moyen terme dont on dispose ⁽¹⁾ montrent que ces mouvements constituent en fait des tendances fondamentales.

Pour l'ensemble de la Communauté, l'emploi secondaire aux 3 dates de référence ne peut-être estimé que d'une manière globale, en additionnant les données nationales mentionnées au tableau n° 8. Sur cette base, le nombre de personnes occupées est passé, durant la première période, de 26 à 31,5 millions et a très légèrement augmenté durant la 2ème période. Les enquêtes communautaires sur les forces de travail de 1960 et de 1968 ⁽²⁾ laissent également apparaître cette quasi-stabilité, les personnes dénombrées étant respectivement au nombre de 30,5 et 30,7 millions.

Il convient d'attirer l'attention sur le fait que le sous-secteur "construction" peut jouer un rôle important dans l'emploi secondaire. De ce fait, l'évolution de ce dernier ne saurait être assimilée à l'emploi industriel proprement dit, qui regroupe les industries extractives, manufacturières et l'énergie.

(1) Voir notamment à ce sujet le 3^e programme de politique économique à moyen terme.

(2) Il convient de rappeler que ces 2 enquêtes par sondage, dont les résultats ne sont pas strictement comparables, constituent les seules sources disponibles au niveau communautaire sur l'emploi secondaire régional saisi à partir des statistiques de ménage. Il existe en outre pour 1962 des données régionales fournies par la grande enquête industrielle communautaire de 1963, qui saisit les personnes occupées à leur lieu de travail (établissement). La nature de ces deux sources statistiques interdit toute comparaison entre elles.

Importance du secteur de la construction
dans l'emploi secondaire

Tableau n° 9

	situation de départ	variation annuelle période	situation vers 1960	variation annuelle 2ème période	situation vers 1968
ALLEMAGNE (R.F.)					
1950/61/62/68 total secondaire (chiffres absolus)	10.505.500 ⁽¹⁾	+ 345.610	12.899.800	+ 8.250	12.388.100
dont					
- emplois industriels	81 %	+ 317.350	84 %	- 1.625	83 %
- emplois constructions	19 %	+ 28.260	16 %	+ 9.875	17 %
=====					
FRANCE					
1954/62/68 total secondaire (chiffres absolus)	6.971.000	+ 73.000	7.542.900	+ 90.850	8.088.100
dont					
- emplois industriels	79 %	+ 46.200	77 %	+ 24.380	75 %
- emplois constructions	21 %	+ 26.800	23 %	+ 66.470	25 %
=====					
ITALIE					
1951/61/69 total secondaire (chiffres absolus)	5.803.000	+ 184.300	7.646.000	+ 50.000	7.890.000
dont					
- emplois industriels	81 %	+ 105.550	75 %	+ 41.000	76 %
- emplois constructions	19 %	+ 78.750	25 %	+ 9.000	24 %
=====					
BELGIQUE					
1947/61/69 total secondaire (chiffres absolus)	1.658.400	- 3.800	1.605.700	- 4.200	1.515.700
dont					
- emplois industriels	87 %	- 8.800	81 %	- 10.200	81 %
- emplois constructions	13 %	+ 5.000	19 %	+ 6.000	19 %
=====					
PAYS-BAS					
1950/60/69 total secondaire (chiffres absolus)	1.495.000	+ 26.300	1.715.000	+ 16.200	1.887.000
dont					
- emplois industriels	80 %	+ 19.500	79 %	+ 4.300	74 %
- emplois constructions	20 %	+ 6.800	21 %	+ 11.900	26 %
=====					
LUXEMBOURG					
1947/60/66 total secondaire (chiffres absolus)	53.300	+ 260	56.700	+ 345	58.700
dont					
- emplois industriels			81 %	+ 125	80 %
- emplois constructions			19 %	+ 220	20 %

(1) sans la Sarre et Berlin West

Le tableau n° 9 illustre le rôle des deux sous-secteurs construction et industrie proprement dite dans l'emploi secondaire. Il permet de constater, par exemple, que c'est notamment une forte augmentation de la construction qui a déterminé l'image très positive de l'évolution secondaire en France pendant la deuxième période.

2) Le secteur secondaire dans l'emploi total

Contrairement à la situation constatée dans le secteur agricole, l'évolution de la part de l'emploi secondaire dans le total national s'est faite dans des directions différentes ainsi qu'il apparaît dans le tableau n° 10 ci-après.

Tableau n° 10

Part du secteur secondaire dans l'emploi total

	1 ^e Début période	Fin 1 ^e période Début 2 ^e période	Fin 2 ^e période	Dernière année disponible
<u>Allemagne (R.F.)</u> 1950/61//62/68	44,7	48,7 //49,0	47,9	48,7 (1969)
<u>FRANCE</u> 1954/62/68	37,0	39,6	40,5	
<u>Italie</u> 1951/61/68	29,5	37,4	40,8	42,0 (1969)
<u>Belgique</u> 1947/61/69	49,0	47,7	43,4	
<u>Pays-Bas</u> 1950/60/65	39,6	41,0	41,9	41,6 (1969)
<u>Luxembourg</u> 1947/60/66	39,5	40,9	44,9	
<u>Communauté (1)</u>	38,2	42,7	43,4	

(1) calculé à partir des données utilisées dans la présente étude (statistiques nationales non harmonisées). Sur la base de l'enquête sur les forces de travail (statistiques communautaires), la part de l'emploi secondaire s'élevait à 43,7 % en 1968. Par contre, selon les chiffres sur l'emploi utilisés dans le cadre des comptes nationaux (statistiques non régionalisées et non harmonisées) elle intervenait dans le total communautaire en 1968 pour 42,8 et en 1969 pour 43,4 %.

Il se dégage de ce tableau que

- la part de l'emploi secondaire a augmenté, durant chacune des périodes, dans tous les Etats membres, sauf en Belgique depuis le début de la première période et en République fédérale depuis le début de la seconde;
- la part secondaire a diminué dans les 2 pays où cette part était la plus élevée et atteignait près de 50 % de l'emploi total. Il semble que ce chiffre constitue le plafond que l'emploi secondaire puisse représenter au niveau national dans l'emploi total.
- l'augmentation la plus importante s'est par contre située dans le pays (Italie) où cette part était en début de période d'analyse nettement inférieure à celle des autres pays.

La conjugaison de ces mouvements a eu pour conséquence de réduire de 19,5 à 7,4 points la différence existant entre les parts nationales extrêmes au début et en fin de période d'analyse.

Si l'on considère les données connues pour la dernière année disponible, on constate surtout que le mouvement d'augmentation s'est amplifié en Italie, où en 1969 le niveau de la part ne se situait plus en dessous de celui des autres Etats membres ; compte tenu de ce mouvement, seule la France présente encore une part secondaire légèrement en dessous de celle des autres pays.

II. Evolution au niveau régional

1) Les taux de variation de l'emploi secondaire

a) vue d'ensemble

Le nombre d'emplois secondaires dans chaque région aux trois dates de référence ainsi que le taux annuel moyen de variation durant les deux périodes sont mentionnés dans les tableaux n° E/II et n° E/IV en annexe.

Pour obtenir une vue d'ensemble de l'évolution de l'emploi au niveau régional, les données ont été ramenées ci-après aux indicateurs suivants : taux national de variation, extrêmes des taux régionaux de variation et écart-type. (Tableau n° 11 ci-dessous.)

Il convient de rappeler que ces différents taux ne représentent que des moyennes entre deux dates de référence ; de ce fait, ils ne laissent apparaître ni les variations annuelles, ni surtout les tendances des dernières années. Cette connaissance, indispensable pour l'examen des problèmes aigus qui se posent dans la Communauté, implique que des statistiques régionales harmonisées établies sur une base annuelle soient disponibles.

Taux de variation annuel moyen

Tableau n° 11

Première période	Années	moyenne nationale	moyennes régionales extrêmes		σ
R.F. Allemagne	1950-61	1,89	3,62	- 0,93	0,937
France	1954-62	0,99	2,31	- 0,49	0,714
Italie	1951-61	2,80	4,50	1,08	0,925
Belgique	1947-61	- 0,23	1,54	- 2,06	1,025
Pays-Bas	1950-60	1,38	3,19	0,28	0,800
Luxembourg	1947-60	0,48	—	—	—
Seconde période	Années	moyenne nationale	moyenne régionales extrêmes		σ
R.F. Allemagne	1962-68	- 0,63	3,34	- 2,86	1,438
France	1962-68	1,17	3,66	- 0,58	1,208
Italie	1961-68	+ 0,45	1,96	- 3,61	1,444
Belgique	1961-69	- 0,71	1,31	- 2,52	1,049
Pays-Bas	1960-65	1,93	3,31	1,41	0,653
Luxembourg	1960-66	0,58	—	—	—

Ce tableau confirme la divergence des tendances au niveau national contrastant avec l'évolution assez uniforme notée dans le secteur agricole. Cette hétérogénéité s'est maintenue malgré les augmentations constatées pour les années les plus récentes.

b) Au niveau régional, les tendances furent également très différentes.

L'augmentation de l'emploi secondaire fut générale et continue dans toutes les régions néerlandaises et au Grand-Duché de Luxembourg.

En France, à l'exception du Nord depuis 1954 et de la Lorraine depuis 1962, la variation de l'emploi fut également positive dans toutes les régions et durant les 2 périodes.

Par contre en Allemagne et dans une mesure moindre en Italie, les tendances de la deuxième période s'écartent très nettement de celles de la première. Dans ces deux pays, la première décennie se caractérise en effet par une augmentation générale de l'emploi secondaire, qui ne diminue que dans 2 de leurs 58 régions (Schleswig-Holstein et Niederbayern).

Durant la deuxième décennie, le taux de variation est négatif dans 22 des 38 régions allemandes et dans 5 des 20 régions italiennes. ⁽¹⁾

En Belgique, durant la première période, l'emploi secondaire diminua dans 5 des 9 régions ; dans la dernière période, dans 8 régions.

(1) Il convient de remarquer que les régions allemandes étaient encore sous l'influence de la récession industrielle que ce pays avait connue vers 1966/1967. A noter cependant la remarque faite au I 1 sur l'évolution durant les dernières années.

2) Les variations de l'emploi secondaire par rapport à l'emploi agricole

L'examen ci-avant ayant permis de suivre l'évolution de l'emploi secondaire dans les régions, on peut se demander dans quelle mesure cette évolution était liée à l'importance de l'emploi agricole.

- a) Pour répondre à cette question, une première méthode d'analyse consiste à examiner si une liaison existe entre le taux d'augmentation de l'emploi secondaire et le niveau de la part agricole. Cette liaison pourrait se faire d'ailleurs en combinant les parts agricoles importantes soit avec des taux secondaires élevés - ce qui constituerait un élément favorable pour le développement régional -, soit avec des taux secondaires bas.

Le calcul des corrélations (voir tableau n° 12) effectué par pays pour chacune des périodes permet de constater que la liaison entre ces deux phénomènes n'est pas très significative, ni dans un sens, ni dans l'autre; on peut tout au plus noter que durant la deuxième période, la corrélation aux Pays-Bas et en France a atteint des valeurs assez élevées, ce qui tend à démontrer une évolution plus positive dans ces deux pays.

Tableau n° 12

Corrélation entre les taux de variation de l'emploi secondaire et la part de l'emploi agricole

	1ère période	2e période
Allemagne (R.F.)	- 0,145	0,304
France	- 0,118	0,753
Italie	0,548	0,617
Belgique	0,501	- 0,054
Pays-Bas	0,436	0,786
Ensemble de la Communauté	0,246	0,408

- b) Une autre approche moins rigoureuse mais néanmoins concluante consiste à évaluer, par région, dans quelle mesure la diminution du nombre d'emplois agricoles a été compensée par une augmentation du nombre d'emplois secondaires.⁽¹⁾

Il est évident qu'une telle mesure ne permet pas de dégager le degré d'absorption par le secondaire de la main-d'oeuvre agricole libérée. En effet, l'évolution de chaque secteur n'est pas conditionnée seulement par le passage intersectoriel de la main-d'oeuvre, mais également par l'arrivée des jeunes et le départ des personnes âgées.

Le taux de compensation n'a donc pas de valeur normative mais constitue essentiellement un indicateur.

D'ailleurs, cette analyse sera reprise plus loin pour tenir compte de l'évolution du secteur tertiaire.

Pour permettre une certaine quantification du phénomène de compensation, les définitions suivantes ont été utilisées.

- Coefficient de compensation = c

$$c = \frac{\Delta \text{ II}}{\Delta \text{ I}} = \frac{\text{variations de l'emploi secondaire en chiffres abs.}}{\text{variations de l'emploi agricole en chiffres abs.}}$$

On appellera les différentes valeurs de c de la manière suivante :

- c > 1 = surcompensation
- c = 1 = compensation complète
- 0 < c < 1 = compensation partielle
- 0 > c = compensation négative

- Solde de compensation = s

$$s = + \Delta \text{ II} - \Delta \text{ I} = \text{variation de l'emploi secondaire (en chiffres absolus)} - \text{variations de l'emploi agricole (en chiffres absolus)}$$

(1) Une vue plus précise des efforts d'industrialisation devrait évidemment prendre en considération le nombre de postes de travail créés à l'aide des fonds publics.

L'application de ces indicateurs aux trois catégories de régions - agricoles, semi-industrialisées et industrialisées - utilisées dans la Note sur la Politique régionale dans la Communauté ⁽²⁾ permet de constater dans le tableau n° 13 ci-après que :

- durant la première période, 75 % des régions industrialisées et 25 % des régions semi-industrialisées ont pu surcompenser la diminution de leur emploi agricole; les autres régions de ces 2 catégories, qui n'y sont pas parvenues, enregistraient cependant des taux de compensation relativement élevés. Par contre, aucune région agricole n'est parvenue à surcompenser; la majorité d'entre elles était caractérisée par des taux très faibles;
- durant la seconde période, malgré le fait que les diminutions ou les faibles augmentations de l'emploi secondaire rendent en général les liaisons moins nettes, les données confirment les conclusions tirées pour la première période.

Vu ces tendances générales, l'application de ces mêmes indicateurs aux différents Etats membres donne des résultats qui ne peuvent guère surprendre.

Comme le montrent les tableaux n° 14 et 15 ci-après, les coefficients α et β témoignent des grandes différences entre les pays en général et plus particulièrement du fort développement secondaire régional qui a eu lieu dans certains d'entre eux. Ainsi, tandis qu'en Allemagne et aux Pays-Bas plus de la moitié des régions (20 et 8 respectivement) arrivaient à surcompenser les pertes d'emplois agricoles, en France et en Italie le nombre de ces régions était tout à fait minime (2 et 3 respectivement). Dans la plupart des régions de ces deux pays, le changement des structures sectorielles a eu pour résultat une perte importante d'emplois pour l'ensemble des deux secteurs considérés.

La situation s'est légèrement améliorée en France durant la deuxième période; et ce notamment suite à un fort développement du sous-secteur construction; six régions ont pu surcompenser leurs pertes agricoles et les coefficients de compensation des autres régions étaient en général plus élevés que durant la première période.

(2) Note sur la politique régionale dans la Communauté, chapitre III.

APPLICATION DU TAUX DE COMPENSATION AUX 3 TYPES DE REGIONS DEFINIES DANS
LA NOTE SUR LA POLITIQUE REGIONALE DANS LA COMMUNAUTE

1 ère période

Tableau n° 13

Taux de compensation	Régions agricoles		Régions semi-industrielles		Régions industrielles	
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
+ de 100 %	0	0 %	8	24 %	27	75 %
50 100 %	6	19 %	15	46 %	2	6 %
30 50 %	7	23 %	5	15 %	2	6 %
0 30 %	16	52 %	4	12 %	1	3 %
- de 0 % (1)	2	6 %	1	3 %	4	11 %
	31	100 %	33	100 %	36	100 %

2ème période

Taux de compensation	Régions agricoles		Régions semi-industrielles		Régions industrielles	
	Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
+ de 100 %	3	10 %	9	27 %	10	28 %
50 100 %	10	32 %	5	15 %	1	3 %
30 50 %	2	6 %	6	19 %	1	3 %
0 30 %	10	32 %	3	9 %	0	0 %
- de 0 % (1)	5	16 %	9	27 %	19	53 %
cas particuliers (2)	1	3 %	1	3 %	5	14 %
	31	100 %	33	100 %	36	100 %

(1) dans ces régions, il y a diminution simultanée de l'emploi agricole et secondaire;

(2) dans ces régions allemandes, il y a augmentation simultanée de l'emploi agricole et secondaire;

COEFFICIENT DE COMPENSATION ET SOLDES ENTRE LES VARIATIONS
DE L'EMPLOI SECONDAIRE ET DE L'EMPLOI AGRICOLE

lère période

Tableau n° 14

PAYS	Niveau national		Niveau régional		
	Coefficient de compensation $c = - \frac{\Delta II}{\Delta I}$	Soldes en chiffres absolus $\Delta II - \Delta I$	Coefficient de compensation par classe II $c = - \frac{\Delta II}{\Delta I}$	Nombre de régions	Soldes en chiffres absolus $\Delta II - \Delta I$
ALLEMAGNE ⁽¹⁾ (R.F.)	+ 1,318	+ 459.700	$c \gg 1$	15	- 942.600
		($\Delta I = -1507.400$)	$0,5 << 1$	7	- 111.800
		($\Delta II = +1967.100$)	$0 << 0,5$	7	- 184.100
			$c < 0$	2	- 187.000
FRANCE	+ 0,45	- 686.200	$c \gg 1$	2	+ 166.000
		($\Delta I = -1258.100$)	$0,5 << 1$	5	- 51.900
		($\Delta II = + 571.900$)	$0 << 0,5$	13	- 733.400
			$c < 0$	1	- 66.900
ITALIE	+ 0,76	- 590.000	$c \gg 1$	3	+ 308.200
		($\Delta I = -2433.000$)	$0,5 << 1$	8	- 428.000
		($\Delta II = +1843.000$)	$0 << 0,5$	8	- 470.200
			$c < 0$	-	-
BELGIQUE	- 0,31	- 224.000	$c \gg 1$	2	+ 8.200
		($\Delta I = - 171.300$)	$0,5 << 1$	1	- 8.100
		($\Delta II = - 52.700$)	$0 << 0,5$	1	- 7.800
			$c < 0$	5	- 216.300
PAYS BAS	+ 1,88	+ 103.000	$c \gg 1$	8	+ 111.300
		($\Delta I = - 117.000$)	$0,5 << 1$	2	- 5.200
		($\Delta II = + 220.000$)	$0 << 0,5$	1	- 3.100
			$c < 0$	-	-
LUXEMBOURG	+ 0,22	- 12.300	$0 << 0,5$	1	- 12.300

(1) 31 régions : exclues : Rhinessen, Hamburg, Düsseldorf, Berlin, Aachen, Aurich, Stade, dans lesquelles l'emploi a augmenté dans le secteur primaire dans la 2e période.

COEFFICIENT DE COMPENSATION ET SOLDES ENTRE LES VARIATIONS
DE L'EMPLOI SECONDAIRE ET DE L'EMPLOI AGRICOLE

2ème période

Tableau n° 15

PAYS	Niveau national		Niveau régional		
	Coefficient de compensation $c = - \frac{\Delta II}{\Delta I}$	Soldes en chiffres absolus $\Delta II - \Delta I$	Coefficient de compensation par classe $c = - \frac{\Delta II}{\Delta I}$	Nombre de régions	Soldes en chiffres absolus $\Delta II - \Delta I$
ALLEMAGNE (1) (R.F.)	- 0,547	- 954.400 ($\Delta I = - 617.000$) ($\Delta II = - 337.400$)	$c \geq 1$ $0,5 < c < 1$ $0 < c \leq 0,5$ $c < 0$	17 5 4 5	- 841.900 - 35.900 - 118.800 + 42.200
FRANCE	+ 0,678	- 259.000 ($\Delta I = - 804.200$) ($\Delta II = + 545.200$)	$c \geq 1$ $0,5 < c < 1$ $0 < c \leq 0,5$ $c < 0$	6 9 4 2	+ 66.700 + 166.600 + 83.600 + 75.500
ITALIE	+ 0,124	- 1.716.000 ($\Delta I = - 1.960.000$) ($\Delta II = + 244.000$)	$c \geq 1$ $0,5 < c < 1$ $0 < c \leq 0,5$ $c < 0$	- 1 13 5	- - 34.500 - 1.301.800 - 379.700
BELGIQUE	- 2,123	- 132.400 ($\Delta I = - 42.400$) ($\Delta II = - 90.000$)	$c \geq 1$ $0,5 < c < 1$ $0 < c \leq 0,5$ $c < 0$	1 - - 8	+ 8.800 - - - 141.200
PAYS-BAS	+ 2,234	+ 95.000 ($\Delta I = - 77.000$) ($\Delta II = + 172.000$)	$c \geq 1$ $0,5 < c < 1$ $0 < c \leq 0,5$ $c < 0$	10 1 - -	+ 95.400 - 400 - -
LUXEMBOURG	+ 0,423	- 2.700 ($\Delta I = - 4.700$) ($\Delta II = + 2.000$)	$0 < c \leq 0,5$	1	- 2.700

(1) 31 régions exclues: Rheinessen, Hamburg, Düsseldorf, Berlin, Aachen, Aurich, Stade dans lesquelles l'emploi a augmenté dans le secteur primaire.

3) Evolution de la part du secteur secondaire dans l'emploi total

A) Analyse statistique

Les tableaux n° E/III en annexe donnent par pays et par région le pourcentage que l'emploi secondaire représente dans l'emploi total.

Il ressort de ces chiffres que durant chacune des deux périodes considérées, la part secondaire a augmenté dans la majorité des 100 régions, à savoir dans 86 et 56 régions respectivement.

Ces résultats qui peuvent sembler très positifs obligent à expliquer la signification limitée de cet indicateur : Etant donné que par définition la somme des trois parts sectorielles est égale à 100, la diminution généralisée de la part agricole constatée ci-avant devait nécessairement conduire à une augmentation de la part secondaire et/ou tertiaire.

De ce fait, il n'est pas surprenant de constater dans le tableau n° 16 ci-après, que l'étendue de la gamme de variation des parts secondaires ainsi que la marge de dispersion autour des moyennes nationales a diminué à chacune des dates de référence.

On peut déduire du même tableau ainsi que des graphiques c) et d) que ce resserrement des parts du secondaire vaut également au niveau de la Communauté, où l'étendue de la gamme est passée de 47,4 à 31,8 points; les valeurs extrêmes étant pour chacune des périodes respectivement de 61,1 et 13,7 % d'une part et de 59,2 et 27,4 % d'autre part.

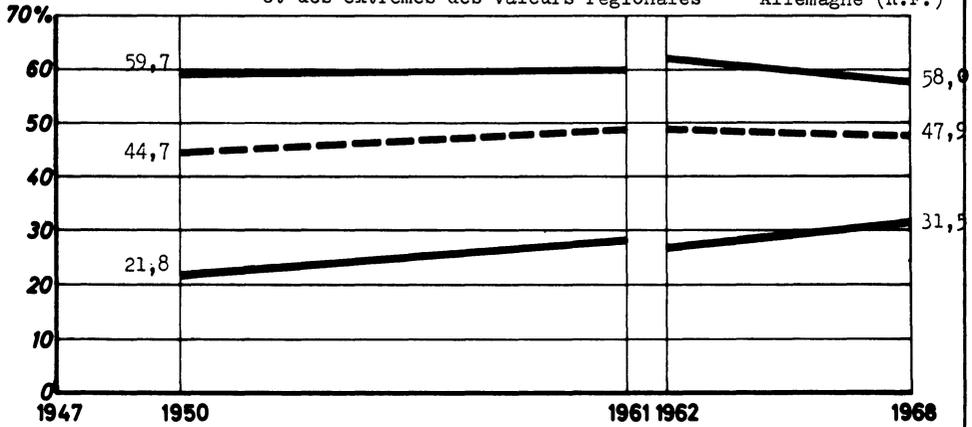
Ce resserrement n'est pas déterminé seulement par des augmentations, mais également par des diminutions de cette part secondaire dans certaines régions.

Ceci étant, on peut se demander si l'évolution de la part secondaire des régions suit certaines règles et notamment, si 1) une phase décroissante prend nécessairement le relais d'une phase ascendante et dans l'affirmative, si 2) la valeur maximum atteinte par la part secondaire est plus ou moins la même dans toutes les régions.

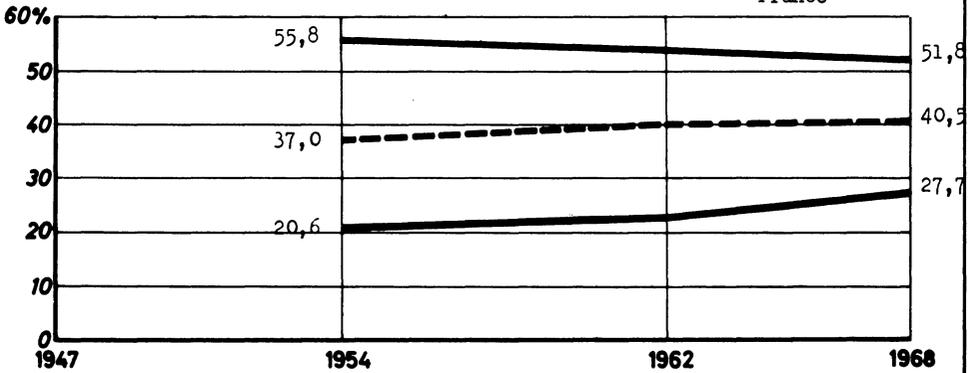
Pourcentage de l'emploi secondaire dans l'emploi total

Evolution de la moyenne nationale
et des extrêmes des valeurs régionales

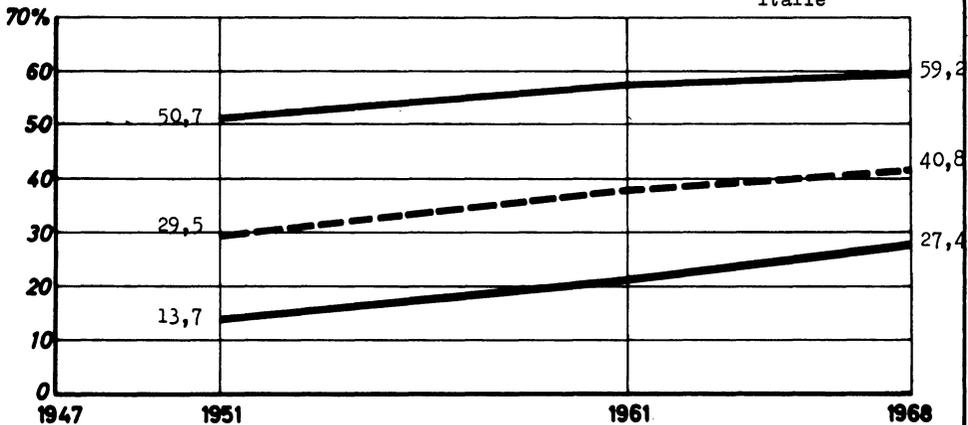
Allemagne (R.F.)



France

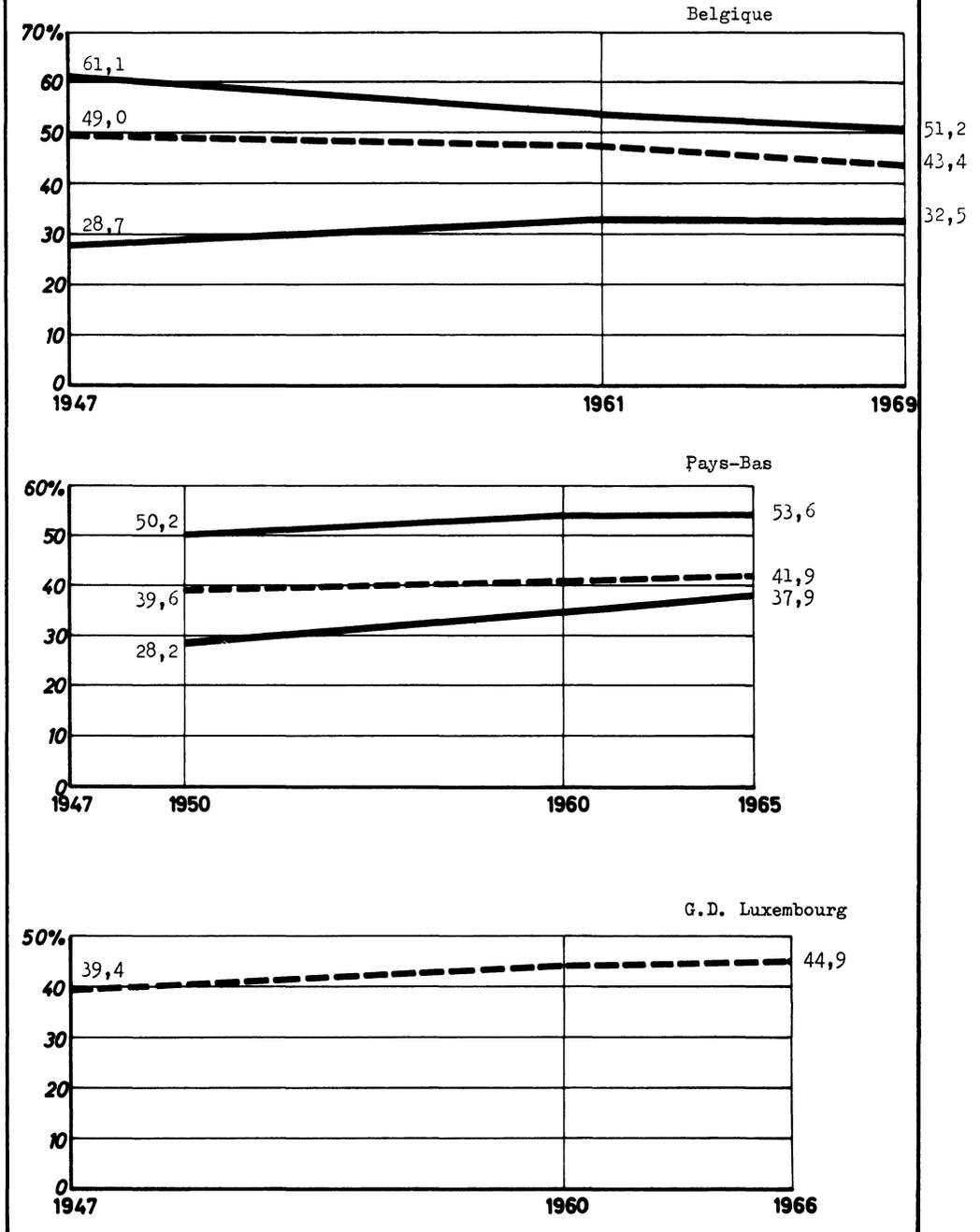


Italie



Pourcentage de l'emploi secondaire dans l'emploi total

Evolution de la moyenne nationale
et des extrêmes des valeurs régionales



EMPLOI SECONDAIRE

Part nationale, parts régionales extrêmes et écart type

Tableau n° 16

	Début première période			fin première période			fin deuxième période		
	part nationale	part extrêmes	σ	part nationale	part extrêmes	σ	part nationale	part extrêmes	σ
<u>Allemagne</u> (R.F.)									
1950/61//62/68	44,7	59,7-21,8	8,51	48,7//49,0	60,3-28,1// 61,9-26,9	7,50// 7,65	47,9	58,0-31,5	6,86
<u>France</u>									
1954/62/68	37,0	55,8-20,6	10,44	39,6	54,3-22,7	9,52	40,5	51,8-27,7	7,64
<u>Italie</u>									
1951/61/68	29,5	50,7-13,7	9,74	37,4	57,2-20,7	9,22	40,8	59,2-27,4	8,35
<u>Belgique</u>									
1947/61/69	49,0	61,1-28,7	8,85	47,7	54,3-33,1	7,06	43,4	51,2-32,5	7,27
<u>Pays-Bas</u>									
1950/60/65	39,6	50,2-28,2	6,81	41,0	53,6-34,4	6,71	41,9	53,6-37,9	5,87

La réponse à ces questions est évidemment rendue difficile du fait que l'on ne dispose, dans le cadre de cette analyse, que de données pour 3 dates déterminées.

En ce qui concerne la première question, les chiffres permettent de constater l'existence d'un groupe de 56 régions, où la part secondaire a augmenté durant chacune des périodes.

S'il est vrai que dans la moitié d'entre elles le pourcentage secondaire de départ était assez bas (moins de 30 %), il dépassait néanmoins 40 % (1) dans 11 autres régions; dans le cas extrême de la Lombardie, il était même supérieur à 50 % vers 1950 et s'est accru à la fin de la période à 59,2 %.

Vu ces résultats, il semble donc difficile de présumer l'évolution ultérieure et notamment le recul du secteur secondaire des diverses régions.

En ce qui concerne la seconde question (2), le point culminant peut être fixé dans les 30 régions, où à une phase d'augmentation dans la première période, a succédé une phase de diminution dans la deuxième; il se situe dans une large fourchette allant dans des cas extrêmes de 61,9 à 33,1 %.

Compte tenu de ces observations, il est possible de conclure que :

- le maximum de la part secondaire peut aller jusqu'à 60 %, mais qu'un taux aussi élevé est rarement atteint ;
- pour la plupart des régions, ce taux se situe autour de 50 % ;
- une régression peut déjà commencer aux environs de 38 %.

(1) à savoir : Lombardie - Nordwürttemberg - Noordbrabant - Overijssel - Darmstadt - Sudwürttemberg - Franche Comté - Wiesbaden - Schwaben - Gelderland et Piemonte.

(2) il n'est pas possible de préciser le niveau maximum atteint dans 14 régions, où la part secondaire a diminué durant les 2 périodes considérées.

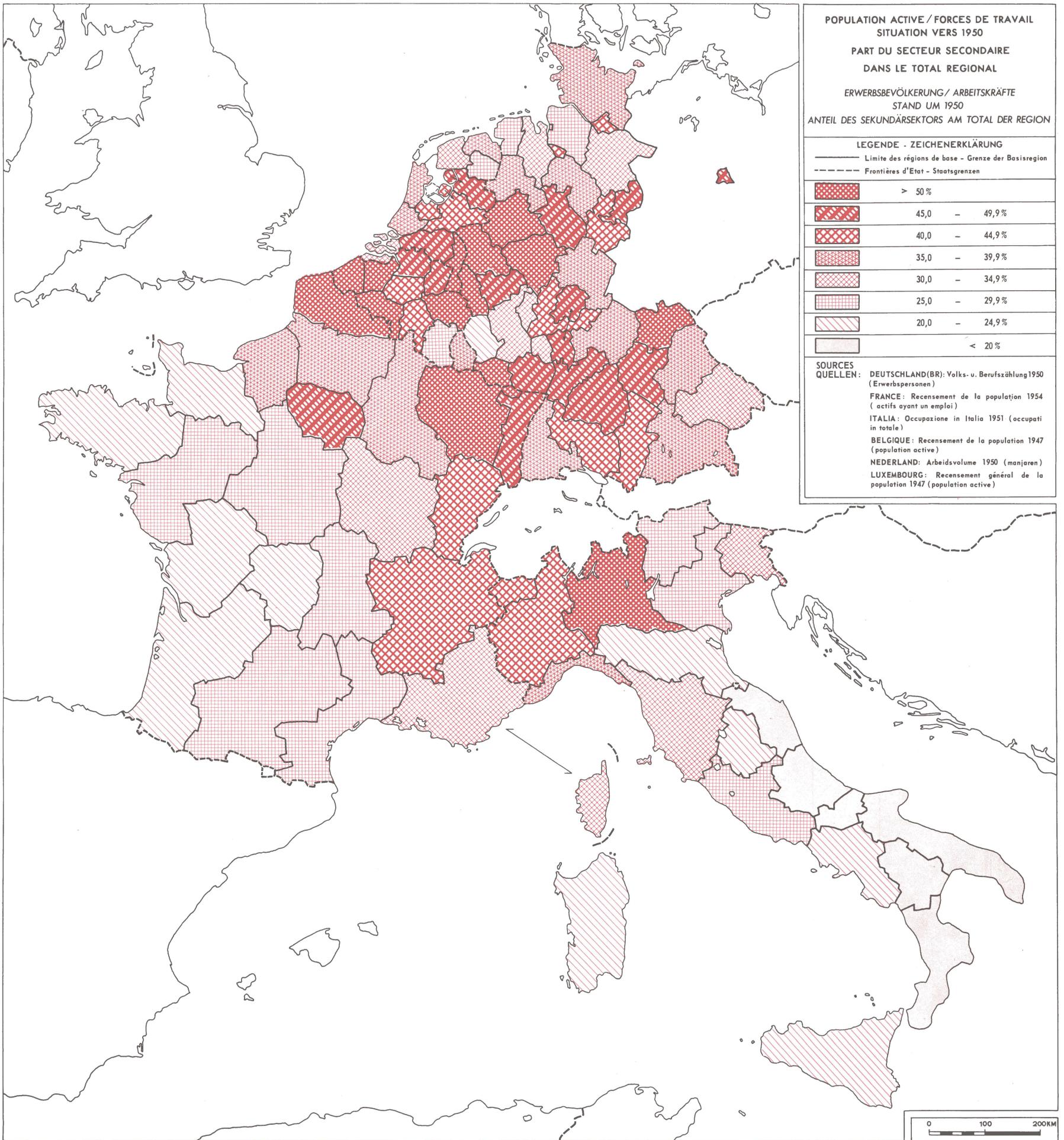
B) Analyse géographique

Quelles ont été les répercussions sur le plan géographique de ces mutations structurelles ?

Les cartes 3 et 4, ci-jointes, reflètent la très large augmentation du secteur secondaire dans les régions de la Communauté durant les périodes considérées. Si l'on se réfère aux 7 classes de pourcentages retenues dans les cartes, on peut cependant noter que 38 régions n'ont pas passé, entre 1950 et 1968, à une classe supérieure.

Ces cartes laissent également apparaître que vers 1950, la plupart des régions à forte part secondaire étaient regroupées en 3 zones géographiques : la première s'étendait du Nord de la France au Braunschweig, à travers le Benelux et la Ruhr, la seconde joignait la Lorraine à Unterfranken, la troisième était constituée par la Lombardie. Suite aux variations de la part entre 1950 et 1968, ces 3 ensembles se sont inclus dans une large bande territoriale, notamment axée sur le Rhin, qui joint le Nord français à la Lombardie.

81a



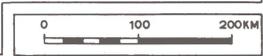
**POPULATION ACTIVE / FORCES DE TRAVAIL
SITUATION VERS 1950**
**PART DU SECTEUR SECONDAIRE
DANS LE TOTAL REGIONAL**
**ERWERBSBEVÖLKERUNG / ARBEITSKRÄFTE
STAND UM 1950**
ANTEIL DES SEKUNDÄRSEKTORS AM TOTAL DER REGION

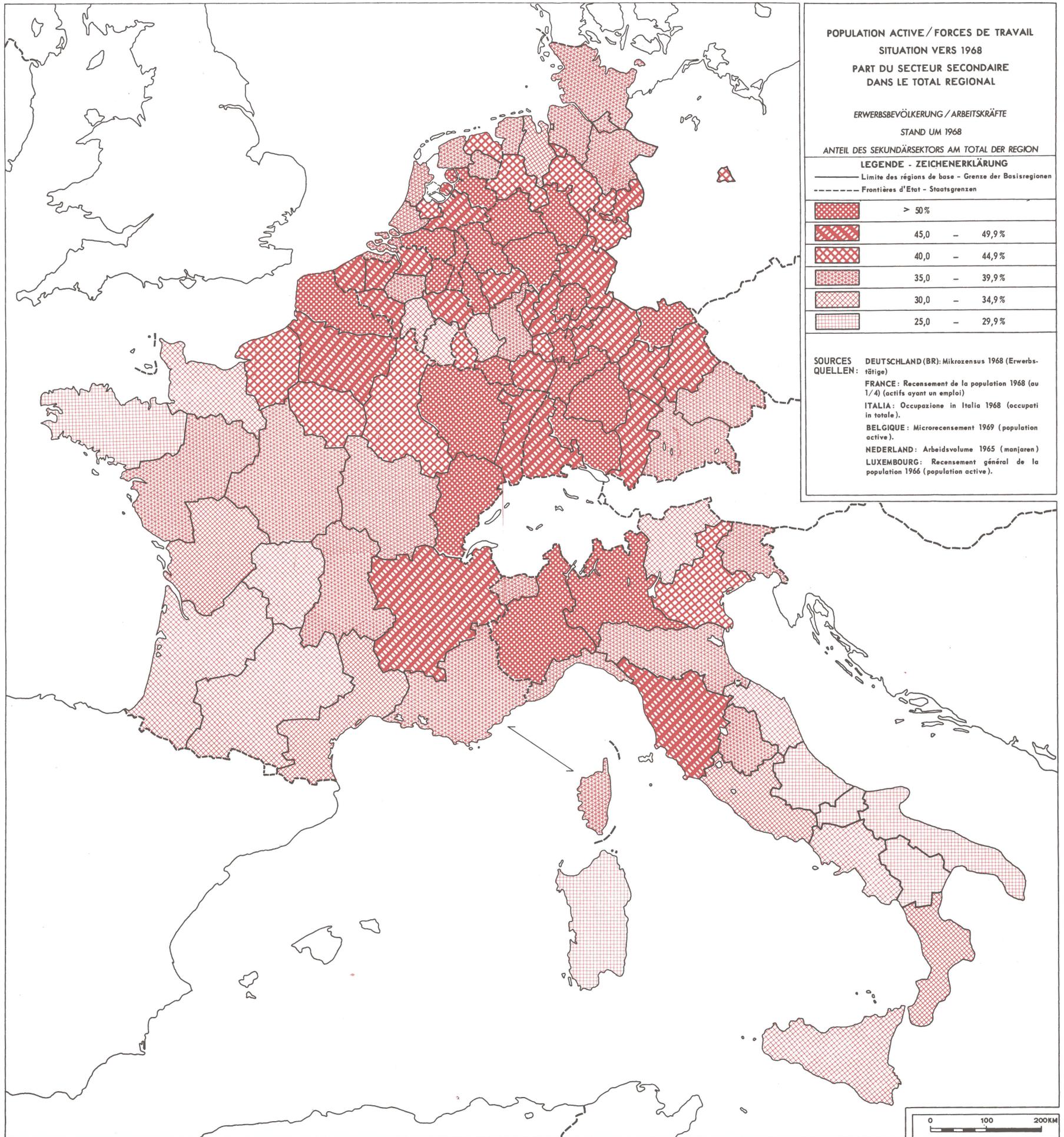
LEGENDE - ZEICHENERKLÄRUNG

— Limite des régions de base - Grenze der Basisregion
- - - Frontières d'Etat - Staatsgrenzen

	> 50 %
	45,0 - 49,9 %
	40,0 - 44,9 %
	35,0 - 39,9 %
	30,0 - 34,9 %
	25,0 - 29,9 %
	20,0 - 24,9 %
	< 20 %

**SOURCES
QUELLEN :** DEUTSCHLAND(BR): Volks- u. Berufszählung 1950
(Erwerbspersonen)
FRANCE: Recensement de la population 1954
(actifs ayant un emploi)
ITALIA: Occupazione in Italia 1951 (occupati
in totale)
BELGIQUE: Recensement de la population 1947
(population active)
NEDERLAND: Arbeidsvolume 1950 (manjaren)
LUXEMBOURG: Recensement général de la
population 1947 (population active)





C. L'EMPLOI TERTIAIRE

I. Vue d'ensemble au niveau national et communautaire

1) L'évolution en chiffres absolus

Selon la définition généralement retenue, l'emploi tertiaire regroupe les personnes qui sont occupées dans les branches d'activité suivantes : transports et télécommunications, assurances et banques, tourisme et administration, services divers. Certaines différences existent entre les définitions nationales : la plus notable apparaît en France où les personnes occupées dans les services de l'eau, du gaz et de l'électricité ont été déduites de l'emploi tertiaire de manière à assurer une meilleure comparabilité. A rappeler que pour les Pays-Bas, de même que dans les chapitres précédents, les chiffres représentent le volume de travail.

Le nombre d'emplois tertiaires aux trois dates de référence figure pour chacun des six Etats-membres dans le tableau n° 17.

Tableau n° 17

Nombre d'emplois tertiaires

Pays	Début 1 ^e période	Fin 1 ^e période Début 2 ^e période	Fin 2 ^e période	Dernière année disponible
<u>Allemagne</u> (R.F.) 1950/61//62/68	7.787.700	10.040.500 // 10.164.800	10.828.200	10.851.000 (1969)
<u>France</u> 1954/62/68	6.682.700	7.577.100	8.742.500	
<u>Italie</u> 1951/61/68	5.249.900	6.577.400	7.210.200	7.078.000 (1969)
<u>Belgique</u> 1947/61/69	1.298.600	1.509.700	1.762.500	
<u>Pays-Bas</u> 1950/60/65 (a) 1947/60 (b)	1.696.000 1.756.500	2.002.000 1.959.400	2.230.000 -	2.424.000 (1969)
<u>Luxembourg</u> 1947/60/66	46.800	52.500	57.400	

(a) Arbeidsvolume (Volume de travail)

(b) Personnes actives occupées aux dates de recensement

L'examen de ce tableau permet de constater que le nombre d'emplois tertiaires a augmenté dans tous les pays durant chacune des périodes.

Comme pour l'ensemble des six pays il n'existe pas de statistiques communautaires aux 3 dates données, l'évolution ne peut à nouveau être appréciée que d'une manière globale, par la sommation des données nationales citées ci-dessus. Sur cette base, on peut estimer que vers 1950, près de 23 millions de personnes étaient occupées dans des emplois tertiaires. Vers 1960, ce nombre s'élevait à près de 28 millions, pour dépasser vers 1968 les 31 millions. Cette dernière estimation diffère sensiblement du résultat fourni par l'enquête communautaire de l'O.S.C.E. sur les forces de travail, qui donne pour 1969 un chiffre légèrement supérieur à 29 millions.

2) Le secteur tertiaire dans l'emploi total

Le tableau n° 18 ci-après reprend le pourcentage que le secteur tertiaire a occupé aux dates de référence dans l'emploi total de chacun des pays.

Tableau n° 18

Part du secteur tertiaire dans l'emploi total

Pays	Début 1 ^e période	Fin 1 ^e période Début 2 ^e période	Fin 2 ^e période	Dernière année disponible
<u>Allemagne (R.F.)</u> 1950/61//62/68	33,2	37,8//38,7	41,9	41,5 (1969)
<u>France</u> 1954/62/68	35,5	39,8	43,8	
<u>Italie</u> 1951/61/68	26,6	32,2	37,3	37,0 (1969)
<u>Belgique</u> 1947/61/69	38,4	44,8	50,5	
<u>Pays-Bas</u> 1950/60/65	45,0	47,9	49,5	52,4 (1969)
<u>Luxembourg</u> 1947/60/66	34,6	40,9	43,9	
<u>Communauté (1)</u>	32,8	37,7	42,1	

(1) Calculé sur la base des données nationales utilisées dans cette étude. D'ailleurs, la part de l'emploi tertiaire représentait, en 1968, 42,0 % des forces de travail de la Communauté (statistiques communautaires). D'autre part, selon les chiffres sur l'emploi utilisés dans le cadre des comptes nationaux (statistiques non harmonisées et non régionalisées), elle s'élevait en 1968 à 43,2 % et en 1969 à 43,3 % de l'emploi communautaire total.

Ce tableau fait apparaître les grandes différences de structures qui existaient notamment au début de la période entre les pays ; en effet, le secteur tertiaire était, aux Pays-Bas, près de deux fois plus élevé qu'en Italie.

Bien que ces différences se soient quelque peu réduites, elles restent toujours notables. Le secteur tertiaire est, vers 1968, sensiblement plus important en Belgique et aux Pays-Bas, par contre, il reste relativement bas en Italie.

II. Evolution au niveau régional

1) Les taux de variations de l'emploi tertiaire

Les tableaux n° E/II et E/IV en annexe donnent respectivement, pour les 3 dates de référence, le nombre d'emplois tertiaires ainsi que les taux de variation à l'intérieur des 2 périodes considérées.

Pour dégager les grandes tendances de l'évolution, ces chiffres ont été réduits dans les tableaux n° 19 et 20 aux indicateurs suivants : taux moyen national, taux régionaux extrêmes et écart type (σ).

Tableau n° 19

Taux de variation annuel moyen (1^{ère} période)

	Années	Taux moyen national	Taux régionaux extrêmes		σ
R.F. Allemagne*	1950-61	2,33	3,92	0,36	1,005
France	1954-62	1,58	2,40	0,84	0,390
Italie	1951-61	2,28	3,60	1,34	0,516
Belgique	1947-61	1,08	3,02	0,57	0,740
Pays-Bas	1950-60	1,67	2,01	0,30	0,580
Luxembourg	1947-60	0,89	-	-	-

* Berlin exclu

Taux de variation annuel moyen (2^{ème} période)

	Années	Taux moyen national	Taux régionaux extrêmes		σ
R.F. Allemagne	1962-68	1,06	4,45	-2,32	1,564
France	1962-68	2,41	3,39	1,78	0,436
Italie	1961-68	1,32	3,66	-0,11	0,853
Belgique	1961-69	1,95	3,49	1,04	0,883
Pays-Bas	1960-65	2,18	3,43	1,50	0,701
Luxembourg	1960-66	1,50	-	-	-

Ces tableaux permettent de constater d'abord que l'emploi tertiaire a augmenté en valeur absolue dans chaque pays et chacune des périodes. On peut cependant noter que les taux se situèrent dans une fourchette assez large. En règle générale, les pays qui avaient un taux élevé durant la première période enregistrèrent un taux plus bas dans la seconde et inversement.

Au niveau régional, l'emploi tertiaire a augmenté partout, sauf dans quelques régions durant la deuxième période.

Font exception à ce mouvement général :

la Ligurie en Italie et les neuf régions allemandes suivantes: Hamburg, Aurich, Oldenburg, Köln, Kassel, Trier, Montabaur, Niederbayern et Berlin.

Pour les régions allemandes, la diminution pourrait de nouveau trouver son origine dans les erreurs dues au faible taux de sondage de l'enquête. Une telle explication ne semble cependant pas convaincante en ce qui concerne les 3 régions de Hamburg, Köln et Berlin, où l'importance des Forces de travail tertiaire est de l'ordre de cinq cent mille personnes. Les données du Mikrozensus de 1969 permettent de constater une nouvelle diminution de l'emploi tertiaire dans ces trois régions.

L'examen des taux régionaux extrêmes, qui se situent dans une fourchette très large (4,45 et - 2,32), ne permet pas de dégager de conclusion. En ce qui concerne l'écart type, on peut constater que la dispersion des taux autour des moyennes nationales s'est sensiblement accrue durant la deuxième période.

2) Les relations entre l'évolution des secteurs tertiaire et secondaire

La question se pose de savoir quelles sont, sur la base des données disponibles, les relations entre l'évolution de l'emploi secondaire et celle de l'emploi tertiaire. On peut notamment se demander si, dans le cadre territorial et temporel retenu, se confirme la règle, selon laquelle la création d'un certain nombre d'emplois industriels entraînerait la création d'un nombre déterminé d'emplois tertiaires.

Pour étudier cette question, on a calculé, au niveau des pays et des régions et pour les deux périodes considérées, le rapport existant entre les variations du nombre d'emplois tertiaires et celui d'emplois secondaires $\left(\frac{\Delta III}{\Delta II}\right)$.

1. Une première vue d'ensemble peut être dégagée à partir du tableau n° 21 qui donne la valeur du rapport mentionné pour chacune des périodes et chacun des Etats membres.

Tableau n° 21

Rapport entre les variations de l'emploi tertiaire et secondaire

	1 ère période		2e période	
	rapport $\frac{\Delta III}{\Delta II}$	variations en valeurs absol.	rapport $\frac{\Delta III}{\Delta II}$	variations en valeurs absol.
Allemagne (R.F.) 1950-61//62-68	0,94	+ <u>2.252.800</u> + <u>2.394.300</u>	- 1,39	+ <u>663.400</u> - <u>477.200</u>
France 1954/62/68	1,56	+ <u>894.400</u> + <u>571.900</u>	2,14	+ <u>1.165.400</u> <u>545.200</u>
Italie 1951/61/68	0,72	+ <u>1.327.500</u> <u>1.843.000</u>	2,59	+ <u>632.800</u> + <u>244.000</u>
Belgique 1947/61/69	- 4,01	+ <u>211.100</u> - <u>52.700</u>	- 2,81	+ <u>252.800</u> - <u>90.000</u>
Pays-Bas 1950/60/65	1,23	+ <u>270.000</u> + <u>220.000</u>	1,41	+ <u>242.000</u> <u>172.000</u>
Luxembourg 1947/60/66	1,68	+ <u>5.700</u> + <u>3.400</u>	2,45	+ <u>4.900</u> + <u>2.000</u>

L'examen de ce tableau permet de constater qu'au niveau national :

- la valeur du rapport est très sensiblement différente entre les pays. Elle tend à être plus élevée dans 3 des Etats membres : la France, la Belgique et le Luxembourg; par contre, en Allemagne et en Italie, durant la première période d'analyse, l'augmentation du nombre d'emplois secondaires a même été plus forte que celle des emplois tertiaires.
- au cours du temps, dans tous les pays, la création des nouveaux emplois non agricoles s'est faite de plus en plus au bénéfice du secteur tertiaire.

2. Au niveau des 100 régions de base, il semble intéressant d'examiner la valeur du rapport $\frac{\Delta III}{\Delta II}$ pour chacun des 3 groupes de régions -agricoles, semi-industrialisées et industrialisées - retenues dans le mémorandum sur la politique régionale dans la Communauté.

a) régions agricoles

Durant chacune des périodes, les tendances ont été très différentes entre les régions françaises et italiennes ⁽¹⁾.

Au cours de la première période, dans la plupart des régions française, l'augmentation du nombre d'emplois tertiaires fut nettement supérieure à celle des emplois secondaires, alors que dans les régions italiennes, l'évolution fut contraire; la moyenne non pondérée des valeurs du rapport $\frac{\Delta III}{\Delta II}$ étant respectivement de 2,47 et de 0,93 pour les 13 régions françaises et les 12 régions italiennes.

Par contre, dans la seconde période, les régions italiennes ont enregistré, avec une valeur de 2,85, un rapport plus élevé que les régions françaises (1,20), ce qui confirme d'ailleurs l'importance croissante du secteur tertiaire dans ces 2 pays.

(1) Le nombre très restreint de régions agricoles dans les autres pays n'est pas suffisamment représentatif pour en permettre l'analyse.

Dans ce dernier pays, ce furent en général les régions situées à l'Ouest ⁽¹⁾ - où le rapport $\frac{\Delta III}{\Delta II}$ était le plus élevé durant la première période - qui présentèrent un rapport très bas durant la seconde.

Ces quelques informations globales, et notamment les chiffres français, donnent à penser que quand le secteur secondaire reste défaillant le secteur tertiaire, en absorbant un nombre élevé de nouveaux emplois, peut jouer un rôle d'exutoire et de relais dans le processus de développement régional. Les chiffres italiens de la première période semblent indiquer en outre que le facteur migration peut, dans une certaine mesure, atténuer ce rôle du secteur tertiaire.

b) régions semi-industrialisées

Durant la première période d'analyse, dans 20 des 33 régions semi-industrialisées, le rapport $\frac{\Delta III}{\Delta II}$ s'est situé entre 0 et 1; ce qui indique que la plupart des régions de ce groupe ont accru leur caractère secondaire.

Par contre, durant la seconde période, dans 28 régions semi-industrialisées, c'est le secteur tertiaire qui a augmenté alors que l'évolution de l'emploi secondaire se caractérisait par une stabilité et même une régression.

Il n'est évidemment pas possible d'apprécier, sur la base de ces données, dans quelle mesure l'augmentation de l'emploi tertiaire durant la deuxième période est, soit la conséquence du développement industriel de la première période, soit le reflet des tendances autonomes d'évolution.

c) régions industrialisées

Durant la première période, parmi les 36 régions de ce groupe, 22 ont connu un rapport $\frac{\Delta III}{\Delta II}$ supérieur à 1 et ont donc accru leur caractère tertiaire.

Ces tendances se sont amplifiées durant la seconde période, où 3 régions seulement (Bremen, Aachen et Wiesbaden) ont vu l'accroissement de leur emploi secondaire dépasser celui de leur emploi tertiaire.

(1) Bretagne, Basse-Normandie, Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Centre

Compte tenu de la stabilité ou même de la régression de l'emploi secondaire, il faut conclure que pour ces régions, le secteur tertiaire a maintenu un mouvement de croissance autonome.

3) Evolution de la part du secteur tertiaire dans l'emploi total

a) Analyses statistique

Les tableaux n° E/II et E/III, repris en annexe, donnent pour chacune des régions le nombre des emplois tertiaires et la part de ceux-ci dans l'emploi total.

L'examen de ces données montre que durant chacune des périodes considérées, la part de l'emploi tertiaire a augmenté dans toutes les régions, sauf dans cinq régions allemandes (Trier, Aurich, Aachen, Bremen, Montabaur) où elle s'est réduite durant la deuxième période. Dans ces 5 régions, ce mouvement pourrait de nouveau être dû aux faiblesses statistiques déjà exposées.

Cette augmentation de la part tertiaire ne peut cependant pas surprendre. En effet, comme il a été signalé au chapitre "emploi secondaire", la diminution généralisée de la part agricole implique nécessairement une augmentation de la part des deux autres secteurs.

Le tableau n° 22 ci-après, qui synthétise les parts tertiaires régionales par l'utilisation des indicateurs connus, permet de constater que pour l'ensemble des périodes, la marge de variation autour de la part nationale a légèrement diminué. Ce mouvement, relativement net en France et en Allemagne, indique une certaine tendance à l'uniformisation de la valeur de la part tertiaire. (cfr. les graphiques e) et f)

Le tableau n° 23 donne pour la Communauté et chacun des Etats membres la répartition des régions en fonction de leur part d'emploi tertiaire aux différentes dates de référence. Comme on pouvait le supposer sur la base des tendances indiquées ci-dessus, l'augmentation généralisée de l'emploi tertiaire a eu pour conséquence de réduire le nombre des régions à très faible part tertiaire au profit de celles où cette part était très élevée. On peut y noter que vers 1968, dans 14 régions, les activités tertiaires représentaient plus de la moitié de l'emploi total.

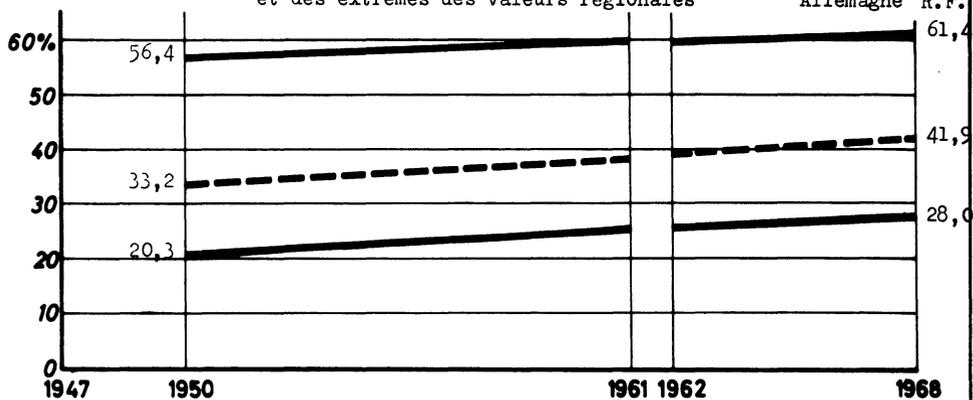
b) Analyse géographique

Les cartes 5) et 6) ci-après donnent une vue de la localisation des régions en fonction de l'importance de leur part d'emploi tertiaire. Elles laissent voir que dans chacun des Etats membres, un petit nombre de régions ont un pourcentage d'emploi tertiaire nettement supérieur à celui des autres régions.

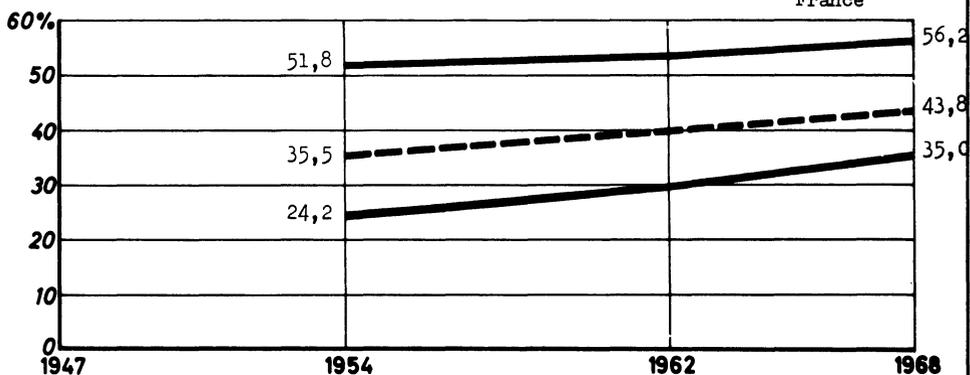
Pourcentage de l'emploi tertiaire dans l'emploi total

Evolution de la moyenne nationale
et des extrêmes des valeurs régionales

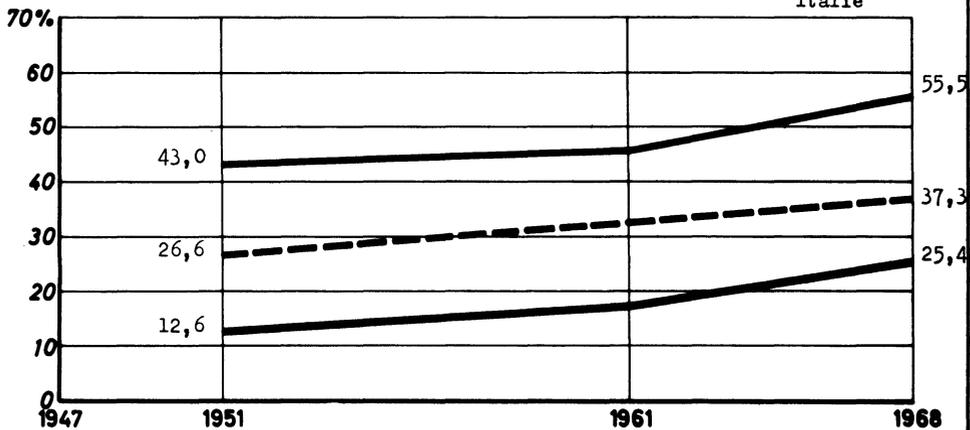
Allemagne R.F.



France

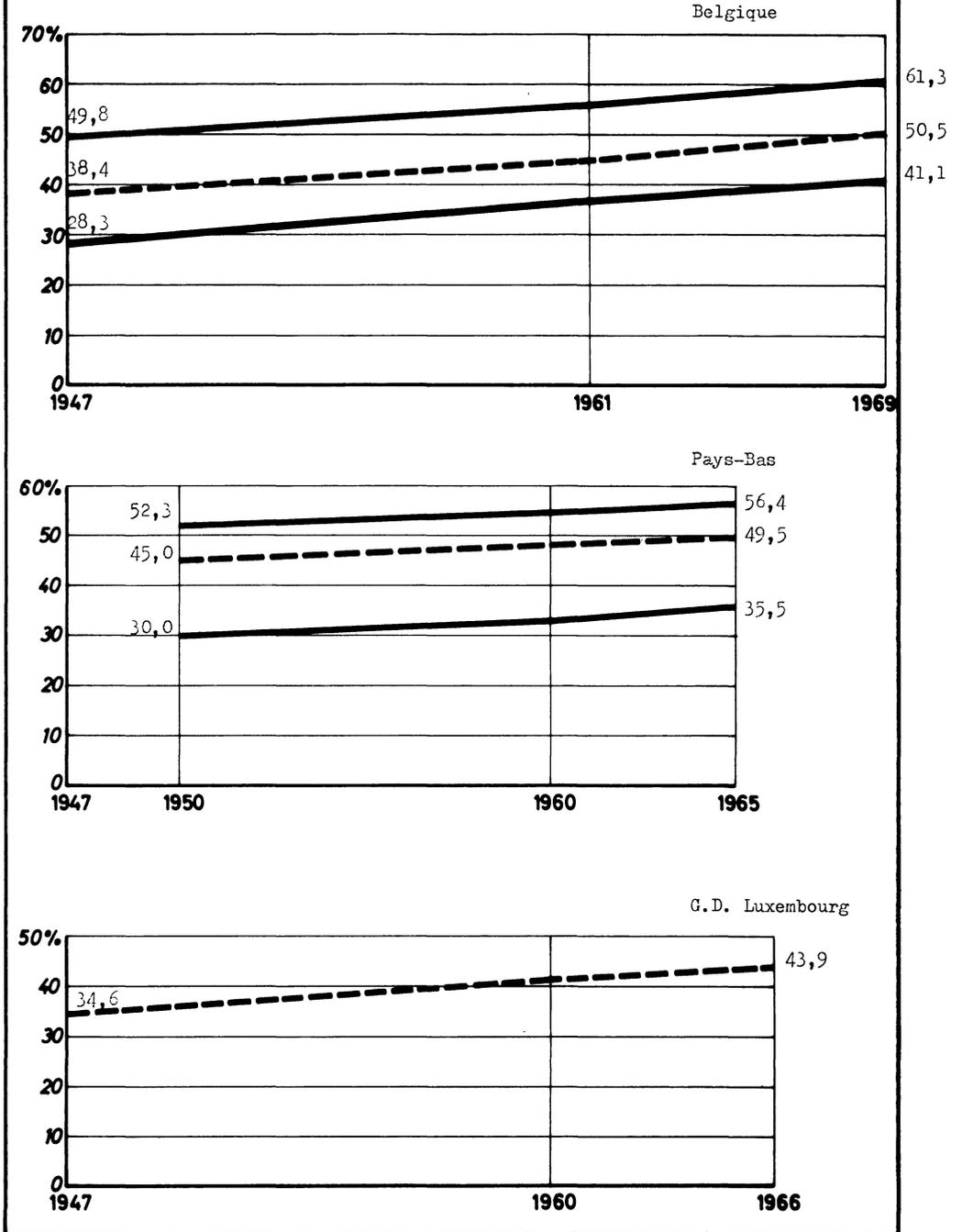


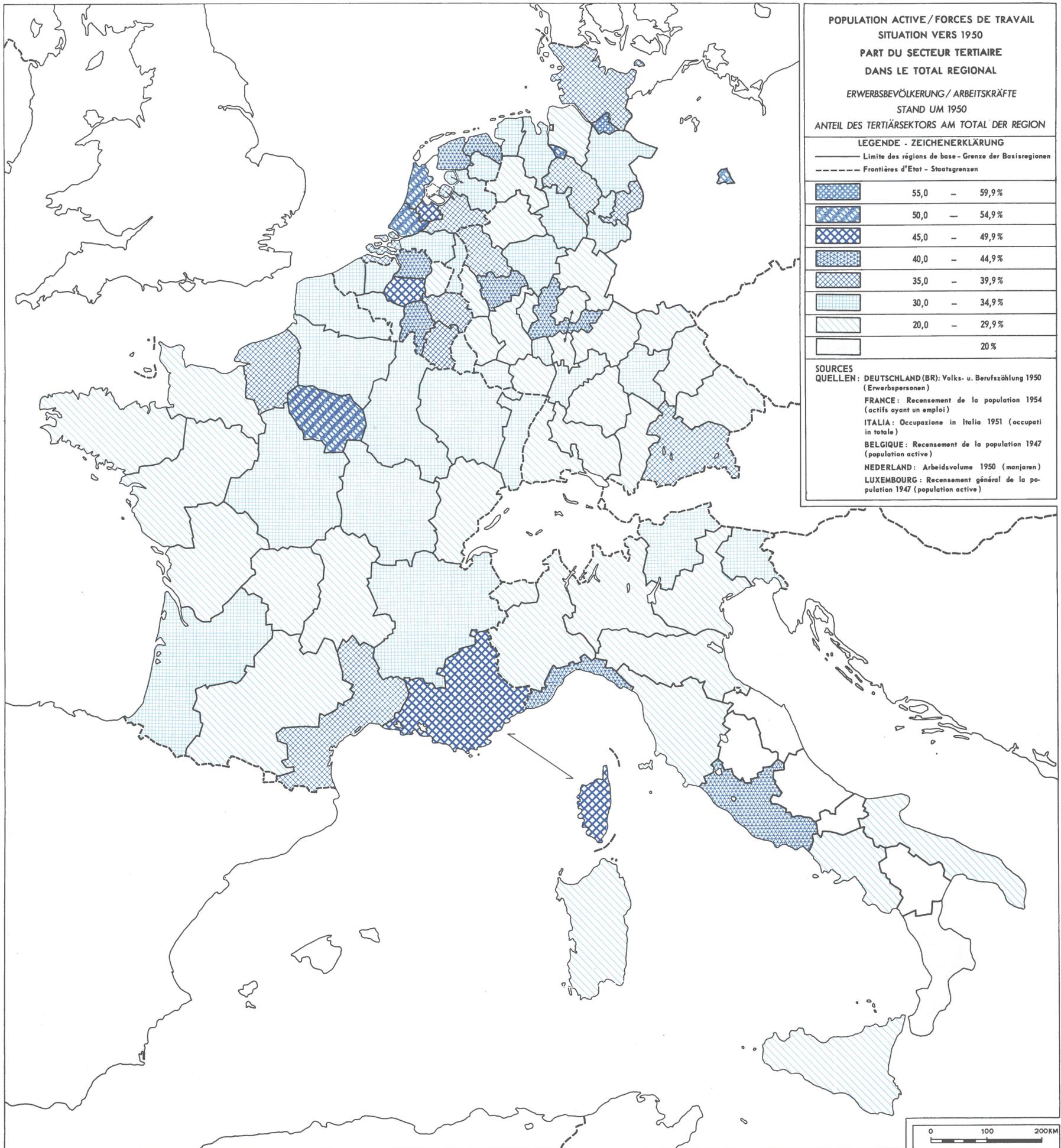
Italie

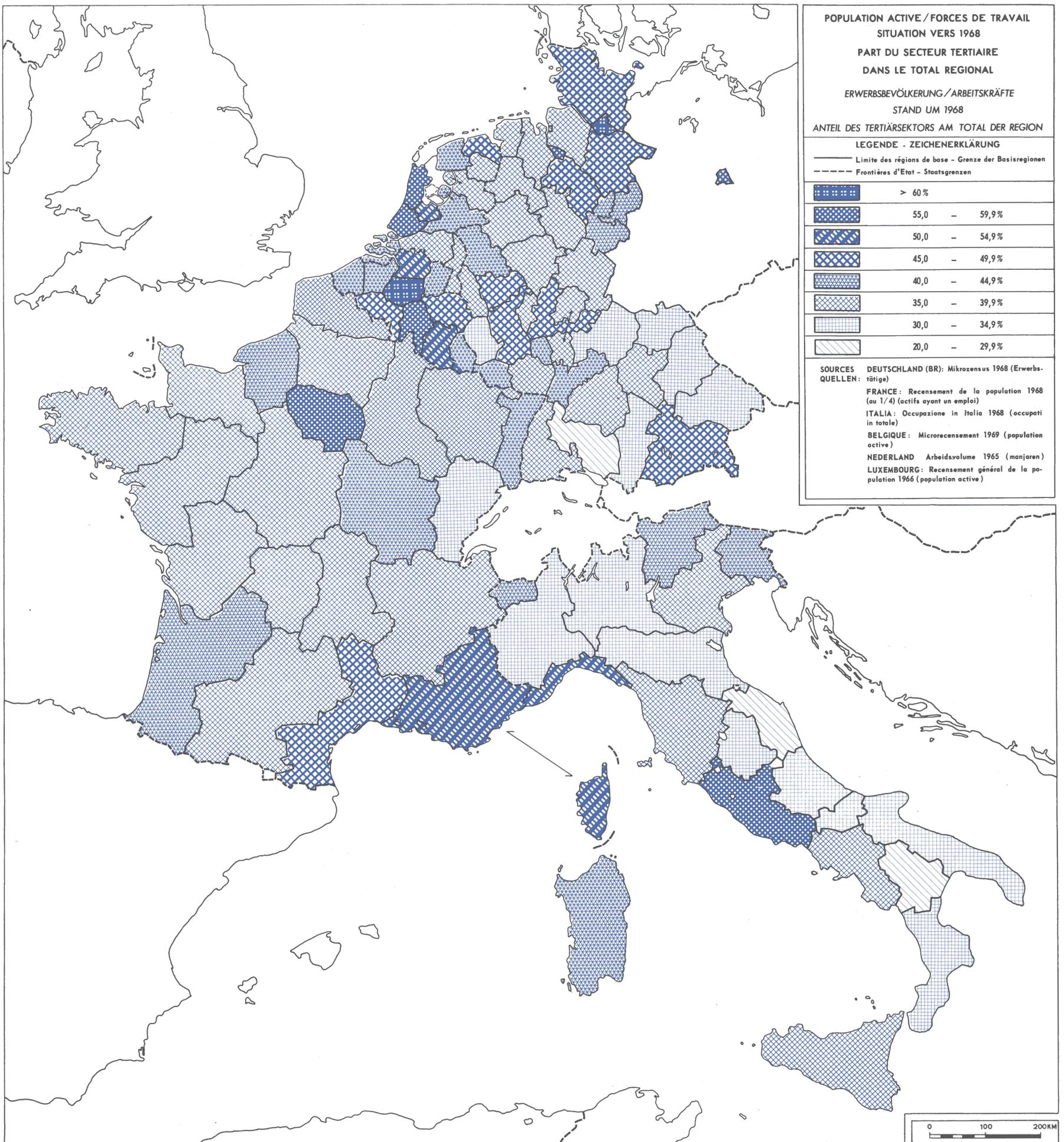


Pourcentage de l'emploi tertiaire dans l'emploi total

Evolution de la moyenne nationale
et des extrêmes des valeurs régionales







Emploi tertiaire

Part nationale, parts régionales extrêmes et écart type

tableau n° 22

	début 1ère période			fin 1ère période début 2ème période			fin 2ème période		
	part nationale	parts extrêmes	σ	part nationale	parts extrêmes	σ	part nationale	parts extrêmes	σ
Allemagne (R.F.) 1950/61//62/68	33,2	56,4-20,3	8,31	37,8//38,7	59,8-25,0// 59,8-27,6	7,70// 7,76	41,9	61,4-28,0	7,45
France 1954/62 /68	35,5	51,8-24,2	6,82	39,8	53,2-29,7	5,93	43,8	56,2-33,6	5,66
Italie 1951/61/68	26,6	43,0-12,6	7,87	32,2	45,7-17,3	7,86	37,3	55,5-25,4	7,66
Belgique 1947/60/69	38,4	49,8-28,3	6,93	44,8	56,0-37,0	6,16	50,5	61,3-41,1	6,81
Pays-Bas 1950/60/65	45,0	52,3-30,0	8,11	47,9	55,0-32,9	8,34	49,5	56,4-35,5	7,73

Evolution de la distribution des régions selon
l'importance de l'emploi tertiaire

tableau n° 23

Pays	Année	60 %	50 %	40 %	30 %	20 %	10 %	0 %
Allemagne (R.F.)	1950		3	2	15	18		
	1961		3	5	25	5		
	1968	1	2	13	21	1		
France	1954		1	1	11	8		
	1962		2	2	16	1		
	1968		2	5	14			
Italie	1951			2	2	10	5	
	1961			2	10	6	1	
	1968		2	4	11	2		
Belgique	1947			3	5	1		
	1961		1	4	4			
	1969	1	3	5				
Pays-Bas	1950		2	3	6			
	1960		3	4	4			
	1965		3	4	4			
Luxembourg	1947				1			
	1960			1				
	1966			1				
C.E.E.	1947/51		6	11	40	37	5	
	1960/62		9	18	60	11	1	
	1965/69	2	12	34	46	5		

Il s'agit, en l'occurrence, des régions suivantes :

Allemagne : Hamburg, Bremen et Berlin
 France : Région parisienne et Provence-Côte d'Azur
 Italie : Liguria et Lazio
 Belgique : Brabant, Antwerpen et Namur
 Pays-Bas : Utrecht, Noord-et Zuid-Holland.

Le tableau 24 ci-après permet de quantifier la différence qui existe entre la part tertiaire de ce groupe de régions et les autres.¹⁾

Tableau n° 24

Régions de base	Part du secteur tertiaire dans l'emploi total		
	Groupe des régions à haut tertiaire valeur minimum	Groupe des autres régions valeur maximum	Différence en points entre les deux groupes
Situation au début de la 1ère période			
Allemagne (R.F.)	52,5	40,6	11,9
France	48,5	38,9	9,6
Italie	41,2	33,6	7,6
Belgique	40,7	36,4	4,3
Pays-Bas	49,2	42,7	6,5
Situation à la fin de la 2ème période			
Allemagne (R.F.)	55,1	49,6	5,5
France	54,2	45,4	8,7
Italie	52,3	44,4	7,9
Belgique	50,8	50,4	0,4
Pays-Bas	54,2	46,6	7,6

1) On peut remarquer que sur la base des régions reprises en début de première période, l'écart s'est comblé en Belgique durant la deuxième période. Cette situation est due essentiellement au fait que la région d'Antwerpen n'a pas augmenté dans la même mesure que les autres régions à haut tertiaire. Si elle n'avait pas été incluse dans ce groupe, les limites à la fin de la deuxième période auraient été de 58,1 et de 50,8, soit un écart de 7,3 points.

La juxtaposition des 2 cartes rend également apparente une certaine tendance à la concentration géographique des régions selon le niveau de leur part tertiaire.

On constate d'une part l'existence de 2 zones à faible part tertiaire : la première située dans l'Italie du Centre et du Sud en regard de la mer Adriatique, la seconde en Allemagne du Sud, regroupant des régions de Bavière et du Baden-Württemberg. Par contre, des concentrations de régions à part élevée se manifestent dans 3 zones, la première s'étend le long des côtes méditerranéennes continentales, la seconde se centre en Allemagne du Nord autour de Hambourg et de Brême, la troisième se situe au cœur de la grande région du Nord-Ouest.

D. L'EMPLOI TOTAL

I. Vue d'ensemble au niveau national et communautaire

Le tableau n°25 illustre l'évolution de l'emploi total dans chacun des Etats membres ; il permet de constater, notamment par les taux de variation, les tendances très différentes qui durant chacune des périodes caractérisèrent les diverses évolutions nationales.

Tableau n° 25

Evolution de l'emploi national total
en milliers

	Nombre d'actifs vers 1950	Taux de variation 1 ^e période	Nombre d'actifs vers 1960	Taux de variation 2 ^e période	Nombre d'actifs vers 1968	Dernière année disponible
<u>Allemagne (R.F.)</u> 1951-1961// 1962-1968	23.488,9	1,11 %	26.527,1// 26.271,0	- 0,26 %	25.869,5	26.343 (1970)
<u>France</u> 1954-1962-1968	18.847,3	0,13 %	19.055,5	+ 0,78 %	19.961,9	
<u>Italie</u> 1951-1961-1968	19.692,9	0,37 %	20.430,4	- 0,77 %	19.347,2	19.149 (1969)
<u>Belgique</u> 1947-1961-1969	3.382,3	- 0,04 %	3.369,3	+ 0,44 %	3.489,7	
<u>Pays-Bas</u> 1950-1960-1965	3.773,0	+ 1,03 %	4.182,0	+ 1,50 %	4.505,0	4.625 (1969)
<u>Luxembourg</u> 1947-1960-1966	134,8	- 0,37 %	128,5	+ 0,28 %	130,7	

L'élément le plus frappant réside dans le fait que le nombre total d'emplois en Italie se situe, au terme des périodes d'analyse, à un niveau inférieur à celui du début de ces périodes. Par contre, la diminution constatée en Allemagne durant la période 1962-68 est corrigée, dans une certaine mesure, par les derniers chiffres disponibles ⁽¹⁾.

(1) Il convient de faire remarquer cependant que le chiffre d'emploi de l'année 1970 reflète la haute conjoncture de ce pays et qu'il est également dû à des fortes immigrations de main d'oeuvre étrangère.

En France et aux Pays-Bas, on constate une augmentation continue de l'emploi national pendant les deux périodes.

Pour l'ensemble de la Communauté, une estimation globale, faite à partir de ces données nationales montre que l'emploi total a augmenté de 69 à 73 millions durant la première décennie pour se maintenir à ce niveau durant la seconde période.

L'évolution de l'emploi, tel qu'il vient d'être décrit, peut-être ventilée sous deux aspects : l'évolution de la population en âge de travail et celle du taux d'activité.

En ce qui concerne le premier aspect, le tableau n° 26 ci-après permet de constater que la population en âge de travail n'a cessé de croître, quoique selon des taux assez différents de pays à pays et de période à période.

Pendant la deuxième période, le potentiel de travail a fortement augmenté aux Pays-Bas et en France, par contre l'accroissement en Belgique et surtout en Italie était particulièrement bas.

Tableau n° 26

population âgée de 15 à 64 ans inclus

	au 31.12.1950	Taux de variation	au 31.12.1960	Taux de variation	au 31.12.1969
Allemagne (R.F.)	34.187 ⁽¹⁾	+ 0,61	36.257	+ 0,83	39.057
France	27.600	+ 0,28	28.391	+ 1,16	31.507
Italie	30.851	+ 0,79	33.391	+ 0,23	34.025 ⁽²⁾
Belgique	5.876	+ 0,05	5.906	+ 0,34	6.088
Pays-Bas	6.408	+ 0,85	7.045	+ 1,56	8.098
Luxembourg	206	+ 0,37	213,7	+ 0,40	221,5

(1) au 13.9.1950 - sauf Sarre et Berlin estimation au 31.12.1950

(2) début 1969

Les taux d'activité, ont été calculés sur la base de la population en âge de travail.

Le tableau n° 27 ci-après permet alors de constater que ce taux a diminué dans tous les pays et d'une façon particulièrement nette au cours de la deuxième période en République fédérale et en Italie.

Tableau n° 27

Taux d'activité

	vers 1950	vers 1960	vers 1969
<u>Allemagne (R.F.)</u> 1950/61/69	68,7	73,1	67,4
<u>France</u> 1954/62/68	68,0	66,4	64,5
<u>Italie</u> 1951/1961/1969	63,8	61,1	56,2
<u>Belgique</u> 1947/1961/1969	57,8	57,3	57,4
<u>Pays-Bas</u> 1950/1960/1969	58,9	59,4	57,1
<u>Luxembourg</u> 1947/1960/1966		60,1	59,4

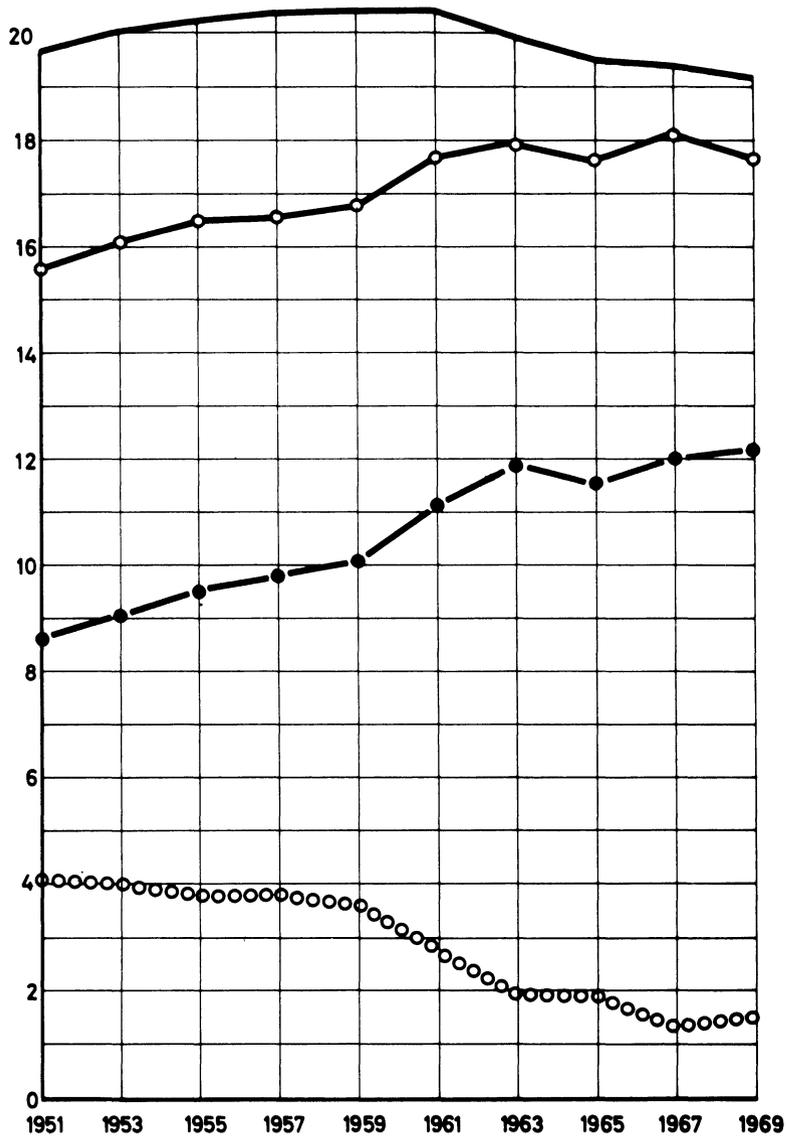
Il convient de souligner que l'utilisation des concepts plus restreints de l'emploi peut changer sensiblement les tendances évoquées.

Ceci est particulièrement apparent en Italie, lorsqu'on compare entre elles l'évolution du nombre total des emplois (occupati in totale), celle du nombre des personnes occupées d'une manière permanente (occupati permanenti) ou celle des salariés occupés en permanence et des travailleurs marginaux. (1)

(1) données reprises dans les séries "occupazione" établies par l'I.S.T.A.T.

ITALIE - Emploi total

- Légende
- total occupati
 - total permanenti
 - dipendenti permanenti
 - marginali



Le graphique g) ci-avant montre, en effet, que la diminution du nombre total des emplois a été, dans une large mesure, déterminée par la très sensible diminution du nombre de travailleurs marginaux qui en 18 ans a porté sur plus de 2.600.000 unités; le nombre des personnes occupées en permanence montre au contraire une évolution nettement positive, qui se traduit pour la période considérée par une augmentation de l'ordre de 2 millions de personnes. Enfin, l'augmentation du nombre d'emplois salariés a été encore plus élevée (+ 3.500.000 personnes)⁽¹⁾.

II. Evolution au niveau régional

1) Les taux de variation

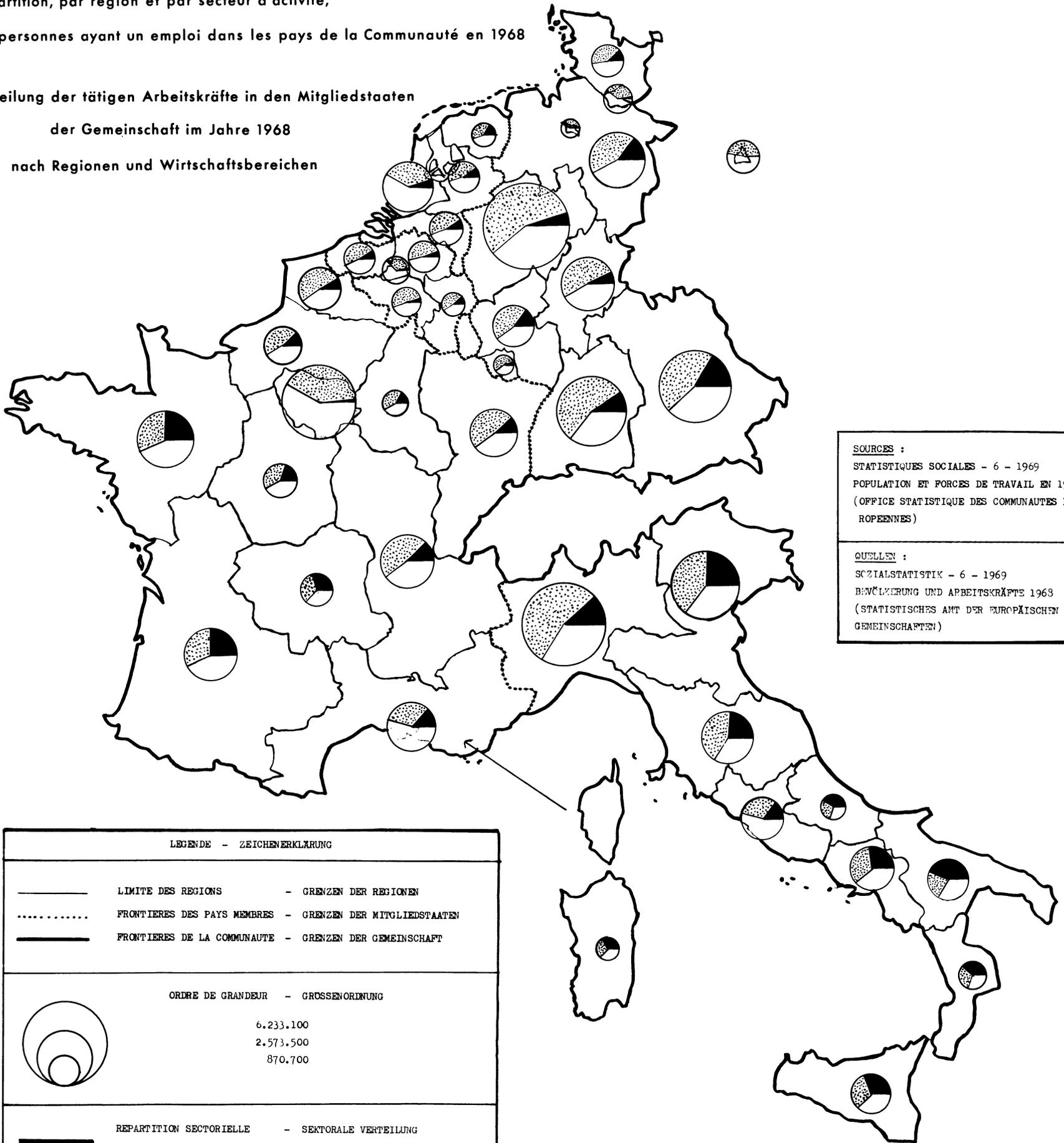
Le nombre total des emplois dans chaque région de base, aux 3 dates de référence, ainsi que le taux annuel moyen de variation figurent dans les tableaux n° E/I et E/IV en annexe. Les données les plus récentes ont été ajoutées dans la mesure du possible.

Le tableau n° 28 ci-après reprend les indicateurs habituels : taux national moyen, extrêmes des taux régionaux et écart type. Comme au niveau national, ces taux ne représentent que des valeurs moyennes entre les dates de référence et ne permettent pas, de ce fait, de connaître les variations annuelles ni les tendances des années les plus récentes.

(1) La carte ci-après donne, pour l'année 1968, sur la base de statistiques communautaires (enquête sur les forces de travail) et au niveau des 40 régions une vue d'ensemble de l'importance de l'emploi régional et de sa ventilation sectorielle.

Répartition, par région et par secteur d'activité,
des personnes ayant un emploi dans les pays de la Communauté en 1968

Verteilung der tätigen Arbeitskräfte in den Mitgliedstaaten
der Gemeinschaft im Jahre 1968
nach Regionen und Wirtschaftsbereichen



SOURCES :
STATISTIQUES SOCIALES - 6 - 1969
POPULATION ET FORCES DE TRAVAIL EN 1968
(OFFICE STATISTIQUE DES COMMUNAUTÉS EUROPEENNES)

QUELLEN :
SOZIALSTATISTIK - 6 - 1969
BEVÖLKERUNG UND ARBEITSKRÄFTE 1968
(STATISTISCHES AMT DER EUROPÄISCHEN GEMEINSCHAFTEN)

LEGENDE - ZEICHENERKLÄRUNG	
—	LIMITE DES REGIONS - GRENZEN DER REGIONEN
.....	FRONTIÈRES DES PAYS MEMBRES - GRENZEN DER MITGLIEDSTAATEN
—	FRONTIÈRES DE LA COMMUNAUTÉ - GRENZEN DER GEMEINSCHAFT
ORDRE DE GRANDEUR - GROSSENORDNUNG	
	6.233.100
	2.573.500
	870.700
REPARTITION SECTORIELLE - SEKTORALE VERTEILUNG	
	PRIMAIRE - PRIMÄR
	SECONDAIRE - SEKUNDÄR
	TERTIAIRE - TERTIÄR

Tableau n° 28

Taux annuel moyen de variation de l'emploi total

<u>1^{ère} période</u>	Années	moyenne nationale	moyennes régionales extrêmes	σ
R.F. Allemagne	1950-1961	+ 1,11	+ 2,73 - 1,56	1,048
France	1954-1962	+ 0,13	+ 1,43 - 1,48	0,695
Italie	1951-1961	+ 0,37	+ 1,40 - 1,32	0,731
Belgique	1947-1961	- 0,04	+ 1,07 - 1,23	0,716
Pays-Bas	1950-1960	+ 1,03	+ 1,52 - 1,11	0,751
Luxembourg	1947-1960	- 0,37	- -	
<u>2^{ème} période</u>				
R.F. Allemagne	1962-1968	- 0,26	+ 2,77 - 1,85	0,879
France	1962-1968	+ 0,78	+ 2,06 - 0,55	0,570
Italie	1961-1968	- 0,77	+ 0,10 - 2,99	0,818
Belgique	1961-1969	+ 0,44	+ 1,78 - 0,45	0,761
Pays-Bas	1960-1965	+ 1,50	+ 2,32 + 0,60	0,457
Luxembourg	1960-1966	+ 0,28	- -	

L'examen de ce tableau ainsi que des données les plus récentes permet de constater qu'au niveau régional les tendances ne furent pas moins différentes qu'au niveau national. Les taux de variation de l'emploi se situèrent, en effet, dans une fourchette très large comprise entre 2,73 et -1,56 % durant la première période et entre 2,77 et -2,99 durant la seconde.

L'examen par pays, des taux de variation régionaux montre également, qu'à l'exception des Pays-Bas, l'évolution fut sensiblement différente durant la deuxième période de celle constatée durant la première. En France, la diminution de l'emploi total, qui caractérisait 13 des 21 régions durant la première période, n'apparaît plus durant la seconde que dans une seule région (Limousin).

En Italie, l'évolution se fit en sens inverse : le nombre des régions où le taux était négatif est passé de 10 à 19

En République fédérale, sur les 28 régions où la population active occupée avait augmenté durant la première période, 18 ont enregistré une diminution ou une stabilisation durant la seconde. Par contre, sur les 10 où elle avait diminué durant la première, 4 ont augmenté le chiffre de leur emploi durant la seconde période.⁽¹⁾

Le manque de données au niveau des 100 régions et pour les 3 dates de références n'a pas permis d'analyser l'évolution de l'emploi régional sous les deux aspects de la population en âge de travail et des variations des taux d'activité.

Par contre, cette évolution peut à nouveau être étudiée sous l'aspect des mouvements sectoriels.

2) Les mouvements de compensation

Durant la première période, on constate que la diminution du nombre d'emplois agricoles a été surcompensée dans 60 des 100 régions européennes. Le solde de compensation en chiffres absolus était compris dans des limites très larges. S'il est vrai que les indicateurs de compensation les plus élevés caractérisèrent généralement les régions où la part agricole était à l'origine la plus basse, ces 2 variables n'étaient cependant pas étroitement liées.

En ce qui concerne les autres régions, où la compensation n'était que partielle, le coefficient de compensation se situait néanmoins à un niveau élevé et dépassait presque dans tous les cas 0,5.

Seules 3 régions présentaient un coefficient de compensation négatif.

(1) Ces constatations se basent sur les données régionales de 1968 ; la nette augmentation de l'emploi constatée en 1970 au niveau national, modifiera certainement les constatations faites en 1968.

Durant la deuxième période, la différenciation des indicateurs régionaux était beaucoup plus large. Elle laissait apparaître une surcompensation dans 49 régions, une compensation partielle - d'ailleurs relativement faible - dans 26 régions et enfin, une compensation négative dans 18 régions. Pour ce dernier groupe de régions, la diminution totale du nombre d'emplois était relativement réduite et résultait à la fois d'une diminution de l'emploi agricole et de l'emploi dans les autres secteurs.

Si l'on considère l'ensemble des deux périodes, on constate que dans 45 des 100 régions de la Communauté, le nombre des emplois a diminué.

On y trouve 16 des 20 régions italiennes, 9 des 21 régions françaises, 5 des 9 provinces belges et le Grand-Duché de Luxembourg. Le nombre de 14 régions allemandes pourrait être modifié sur la base des derniers chiffres disponibles.

Cet ensemble de 45 régions regroupe :

- d'une part, 31 régions où l'augmentation du nombre d'emplois non agricoles n'a pas suffi pour compenser la diminution des emplois agricoles ; les régions se répartissent essentiellement en 3 grandes zones situées à la périphérie de la Communauté respectivement :

dans la partie Ouest de la France (8 régions)

dans le Sud et l'Est de l'Italie (14 régions)

dans le Nord et l'Est de la République fédérale (5 régions)

un quatrième groupe constitué par le G.D. de Luxembourg, le Luxembourg belge, Trier et Koblenz se situe au centre géographique de la Communauté mais en dehors des grands centres industriels et commerciaux.

- d'autre part, 14 régions où une réduction de l'emploi secondaire et/ou tertiaire a accompagné la régression dans le secteur primaire.

La plupart de ces 14 régions se répartissent en 2 ensembles géographiques

- . le premier se situe au Nord et à l'Est de la République fédérale et complète la grande zone allemande mentionnée ci-dessus
- . le deuxième est axé sur le bassin charbonnier du Nord de la France et du Sud de la Belgique

Lorsque l'on examine en outre les 55 régions où le niveau de l'emploi était supérieur en fin de période d'analyse à la situation de départ, on trouve que dans 36 régions l'évolution des secteurs secondaire et tertiaire a compensé la diminution du secteur primaire, tandis que dans 17 régions c'est surtout grâce à l'évolution du secteur tertiaire que l'augmentation de l'emploi total a été obtenue.

E. LA PART DES GRANDES ZONES GEOGRAPHIQUES DANS L'EMPLOI
COMMUNAUTAIRE ET LE COEFFICIENT DE LOCALISATION

Les chapitres précédents ayant démontré l'évolution de l'emploi par périodes et par pays, la question se pose de savoir si, à la suite de tous ces mouvements souvent en sens divers, des mutations fondamentales se sont produites dans la répartition soit de l'emploi total, soit de l'emploi sectoriel.

Pour répondre à cette question, on étudiera ci-après les variations de la part régionale ainsi que des coefficients de localisation correspondants.

Bien que les statistiques nationales disponibles ne soient pas absolument comparables, les différences existantes ne semblent pas suffisantes pour interdire une pareille analyse.

Pour réduire les marges d'erreurs provenant d'une subdivision très poussée, on ne prendra en considération que les grandes zones géographiques de la Communauté.

I. Evolution de la répartition de l'emploi total

La répartition, aux 3 dates de référence, de l'emploi communautaire total entre les 20 grandes zones géographiques fait l'objet du tableau n° E V en annexe.

L'examen de ce tableau permet de constater que certaines grandes zones géographiques ont sensiblement accru leur part dans l'emploi communautaire. Entre les trois dates de références, les mouvements de hausse les plus saillants ont été les suivants :

- Région parisienne	de 5,16 à 5,44 à 5,83
- Est des Pays-Bas	de 0,98 à 0,99 à 1,08
- Ouest des Pays-Bas	de 2,50 à 2,63 à 2,88
- Sud des Pays-Bas	de 1,17 à 1,35 à 1,36
- Ouest de l'Allemagne	de 8,29 à 9,72 à 9,33

Par contre, les grandes zones suivantes ont eu une régression de leur pourcentage dans l'emploi communautaire :

- Berlin-Ouest de 1,45 à 1,44 à 1,32
- Ouest de la France de 10,62 à 9,48 à 9,78
- Nord-Est de l'Italie de 5,84 à 5,53 à 5,31
- Centre de l'Italie de 5,50 à 5,41 à 4,98
- Sud de l'Italie de 9,36 à 8,64 à 8,22
- Région wallonne de 1,71 à 1,44 à 1,50

Compte tenu de la localisation géographique de ces différentes zones, il n'est pas surprenant de constater (voir tableau ci-après) que la grande zone située au Nord-Ouest de l'Europe a pu accroître son pourcentage dans l'emploi total de la Communauté tandis que les régions périphériques l'ont abaissé.

Tableau n° 29

Part dans l'emploi communautaire total

	Vers 1950	Vers 1960	Vers 1968
Nord-Ouest de l'Europe			
- 1° définition	17,70	19,11	19,33
- 2° définition	27,17	29,37	29,47
Régions périphériques	22,31	20,10	19,86

II. Evolution de la répartition du secteur primaire

La part dans l'emploi agricole communautaire des 20 grandes zones géographiques est reprise pour les 3 dates de référence dans le tableau n° E VI en annexe.

L'examen de ce tableau permet de constater que le pourcentage des grandes zones suivantes a augmenté de façon nette :

- l'Ouest de la France de 16,69 à 19,04
- l'Est de la France de 8,73 à 9,84
- le Sud de l'Italie de 18,33 à 19,01
- les 4 zones néerlandaises de 2,90 à 3,65 (ensemble des 4 zones)

Par contre, le pourcentage de certaines zones a sensiblement diminué, à savoir :

- le Centre de l'Allemagne de 5,31 à 4,57
- le Nord-Ouest de l'Italie de 6,66 à 5,91
- le Nord-Est de l'Italie de 9,64 à 8,43
- le Centre de l'Italie de 8,42 à 6,54

Le tableau n° 30 ci-après permet enfin de constater qu'au terme des deux décennies, la part de la grande zone située au Nord-Ouest de l'Europe ⁽¹⁾ est restée pratiquement stable quelle que soit la définition considérée. Par contre, l'ensemble des régions périphériques ⁽¹⁾ a accru son importance dans l'emploi agricole communautaire.

Tableau n° 30

Part dans l'emploi agricole communautaire

	Vers 1950	Vers 1960	Vers 1968
Nord-Ouest de l'Europe			
- 1° définition	7,04	8,28	7,12
- 2° définition	14,00	15,05	13,40
régions périphériques	35,19	35,82	37,64

(1) selon les définitions retenues au chapitre démographique page 35

Ces modifications dans le pourcentage de l'emploi sectoriel pourraient, bien entendu, provenir des modifications correspondantes dans la répartition de l'emploi total.

Pour exclure l'influence de cette dernière, on a établi le rapport entre les deux variables. L'indicateur ⁽¹⁾ qui en résulte :

$$I_{LA} = \frac{\frac{E^A}{E^R} / \frac{E^A}{E^C}}{\frac{E^T}{E^R} / \frac{E^T}{E^C}}$$

est d'ailleurs identique au coefficient de localisation.

A l'aide de cet indicateur, on peut constater que le coefficient de localisation a lui aussi nettement augmenté dans les 4 grandes zones géographiques où la part agricole s'est accrue.⁽²⁾

Cependant en tenant compte du niveau de départ, on s'aperçoit que 2 grandes zones se dégagent très nettement de toutes les autres, du fait que leur coefficient de localisation déjà très élevé s'est encore accru. Il s'agit de l'Ouest de la France qui est passé de l'indicateur 157 en 1950 à 195 en 1968 et du Sud de l'Italie qui est passé de 196 en 1950 à 231 en 1968.

Dans les 2 grandes zones du Sud et de l'Ouest néerlandais par contre, l'augmentation du coefficient s'est faite sur un niveau beaucoup plus bas.

A signaler les 3 grandes zones du Nord et de l'Est des Pays-Bas, et du Sud de l'Allemagne où une augmentation du coefficient a eu lieu en partant du niveau proche de 100.

(1) E = Emploi A = Agricole T = Total R = Régional C = Communautaire.

(2) Voir tableau E VI en annexe

III. Evolution de la répartition du secteur secondaire

La répartition, aux 3 dates de référence, de l'emploi secondaire de la Communauté entre les 20 grandes zones géographiques fait l'objet du tableau n° E VII en annexe.

Celui-ci fait apparaître une sensible augmentation de la part des 4 zones géographiques suivantes :

Nord-Est de l'Italie	de 3,99 à 4,91
Centre de l'Italie	de 3,76 à 4,29
Sud de l'Italie	de 4,93 à 5,83
Sud des Pays-Bas	de 1,45 à 1,63

En outre, on peut noter sur la base des données de 1968 une certaine augmentation des zones Centre et Sud de l'Allemagne qui passent respectivement de 6,16 à 6,36 et de 12,66 à 13,23; compte tenu de l'évolution récente, on peut présumer une augmentation encore plus forte.

A l'opposé, le pourcentage de certaines zones a sensiblement diminué :

région wallonne	de 2,42 à 1,53
région flamande	de 2,99 à 2,59
région bruxelloise	de 0,85 à 0,64
Berlin-Ouest	de 1,72 à 1,35

Le tableau n° 31 ci-dessous fait apparaître que la grande zone située au Nord-Ouest de l'Europe a connu, selon les 2 définitions une légère augmentation de sa part. Par contre, celle des régions périphériques est à peine arrivée à se stabiliser.

Tableau n° 31

Part dans l'emploi secondaire communautaire

	Vers 1950	Vers 1960	Vers 1968
Nord-Ouest de l'Europe			
- 1° définition	23,67	22,99	24,26
- 2° définition	35,29	35,26	36,07
régions périphériques	16,11	15,00	16,08

L'examen du coefficient de localisation⁽¹⁾ permet de constater que 3 des 4 grandes zones, où la part de l'emploi secondaire a le plus nettement augmenté, ont également enregistré une hausse très sensible de cet indicateur, qui est passé pour le

Nord Est de l'Italie	de 68 à 92
Centre de l'Italie	de 68 à 86
Sud de l'Italie	de 53 à 71

Ces chiffres, reflètent dans une certaine mesure les résultats de l'effort d'industrialisation entrepris en Italie. Ils doivent cependant être appréciés en tenant compte du fait que l'indicateur était très bas au départ.

Une évolution similaire caractérise d'ailleurs la zone Ouest de la France où le coefficient de localisation passe de 67 à 76.

Par contre, dans les 4 grandes zones géographiques où la part a diminué, cet indicateur, qui au départ dépassait nettement la moyenne communautaire, a connu une baisse souvent drastique :

région wallonne de	141 à 102
région flamande de	127 à 107
région bruxelloise de	105 à 75
Berlin - (Ouest) de	119 à 102

En outre dans 2 autres régions à valeur élevée du coefficient, celui-ci s'est très nettement réduit :

Ouest de l'Allemagne de	145 à 125
région parisienne de	119 à 98

Ces diverses variations de l'indicateur montrent d'ailleurs que l'indice de localisation dans le secondaire tend à se rapprocher dans la plupart des régions de la moyenne communautaire. La différence maximale entre les valeurs extrêmes qui était vers 1950 de 92 points n'était plus que de 54 points vers 1968

(1) voir tableau E VII en annexe

IV. Evolution de la répartition du secteur tertiaire

Le tableau n° E VIII en annexe donne la répartition de l'emploi tertiaire aux 3 dates de référence entre les 20 grandes zones géographiques de la Communauté.

D'après ce tableau, la part des grandes zones ne s'est pas sensiblement modifiée au cours des périodes d'analyse. On peut tout au plus constater en République fédérale une augmentation du pourcentage des 3 grandes zones de l'Ouest, du Centre et du Sud qui sont passées respectivement de 8,31 à 9,11, de 5,33 à 5,78 et de 9,72 à 10,62; ce mouvement fut quasiment contrebalancé par une diminution de la part du Nord (8,54 à 7,89) et de Berlin (2,31 à 1,72).

Durant les 2 dernières décennies, le pourcentage des régions périphériques a connu une faible diminution tandis que celui de la grande zone du Nord-Ouest de l'Europe, d'après ses 2 définitions, s'est accru légèrement ainsi que le démontre le tableau n° 32 ci-dessous.

Tableau n° 32

Part dans l'emploi tertiaire communautaire

	Vers 1950	Vers 1960	Vers 1968
Nord-Ouest			
- 1° définition	20,15	21,19	20,89
- 2° définition	29,34	30,96	30,65
régions de la périphérie	18,16	17,34	17,84

Le calcul du coefficient de localisation⁽¹⁾ fait ressortir que si l'on exclut les 4 grandes zones à caractère urbain très développé et à haut coefficient (Berlin-Ouest, région parisienne, région bruxelloise et Ouest des Pays-Bas), la valeur de l'indicateur des autres grandes zones se situait au départ dans une fourchette relativement étroite (allant de 71 à 120); au cours des périodes celle-ci s'est progressivement resserrée (85 - 117) autour de la moyenne communautaire.

Bien que leur part ne se soit pas sensiblement changée, les 4 régions mentionnées ci-dessus ont enregistré une nette diminution de leurs coefficients de localisation tertiaire :

région parisienne	158 à 134
région bruxelloise	167 à 154
Berlin-Ouest	159 à 130
Ouest des Pays-Bas	157 à 133

(1) voir tableau E VIII en annexe

Troisième partie : PRODUIT ET REVENUS

A) CONSIDERATIONS GENERALES

1. Limites des informations

Le chapitre "produit et revenus" du mémorandum sur la politique régionale a mis en relief les limites et notamment l'hétérogénéité des sources disponibles dans chaque Etat-membre dans le domaine des agrégats régionaux. La situation n'ayant guère évolué depuis, l'analyse ci-après devra se servir de ces mêmes sources. Les parties de ce chapitre consacrées aux différents pays préciseront les données utilisées et les problèmes qu'elles soulèvent du point de vue de leur comparabilité.

Etant donné l'importance attribuée à ces agrégats en tant qu'indicateurs les plus aptes à décrire la situation d'ensemble des régions, il est apparu utile de préciser au point suivant le contenu des différentes formes sous lesquelles ces agrégats sont actuellement présentés et d'indiquer la portée quantitative des différences entre elles.

L'Office Statistique des Communautés Européennes a entrepris depuis un certain temps des travaux devant aboutir à l'élaboration des agrégats régionaux et à la mise au point d'un système d'indicateurs régionaux s'inscrivant dans le cadre du S.E.C. ⁽¹⁾.

L'homogénéité des agrégats régionaux étant une base nécessaire, au niveau communautaire, à toute politique régionale rationnelle, on ne saurait trop insister sur l'importance et sur l'urgence de ces travaux.

2. Les différents concepts du produit :

Les agrégats régionaux disponibles dans les pays-membres sont présentés sous les formes suivantes :

- d'après le concept intérieur ou le concept national
- au stade net ou brut
- au coût des facteurs ou aux prix du marché

(1) Système Européen de Comptes Economiques Intégrés.

Les éléments de comptabilité régionale permettant le passage d'un agrégat à un autre, sont les suivants :

- le solde des revenus extérieurs, pour passer du concept intérieur au concept national ;
- les amortissements, pour passer du concept net au concept brut ;
- les impôts indirects et subventions, pour passer du concept coût des facteurs au concept prix du marché.

L'importance que chacun de ces éléments peut prendre au niveau régional sera précisée ci-après.

- a) Au niveau des régions, comme à celui du pays, le terme "revenu" correspond au produit net au coût des facteurs dans le concept national. Or, dans la plupart des pays, l'agrégat disponible au niveau régional est celui du produit net au coût des facteurs dans le concept intérieur.

Le passage entre les deux agrégats se fait par l'intermédiaire du solde des revenus de facteurs reçus de/ou versés à l'extérieur. Ceux-ci sont composés des rémunérations des salariés ainsi que des revenus de la propriété et de l'entreprise.

D'une manière générale les flux de ces revenus sont plus importants au niveau régional qu'au niveau du pays du fait même que "l'extérieur" pour une région recouvre non seulement l'étranger, mais également les autres régions du territoire national. Ces flux tendent à augmenter (par rapport au produit total) au fur et à mesure que les régions diminuent en dimension ou qu'elles sont mieux intégrées dans l'économie nationale et internationale. Cela ne signifie cependant pas que les soldes des flux suivent la même tendance, étant donné que les sommes versées à l'extérieur et les sommes reçues de l'extérieur peuvent plus ou moins s'équilibrer.

Dans la pratique, la mesure de ce phénomène est rendue difficile par l'existence encore assez limitée de chiffres officiels sur les soldes des revenus extérieurs.

L'I.S.T.A.T. en publie annuellement pour les 4 grandes répartitions géographiques italiennes. En République fédérale, ils sont connus au niveau des 11 Länder pour les années 1960, 1962 et 1965.

On peut alors constater, qu'au niveau des 4 grandes répartitions, entre 1965 et 1967, le solde positif maximum des revenus extérieurs atteignait, au Nord-Ouest de l'Italie, 2,8 % du produit intérieur net au coût des facteurs; il était négatif pour le Sud pendant les trois années considérées.

En Allemagne, dans les trois années pour lesquelles des données sont connues, le solde maximum atteint au niveau des 11 régions (Länder) était de 15 % (Hambourg). Si l'importance de ce solde est certainement conditionnée par le caractère métropolitain de la région en question, on peut néanmoins constater qu'en 1960, le solde négatif atteint par Rheinland-Pfalz était de 11,4 % ⁽¹⁾.

Bien que ces quelques données ressortent de pays et de séries différents, elles permettent de conclure que le solde des transferts avec l'extérieur peut atteindre, au niveau régional, des valeurs qui sont loin d'être négligeables. L'assimilation qui est souvent faite entre le produit intérieur au coût des facteurs et le revenu de la région (= produit concept national au coût des facteurs) est très discutable. Etant donné que les soldes sont très variables, l'application linéaire dans l'espace ou dans le temps d'un certain taux unique aux différentes régions ne semble pas non plus permise.

(1) On peut se rendre compte, à l'aide de ces quelques données, que pour des régions en retard, les soldes sont en général négatifs. Il semble donc que les entrées des revenus de travail gagnés ailleurs ne suffisent pas pour compenser les sorties des revenus des entreprises et de la propriété.

- b) Le deuxième problème soulevé concerne la différence entre le concept brut et net des agrégats, c'est-à-dire les amortissements.

On sait que déjà au niveau national, les chiffres officiels des amortissements constituent des valeurs fictives qui changent très peu par rapport au produit du pays. Il n'est donc pas surprenant qu'au niveau régional il n'y ait également guère de variations. Les données disponibles pour l'Italie montrent par exemple que si pour l'ensemble du pays les amortissements oscillaient entre 1965 et 1967 autour de 10 % du produit intérieur net au coût des facteurs, ce pourcentage était sensiblement le même pour chacune des quatre grandes répartitions. Il semble donc que pour les amortissements, l'application d'un certain taux uniforme aux différentes régions comporte moins de risques que pour le problème évoqué au lit. a ci-dessus.

- c) Les impôts indirects et subventions enfin, qui permettent le passage du produit au coût des facteurs au produit aux prix du marché, ne peuvent être dégagés dans les statistiques régionales disponibles dans la Communauté que sous forme de soldes ; ceci n'est d'ailleurs possible que pour les quatre grandes répartitions italiennes.

Il apparaît alors que pendant les années 1965 à 1967 le pourcentage de ce solde au produit intérieur net (au coût des facteurs) variait au niveau du pays entre 15,8 et 16,6, tandis qu'au niveau régional, les pourcentages respectifs variaient entre 17,6 et 18,7 pour le Nord-Ouest, 12,8 et 13,4 pour le Nord-Est, 13,0 et 14,1 pour le Centre et 10,0 et 10,1 pour le Sud.

L'impact de cet élément sur le "produit au coût des facteurs" n'est donc pas seulement d'une importance non négligeable, mais il est également très différent selon les régions. L'exemple ci-dessus montre d'ailleurs que le Sud de l'Italie était moins grevé que le Nord par le solde : impôts indirects moins les subventions. Il serait intéressant de savoir si l'on peut prendre cet exemple comme règle générale : ce solde (impôts indirects moins subventions) serait relativement plus élevé dans les régions plus développées et vice-versa.

- d) L'impact d'ensemble des deux éléments examinés sous b) et c) (amortissements et soldes subventions/impôts indirects) peut être apprécié quand on compare directement le produit net au coût des facteurs au produit brut aux prix du marché.

Les chiffres disponibles pour l'Italie montrent, qu'entre 1965 et 1967, la différence entre les deux agrégats représentait, au niveau national, environ 25 % du produit net au coût des facteurs ; au niveau des grandes zones géographiques, cette différence variait de 16 % au Sud à 31% au Nord-Ouest et au niveau des 20 régions enfin, de 34 % (Lombardia) à 8 % (Abruzzi).

En République Fédérale, au niveau des 11 Länder, la différence entre les deux agrégats n'était pas moins importante. Elle s'étendait en 1967 entre un maximum de 41 % (Berlin-Ouest) et un minimum de 28 % (Sarre). C'était d'ailleurs dans les villes-Etats que la différence s'écartait le plus de celle obtenue au niveau national (33 %).

- e) L'examen des divers agrégats et éléments de la comptabilité régionale permet d'apprécier les risques que comporte l'utilisation de ces agrégats et éléments au niveau régional et notamment la comparaison entre les pays sur la base de concepts différents.

Comme on l'a vu, l'impact de concepts différents sur les chiffres régionaux est important et n'est pas proportionnel, c'est-à-dire qu'ils modifient non seulement le niveau de l'ensemble mais également la hiérarchie des régions. D'une façon générale, on peut remarquer que les différences deviennent d'autant plus grandes que les régions sont plus petites, d'une part, et qu'une distinction plus forte existe entre régions métropolitaines et régions rurales, d'autre part (1).

(1) A cet égard, il semble que les observations faites au sujet des villes-Etats en Allemagne devraient s'appliquer également - mutadis mutandis - aux régions métropolitaines d'autres pays, telles que la région bruxelloise ou la région parisienne.

f) Les considérations ci-avant n'ont pas tenu compte des statistiques sur les revenus déclarés qui existent dans certains pays (Pays-Bas et Belgique). D'un point de vue conceptuel, ces chiffres devraient plus ou moins correspondre aux "revenus disponibles" ; cependant, ayant leur origine dans des statistiques fiscales, ils ne sont pas intégrés dans la comptabilité nationale et aucun contrôle de cohérence n'est possible.

3. La notion des écarts

a) Problèmes d'interprétation

L'analyse des agrégats régionaux aura recours, comme le faisaient celles de la population et de l'emploi, à l'écart type en tant qu'indicateur de la situation et de l'évolution régionale. L'application de cet indicateur au produit et au revenu soulève cependant une question particulière. Dans le traité de Rome, les Etats membres se sont assignés la tâche de "réduire les écarts entre les régions". Cette notion d'écart serait-elle couverte par l'écart type du produit/habitant utilisé dans cette analyse ?

Il semble difficile de répondre par l'affirmative à cette question, et ceci pour plusieurs raisons :

- Tout d'abord, comme il a bien été démontré au point précédent, la notion de produit ou revenu varie elle-même beaucoup selon les différents concepts utilisés, à tel point que le choix de ceux-ci peut impliquer des politiques assez différentes. Ainsi, vu l'importance croissante des revenus des transferts, une action visant à rapprocher les revenus disponibles/hab. pourrait être moins fortement soumise aux contraintes d'une meilleure répartition des activités économiques - notamment industrielles - qu'une action visant le rapprochement du produit/hab. La référence aux revenus disponibles devrait d'ailleurs se faire sur la base des revenus réels, ce qui implique qu'on tienne compte aussi bien des prix régionaux que des avantages en nature, etc...
- En second lieu, une réduction numérique de l'écart n'indique pas si ce résultat a été obtenu par une augmentation du niveau des régions "pauvres", une diminution du niveau des régions "riches",

ou par les deux. D'une façon plus générale, on peut dire que l'écart type est anonyme en ce sens qu'il n'indique pas les changements de position des régions.

- En troisième lieu, une réduction de l'écart type, calculé sur la base du produit/habitant, ne donne aucune information sur les différents facteurs qui peuvent y avoir contribué. Cette réduction peut, en effet, provenir d'une croissance accélérée du produit, mais elle peut également être provoquée par une augmentation moins forte, voire une diminution, de la population, notamment à la suite des émigrations⁽¹⁾. D'ailleurs, la croissance économique de la région peut aussi bien être due à un processus de développement autonome qu'à des transferts massifs des ressources publiques par l'Etat central.

Une meilleure appréciation de l'évolution des écarts devrait pouvoir tenir compte de ces divers facteurs explicatifs en se basant sur une gamme d'indicateurs plus complète. Cette dernière devrait inclure les principaux indicateurs de la productivité régionale ainsi que les principales données sur la formation brute de capital fixe des secteurs privé et public. La connaissance des transferts entre administrations et notamment des subventions à l'investissement devront permettre d'évaluer dans quelle mesure la formation de capital fixe dans les régions résulte de leur propre potentiel financier ou est alimentée par des ressources extérieures⁽²⁾.

Sans pouvoir résoudre entièrement le problème, les éléments qui viennent d'être énumérés incitent à penser que l'écart type du produit/habitant, tout en constituant un indicateur extrêmement utile, n'est pas suffisant pour permettre un jugement quant à la réduction des écarts entre les régions, visée par le traité de Rome.

(1) voir à ce sujet p. 164

(2) Les travaux envisagés par l'O.S.C.E. dans le domaine des agrégats et indicateurs régionaux devraient d'ailleurs permettre de saisir ces transferts.

b) La question de rattrapage

En pratique, la discussion des problèmes d'écart revient souvent à se poser la question concrète suivante:

quel taux de croissance une région devrait-elle atteindre pour rattraper son retard par rapport à une autre unité (notamment pays ou Communauté) ou pour en éviter l'accroissement ultérieur ?

i) La base du retard

On constate que cette question peut être envisagée à partir de deux bases différentes:

soit en chiffres absolus,
soit en indices (moyenne nationale ou communautaire = 100)

Si l'expression des écarts en chiffres absolus est sans doute particulièrement parlante, il faut néanmoins tenir compte du fait que sur cette base de calcul, l'écart est appelé à augmenter même si toutes les régions augmentent avec le même taux de croissance, alors que de ce fait les écarts en indices restent inchangés.

Cette règle découle de la formule suivante: une région ayant un indice donné A, et un écart par rapport à la moyenne nationale ou communautaire égal à $(100 - A)$, l'écart obtenu à partir des chiffres absolus augmentera suivant le produit $(100 - A) \cdot (1 + r)^n$

r étant le taux de croissance des deux unités retenues
n étant le nombre d'années prises en considération.

Il est donc évident que, tout en gardant le même écart en indice, l'écart à partir des chiffres absolus augmente d'autant plus que r et n sont plus grands.

Inversement, ceci signifie que, pour empêcher une augmentation de l'écart obtenu à partir des chiffres absolus, le taux de croissance régionale (x) devrait être supérieur à celui de l'unité à niveau 100 (r), et ceci d'autant plus que r et n sont plus élevés.

Les formules pour calculer x sont les suivantes:

$$\begin{aligned} 100 (1 + r) - A (1 + x) &= (100 - A) \text{ après un an} \\ 100 (1 + r)^2 - A (1 + x)^2 &= (100 - A) \text{ après deux ans} \\ \text{etc....} \end{aligned}$$

ii) Les taux de croissance nécessaires

Compte tenu de ces remarques, les deux tableaux n° 1 et 2 ci-après ont été élaborés en vue de faciliter la réponse aux questions posées ci-dessus.

- le premier tableau permet de répondre à la question :
quelle aurait dû être la croissance d'une région pour éviter l'élargissement ultérieur d'un écart existant. Les délais choisis sont de 1 - 5 - 10 - 20 ans ; les écarts sont échelonnés par 10.

- le deuxième tableau permet de répondre à la question : quel est le taux de croissance nécessaire à une région pour combler, dans un certain délai, un certain écart ? Les délais choisis sont à nouveau de 1 - 5 - 10 - 15 ans ; les écarts retenus sont des écarts particulièrement caractéristiques, à savoir : trois quarts, deux tiers, un demi et un tiers par rapport au niveau 100.

Le tableau 1) permet d'illustrer l'exemple suivant d'une région à niveau 50 ; pour que son retard par rapport à l'unité 100 n'augmente pas, les taux moyens de croissance doivent être les suivants :

- pendant une période de 5 ans :

- . 3,86 % si le taux de croissance de l'unité 100 est de 2 %
- . 7,47 % si le taux de croissance de l'unité 100 est de 4 %
- . 10,89 % si le taux de croissance de l'unité 100 est de 6 %

- pendant une période de 10 ans :

- . 3,70 % si le taux de croissance de l'unité 100 est de 2 %
- . 6,96 % si le taux de croissance de l'unité 100 est de 4 %
- . 9,95 % si le taux de croissance de l'unité 100 est de 6 %

Tableau 1

Taux équivalents de croissance pour empêcher l'augmentation d'un certain écart

Période	Indice de niveau	Taux annuel de base 2 %	Taux équivalents	Taux annuel de base 4 %	Taux équivalents	Taux annuel de base 6 %	Taux équivalents	Taux annuel de base 8 %	Taux équivalents
1 an	100	102,00	2,00	104,00	4,00	106,00	6,00	108,00	8,00
	90	92,00	2,22	94,00	4,44	96,00	6,67	98,00	8,89
	80	82,00	2,50	84,00	5,00	86,00	7,50	88,00	10,00
	70	72,00	2,86	74,00	5,71	76,00	8,57	78,00	11,43
	60	62,00	3,33	64,00	6,67	66,00	10,00	68,00	13,33
	50	52,00	4,00	54,00	8,00	56,00	12,00	58,00	16,00
	40	42,00	5,00	44,00	10,00	46,00	15,00	48,00	20,00
	30	32,00	6,67	34,00	13,33	36,00	20,00	38,00	26,67
5 ans	100	110,41	2,00	121,67	4,00	133,82	6,00	146,93	8,00
	90	100,41	2,21	111,67	4,41	123,82	6,59	136,93	8,75
	80	90,41	2,48	101,67	4,91	113,82	7,31	126,93	9,67
	70	80,41	2,81	91,67	5,54	103,82	8,20	116,93	10,81
	60	70,41	3,25	81,67	6,36	93,82	9,35	106,93	12,25
	50	60,41	3,86	71,67	7,47	83,82	10,89	96,93	14,16
	40	50,41	4,74	61,67	9,04	73,82	13,04	86,93	16,80
	30	40,41	6,14	51,67	11,49	63,82	16,30	76,93	20,72
10 ans	100	121,90	2,00	142,02	4,00	179,09	6,00	215,89	8,00
	90	111,90	2,20	132,02	4,37	169,09	6,57	205,89	8,63
	80	101,90	2,45	122,02	4,81	159,09	7,12	195,89	9,37
	70	91,90	2,76	112,02	5,36	149,09	7,85	185,89	10,26
	60	81,90	3,16	102,02	6,06	139,09	8,77	175,89	11,35
	50	71,90	3,70	92,02	6,96	129,09	9,95	165,89	12,74
	40	61,90	4,46	82,02	8,21	119,09	11,53	155,89	14,57
	30	51,90	5,63	72,02	10,03	109,09	13,78	145,89	17,14

Tableau 1 (suite)

Taux équivalents de croissance pour empêcher l'augmentation d'un certain écart

Période	Indice de niveau	Taux annuel de base 2 %	Taux équivalents	Taux annuel de base 4 %	Taux équivalents	Taux annuel de base 6 %	Taux équivalents	Taux annuel de base 8 %	Taux équivalents
20 ans	100	148,60	2,00	219,11	4,00	320,71	6,00	466,10	8,00
	90	138,60	2,18	209,11	4,31	310,71	6,39	456,10	8,45
	80	128,60	2,40	199,11	4,66	300,71	6,84	446,10	8,97
	70	118,60	2,67	189,11	5,09	290,71	7,38	436,10	9,58
	60	108,60	3,01	179,11	5,62	280,71	8,02	426,10	10,30
	50	98,60	3,45	169,11	6,28	270,71	8,81	416,10	11,18
	40	88,60	4,06	159,11	7,15	260,71	9,83	406,10	12,29
	30	78,60	4,93	149,11	8,35	250,71	11,20	396,10	13,77

Tableau 2

Taux de croissance nécessaires pour rattraper un certain écart

Période	Indice de niveau	Taux annuel 2 % de base	Taux total de rattrapage	Taux annuel de rattrapage	Taux annuel 4 % de base	Taux total de rattrapage	Taux annuel de rattrapage	Taux annuel 6 % de base	Taux total de rattrapage	Taux annuel de rattrapage
1 an	100	102,00		2,00	104,00		4,00	106,00		6,00
	75	102,00		36,00	104,00		38,67	106,00		41,33
	67	102,00		52,24	104,00		55,22	106,00		58,21
	50	102,00		104,00	104,00		108,00	106,00		112,00
	33	102,00		209,09	104,00		215,15	106,00		221,21
5 ans	100	110,41	10,41	2,00	121,67	21,67	4,00	133,82	33,82	6,00
	75	110,41	47,21	8,04	121,67	62,23	10,16	133,82	78,43	12,28
	67	110,41	64,79	10,51	121,67	81,60	12,67	133,82	99,73	14,84
	50	110,41	120,82	17,17	121,67	143,34	19,47	133,82	167,64	21,76
	33	110,41	234,58	27,32	121,67	268,70	29,82	133,82	305,52	32,31
10 ans	100	121,90	21,90	2,00	148,02	48,02	4,00	179,09	79,09	6,00
	75	121,90	62,53	4,98	148,02	97,36	7,04	179,09	138,79	9,09
	67	121,90	81,94	6,17	148,02	120,93	8,25	179,09	167,30	10,33
	50	121,90	143,80	9,32	148,02	196,04	11,46	179,09	258,18	13,61
	33	121,90	269,39	13,96	148,02	348,55	16,19	179,09	442,70	18,43
15 ans	100	134,59	34,59	2,00	180,09	80,09	4,00	239,66	139,66	6,00
	75	134,59	79,45	3,98	180,09	140,12	6,01	239,66	219,55	8,05
	67	134,59	100,88	4,76	180,09	168,79	6,82	239,66	257,70	8,87
	50	134,59	169,18	6,82	180,09	260,18	8,92	239,66	379,32	11,01
	33	134,59	307,84	9,82	180,09	445,73	11,98	239,66	626,24	14,13

A titre d'exemple, le tableau 2) permet de voir que dans l'hypothèse où l'unité à niveau 100 (pays, Communauté) aurait un taux de croissance de 4 %, une région au niveau 75 devrait avoir un taux de croissance annuel :

- . de 10,16 % pour rattraper le retard en 5 ans ;
- . de 7,04 % pour le rattraper en 10 ans ;
- . de 6,01 % pour le rattraper en 15 ans ;
- etc

Avec un taux de 6 % pour l'unité à niveau 100, les taux régionaux correspondants devraient être de 12,28 % de 9,09 % et de 8,05 %.

Ces exemples démontrent, qu'avec une croissance tout à fait moyenne (par exemple 4 %) de l'unité à niveau 100, les régions à retard substantiel nécessitent des taux de croissance assez élevés, ne fut-ce que pour stabiliser leur écart.

4) Schéma d'analyse

L'analyse du produit et du revenu régional sera composée de deux chapitres:

Dans le premier chapitre on étudiera, pour chaque pays, la situation régionale de départ (1957), la croissance des régions pendant une décennie et la situation de l'année la plus récente.

Le deuxième chapitre comportera d'abord un résumé des principales conclusions tirées des expériences nationales dans ce domaine. Ensuite l'évolution régionale sera examinée sur une base communautaire. Les différentes questions soulevées par cette démarche seront mises en relief.

Les indicateurs utilisés dans les deux chapitres sont :

- l'indice du produit/hab. sur la base moyenne nationale ou communautaire
= 100
- la différence entre les indices extrêmes
- l'écart type et le coefficient de variation sur base de cet indice
- l'écart moyen pondéré par la population
- le coefficient de corrélation entre niveau de départ et taux de croissance
- le taux moyen de croissance par groupes de régions classées selon leur niveau du produit par habitant.

B) L'EVOLUTION DANS LES PAYS

=====

I. Le produit régional dans la R.F. d'Allemagne

En République Fédérale, il existe au niveau des 11 Länder des séries ininterrompues depuis 1950 sur le produit à ses divers stades d'élaboration ⁽¹⁾.

Au niveau des 37 régions de base (32 Regierungsbezirke et 5 Länder) par contre, qui sont le principal objet de l'analyse présente, le seul agrégat disponible actuellement est le produit intérieur brut aux prix du marché pour les années 1957, 1961, 1964 et 1966 ⁽²⁾. Ces chiffres, résultat d'un travail commun des offices de statistiques des Länder (Statistische Landesämter), constituent une sous-ventilation, selon des critères homogènes, des données calculées au niveau du pays et des Länder. De ce fait, ils s'inscrivent parfaitement dans le cadre de la comptabilité nationale.

Sur la base de ces données, il sera examiné ci-après :

- le niveau et l'évolution du produit par tête
- la croissance du produit total des régions
- l'évolution des écarts entre les régions
- la part des régions au produit total du pays.

Si l'analyse ci-après porte en premier lieu sur les 37 régions de base, le niveau des 11 Länder et celui des 4 grandes zones géographiques seront parfois pris en considération, soit pour pouvoir étudier l'influence des différentes notions du produit, soit pour permettre une vue régionale plus vaste au niveau de la Communauté ⁽³⁾.

-
- (1) voir : Statistisches Bundesamt Wiesbaden, Bevölkerungsstruktur und Wirtschaftskraft der Bundesländer. Ces données sont le résultat des travaux du "Arbeitskreis Volkswirtschaftliche Gesamtrechnung der Länder".
 - (2) voir : Sozialproduktberechnungen der Länder, Heft 3, "Das bruttoinlandsprodukt der kreisfreien Städte und Landkreise 1957 bis 1966", Gemeinschaftsveröffentlichung der Statistischen Landesämter, Wiesbaden 1968.
 - (3) En plus, le tableau R VI 1 en annexe, donne pour les 20 régions de programme d'action (Regionale Aktionsprogramme) délimitées dans le cadre de la politique régionale allemande, le produit par habitant ainsi que son indice par rapport à la moyenne nationale. Ces données ne sont également disponibles que pour 1957, 1961, 1964 et 1966.

1) La situation de départ

Pour les 37 régions de base, le produit intérieur brut (P.I.B.) aux prix du marché par habitant en 1957 et son niveau par rapport à la moyenne nationale, sont indiqués au tableau R I I en annexe. Ces chiffres sont résumés dans le tableau ci-après, qui donne sous forme de différents indicateurs, les variations des valeurs régionales autour de la moyenne nationale.

Tableau n° 3

P.I.B. aux prix du marché/habitant en 1957
(au niveau des 37 régions de base)

	Ø nat.	Minimum régional	Maximum régional	différence maximale	coefficient de variat.
Valeurs absolues en D.M.	4280	2460	7300	4840	0,262
Indices	100,0	57,5	170,5	113,0	

Il en ressort qu'en 1957, à ce niveau, les écarts régionaux par rapport à la moyenne nationale étaient très importants; la différence entre l'indice le plus faible (R.B. Stade) et l'indice le plus élevé (Hamburg) était de 113 points. S'il n'est pas tenu compte des 3 villes-Etats (Hamburg, Bremen et Berlin-Ouest) où le produit par habitant est normalement le plus élevé, la différence maximale entre le R.B. Stade et le R.B. Düsseldorf (133,2) était encore de 75,7 points.

Il convient de rappeler qu'au niveau des 11 Länder, la différence maximale pour la même année était seulement de 92,5 points, soit respectivement de 37,4 points sans les 3 villes-Etats. Au niveau des 4 grandes zones géographiques enfin, cette différence ne s'élevait qu'à 36,6 points (y compris les villes-Etats). Cette diminution de la différence maximale confirme la constatation faite par ailleurs ¹⁾ selon laquelle les écarts ont en général tendance à décroître à mesure que la dimension des régions augmente et vice-versa.

1) Voir : Une politique régionale pour la Communauté, page 159.

2) La croissance économique des régions

Le tableau R II 1 en annexe donne pour les deux années en question le produit intérieur brut total des régions ainsi que l'accroissement annuel moyen entre ces deux dates (à prix courants et à prix constants) Il en ressort que si le taux national annuel moyen d'accroissement était de 5,2 % à prix constants), les taux régionaux variaient dans une fourchette allant de 4,0 % (Sarre) à 7,1 % (Rheinhessen) ¹⁾

Sous l'aspect structurel, un premier examen des régions classées selon ce taux d'accroissement (voir tableau R III 1) permet de constater que les R.B. du Land Nordrhein-Westfalen et plus particulièrement ceux de la Ruhr, toujours caractérisés par une importante industrie lourde, avaient, au cours de la période considérée, une croissance économique sensiblement inférieure à la moyenne nationale.

Par contre, des taux de croissance plus élevés étaient enregistrés dans certaines régions (Rheinhessen, Oberbayern, Lüneburg) caractérisées davantage par des activités du secteur secondaire et tertiaire plus évoluées.

3) L'évolution des écarts

a) au niveau des régions de base

L'évolution régionale décrite sous 2) a eu pour conséquence un rapprochement des indices régionaux autour de la moyenne nationale entre 1957 et 1966. Cette tendance est précisée au moyen des indicateurs repris dans la comparaison ci-après :

Tableau n° 4

P.I.B. aux prix du marché/habitant
(au niveau des 37 régions de base)

	Minimum régional	Maximum régional	Différence maximale	Coefficient de variation
1957 (57,5 (57,5)*	170,5 (133,2)*	113,0 (75,7)*	0,262 (0,206)*
1966 (64,4 (64,4)*	172,6 (118,7)*	108,2 (54,3)*	0,229 (0,177)*

* sans les villes-Etats

1) Il est évident que ces taux dépendent, dans une certaine mesure, des années de référence retenues.

Il ressort de ces données que la différence entre les indices extrêmes a diminué sensiblement, aussi bien avec que sans les villes-Etats.

Le coefficient de variation a également diminué dans les deux cas, ce qui confirme, sur une base plus complète, la tendance évoquée.

On pourrait objecter à ces constatations, qu'en valeurs absolues la différence maximum entre la région la plus "faible" (Trier) et la région la plus "forte" (Hamburg) a augmenté : 8730 DM en 1966 contre 4840 DM en 1957. Mais du fait même que les situations initiales des 2 régions divergeaient sensiblement et que leurs taux de croissance respectifs restaient cantonnés dans une certaine marge, l'écart en chiffres absolus était forcément appelé à croître. Dans le cas présent, le R.B. Trier aurait dû avoir un accroissement annuel par habitant (au prix courants) de 14,0 % au lieu des 7,1 % effectivement obtenus, pour éviter que l'écart n'augmente par rapport à Hamburg (maximum régional) et un accroissement de 10,0 % pour éviter qu'il n'augmente par rapport à la moyenne nationale. (1)

Il convient de signaler d'ailleurs, que le rapprochement des indices régionaux autour de la moyenne nationale n'est pas seulement dû à une croissance plus accélérée dans les régions moins développées, mais également au ralentissement de la croissance dans certaines régions hautement développées, notamment dans les régions de la Ruhr et les villes-Etats.

Le calcul de corrélation entre le produit/habitant en 1957 et son évolution durant la période 1957/66 (voir graphique ci-après), même s'il ne donne pas de coefficients tout-à-fait significatifs, tend à confirmer cette évolution.

Les coefficients de corrélation :

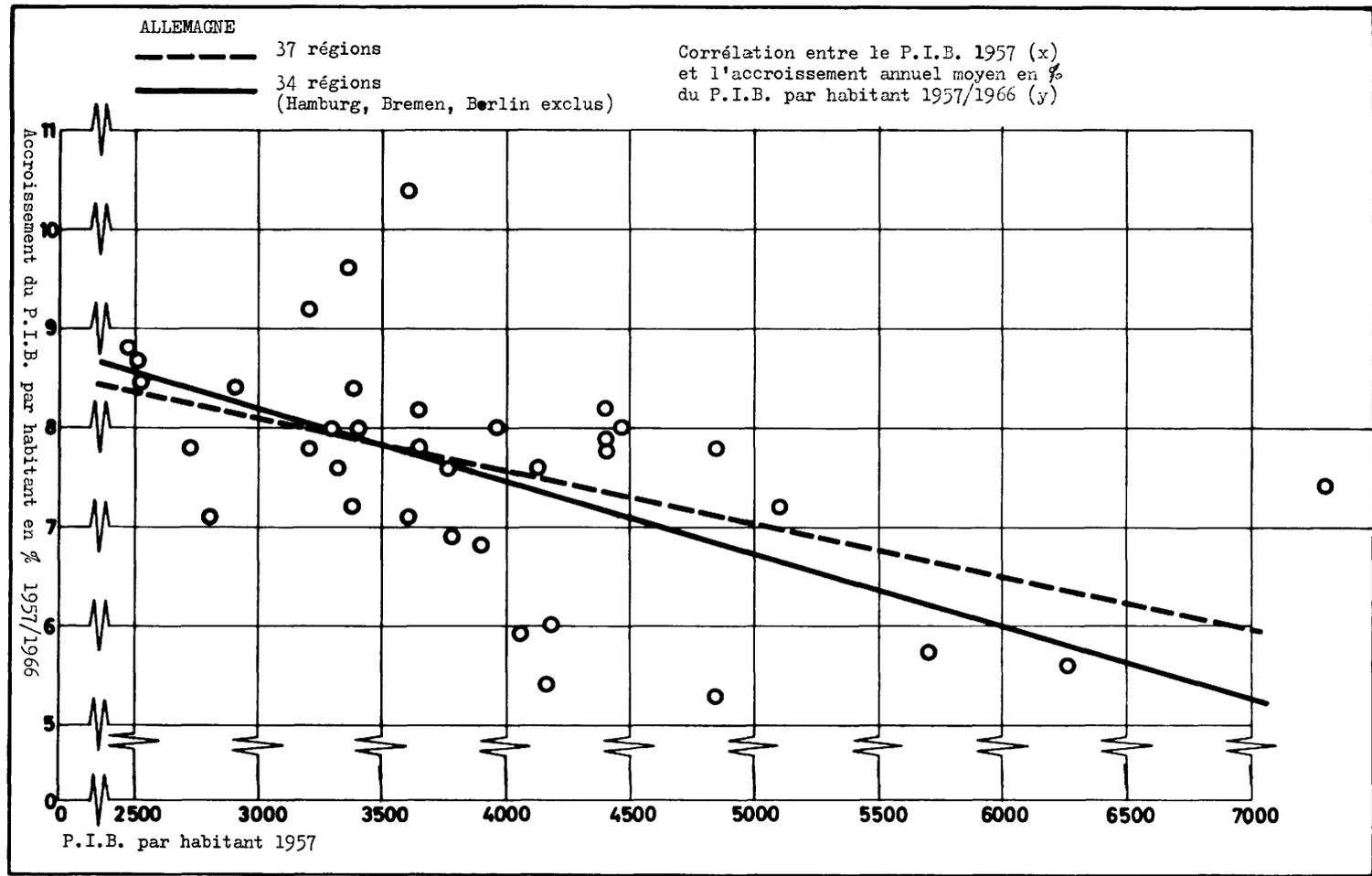
$$r = - 0,484 \quad (\text{avec villes-Etats})$$

$$r = - 0,516 \quad (\text{sans villes-Etats})$$

sont en effet négatifs; les droites de régression sont inclinées à gauche (voir graphique).

Le même phénomène peut être quantifié sans faire face aux rigueurs de la corrélation, si l'on compare le produit par habitant des régions, classées selon leur niveau en trois groupes, avec leurs taux d'accroissement respectifs (voir tableau suivant).

(1) Voir à ce sujet les remarques générales à la page 117 et suivantes.



Croissance entre 1957 et 1966 des régions classées selon
le P.I.B./habitant (en 1957)*

G r o u p e	P.I.B./hab.	Taux annuel	P.I.B./hab.	
	1957	d'accroiss.	1966	
	en DM.	du PIB global en %	en DM	indice '57=100
1) 13 régions au P.I.B. par habitant le plus faible	3084	9,17	6339	206
2) 12 régions au P.I.B. par habitant moyen	3796	8,85	7427	196
3) 12 régions au P.I.B. par habitant le plus impor- tant	5005	8,31	9038	181
ALLEMAGNE (R.F.)	4280	8,57	8070	189

* cf. tableau R IV 1 en annexe

Il ressort de ce tableau, que dans le groupe de régions qui avaient le produit/habitant le plus faible, la croissance a été la plus forte et inversement.

A l'intérieur de ces tendances quelques exceptions méritent cependant d'être signalées. D'une part, comme l'indique le tableau R IV 1, en annexe, deux régions du groupe 1) n'ont pas pu suivre le rythme national ; ce sont les R.B. Trier et Hildesheim. D'autre part, trois régions du groupe 3), à savoir Oberbayern, Rheinhessen et Lüneburg, ont largement dépassé ce rythme, bien que le produit par habitant fût déjà très important en 1957; enfin, dans le groupe 2), Rheinhessen avait un accroissement de loin supérieur à la moyenne de ce groupe.

b) au niveau des régions et des grandes zones géographiques

Il semble intéressant d'étendre ci-après, l'analyse des écarts au niveau des régions (Länder) et des quatre grandes zones géographiques, pour les raisons suivantes :

- elle peut montrer l'influence de la conjoncture sur les indicateurs retenus et ceci, grâce à des données plus récentes disponibles à ce niveau
- elle permet de saisir l'impact des différentes notions du produit sur ces mêmes indicateurs
- elle fournit une mesure pour apprécier la dimension des problèmes régionaux à un niveau plus élevé.

i) En ce qui concerne l'évolution la plus récente (influence conjoncturelle), le tableau ci-dessous, établi sur la base de 11 Länder, permet en effet de constater, qu'entre 1966 et 1968, la différence maximale ainsi que le coefficient de variation ont quelque peu augmenté.

Tableau n° 6

P.I.B. aux prix du marché/habitant
au niveau des 11 Länder
(\emptyset nationale = 100)

	Minimum régional	Maximum régional	Différence maximale	Coefficient de variation
1957 {	77,6 (77,6) *	170,1 (115,0) *	92,5 (37,4) *	0,306 (0,149) *
1966 {	81,4 (81,4) *	172,6 (104,8) *	91,2 (23,4) *	0,255 (0,112) *
1968 {	80,7 (80,7) *	176,8 (106,2) *	96,1 (25,5) *	0,262 (0,107)*

* sans villes-Etats

ii) Pour voir l'influence des différentes notions du produit, le tableau suivant reprend les indicateurs calculés sur la base du produit net au coût des facteurs au lieu du produit brut aux prix du marché.

Tableau n° 7

Produit intérieur net au coût des facteurs/habitant
au niveau des 11 Länder
(\emptyset nationale = 100)

	Minimum régional	Maximum régional	Différence maximale	Coefficient de variation
1957	77,9 (77,9) *	157,3 (114,0) *	80,3 (36,1) *	0,271 (0,143) *
1966	81,8 (81,8) *	163,1 (106,5) *	81,3 (24,7) *	0,227 (0,106) *

* sans villes-Etats.

Si ce calcul confirme les grandes tendances évolutives démontrées, il permet de constater que, au plan des définitions, le passage du produit brut aux prix du marché au produit net au coût des facteurs tend à réduire les écarts. Ce mouvement est affaibli cependant, quand on exclut les 3 villes-Etats.

On peut donc conclure que le selde des impôts indirects et des subventions ainsi que les amortissements tendent à élargir l'étendue de la gamme des indices régionaux et que les villes-Etats y contribuent d'une façon particulière.

iii) Enfin le passage de 37 ou 11 régions au niveau des 4 grandes zones géographiques affaiblit sensiblement la différence entre les 2 indices extrêmes (voir tableau ci-après).

Tableau n° 8

P.I.B. aux prix du marché/habitant
au niveau des 4 grandes zones géographiques
(ϕ nationale = 100)

	Minimum régional	Maximum régional	Différence maximale
1957		115,0	
1966	93,8	104,0	10,2
1970			

Ce résultat est encore renforcé si l'en se réfère au produit net au coût des facteurs. En effet, comme on le voit dans le tableau ci-après, la différence devient minime.

Tableau n° 9

Produit intérieur net au coût des facteurs/habitant
au niveau des 4 grandes zones géographiques
(ϕ nationale = 100)

	Minimum régional	Maximum régional	Différence maximale
1957	89,7	109,7	20,0
1966	94,9	102,1	7,2
1970			

4) La part des régions au produit intérieur brut du pays.

Pour illustrer dans quelle mesure le processus d'évolution a modifié l'importance des différentes régions dans le contexte national, le tableau en annexe⁽¹⁾ donne, pour les différentes dates, le pourcentage des régions dans le total du pays. Ce tableau fait ressortir que les modifications les plus importantes ne dépassaient pas 1,65 points (Düsseldorf).

Par rapport à 1957 ce sont surtout les régions Arnsberg, Düsseldorf, Münster, Bremen, Braunschweig qui ont vu diminuer leur part, tandis que les régions Darmstadt, Nordwürttemberg, Oberbayern, Südwürttemberg, Kassel, Lüneburg, Rheinhessen et Montaubaur l'ont vu augmenter.

Au niveau des grandes zones géographiques, le Sud et le Centre de l'Allemagne ont augmenté leur part, tandis que l'importance du Nord et de l'Ouest a diminué.

5) Addendum

De légères différences apparaissent quand on compare les chiffres les plus récents du produit national avec le total du produit des 37 régions de base pour les quatre années pour lesquelles il est disponible. Ces différences sont dues au fait que le Statistische Bundesamt a procédé à une révision des comptes nationaux qui a légèrement modifié les principaux agrégats. En effet, pour les années 1960/70, les chiffres du P.N.B. révisés sont légèrement supérieurs aux anciennes données, avec une différence maximum en 1966, de 2,1 % dont 1,4 attribuables à l'amélioration du matériel statistique et 0,7 à des changements de définition.

Sur la base des chiffres nationaux révisés, le Arbeitskreis Sozialproduktesberechnung der Länder vient de sortir des données provisoires au niveau des 11 Länder pour les 4 années 1967, 1968, 1969 et 1970 (voir tableau R VI 1 en annexe). Ces nouveaux chiffres ne sont cependant pas de nature à apporter des modifications essentielles quant au fond de l'analyse développée ci-avant.

C'est pourquoi, en attendant l'élaboration des données définitives pour une période plus longue, on n'a pas cru utile d'introduire les nouveaux chiffres disponibles dans cette analyse.

(1) tableau R V 1.

II. Les agrégats régionaux en France

1) Précision des différentes sources d'information

Les travaux entrepris par l'I.N.S.E.E. dans le domaine de la comptabilité régionale ont porté successivement sur :

- les revenus des particuliers pour les années 1955/1956 et 1958 ⁽¹⁾
- un essai de régionalisation des comptes de la nation pour 1962 ⁽²⁾
- les comptes des ménages pour 1966 et 1967 ⁽³⁾.

Les concepts, définitions et sources utilisés dans ces divers travaux sont assez différents. En effet :

- a) Les revenus des particuliers pour les années 1955/56 et 1958 sont uniquement les revenus du travail direct, c'est-à-dire les salaires et traitements, les revenus des exploitations agricoles et les revenus bruts des entrepreneurs individuels. Mais il n'est pas tenu compte des revenus du capital (intérêts, dividendes, etc...). De ce fait, et en raison de la diversité des sources statistiques, ces données ne sont pas comparables aux données calculées ultérieurement dans le cadre des comptes des ménages (voir ci-après point c)).
- b) L'étude sur les comptes régionaux de 1962 présente l'ensemble chiffré le plus complet en matière de comptabilité régionale en France. Elle porte sur différents comptes des 4 agents économiques du système comptable français (les entreprises non financières, les ménages, les administrations et les institutions financières) sans pourtant aboutir à une régionalisation complète ⁽⁴⁾.

-
- (1) Evolution régionale des revenus des particuliers de 1955-56 à 1958, Etudes et Conjoncture n° 5/1961.
 - (2) Essai de régionalisation des comptes de la nation 1962, Etudes et Conjoncture 1966 (numéro spécial).
 - (3) Les comptes régionaux des ménages en 1966 et 1967, Etudes et Conjoncture n° 4/1969.
 - (4) Le Produit intérieur brut des 21 régions de programmes publié dans les "Statistiques de base de la Communauté 1968-1969" constitue une estimation de l'Office statistique des Communautés européennes à partir de ces données. L'ensemble des P.I.B. régionaux estimés représente 92 % du P.I.B. national français.

Ainsi, on ne dispose pas de données régionales sur la valeur ajoutée des agents "administrations" et "institutions financières". Pour l'agent "entreprises non financières" il existe une ventilation de la valeur ajoutée régionale pour toutes les branches d'activités, à l'exception cependant des transports et communications, considérées comme non-régionalisables. La part que représente la valeur ajoutée des branches régionalisées au P.I.B. total français aux prix du marché est de 78,9 %. Le tableau ci-après reprend ces dernières données sous le titre "Valeur ajoutée partielle" (V.A.p.).

c) Les comptes des ménages

Pour les années 1966 et 1967, l'I.N.S.E.E. a élaboré, au niveau des 21 régions, les comptes d'exploitation, d'affectation et de capital de l'agent "Ménages" selon les mêmes définitions que celles employées pour 1962.

Parmi ces trois comptes, le compte d'affectation ⁽¹⁾ fournit les chiffres sur les ressources des ménages. Il s'agit, d'une part, des revenus directs, c'est-à-dire ceux provenant directement d'une activité économique et du capital et, d'autre part, des revenus de transfert, à savoir les prestations sociales, rentes, etc... redistribuées par les administrations.

Le total de ces ressources ne correspond pas aux concepts couramment utilisés dans le système international de comptabilité :

Par rapport à la notion de "revenus disponibles", il manque notamment l'élément "impôts". A cause des revenus de transfert, le total des ressources ne représente pas non plus la "part du revenu national échéant aux ménages" ⁽²⁾ qui, selon la définition du système international des comptes économiques, groupe uniquement les revenus directs, y compris les cotisations sociales

-
- (1) Le compte d'exploitation des ménages ne donne que leur production propre (loyers, jardins familiaux) qui représente une partie minimale de la production nationale.
- (2) Entre 1959 et 1969, la part du revenu national échéant aux ménages était en France d'environ 93 %, les 7 % restant étaient répartis sur deux autres agents économiques, à savoir : les sociétés et les administrations publiques.

à charge des employeurs. Egalement à cause des revenus de transfert, le total des ressources représente en général plus de 100 % du revenu national (produit national net au coût des facteurs).

Le concept qui s'intègre le mieux dans les systèmes comptables utilisés au niveau international ⁽¹⁾ et qui permet une comparaison au moins approximative avec les agrégats régionaux des autres pays, est celui des revenus directs. C'est aussi le seul concept pour lequel il existe des données régionales sur une période prolongée allant de 1962 à 1967.

Ces revenus sont composés par les postes suivants du compte d'affectation des ménages : salaires, revenus bruts des entrepreneurs individuels, résultat brut d'exploitation, intérêts, dividendes et parts, ainsi que fermages et métayages.

Vu l'absence des données sur les cotisations sociales à charge des employeurs, ils seront appelés ci-après "revenus directs partiels (R.D.p.)".

Pour les 21 régions françaises, le total de ces revenus s'élevait, en 1962, à 219 682 millions de F., c'est-à-dire 80,6 % du revenu national (produit national net au coût des facteurs).

- d) On dispose ainsi pour une année - 1962 - de données régionales selon 3 concepts différents, à savoir :
- la valeur ajoutée de la majorité des branches économiques (optique production) couvrant 78,9 % du produit intérieur brut aux prix du marché,
 - les revenus directs des ménages, à l'exclusion des cotisations sociales à charge des employeurs (optique répartition) couvrant 80,6 % du revenu national (produit national net au coût des facteurs),

(1) Elaboré par l'O.N.U. et l'O.C.D.E.

- les ressources des ménages (optique répartition + transferts) couvrant plus de 100 % du revenu national (produit national net au coût des facteurs).

Il semble intéressant d'examiner dans quelle mesure ces différents concepts peuvent infléchir l'appréciation de la situation des régions à l'intérieur du pays.

A cette fin, on a calculé dans le tableau R VII 2 en annexe, par régions et par grandes zones géographiques, le pourcentage des agrégats dans le total du pays et le niveau du produit ou revenu par habitant sur la base des 3 concepts mentionnés. Le tableau ci-dessous réduit ces données aux indicateurs habituels.

Tableau n° 10

Indices/habitant selon les différents concepts en 1962 (France = 100)

	Minimum	Maximum	Différence maximale	Coefficient de variation
P.I.B.	71 (71)*	132 (130)*	61 (59)*	0,178 (0,158)*
Revenus directs	81 (81)*	155 (96)*	74 (15)*	0,166 (0,038)*
Revenus totaux	84 (84)*	148 (97)*	64 (13)*	0,147 (0,043)*

*) A l'exclusion de la région parisienne

Sur la base de ces 2 tableaux, on peut constater que l'influence du choix des concepts est, en effet, importante et qu'il porte aussi bien sur l'étendue de la gamme que sur le rang qu'y occupe chaque région.

Ainsi, comme le démontre le tableau ci-dessus, l'écart autour de la moyenne nationale, exprimé par le coefficient de variation, était nettement plus élevé pour la valeur ajoutée régionale que pour les revenus. Si l'on fait abstraction de la région parisienne, qui constitue un cas particulier, il en serait de même pour la différence maximale.

On peut d'ailleurs remarquer que le coefficient de variation était encore moins élevé pour les revenus totaux que pour les revenus directs. Ceci semble démontrer non seulement le rôle d'équilibre que les revenus de redistribution jouent entre les régions, mais également qu'il existe une tendance générale : le passage successif du concept de production au concept de répartition à ses divers stades affaiblit les inégalités régionales et vice-versa.

En ce qui concerne le rang des régions à l'intérieur de la gamme, la comparaison des indices permet de constater que dans les régions plus industrialisées (Nord, Lorraine, Alsace, Picardie, Haute-Normandie) l'indice de la valeur ajoutée est de loin supérieur à l'indice des revenus directs et que l'inverse est vrai dans les régions les moins industrialisées. Pour la région parisienne, la valeur assez basse de l'indice de la valeur ajoutée pourrait s'expliquer par l'absence de données pour les "Administrations", les "Institutions financières" et les "Transports et Communications".

Ces constatations - écarts différents autour de la moyenne nationale et rang régional différent à l'intérieur de la hiérarchie - mettent clairement en évidence les difficultés qui se posent dans une comparaison internationale, dont les données régionales sont élaborées selon des concepts différents.

2) Répartition et croissance des revenus directs des ménages

Comme il vient d'être indiqué, les seules données régionales françaises permettant une comparaison avec les autres pays et portant sur une certaine période sont les revenus directs pour les années 1962 et 1966/67.

Sur la base de ces chiffres, on examinera ci-après :

- le niveau et l'évolution des revenus par habitant
- la croissance des revenus totaux
- l'évolution des écarts entre les régions
- la part des régions dans les revenus directs du pays.

a) La situation en 1962

Pour l'année 1962, les données régionales sur les revenus directs et leurs indices par rapport à la moyenne nationale sont repris au tableau R I 2 en annex. Le tableau ci-après résume ces données sous forme d'indicateurs.

Tableau n° 11

Revenus directs par habitant en 1962 au niveau des 21 régions de base

	Ø nationale	minimum régional	maximum régional	différence maximale	Coefficient de variation
en F.F.	4 674	3 804	7 233 (4 468)*	3 429	0,166 (0,038)*
Indices	100,0	81,4	154,8 (95,6)*	73,4 (14,2)*	

*) Sans la région parisienne

Il ressort de ce tableau que la différence entre la région à l'indice le plus faible (Midi-Pyrénées) et celle à l'indice le plus élevé (région parisienne) était de 73,4 points-indices. Si l'on ne tient pas compte de la région parisienne, dont le niveau des revenus dépasse de loin celui de toutes les autres régions, la différence entre le maximum (Rhône-Alpes) et le minimum (Midi-Pyrénées) n'est que de 14,2 points-indices. Le coefficient de variation pour ces régions est également très faible.

Toutes les régions françaises avaient un revenu inférieur à la moyenne nationale à l'exception de la région parisienne, ce qui démontre le rôle prééminent que cette région joue dans l'économie du pays.

Au niveau des trois grandes zones géographiques (Région parisienne, Est, et Ouest), si la différence entre la région parisienne et les deux autres grandes régions était assez importante, il n'y avait que peu de différence entre l'Est (90,4 points) et l'Ouest (86,8 points).

b) La croissance des revenus directs dans les régions

Le tableau RII 2 en annexe reprend les revenus totaux des régions pour les années 1962 et 1967 ainsi que leur croissance aux prix courants et constants (prix 1963).

Il est évident que la période d'observation relativement courte n'admet pas des conclusions lointaines.

Au niveau national, la croissance des revenus directs était de 8,2 % par an en moyenne (à prix courants) et de 4,7 % (à prix constants).

Au niveau des 21 régions, ce taux variait entre un minimum de 6,2 % par an en Auvergne (à prix courants) (3,5 % à prix constants) et un maximum de 9,1 % par an en Haute-Normandie (5,2 % à prix constants).

Il convient de signaler que le taux d'accroissement de la région parisienne était supérieur à la moyenne nationale (8,5 %).

Au niveau des grandes zones géographiques, l'accroissement des revenus dans les régions de l'Ouest était légèrement inférieur à celui des régions de l'Est (7,6 % contre 8,3 % à prix courants).

3) L'évolution des écarts

Par suite des différences de croissance, les écarts entre les revenus régionaux constatés en 1962 se sont légèrement modifiés.

Tableau n° 12.

Revenus par habitant au niveau des régions de base (France = 100)

	minimum régional	maximum régional	différence maximale	coefficient de variation
1962	81,4	154,8 (95,6)*	73,4 (14,2)*	0,166 (0,038)*
1967	79,7	155,5 (96,3)*	75,8 (16,6)*	0,172 (0,051)*

*) Sans la région parisienne

Comme l'indique le tableau ci-dessus, l'écart entre l'indice maximum et l'indice minimum régional a augmenté entre 1962 et 1967. Cette augmentation est due au fait que l'indice de la région à revenu minimum (Midi-Pyrénées) a diminué, alors qu'en même temps l'indice de la région à revenu maximum (avec ou sans la région parisienne) a augmenté.

En passant de 0,166 à 0,172, le coefficient de variation, qui tient compte de l'évolution de toutes les régions, indique la même tendance.

Pour expliquer cette tendance, il semble intéressant d'examiner s'il existe une corrélation entre le niveau des revenus régionaux en 1962 et l'évolution de ces mêmes revenus entre 1962 et 1965. Le calcul du coefficient $r = 0,125$ exclut cependant toute corrélation significative.

Tableau n° 13

Croissance des régions classées en trois groupes selon le niveau du revenu 1962 - 1967 *

	moyenne du revenu/habitant en 1962	taux annuel d'accroissem. des revenus	Moyenne des revenus/habitant en 1967	
	En F.	En %	En F	1962 = 100
7 régions à revenu le plus faible	3 928	7,56	5 504	140
7 régions à revenu moyen	4 082	7,91	5 755	141
7 régions à revenu le plus important	5 529	8,54	7 843	142
France	4 674	8,16	6 617	141

* of. tableau R IV 2 en annexe

Par contre, si l'on regroupe les régions en trois classes selon le niveau des revenus/habitant par ordre croissant (voir tableau ci-dessus), on peut en effet constater que plus le niveau du groupe était élevé, plus le taux de croissance était important. L'élargissement des écarts se trouve ainsi expliqué.

Au niveau des trois grandes zones géographiques, l'évolution des écarts était la suivante :

Tableau n° 14

Revenu par habitant au niveau des grandes zones géographiques (France = 100)

	Région parisienne	Est	Ouest	Différence	
	1	2	3	1 - 3	2 - 3
1962	154,8	90,4	86,8	68,0	3,6
1967	155,5	89,4	84,9	70,6	4,5

La comparaison ci-dessus fait apparaître, qu'entre 1962 et 1967, les différences ont augmenté légèrement, aussi bien entre la région parisienne et l'Ouest, qu'entre l'Est et l'Ouest.

Il convient de rappeler les réserves relatives aux conclusions ci-dessus, résultant du matériel statistique disponible et notamment de la période d'observation relativement courte.

4) Part des régions dans les revenus directs du pays

Par suite de la période d'analyse relativement courte et en raison des faibles disparités entre les taux de croissance des régions, la part que chacune d'elles détient dans le total national n'a pas subi de modifications importantes.

On peut tout au plus signaler que la part de l'Ouest a légèrement diminué, tandis que celle de l'Est et surtout celle de la région parisienne ont augmenté.

III. Le produit régional en Italie

Les travaux en matière de comptabilité régionale entrepris par l'I.S.T.A.T. ne portent que sur les 4 grandes zones géographiques : Nord-Ouest, Nord-Est, Centre et Sud ⁽¹⁾.

Pour disposer de données sur les 19 régions de base ⁽²⁾ (regioni amministrative), il faut recourir aux études non-officielles ⁽³⁾ existant dans ce domaine. Etant donné que ces chiffres sont le résultat d'une sous-ventilation des données officielles mentionnées ci-dessus, ils s'insèrent dans le cadre de la comptabilité nationale et les erreurs éventuelles restent nécessairement dans des limites assez étroites.

Sur la base de ces données officielles et inofficielles, seront étudiées, comme pour les autres pays, les questions suivantes :

- le niveau et l'évolution du produit par habitant;
- la croissance du produit total des régions;
- l'évolution des écarts entre les régions;
- la part des régions au produit total du pays.

Pour permettre une comparaison avec les données des autres pays, la période d'analyse retenue s'étend en principe sur les années 1957 à 1966. Des chiffres portant sur l'année 1969 sont introduits en certains points afin de tenir compte de l'évolution récente.

Il convient de signaler qu'en Italie l'analyse du produit par habitant se heurte à une difficulté majeure. Comme cela vient d'être indiqué (voir chapitre sur les aspects démographiques), dans ce pays, la population résidente, qui sert généralement au calcul de cet indicateur, diffère plus que dans les autres pays de la population effectivement présente.

(1) Conti economici territoriali per gli anni 1951-1969, ISTAT.

(2) Abruzzi et Molise étant regroupés.

(3) Cf. G. Tagliacarne, I conti provinciali e regionali, Moneta e Credito, Rivista trimestrale della Banca Nazionale del Lavoro.

Pour donner une idée de l'importance des distorsions qui peuvent résulter de ces différences, on introduira à certains points de l'analyse ci-après, des chiffres sur la population présente. Etant donné que ceux-ci n'existent que pour les années de recensement, des estimations ont été faites pour les années de référence utilisées ci-dessous.

1) La situation de départ

Pour l'année 1957, les données sur le produit intérieur brut aux prix du marché par habitant des 19 régions et leurs indices par rapport à la moyenne du pays sont indiqués au tableau n° R I 3 en annexe. Ces chiffres sont résumés dans le tableau ci-après, sous la forme des indicateurs connus.

Tableau n° 15

P.I.B. aux prix du marché/habitant
au niveau des régions de base en 1957

	Ø nationale	Minimum régional	Maximum régional	Différence maximale	Coefficient de variation
Valeurs absolues (1000 livres)	353,2 (358,3)*	170,8 (180,4)*	611,5 (606,6)*	440,7 (426,2)*	} 0,404
Indices	100 (100)*	48,4 (50,3)*	173,1 (169,3)*	124,7 (119,0)*	

*) P.I.B./population présente estimée

Selon ce tableau, la différence entre le niveau le plus faible (Calabria) et le plus élevé (Val d'Aoste) était supérieure à celle des autres pays de la Communauté. Comme l'indique le coefficient de variation assez élevé, la dispersion des indices de toutes les régions autour de la moyenne nationale était également plus grande que dans les autres pays.

Pour tenir compte des faiblesses des données démographiques, le tableau ci-dessus comporte également les valeurs et indices établis sur la base d'une population présente estimée. Cette correction, qui devrait être vérifiée sur la base de chiffres plus exacts, a pour résultat de réduire quelque peu la différence entre le niveau maximum et minimum.

Il importe de signaler (voir tableau ci-après) qu'au niveau des 4 grandes zones géographiques la différence entre les extrêmes, à savoir le Nord-Ouest et le Sud, bien que plus petite qu'au niveau des régions de base, était néanmoins très importante et de toute façon sensiblement plus élevée que dans les autres pays. En effet, l'indice pour le Sud ne dépassait pas les 2/3 de la moyenne nationale.

Tableau n° 16

**P.I.B. aux prix du marché/habitant
au niveau des 4 grandes zones géographiques
en 1957**

	Ø nationale	Minimum régional	Maximum régional	Différence
Valeurs absolues (en 1000 livres)	353,2 (358,3)*	217,1 (224,2)* (Sud)	541,5 (540,5)* (Nord-Ouest)	324,4 (316,3)*
Indices	100 (100)*	61,5 (62,6)*	153,3 (150,9)*	91,8 (88,3)*

*) P.I.B./population présente estimée

2) La croissance économique des régions

Pour évaluer la croissance économique des régions, le tableau R II 3 en annexe reprend, pour les deux années de référence (1957 et 1966) le produit intérieur brut aux prix du marché (prix courants) ainsi que les taux d'accroissement moyens à prix courants et prix constants.

Il ressort de ce tableau, qu'au cours de la période considérée, le taux annuel de croissance de l'ensemble du pays était de 9,5 % à prix courants et de 5,6 % à prix constants.

Au niveau des 19 régions, les différences entre les taux de croissance maximum et minimum n'étaient pas très importantes, le taux le plus faible ayant été réalisé dans le Val d'Aosta avec 7,3 % et le plus élevé en Umbria avec 10,9 % à prix courants.

Au niveau des 4 grandes zones géographiques, les différences entre les taux moyens de croissance aux prix courants étaient encore plus réduites et presque nulles. Aux prix constants, par contre, le Nord du pays, et surtout le Nord-Est, avait un accroissement légèrement supérieur à celui du Centre et du Sud.

Tableau n° 17

Croissance annuelle moyenne du P.I.B. aux prix du marché entre
1957 et 1966
dans les 4 grandes zones géographiques

	Taux de croissance			
	prix courants		prix constants	
	en %	∅ nat. = 100	en %	∅ nat. = 100
Nord-Ouest	9,38	98,9	5,81	104,3
Nord-Est	9,50	100,2	5,90	105,9
Centre	9,78	103,2	5,35	96,1
Sud	9,38	98,9	5,09	91,4
Italie	9,48	100	5,57	100

3) L'évolution des écarts

a) au niveau des régions de base

L'évolution qui vient d'être décrite a eu pour conséquence au cours de la période considérée une légère diminution des écarts au niveau des 19 régions (voir tableau R II 3 en annexe).

Tableau n° 18

P.I.B. aux prix du marché/habitant
au niveau des régions de base
(Italie = 100)

	Minimum régional	Maximum régional	Différence	Coefficient de variation
1957	48,4 (50,3)*	173,1 (169,3)*	124,7 (119,0)*	0,404
1966	49,6 (51,7)*	148,1 (146,7)*	98,5 (95,0)*	0,335

*) P.I.B./population présente estimée

En effet, le tableau ci-dessus montre que :

- la différence entre les indices extrêmes a diminué en passant de 124,7 en 1957 à 98,5 en 1966 ⁽¹⁾. Si, en 1966, la région à niveau minimum était toujours la Calabre, la région à niveau maximum n'était plus le Val d'Aosta, mais la Lombardie.
- Pendant la même période, le coefficient de variation, qui tient compte de toutes les régions, a également diminué.

(1) Il convient de faire remarquer qu'en chiffres absolus la différence entre le produit/habitant le plus faible (Calabria) et le plus élevé (Lombardia) a augmenté au cours de la même période en passant de 382 600 livres à 735 500 livres en 1966. Dans le cas présent, le taux d'accroissement annuel de la Calabre aurait dû être de 17,4 % (aux prix courants) au lieu de 9,0 % effectivement réalisé, pour éviter que l'écart par rapport à la Lombardie n'augmente en valeurs absolues, et de 14,2 % pour éviter un accroissement de l'écart par rapport à la moyenne nationale.

Enfin, cette tendance au rapprochement apparaît à travers le calcul du coefficient de corrélation entre le produit par habitant en 1957 et le taux d'accroissement du produit total entre 1957 et 1966. Comme il apparaît dans le graphique ci-joint, la droite de régression est inclinée à gauche, le coefficient est de - 0,693.

Il importe de souligner que le rapprochement est davantage le résultat d'une croissance moins forte dans certaines régions à haut niveau (Liguria, Piemonte, Val d'Aosta) que d'une croissance accélérée dans les régions à bas niveau. En plus, ce rapprochement est dû à des facteurs démographiques, c'est-à-dire une augmentation de la population moins rapide dans le Sud que dans le Nord, notamment en raison du mouvement migratoire (1).

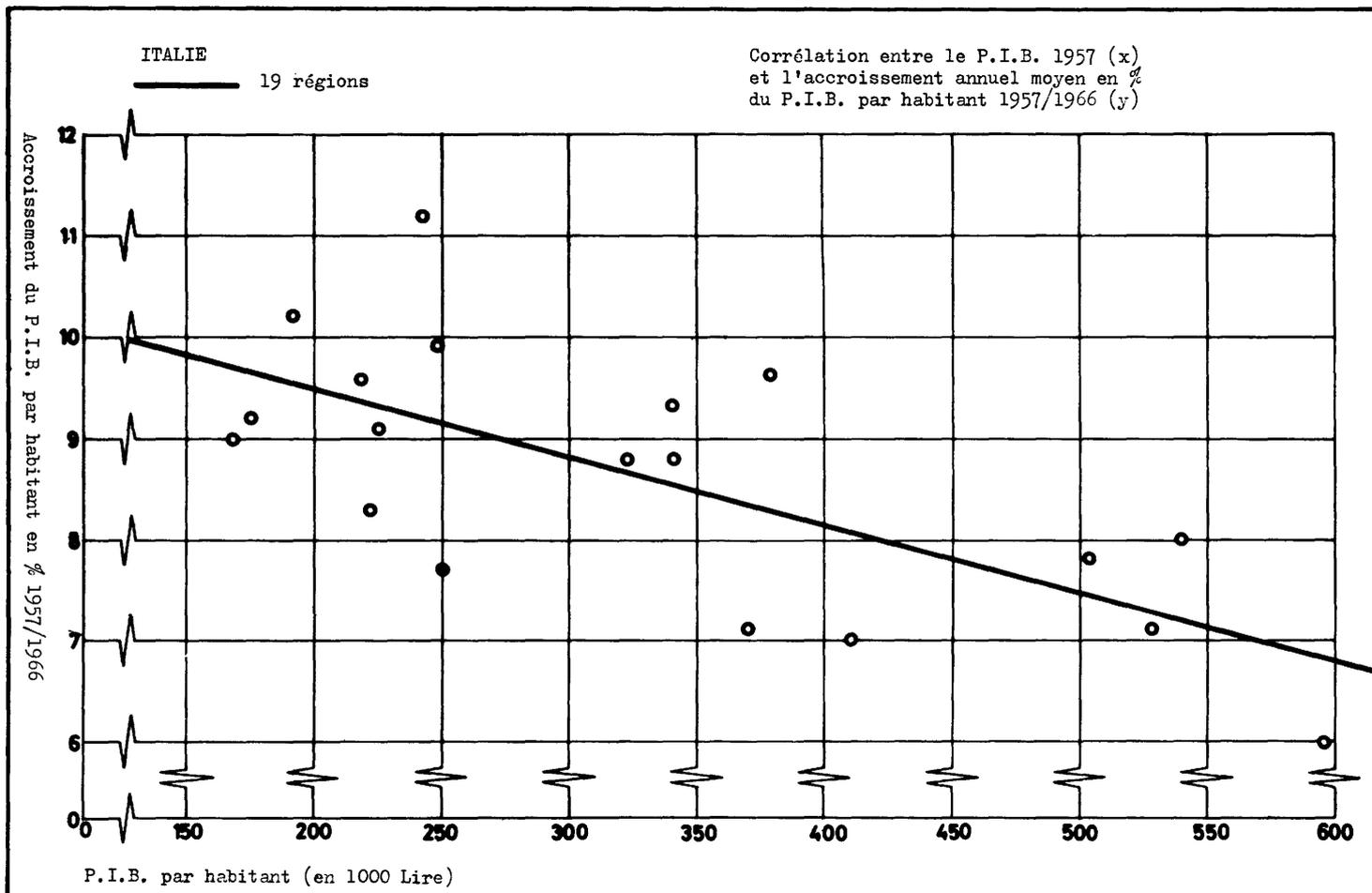
Tableau n° 19

Croissance entre 1957 et 1966 des régions
classées selon le P.I.B./habitant *

	P.I.B./hab. 1957 (1000 lires)	Taux d'accroissement annuel en %		P.I.B. habitant en 1966	
		Produit global	Produit par hab.	1000 lires	Indice 1957 = 100
1. 7 régions à P.I.B./ hab. le plus faible	217,1	9,38	9,04	473,1	218
2. 6 régions à P.I.B./ hab. moyen	333,4	9,52	9,28	740,8	222
3. 6 régions à P.I.B./ hab. le plus élevé	494,0	9,51	7,98	986,2	200
Italie	353,2	9,48	8,70	746,9	211

* cf. tableau R IV 3 en annexe

(1) D'ailleurs, si les indicateurs calculés sur la population présente estimée (chiffres entre parenthèses) montrent bien une différence des niveaux, mais pas des tendances, ceci est dû au fait qu'à défaut de données précises, l'estimation de la population présente a dû être faite en appliquant à la population résidente les mêmes coefficients de correction pour les deux années.



Le regroupement des régions en trois classes selon le produit/habitant par ordre croissant (voir tableau ci-devant), permet de préciser l'évolution qui vient d'être indiquée. En effet, pour le groupe de régions à niveau le plus bas, la croissance était légèrement plus faible que celle des 2 autres groupes, si l'on se réfère au produit total, mais légèrement plus élevée si l'on se réfère au produit par habitant.

b) au niveau des régions et des grandes zones géographiques

- i) Etant donné l'importance du problème du Mezzogiorno dans le cadre national et communautaire, l'application de l'analyse des écarts au niveau des grandes régions et notamment celui des 4 grandes répartitions présente un intérêt tout à fait particulier.

Le tableau ci-après, comportant pour les années 1957, 1966 et 1969 les indices du produit/habitant soit au stade brut aux prix du marché, soit au stade net au coût des facteurs, fait apparaître que les écarts autour de la moyenne nationale ont diminué, mais que cette diminution est due notamment à la réduction de la valeur maximum au Nord-Ouest, tandis que la position du Sud ne s'est améliorée que très légèrement ⁽¹⁾.

Comme au niveau des régions de base, cette légère amélioration du Sud est attribuable, au moins en partie, aux facteurs démographiques, et notamment aux mouvements migratoires.

(1) En valeurs absolues, cette différence a évidemment augmenté pour les raisons déjà évoquées au niveau des régions de base. Pour éviter une augmentation de l'écart en valeurs absolues entre le Nord et le Sud, cette dernière partie de l'Italie aurait dû avoir entre 1957 et 1966 un accroissement annuel de 14,6 % au lieu de 9,0 % effectivement réalisé (aux prix courants). De même, pour éviter un accroissement de l'écart entre la moyenne nationale et le Sud du pays, ce dernier aurait dû avoir un accroissement annuel de 12,2 %.

Produit intérieur par habitant
dans les 4 grandes zones géographiques
(ϕ nationale = 100)

Tableau n° 20

	Minimum régional	Maximum régional	Différence
1. P.I.B. aux prix du marché/habitant			
1957	61,5	153,3	91,8
1966	63,3	142,3	79,0
1969	64,0	139,7	75,7
2. P.I.N. au coût des facteurs/habitant			
1957	66	145	79
1966	66	136	70
1969	67	133	66

ii) Comme pour certains autres pays, le passage du produit brut aux prix du marché à celui du produit net au coût des facteurs fait, en général diminuer les écarts; le niveau du Sud (Minimum) étant relevé, celui du Nord-Ouest (Maximum) étant abaissé.

Si l'on considère d'ailleurs l'évolution dans le temps on s'aperçoit que l'indice du Sud a augmenté un peu plus rapidement sur la base du P.I.B. aux prix du marché que sur celle du P.I.N. au coût des facteurs.

iii) Pour donner une vue complète par rapport aux autres pays, le tableau ci-après reprend l'analyse des écarts au niveau des 11 grandes régions statistiques sur la base des indices calculés d'après les différents concepts d'agrégats.

Cette analyse confirme les conclusions qui viennent d'être présentées lors de l'examen de l'évolution au niveau des quatre grandes répartitions.

Tableau n° 21

Produit intérieur par habitant
au niveau des 11 grandes régions
(ϕ nationale = 100)

	Minimum régional	Maximum régional	Différence
1. P.I.B. aux prix du marché/habitant			
1957	55,3	156,7	101,4
1966	60,3	148,1	87,8
1969	61,1	146,4	85,3
2. P.I.N. au coût des facteurs/habitant			
1957	59,5	148,7	89,2
1966	63,6	138,9	75,3
1969	64,7	137,3	72,6

4) La part des régions au produit intérieur brut du pays

La contribution de toutes les régions au P.I.B. total du pays est illustrée au tableau R V 3. Il en découle que la Lombardie participe à près de 22 % au produit intérieur total, pourcentage qui a encore légèrement augmenté entre 1957 et 1966.

Au niveau des grandes zones géographiques, la répartition n'a pas été modifiée considérablement; la part du Nord-Ouest reste toujours la plus importante avec 38 % du total, tandis que les parts des autres grandes zones géographiques et notamment celle du Sud n'ont presque pas changé.

IV. Le produit régional en Belgique

L'Institut national de statistique (I.N.S.) calcule à des intervalles irréguliers pour les 9 provinces le produit intérieur brut au coût des facteurs; il est ainsi disponible pour les années 1955 à 1968. (1) Ces chiffres sont obtenus par la ventilation régionale des valeurs ajoutées de toutes les branches d'activité. De ce fait, le total des provinces correspond au total du pays tel qu'il figure dans le cadre de la comptabilité nationale.

Afin d'assurer une certaine comparabilité dans le temps avec les données des autres pays, la période d'observation retenue dans le présent chapitre est en principe celle de 1957 à 1966. Pour tenir compte des données les plus récentes, l'année 1968 est également prise en considération comme date de référence.

Un problème se pose du fait que l'I.N.S. a achevé tout récemment une révision des comptes nationaux, qui ne porte cependant que sur les années 1963 à 1969. Les différences entre les anciens et les nouveaux chiffres n'atteignent pas 1 %. Dans le présent chapitre, l'étude de la période 1957 à 1966 se base sur l'ancienne série, tandis que pour les années ultérieures les nouvelles données sont utilisées. Les indicateurs employés ne devraient néanmoins pas être affectés par cette modification.

Les chiffres disponibles permettent d'examiner successivement:

- le niveau et l'évolution du produit par habitant;
- la croissance du produit total des régions;
- l'évolution des écarts entre les régions;
- la part des régions dans le produit intérieur brut du pays.

(1) Bulletin de Statistiques de l'I.N.S. n° 12/66, 3/68/3-4-71

Comme pour les autres pays, le niveau régional retenu est celui des régions de base (provinces), qui est élargi à plusieurs reprises au niveau des 3 grandes zones géographiques afin de permettre également la comparaison avec les autres pays.

1) La situation de départ

Le tableau R I 4 en annexe reprend, pour les 9 provinces et les trois grandes zones géographiques, le produit intérieur brut au coût des facteurs/habitant en 1957, ainsi que leurs indices par rapport à la moyenne nationale.

Ces données sont résumées dans la comparaison ci-après fournissant les valeurs minimum et maximum, leur différence, ainsi que le coefficient de variation pour toutes les régions.

Tableau n° 22

P.I.B. au coût des facteurs/habitants en 1957
(au niveau des 9 provinces)

	Ø nationale	Minimum régional	Maximum régional	Différence maximale	Coefficient de variation
Valeurs absolues (en F.B.)	51.700	39.300	64.700	25.400)
Indices	100,0	76,0	125,1	49,1) 0,184
)

Il ressort de cette comparaison, qu'en 1957, la différence entre le niveau le plus élevé (Brabant) et le plus faible (Limbourg) était de 49,1 points indices.

Le P.I.B. par habitant était supérieur à la moyenne nationale dans les trois provinces les plus industrialisées: Brabant, Liège et Antwerpen.

Cependant, au niveau des trois grandes zones géographiques et contrairement à la règle générale, la différence entre le maximum et le minimum était plus importante qu'au niveau des 9 régions (voir tableau ci-après).

Tableau n° 23

P.I.B. au coût des facteurs/habitant en 1957
(au niveau des grandes zones géographiques)

	!Ø nationale	!Minimum régional	!Maximum régional	!Différence maximale
Valeurs absolues (en F.B.)	51.700	45.000	72.900	27.900
Indices	100,0	87,0	141,0	54,0

Cette particularité s'explique notamment par le fait que la région bruxelloise retenue au niveau des grandes zones géographiques cerne la capitale belge de plus près que la province Brabant retenue au niveau des 9 régions.

L'écart de 54 points-indices entre la Région du Nord et la Région bruxelloise, illustre l'importance de la capitale dans l'activité économique du pays.

A la même date, l'écart entre la Région du Sud (100,8) et la Région du Nord (87,0) était de 13,8 points indice.

2) La croissance économique des régions

Le tableau R II 4 en annexe, donne pour 1957 et 1966 le P.I.B. au coût des facteurs, ainsi que la croissance régionale moyenne annuelle à prix courants et à prix constants.

Il ressort de ce tableau que pour la période en question le taux national de croissance annuel était de 6,2 % à prix courants et de 3,7 % à prix constants. Quant aux taux de croissance régionaux, ils varient à l'intérieur d'une fourchette allant de 4,2 % dans le Hainaut (2,6 % à prix constants) à 7,2 % dans la province d'Antwerpen (4,4 % à prix constants)(1).

(1) Ces taux sont évidemment fonction, dans une certaine mesure, des années de référence retenues.

Les taux d'accroissement les plus faibles étaient enregistrés dans le Hainaut et Liège, provinces caractérisées apparemment par l'importance de l'industrie extractive et la présence d'une industrie lourde ayant subi les mutations structurelles avec une intensité accrue. Entre 1957 et 1959 ces régions ont même connu une diminution en chiffres absolus de leur produit total.

Les avantages de la situation portuaire et de l'abondance de la main-d'oeuvre pourraient d'un autre côté avoir contribué à la croissance du produit, particulièrement importante dans les provinces d'Anvers et du Limbourg.

Le regroupement des provinces en trois grandes zones géographiques permet de constater que la zone du Sud a eu un accroissement inférieur à la moyenne nationale et aux deux autres grandes zones géographiques. Tendence d'ailleurs confirmée dans le tableau R III 4 en annexe, qui, classant les provinces par ordre croissant de leur taux de croissance, fait apparaître l'accroissement supérieur de chacune des régions du Nord à chacune des régions du Sud.

3) L'évolution des écarts.

Les différences de croissance entre les régions, de 1957 à 1966, ont eu pour effet une légère ouverture de l'éventail des indices du P.I.B./habitant autour de la moyenne nationale (voir tableau ci-après).

P.I.B. au coût des facteurs/habitant Tableau n° 24
(au niveau des provinces)
Belgique = 100

	minimum régional	maximum régional	différence maximale	coefficient de variation
1957	76,0 (76,0)*	125,1 (113,3)*	49,1 (37,3)*	0,184 (0,152)*
1966	73,3 (73,3)*	126,6 (109,8)*	53,3 (36,5)*	0,191 (0,151)
1968	73,4 (73,4)*	125,2 (113,6)*	51,8 (40,2)*	0,190 (0,154)*

* sans le Brabant

Il ressort de ce tableau que la différence entre la région à niveau le plus élevé (le Brabant) et la région à niveau le plus bas (le Limbourg en 1957, Luxembourg en 1966) a quelque peu augmenté dans la période 1957/1966. La même constatation reste d'ailleurs valable si l'on tient compte des données les plus récentes (1968); elles font cependant de nouveau apparaître le rôle des mouvements conjoncturels.

En passant de 0,184 à 0,190 et à 0,191 en 1966, le coefficient de variation indique aussi une augmentation des écarts entre les régions.

Le calcul de corrélation entre le niveau du produit régional/habitant et le taux de croissance régional ne donne pas de résultat significatif.

Néanmoins, si l'on regroupe les provinces en deux classes selon le niveau du P.I.B. par habitant en 1957 (voir tableau ci-après), on constate que la croissance économique du groupe des 5 provinces à niveau le plus bas était légèrement supérieure à celle des 4 provinces à niveau le plus élevé. Si cette évolution n'a pas entraîné une diminution des écarts, c'est que ceux-ci ne comportent pas d'hierarchie des régions d'une part et que les taux moyens des deux groupes étaient peu représentatifs d'autre part. Ainsi, à l'intérieur du premier groupe, les taux de croissance du Limbourg et du Luxembourg étaient respectivement de 7,2 % à 5,2 %.

Tableau n° 25

Croissance entre 1957 et 1966 des régions classées selon le P.I.B. au coût des facteurs/habitant (prix courants)*

	P.I.B./hab. en 1957 en 1000 FB	Taux annuel de crois- sance du P.I.B. to- tal (en %)	P.I.B./hab. en 1966 en 1000 FB
Total des 5 provinces à P.I.B./hab. le plus faible	42,1	6,4 %	70,2
Total des 4 provinces à P.I.B./hab. le plus élevé	57,6	6,1 %	91,2

* cf. tableau R IV 4 en annexe

Au niveau des 3 grandes zones géographiques, on peut constater également une légère augmentation de l'écart entre les indices extrêmes au cours de la période considérée. Les variations des chiffres entre 1966 et 1968 illustrent de nouveau l'importance des mouvements conjoncturels.

Tableau n° 26

P.I.B. au coût des facteurs/habitant
(au niveau des 3 grandes zones géographiques)

Belgique = 100

	minimum régional	maximum régional	différence des indices
1957	87,0 (région Nord)	141,0 (région bruxelloise)	54,0
1966	90,5 (région Sud)	145,5 (région bruxelloise)	55,0
1968	87,4 (région Sud)	143,8 (région bruxelloise)	56,4

Il convient de signaler que cette augmentation est due essentiellement au fait que la région bruxelloise a continué à augmenter son potentiel économique à un rythme supérieur à la moyenne nationale. Si l'on exclut cette dernière région, il apparaît (voir tableau R I 4) que la région flamande a rattrapé le retard qu'elle avait sur la région wallonne et même dépassé cette dernière en 1968.

4) La part des régions dans le produit intérieur brut du pays.

Comme il ressort du tableau R V 4, la part qu'occupaient les provinces au total du produit du pays a été modifiée en fonction de la croissance irrégulière des régions.

Le pourcentage de chaque province du Nord et par conséquent l'ensemble de cette grande zone géographique elle-même, ainsi que la région bruxelloise ont augmenté, tandis que la part de la grande zone géographique du Sud a diminué de 4 points.

V. Le produit régional aux Pays-Bas

Il existe actuellement aux Pays-Bas, au niveau des 11 régions et pour les 2 années 1960 et 1965, des agrégats établis lors de l'élaboration quinquennale des tableaux entrées-sorties régionaux.⁽¹⁾

De ces tableaux, il ressort que le produit intérieur brut aux prix du marché, dont il est question dans le chapitre présent, est formé par la somme des valeurs ajoutées des différentes branches d'activité de chaque région, à l'exclusion, d'une part, des activités des unités du pays à l'étranger (navigation maritime et aérienne, représentations diplomatiques et services de l'armée à l'étranger), d'autre part, des activités non régionalisables des administrations nationales (armée, éducation nationale, assurances sociales etc...). Le produit de ces activités "extra-territoriales" non régionalisées représentait, en 1965, 2,1 % du produit intérieur brut du pays.

Bien que la période pour laquelle on dispose de données régionales soit assez courte (1960 et 1965) et peu récente, on étudiera ci-après, d'après les schémas suivis pour les autres pays, les disparités régionales autour de la moyenne nationale ainsi que les tendances de l'évolution pendant la période considérée.

1) La situation de départ

Le tableau R I 5 en annexe reprend pour les onze régions le produit intérieur brut par habitant aux prix du marché pour l'année 1960 ainsi que leurs indices (P.I.B./habitant) sur la base de la moyenne nationale. La comparaison ci-après résume ces données sous la forme des indicateurs déjà connus.

(1) - Regionale Rekeningen 1960, Centraal Bureau voor de Statistiek
- Regionale Rekeningen 1965, Centraal Bureau voor de Statistiek

Tableau n° 27

Produit intérieur brut par habitant au niveau des régions de base en 1960

	Ø nationale	minimum régional	maximum régional	différence maximale	coefficient de variation
Valeurs absolues (florins)	3 589	2 949	4 048	1 099	0,1076
Indices	100,0	82,2	112,8	30,6	

La différence entre le niveau le plus faible (Drenthe) et le niveau le plus élevé (Noord-Holland) ainsi que le coefficient de variation étaient moins importants que dans certains autres pays et notamment en Belgique, pays à dimension et structure semblables.

Comme on peut s'y attendre, au niveau des 4 grandes zones géographiques (voir tableau ci-après), la différence entre les extrêmes, à savoir le Nord et l'Ouest, était plus réduite qu'au niveau des régions de base.

Tableau n° 28

Produit intérieur brut par habitant au niveau des 4 grandes zones géographiques en 1960

	Ø nationale	minimum régional	maximum régional	différence maximale
Valeurs absolues (florins)	3 589	3 165	3 941	776
Indices	100,0	88,2	109,8	21,6

2) La croissance économique des régions

L'évolution du P.I.B. des provinces et des grandes zones géographiques peut être suivie à l'aide du tableau R II 5 en annexe, qui donne pour les deux années en question le P.I.B. aux prix du marché, ainsi que le taux d'accroissement annuel moyen à prix courants et à prix constants.

Il apparaît alors, que dans la période considérée les taux régionaux d'accroissement variaient peu par rapport au taux national (10,3 %); l'accroissement le plus faible (9 %) étant enregistré dans la province de Zeeland, le taux le plus élevé (11 %) ayant été réalisé dans la province du Noord-Brabant.

Une classification des provinces selon le taux d'accroissement (tableau R III 5) permet de voir que malgré le peu de différence existant, les provinces périphériques (Zeeland, Groningen, Drenthe) n'ont pas pu suivre, dans la période considérée, le rythme d'expansion des provinces du Sud (Noordbrabant) et surtout de l'Est (Overijssel, Gelderland). Pendant la même période, la province Zuid-Holland a réalisé un taux d'accroissement légèrement supérieur à la moyenne nationale.

Au niveau des 4 grandes zones géographiques, les taux de croissance étaient assez semblables dans l'Est, l'Ouest et le Sud, alors qu'il était moins élevé dans le Nord.

3) L'évolution des écarts

Le développement moins rapide des régions du Nord, décrit ci-dessus, a entraîné, entre 1960 et 1965, une augmentation de la différence entre la région à l'indice minimum (Drenthe) et celle à l'indice maximum (Zuid-Holland). La dispersion de toutes les régions autour de la moyenne nationale, appréciée au moyen du coefficient de variation, a augmenté en même temps (voir tableau ci-après).

Tableau n° 29

Produit intérieur brut aux prix du marché/habitant (Pays-Bas = 100)

	Minimum régional	Maximum régional	Différence maximale	Coefficient de variation
1960	82,2	112,8	30,6	0,108
1965	78,5	114,7	36,2	0,116

Le classement des provinces selon le niveau du produit par habitant (tableau ci-après) permet de constater qu'avec 10,4 % le taux d'accroissement du P.I.B. des 5 provinces qui avaient un produit inférieur à la moyenne nationale, était néanmoins légèrement supérieur au taux d'accroissement des 6 provinces (10,2 %) dans lesquelles le produit par habitant était supérieur à la moyenne nationale.

Si les écarts n'ont néanmoins pas augmenté, il faut en chercher l'explication dans la faible différence entre les taux moyens d'accroissement des deux groupes d'une part et dans la différence assez forte entre les taux à l'intérieur de chaque groupe d'autre part.

Tableau n° 30

Croissance entre 1960 et 1965 des régions classées selon le P.I.B./habitant *

	P.I.B./habitant 1960	Taux annuel d'accroissement en % du P.I.B. global	P.I.B./habitant 1965	
			En florins	Indice 1960 = 100
1. 6 régions à P.I.B./habitant le plus faible	3 200,2	10,43	4 849,0	151,5
2. 5 régions à P.I.B./habitant le plus important	3 868,2	10,19	5 897,6	152,5
PAYS-BAS	3 589,0	10,28	5 454,0	152,0

* cf. tableau R IV 5 en annexe

Au niveau des grandes zones géographiques, des tendances vers un agrandissement des écarts se sont également faites jour. En effet, comme l'indique le tableau ci-après, l'indice de la zone Nord a diminué légèrement, tandis que celui de la zone Est a augmenté. Des données plus récentes devraient permettre de vérifier ces tendances.

Tableau n° 31

P.I.B. aux prix du marché/habitant au niveau des 4 grandes zones géographiques (ϕ nationale = 100)

	Minimum régional	Maximum régional	Différence
1960	88,2	109,8	21,6
1965	86,7	111,1	24,4

4) La part des régions dans le produit intérieur brut du pays

Le tableau R V5 donne, pour 1960 et 1965, la part que détenaient les provinces et les grandes zones géographiques au produit intérieur brut de l'ensemble du pays. Comme il ressort du tableau, il n'y a eu que des modifications insignifiantes dans cette période. L'Ouest a notamment maintenu son pourcentage élevé (52,2) dans le produit du pays.

VI. Le produit au Grand Duché de Luxembourg

Dans le cadre de cette analyse située au niveau des 100 régions, le Luxembourg est considéré comme formant une région. Le matériel élaboré par le STATEC en matière de produit ou revenu n'est d'ailleurs disponible que pour l'ensemble du Grand Duché et ne permet pas une analyse des disparités régionales qui existent, bien entendu, également à l'intérieur de ce pays.

Afin de permettre la comparaison avec les autres pays étudiés ci-dessus, l'analyse de l'évolution du produit intérieur brut aux prix du marché portera sur la période 1957 à 1966. Des chiffres plus récents sont indiqués pour montrer l'évolution des dernières années.

Le tableau R I 6 en annexe indique qu'en 1957, le P.I.B./habitant s'élevait à 73.167 F. Entre 1957 et 1966, le taux d'accroissement annuel à prix courants du P.I.B. global était de 5,0 %, celui du P.I.B./habitant de 4,0 % à prix courants.¹⁾

Le taux de croissance assez faible résulte en partie du choix de l'année 1966 comme année de référence. En effet, la période 1965-1967 était marquée par un ralentissement conjoncturel assez important. Dès la fin de 1967, on a pu constater une vive reprise de la conjoncture due à la l'accroissement de la production sidérurgique et à l'implantation de nouvelles usines, ce qui s'est traduit par un taux annuel de croissance, entre 1966 et 1970, de 9,5 % pour le P.I.B. global et de 9,1 % pour le P.I.B. par habitant (à prix courants).

Enfin, au cours de la période 1960 - 1969 pour laquelle des chiffres sont disponibles aussi bien à prix courants qu'à prix constants, le taux moyen de croissance du P.I.B. global était de 6,8 % (à prix courants) et de 3,4 % (à prix constants); le taux correspondant pour le P.I.B. par habitant était respectivement de 5,9 % (à prix courants) et 2,5 % (à prix constants).

(1) Des données à prix constants n'ont pas pu être calculées pour cette période en raison de l'absence d'indications sur l'évolution des prix pour les années antérieures à 1960.

C) Vue d'ensemble au niveau de la Communauté

1. Principales conclusions de l'évolution dans les pays-membres

A partir des résultats obtenus pour chaque pays, il est possible de tirer quelques conclusions pour la Communauté dans son ensemble. Bien entendu, les différences dans le nombre et l'importance des régions influencent sensiblement ces résultats.

a) Au début de la période considérée et au niveau des régions de base, la situation économique régionale dans les différents pays était caractérisée par les écarts suivants :

Tableau n° 32

P.I.B. ou revenus/habitant
(moyenne nationale = 100)

	minimum	maximum	Différence maximale	Coefficient de variation
Allemagne (1957)	57,5	170,5 (133,2)*	113,0 (75,7)*	0,262 (0,206)*
France (1962)	81,4	154,8	73,4	0,166
Italie (1957)	48,4	173,1	124,7	0,404
Belgique (1957)	76,0	125,1	49,1	0,184
Pays-Bas (1960)	82,2	112,8	30,6	0,107

* sans villes-Etats

Les différences maximales et les coefficients de variation étaient particulièrement élevés en Italie; ils variaient assez fortement en Allemagne selon que les villes-Etats y étaient incluses ou non; ils étaient relativement bas en France, où le coefficient de variation n'atteignait même pas celui de la Belgique.

Au niveau des grandes zones géographiques, les différences maximales se présentaient comme suit :

Tableau n° 33

P.I.B. ou revenus/habitant
(moyenne nationale = 100)

	Minimum	Maximum	Différence maximale
Allemagne	Centre 89,5	Ouest 115,0	25,5
France	Ouest 86,8	Région parisienne 154,8	68,0
Italie	Sud 61,5	Nord-Ouest 153,3	91,8
Belgique	Nord 87,0	Région bruxelloise 141,0	54,0
Pays-Bas	Nord 88,2	Ouest 109,8	21,6

Comme cela a été souligné à plusieurs reprises, le passage des régions de base aux grandes zones géographiques atténue, en général, les écarts dans chaque pays.

Ceci est particulièrement flagrant en Allemagne où les unités de base sont plus nombreuses et assez hétérogènes; la dérogation à cette règle en Belgique s'explique notamment par la prise en considération de la région bruxelloise en tant que grande zone géographique.

b) Au cours de la décennie considérée, les écarts au niveau des régions de base ont évolué de la façon suivante dans les pays :

Tableau n° 34

Evolution des écarts régionaux

	Produit/habitant Ø nationale = 100	coefficient de variation
R.F. Allemagne (1957/66)	de 113,0 à 108,2 (75,7 à 54,3)*	de 0,262 à 0,229 (0,206 à 0,177)*
France** (1962/67)	de 73,4 à 75,8	de 0,166 à 0,172
Italie (1957/66)	de 124,7 à 98,5	de 0,404 à 0,335
Belgique (1957/66)	de 49,1 à 53,3	de 0,184 à 0,191
Pays-Bas (1960/65)	de 30,6 à 36,2	de 0,107 à 0,116

*) sans les villes-Etats

***) Revenus

Dans deux pays, à savoir la République Fédérale d'Allemagne et l'Italie les écarts ont diminué (qu'on se réfère à la différence maximale ou au coefficient de variation); en France, en Belgique et aux Pays-Bas, sur la base de ces deux indicateurs, les écarts ont par contre légèrement augmenté. Cependant, vu la nature des chiffres en France et la période d'observation très courte pour ce pays, ainsi que pour les Pays-Bas, la comparaison des résultats doit être faite sous toute réserve.

Au niveau des grandes zones géographiques, où des chiffres plus récents sont disponibles, l'évolution de la différence maximale a été la suivante :

R.F. d'Allemagne	de 25,5 (en 1957) à 10,2 (en 1966) à 6,9 (en 1970)
France	de 68,0 (en 1962) à 70,6 (en 1967)
Italie	de 91,8 (en 1957) à 79,0 (en 1966) à 75,7 (en 1969)
Belgique	de 54,0 (en 1957) à 55,0 (en 1966) à 56,4 (en 1968)
Pays-Bas	de 21,6 (en 1960) à 24,4 (en 1965)

Les tendances constatées au niveau des régions de base se confirment donc à ce niveau, bien qu'avec des différences d'intensité : diminution des écarts en R.F. d'Allemagne et en Italie, très légère augmentation équivalant à une quasi-stabilité en France, Belgique et aux Pays-Bas.

c) Pour les deux pays où l'écart a diminué, l'Allemagne et l'Italie, un examen plus approfondi fait apparaître que cette évolution n'est pas basée sur les mêmes facteurs.

- En Italie, la réduction des écarts est principalement due à une diminution de l'indice du PIB/habitant dans les régions à haut niveau, tandis que dans les régions à bas niveau cet indice n'a guère augmenté. Les changements sont en partie le résultat des mouvements migratoires.

- En République Fédérale, si l'indice des régions à haut niveau a également diminué, ce sont néanmoins les régions à niveau le plus bas qui ont pu améliorer nettement leur situation.

Ces différences d'évolution apparaissent clairement si l'on compare, dans chaque pays, le produit/habitant des régions classées selon leur niveau en plusieurs groupes, avec les taux moyens de croissance de ces mêmes groupes (voir tableaux n° R IV 1, 2, 3, 4, 5 en annexe).

d) Enfin, il semble intéressant de pondérer les écarts régionaux par la population régionale respective. On obtient ainsi un nouvel indice :

$$I_g = \frac{1}{100} \sum_{i=1}^N y_i \cdot P_i ,$$

où pour les régions i ($= 1, 2, 3 \dots N$) y est l'écart de l'indice du P.I.B./hab. régional par rapport à la moyenne nationale et p la part de la population régionale dans la population totale du pays. L'indice varie entre les extrêmes 0 et 1 ; il augmente progressivement avec l'augmentation des écarts régionaux et vice-versa. Toutefois, sa valeur ne dépend pas uniquement des variations de l'indice du P.I.B./hab., mais aussi des changements de la part de la population.

Le calcul, sur la base du tableau R I en annexe, de l'indice I_g pour les différents pays membres et pour les années 1960 et 1969 donne les valeurs suivantes :

<u>Pays</u>	<u>1960</u>	<u>1969</u>	<u>Variations</u>
Allemagne (R.F.)	0,1549	0,1503	- 0,0046
France	0,1608	0,1603	- 0,0005
Italie	0,3225	0,2695	- 0,0530
Belgique	0,1638	0,1582	- 0,0056
Pays-Bas	0,1040	0,1127	+ 0,0087

Le tableau ci-dessus fait apparaître que, selon cet indice également, les écarts sont particulièrement importants en Italie. Il montre de plus que c'est dans ce pays que la réduction des écarts était la plus forte. Une décomposition de la variation totale de I_g selon les groupes de régions à niveau différent (voir tableaux R IV 1,3,4,5 en annexe) donne les résultats suivants :

<u>Pays</u>	<u>Variations de I_g</u>			
	<u>Total</u>	<u>Groupe de régions I</u>	<u>Groupe de régions II</u>	<u>Groupe de régions III</u>
Allemagne(R.F.)	- 46	- 42	- 2	- 2
Italie	- 530	- 293	- 45	- 192
Belgique	- 56	- 28	-	- 28
Pays-Bas	+ 87	+ 49	-	+ 38

Pour la République Fédérale ce tableau confirme que la réduction des écarts est notamment due à une diminution de l'indice dans le groupe de régions à niveau le plus bas. En Italie par contre, comme cela a déjà été démontré, le groupe des régions à haut niveau a largement contribué à la réduction de l'indice. S'il est vrai que la diminution de I_g dans le groupe des régions à bas niveau est encore plus forte, une ventilation de cette diminution selon les variations de la population et celle des indices du P.I.B./hab. confirme cependant que c'était surtout le premier facteur, c'est-à-dire la diminution de la part de la population, qui a contribué à la diminution de I_g .

Pour la France, les variations de la valeur totale de I_g , qui sont basées sur le tableau R I en annexe, ne pouvant être dues qu'aux modifications intervenues dans les parts relatives de la population, on a renoncé à une ventilation par groupe de régions.

- e) Il convient de rappeler, enfin, qu'en chiffres absolus l'écart a également augmenté en Italie et en R.F. d'Allemagne au niveau des régions de base, tandis qu'au niveau des grandes régions il a augmenté en Italie mais diminué en R.F. d'Allemagne.

2. L'évolution sur une base communautaire

- a) L'analyse des écarts régionaux sur base communautaire impose un triple choix concernant :

- le concept "produit"
- les années de référence
- l'unité monétaire servant de dénominateur commun.

- . Pour le concept, l'analyse suivante utilise le produit intérieur brut aux prix du marché. En effet, dans trois pays (Allemagne, Italie et Pays-Bas) les agrégats régionaux existent sous cette forme; dans les autres pays, les agrégats disponibles en sont assez proches.

De plus, les considérations développées au point A ci-dessus ont bien montré qu'au niveau régional les données élaborées d'après d'autres concepts sont plus aléatoires.

Un problème particulier se pose cependant en France, où l'on utilise la valeur ajoutée (partielle) des entreprises non financières.

- . Pour la période d'observation, on a choisi les années 1960 et 1969.
- . Pour l'unité monétaire, le choix de l'unité de compte égale à la parité du dollar américain pose inévitablement le problème des cours de change. Pour les deux années 1960 et 1969, il a semblé utile de retenir des cours de change tenant compte des réévaluations et des dévaluations respectives. Il est évident que les variations de la valeur externe d'une monnaie ont des effets au niveau régional. Ces effets se traduisent par une modification proportionnelle des indices régionaux dans chaque pays et s'ajoutent ainsi aux changements des positions dus aux taux de croissance différents.

Pour harmoniser, dans la mesure du possible, les concepts et les dates des données régionales disponibles dans les Etats-membres, on a procédé de la façon suivante :

- . En Belgique, où il n'existe que le P.I.B. au coût des facteurs, la structure des indices régionaux calculés sur cette base a été appliquée au P.I.B. national aux prix du marché; pour 1969, les indices régionaux de 1968 ont été reconduits.
- . Aux Pays-Bas, les indices régionaux de 1965 ont été reconduits pour 1969.
- . En France, les indices de 1962 ont été appliqués au P.I.B. aux prix du marché de l'année 1960 et de 1969.

Les faiblesses d'un procédé pareil ont été mises en lumière au point A 2) ci-dessus. Les chiffres ainsi obtenus font l'objet du tableau n° 36 ci-après.

- b) Sur base de ces hypothèses et compte tenu des réserves, les écarts au niveau des 19 grandes régions se sont modifiés entre 1960 et 1969 comme suit :

P.I.B. aux prix du marché/habitant
(Communauté = 100)

Tableau n° 35

	Minimum régional	Maximum régional	Différence maximale	Coefficient de variation
1960	34,9	155,2	120,3	0,308
1969	42,4	149,8	107,4	0,262

La différence maximale entre la grande zone géographique au niveau le plus bas (Italie du Sud) et celle au niveau le plus élevé (Région parisienne) a donc diminué, ce qui est également le cas pour les coefficients de variation qui traduisent l'évolution de toutes les régions.

Si la réduction de la différence maximale est nettement due à un relèvement de l'indice de l'Italie du Sud, il convient de rappeler que cette région n'avait guère pu améliorer sa position à l'intérieur du pays. Ce relèvement serait donc dû, en grande partie, à l'amélioration de la position de l'Italie dans son ensemble parmi les pays de la Communauté.

P.I.B./HABITANT DANS LES GRANDES ZONES GEOGRAPHIQUES

	P.I.B./habitant Communauté = 100		P.I.B./habitant en %	
	1960	1969	1960	1969
Nord	123,3	120,7	1.396	2.748
Ouest	131,8	122,8	1.492	2.796
Centre	109,3	115,0	1.237	2.619
Sud	113,8	114,3	1.288	2.603
Allemagne	120,5	118,6	1.364	2.700
Région parisienne	155,2	149,8	1.757	3.411
Est	121,5	117,3	1.375	2.671
Ouest	96,2	92,8	1.089	2.113
France	118,0	113,9	1.336	2.594
Nord-Ouest	90,4	92,6	1.023	2.109
Nord-Est	62,5	71,1	708	1.619
Centre	61,6	69,1	697	1.573
Sud	34,9	42,4	395	965
Italie	61,2	66,3	693	1.509
Région flamande	88,1	97,8	997	2.227
Région wallonne	96,2	90,5	1.089	2.061
Région bruxelloise	144,1	148,8	1.631	3.388
Belgique	99,6	103,5	1.128	2.356
Nord	89,4	83,2	899	1.894
Est	80,6	85,3	912	1.942
Ouest	98,8	106,7	1.118	2.430
Sud	84,2	89,0	953	2.027
Pays-Bas	90,0	96,0	1.019	2.186
Grand Duché Luxembourg	139,8	116,5	1.583	2.649
CEE	100,0	100,0	1.132	2.277

Au niveau des régions de base, les données officielles disponibles pour une comparaison communautaire sont en principe les mêmes que celles déjà mentionnées à cette exception près que, pour l'Allemagne, les chiffres datent de 1961 et 1966. De ce fait, les résultats obtenus pour 1969 sont entachés d'autant plus d'incertitude.

Sur la base des chiffres retenus dans le tableau R I en annexe, l'évolution des écarts se présente comme ceci :

P.I.B. aux prix du marché/habitant
(Communauté = 100)

Tableau n° 37

	Minimum	Maximum	Différence maximale	Coefficient de variation
1960	25,5	209,7	184,2	0,323
1969	33,2	209,6	176,4	0,284

La différence entre le Minimum (Basilicata en 1960, Calabria en 1969) et le Maximum régional (Hamburg pour les deux années) s'est quelque peu réduite du fait du relèvement de la région ayant le niveau le plus bas.

D'ailleurs, la diminution assez nette de la valeur du coefficient de variation indique qu'il ne s'agit pas d'un phénomène isolé mais d'une évolution générale.

Il convient de rappeler que le relèvement des régions italiennes, ayant l'indice minimum, tout comme celui de l'Italie du Sud, trouve son origine en grande partie dans l'amélioration de la position du pays dans son ensemble par rapport à la Communauté.

Il importe également de faire remarquer qu'en chiffres absolus, les écarts ont augmenté tant au niveau des grandes zones géographiques qu'à celui des régions de base.¹⁾

1) Voir point A 3b ci-dessus

ANNEXE STATISTIQUE

Liste des tableaux

DEMOGRAPHIE

- | | | | |
|---|----|-----|---|
| D | I | 1 | Allemagne R.F. Superficie, population totale et densité par régions de base, Länder et grandes zones géographiques (années 1950 - 1961 - 1967). |
| D | I | 1 a | Allemagne R.F. Superficie, population totale et densité par régions de base, Länder et grandes zones géographiques (année 1969). |
| D | I | 2 | France Superficie, population totale et densité par régions de base et grandes zones géographiques (années 1954 - 1962 - 1968). |
| D | I | 2 a | France Population totale et densité par régions de base et grandes zones géographiques (année 1969). |
| D | I | 3 | Italie Superficie, population totale et densité par régions de base et grandes zones géographiques (années 1951 - 1961 - 1967). |
| D | I | 3 a | Italie Population totale et densité par régions de base et grandes zones géographiques (années 1968-1969). |
| D | I | 4 | Belgique Superficie, population totale et densité par régions de base et grandes zones géographiques (années 1947 - 1961 - 1967). |
| D | I | 4 a | Belgique Population totale et densité par régions de base et grandes zones géographiques (années 1968-1969). |
| D | I | 5 | Pays-Bas Superficie, population totale et densité par régions de base et grandes zones géographiques (années 1947 - 1960 - 1968). |
| D | I | 5 a | Pays-Bas Population totale et densité par régions de base et grandes zones géographiques (années 1969-1970). |
| D | I | 6 | Luxembourg Superficie, population totale et densité (années 1947 - 1960 - 1967). |
| D | I | 6 a | Luxembourg Population totale et densité (années 1968-1969). |
| D | II | 1 | Allemagne R.F. Accroissement, part et mouvement naturel de la population par régions de base et Länder (années 1950 - 1968) |
| D | II | 2 | France Accroissement, part et mouvement naturel de la population par régions de base (années 1954 - 1968). |
| D | II | 3 | Italie Accroissement, part et mouvement naturel de la population par régions de base (années 1950 - 1968). |
| D | II | 4 | Belgique Accroissement, part et mouvement naturel de la population par régions de base (années 1947 - 1968). |

- D II 5 Pays-Bas Accroissement, part et mouvement naturel de la population par régions de base (années 1947 - 1968).
- D II 6 Luxembourg Accroissement, part et mouvement naturel de la population (années 1947 - 1968).
- D III Evolution du poids démographique des grandes zones géographiques
- D IV 1 Allemagne R.F. Solde migratoire interrégional et international de la population totale (années 1960 - 1967).
- D IV 1 a Allemagne R.F. Solde migratoire interrégional et international de la population totale (années 1968-1969).
- D IV 2 France Solde migratoire interrégional et international de la population totale (années 1954 - 1968)
- D IV 3 Italie Solde migratoire interrégional et international de la population totale (années 1960 - 1967).
- D IV 3 a Italie Solde migratoire interrégional et international de la population totale (années 1968-1969).
- D IV 4 Belgique Solde migratoire interrégional et international de la population totale (années 1960 - 1967).
- D IV 4 a Belgique Solde migratoire interrégional et international de la population totale (année 1968).
- D IV 5 Pays-Bas Solde migratoire interrégional et international de la population totale (années 1960 - 1967).
- D IV 5 a Pays-Bas Solde migratoire interrégional et international de la population totale (années 1968-1969).
- D IV 6 Luxembourg Solde migratoire international de la population totale (années 1960 - 1967).
- D IV 6 a Luxembourg Solde migratoire international de la population totale (années 1968-1969).
- D V 1 Allemagne R.F. Solde des migrations internationales avec les autres pays de la Communauté (années 1960 - 1968).
- D V 3 Italie Solde des migrations internationales avec les autres pays de la Communauté (années 1960 - 1968).
- D V 4 Belgique Solde des migrations internationales avec les autres pays de la Communauté (années 1960 - 1968).
- D V 5 Pays-Bas Solde des migrations internationales avec les autres pays de la Communauté (années 1960 - 1969).

D	VI	1	Allemagne R.F. Immigrations en provenance des autres pays de la Communauté (années 1960 - 1968).
D	VI	2	France Immigrations en provenance de certains pays de la Communauté (années 1960 - 1968).
D	VII	3	Italie Emigrations vers les autres pays de la Communauté (années 1960 - 1968).
D	VIII	3	Italie Emigrations (années 1960 - 1968).
D	IX		Coefficients de mobilité (années 1953 - 1967).
D	X	3	Italie Différence entre population présente et population résidente recensée en 1951 et 1961.
D	XI		Solde du mouvement migratoire et accroissement de la population des régions agricoles.
D	XII		Solde du mouvement migratoire et accroissement de la population des régions semi-industrialisées.
D	XIII		Solde du mouvement migratoire et accroissement de la population des régions industrialisées.
D	XIV		Répartition de la population par classes de densité (années 1950 - 1960 - 1968).

POPULATION ACTIVE ET EMPLOI

Evolution de l'emploi (valeurs absolues, variation en %, part de chaque région dans le total du pays en %)

E	I	1	R.F. d'ALLEMAGNE par régions de base, Länder et grandes zones géographiques (1950/1961//1962/1968)
E	I	1 a	R.F. d'ALLEMAGNE par régions de base, Länder et grandes zones géographiques (1968/1969)
E	I	2	FRANCE par régions de base et grandes zones géographiques (1954/1962/1968)
E	I	3	ITALIE par régions de base et grandes zones géographiques (1951/1961/1968)
E	I	3 a	ITALIE par régions de base et grandes zones géographiques (1968/1969)
E	I	4	BELGIQUE par régions de base et grandes zones géographiques (1947/1961/1969)
E	I	5	PAYS-BAS par régions de base et grandes zones géographiques (1950/1960/1965)
E	I	6	GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG (1947/1960/1966)

Répartition par secteur de l'emploi (chiffres absolus)

E	II	1	R.F. d'ALLEMAGNE par régions de base, Länder et grandes zones géographiques (1950/1961//1962/1968)
E	II	1 a	R.F. d'ALLEMAGNE par régions de base, Länder et grandes zones géographiques (1968/1969)
E	II	2	FRANCE par régions de base et grandes zones géographiques (1954/1962/1968)
E	II	3	ITALIE par régions de base et grandes zones géographiques (1951/1961/1968)
E	II	3 a	ITALIE par régions de base et grandes zones géographiques (1968/1969)
E	II	4	BELGIQUE par régions de base et grandes zones géographiques (1947/1961/1969)
E	II	5	PAYS-BAS par régions de base et grandes zones géographiques (1950/1960/1965)
E	II	6	GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG (1947/1960/1966)

Répartition par secteur de l'emploi (région = 100)

E III	1	R.F. d'ALLEMAGNE par régions de base, Länder et grandes zones géographiques (1950/1961//1962/1968)
E III	1 a	R.F. d'ALLEMAGNE par régions de base, Länder et grandes zones géographiques (1968/1969)
E III	2	FRANCE par régions de base et grandes zones géographiques (1954/1962/1968)
E III	3	Italie par régions de base et grandes zones géographiques (1951/1961/1968)
E III	3 a	Italie par régions de base et grandes zones géographiques (1968/1969)
E III	4	BELGIQUE par régions de base et grandes zones géographiques (1947/1961/1969)
E III	5	PAYS-BAS par régions de base et grandes zones géographiques (1950/1960/1965)
E III	6	GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG (1947/1960/1966)

Répartition par secteur de l'emploi (variation annuelle moyenne en %)

E IV	1	R.F. d'ALLEMAGNE par régions de base, Länder et grandes zones géographiques (1950/1961//1962/1968)
E IV	1 a	R.F. d'ALLEMAGNE par Länder et grandes zones géographiques (1968/1969)
E IV	2	FRANCE par régions de base et grandes zones géographiques (1954/1962/1968)
E IV	3	ITALIE par régions de base et grandes zones géographiques (1951/1961/1968)
E IV	3 a	ITALIE par régions de base et grandes zones géographiques (1968/1969)
E IV	4	BELGIQUE par régions de base et grandes zones géographiques (1947/1960/1969)
E IV	5	PAYS-BAS par régions de base et grandes zones géographiques (1950/1960/1965)
E IV	6	GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG (1947/1960/1966)
E V		COMMUNAUTE - Répartition de l'emploi total par grandes zones géographiques (+ 1950/+ 1960/+ 1968)
E VI		COMMUNAUTE - Répartition par secteur de l'emploi (emploi agricole = 100) par grandes zones géographiques - coefficient de localisation (+ 1950/+ 1960/+ 1968)
E VII		COMMUNAUTE - Répartition par secteur de l'emploi (emploi secondaire = 100) par grandes zones géographiques - coefficient de localisation (+ 1950/+ 1960/+ 1968)
E VIII		COMMUNAUTE - Répartition par secteur de l'emploi (emploi tertiaire = 100) par grandes zones géographiques - coefficient de localisation (+ 1950/+ 1960/1968)

PRODUIT ET REVENUS

R I	1	R.F. d'ALLEMAGNE	: P.I.B. aux prix du marché/habitant (1957-66) par régions de base, Länder et grandes zones géographiques
R I	1 a	"	: P.I.B. aux prix du marché/habitant (1967-70) par Länder et grandes zones géographiques
R II	1	"	: Produit intérieur brut aux prix du marché (1957-66) par régions de base, Länder et grandes zones géographiques
R II	1 a	"	: Produit intérieur brut aux prix du marché (1967-70) par Länder et grandes zones géographiques
R III	1	"	: Classification selon le taux d'accroissement annuel du P.I.B. aux prix du marché des régions de base et grandes zones géographiques
R IV	1	"	: Croissance du P.I.B. total dans les régions de base classées selon le P.I.B./habitant en 1957
R V	1	"	: Part des régions au total du P.I.B. du pays
R VI	1	"	: P.I.B. aux prix du marché/habitant dans les 20 régions de programme d'action
R I	2	FRANCE	: Revenus directs/habitant (1962-67) par régions de base et grandes zones géographiques
R II	2	"	: Revenus directs par régions de base et grandes zones géographiques (1962-67)
R III	2	"	: Classification selon le taux d'accroissement annuel des revenus directs des régions de base et grandes zones géographiques
R IV	2	"	: Croissance des revenus directs dans les régions de base classées selon le revenu/habitant en 1962
R V	2	"	: Part des régions au total des revenus directs des ménages du pays
R VII	2	"	: Revenus et valeur ajoutée partielle des régions de base et grandes zones géographiques en 1962
R I	3	ITALIE	: P.I.B. aux prix du marché/habitant (1957-66) par régions de base et grandes zones géographiques
R I	3 a	"	: P.I.B. aux prix du marché/habitant (1967-69) par régions de base et grandes zones géographiques
R II	3	"	: Produit intérieur brut aux prix du marché (1957-66) par régions de base et grandes zones géographiques
R II	3 a	"	: Produit intérieur brut aux prix du marché (1967-69) par régions de base et grandes zones géographiques
R III	3	"	: Classification selon le taux d'accroissement annuel du P.I.B. aux prix du marché des régions de base et grandes zones géographiques
R IV	3	"	: Croissance du P.I.B. total dans les régions de base classées selon le P.I.B./habitant en 1957

R V	3	ITALIE	: Part des régions au total du P.I.B. du pays
R VIII	3	"	: Produit intérieur net au coût des facteurs/habitant des régions de base et grandes zones géographiques (1957-66)
R I	4	BELGIQUE	: P.I.B. au coût des facteurs/habitant (1957-66) par régions de base et grandes zones géographiques
R I	4 a	"	: P.I.B. au coût des facteurs/habitant (1967-68) par régions de base et grandes zones géographiques
R II	4	"	: Produit intérieur brut au coût des facteurs (1957-66) par régions de base et grandes zones géographiques
R II	4 a	"	: Produit intérieur brut au coût des facteurs (1967-68) par régions de base et grandes zones géographiques
R III	4	"	: Classification selon le taux d'accroissement annuel du P.I.B. au coût des facteurs (1957/66) des régions de base et grandes zones géographiques
R IV	4	"	: Croissance du P.I.B. total dans les régions de base classées selon le P.I.B./habitant en 1957
R V	4	"	: Part des régions au total du P.I.B. du pays
R I	5	PAYS-BAS	: P.I.B. aux prix du marché/habitant (1960-65) par régions de base et grandes zones géographiques
R II	5	"	: Produit intérieur brut aux prix du marché (1960-65) par régions de base et grandes zones géographiques
R III	5	"	: Classification selon le taux d'accroissement annuel du P.I.B. aux prix du marché des régions de base et grandes zones géographiques
R IV	5	"	: Croissance du P.I.B. total dans les régions de base classées selon le P.I.B./habitant en 1960
R V	5	"	: Part des régions au total du P.I.B. du pays
R I	6	LUXEMBOURG	: P.I.B. aux prix du marché (1957-1970)
R I		COMMUNAUTE	: Estimations du P.I.B./habitant dans les régions de base de la Communauté (1960-69)

SUPERFICIE, POPULATION TOTALE ET DENSITE PAR REGION DE BASE

LAENDER ET GRANDES ZONES GEOGRAPHIQUES

	Superficie km ²	Population - en 1.000			Densité hab./km ² 1961
		13.9. 1950	6.6. 1961	31.12.1967	
- Régions de base et Länder :					
SCHLESWIG-HOLSTEIN	15.658	2.594,6	2.317,4	2.499,7	148
HAMBURG	747	1.605,6	1.832,3	1.832,6	2.452
NIEDERSACHSEN	47.404	6.797,4	6.640,9	6.993,2	140
R.B. Hannover	6.566	1.385,4	1.453,2	1.518,3	221
Hildesheim	5.218	1.017,6	943,8	964,4	181
Luneburg	10.983	992,3	953,1	1.043,6	87
Stade	6.726	654,0	581,0	616,3	86
Osnabrück	6.206	680,7	710,7	758,6	115
Aurich	3.138	385,0	369,2	395,6	118
Braunschweig	3.121	871,5	855,7	862,8	274
Oldenburg	5.445	810,9	774,2	833,5	142
BREMEN	404	558,6	706,4	751,8	1.749
NORDRHEIN-WESTFALEN	34.039	13.207,0	15.911,8	16.842,6	467
R.B. Düsseldorf	5.494	4.305,6	5.379,0	5.605,2	979
Köln	3.980	1.668,6	2.126,4	2.392,7	534
Aachen	3.122	781,4	942,6	1.015,5	302
Münster	7.298	1.910,2	2.259,9	2.389,9	310
Detmold	6.475	1.499,5	1.606,0	1.720,0	248
Arnsberg	7.669	3.041,7	3.597,9	3.719,3	469
HESSEN	21.110	4.323,8	4.814,4	5.262,7	228
R.B. Darmstadt	6.301	1.339,9	1.550,2	1.767,7	246
Wiesbaden	5.610	1.722,9	2.007,8	2.156,2	358
Kassel	9.199	1.261,0	1.256,4	1.338,8	137
RHEINLAND-PFALZ	19.831	3.004,8	3.417,1	3.625,4	172
R.B. Koblenz	6.377	899,8	1.012,2	1.083,7	159
Trier	4.887	428,8	459,3	476,7	94
Montabaur	1.783	239,8	255,4	277,0	143
Rheinessen	1.336	385,3	449,2	484,4	336
Pfalz	5.448	1.051,1	1.241,0	1.303,5	228

SUPERFICIE, POPULATION TOTALE ET DENSITE PAR REGION DE BASE
LAENDER ET GRANDES ZONES GEOGRAPHIQUES

	Superficie km ²	Population - en 1.000			Densité hab./km ² 1961
		13.9.1950	6.6.1961	31.12.1967	
- Régions de base et Länder :					
BADEN-WÜRTTEMBERG	35.750	6.430,2	7.759,2	8.565,5	217
R.B. Nordwürttemberg	10.581	2.440,1	3.037,8	3.333,7	287
Nordbaden	5.121	1.467,7	1.697,0	1.848,6	331
Südbaden	9.956	1.338,7	1.626,2	1.816,9	163
Südwürtt.Hohenzol.	10.092	1.183,7	1.398,2	1.566,3	139
BAYERN	70.548	9.184,5	9.515,5	10.280,4	135
R.B. Oberbayern	16.339	2.456,2	2.754,7	3.143,0	169
Niederbayern	10.754	1.081,1	961,6	998,1	89
Oberpfalz	9.646	896,9	890,0	939,7	92
Oberfranken	7.497	1.115,8	1.086,7	1.108,6	145
Mittelfranken	7.624	1.284,3	1.374,9	1.456,8	180
Unterfranken	8.488	1.038,1	1.089,6	1.170,4	128
Schwaben	10.200	1.312,1	1.358,0	1.463,8	133
SAARLAND	2.568	955,4	1.072,6	1.131,3	418
BERLIN (OUEST)	480	2.147,0	2.197,4	2.163,3	4.585
ALLEMAGNE (R.F.)	248.540	50.808,9	56.184,9	59.948,5	226
- Grandes zones géographiques :					
NORD	64.213	11.556,2	11.497,0	12.077,3	179
OUEST	34.039	13.207,0	15.911,8	16.842,6	467
CENTRE	43.509	8.284,0	9.304,1	10.019,4	214
SUD	106.298	15.614,7	17.274,7	18.845,9	163

SUPERFICIE, POPULATION TOTALE ET DENSITE PAR REGION DE BASE,
LAENDER ET GRANDES ZONES GEOGRAPHIQUES

	Superficie km ²	Population en 1.000 30.6.1969	Densité hab./km ² 1969
- Régions de base et Länder :			
SCHLESWIG-HOLSTEIN	15.676	2.546,5	162
HAMBURG	747	1.818,6	2.435
NIEDERSACHSEN	47.411	7.067,2	149
R.B. Hannover	6.567	1.530,7	233
Hildesheim	5.218	969,7	186
Lüneburg	10.983	1.063,8	97
Stade	6.726	623,3	93
Osnabrück	6.206	768,9	124
Aurich	3.144	402,6	128
Braunschweig	3.121	863,5	277
Oldenburg	5.446	844,7	155
BREMEN	404	755,3	1.870
NORDRHEIN-WESTFALEN	34.039	17.039,4	501
R.B. Düsseldorf	5.501	5.664,4	1.030
Köln	3.999	2.451,1	613
Aachen	3.103	1.024,1	330
Münster	7.208	2.408,6	334
Detmold	6.478	1.744,3	269
Arnsberg	7.650	3.746,9	490
HESSEN	21.110	5.379,1	255
R.B. Darmstadt	11.911	4.025,8	338
Kassel	9.199	1.353,3	147
RHEINLAND-PFALZ	19.837	3.659,5	184
R.B. Koblenz	8.257	1.372,5	166
Trier	4.757	474,6	100
Rheinhessen-Pfalz	6.823	1.812,4	266

SUPERFICIE, POPULATION TOTALE ET DENSITE PAR REGION DE BASE,
LAENDER ET GRANDES ZONES GEOGRAPHIQUES

	Superficie km ²	Population en 1.000 30.6.1969	Densité hab./km ² 1969
- Régions de base et Länder :			
BADEN-WUERTTEMBERG	35.750	8.822,1	247
R.B. Nordwürttemberg	10.581	3.448,3	326
Nordbaden	5.121	1.892,4	370
Südbaden	9.958	1.867,7	188
Südwürttemberg Hohenzollern	10.090	1.613,6	160
BAYERN	70.550	10.490,3	149
Oberbayern	16.339	3.263,7	200
Niederbayern	10.755	1.002,8	93
Oberpfalz	9.647	950,0	98
Oberfranken	7.497	1.113,2	148
Mittelfranken	7.624	1.481,6	194
Unterfranken	8.488	1.187,0	140
Schwaben	10.200	1.492,0	146
SAARLAND	2.568	1.129,0	440
BERLIN (WEST)	480	2.135,1	4.448
ALLEMAGNE (R.F.)	248.540	60.842,1	245
- Grandes zones géographiques :			
NORD	64.238	12.187,6	190
OUEST	34.039	17.039,4	501
CENTRE	43.515	10.167,6	234
SUD	106.300	19.312,4	182

FRANCE

Tableau D I 2

SUPERFICIE, POPULATION TOTALE ET DENSITE PAR REGION DE BASE
ET GRANDES ZONES GEOGRAPHIQUES

	Superficie km ²	Population - en 1000			Densité hab./km ² 1962
		1954	1962	1968	
- Régions de base:					
Région parisienne	12.008	7.317,1	8.469,9	9.250,7	705
Champagne	25.600	1.133,6	1.206,0	1.279,4	47
Picardie	19.411	1.386,5	1.482,4	1.579,4	76
Haute Normandie	12.258	1.274,2	1.397,8	1.497,4	114
Centre	39.061	1.757,9	1.858,3	1.990,4	48
Nord	12.378	3.375,4	3.659,4	3.815,1	296
Lorraine	23.540	1.956,0	2.194,1	2.274,4	93
Alsace	8.310	1.217,6	1.318,1	1.412,4	159
France-Comté	16.189	856,1	928,4	992,5	57
Basse Normandie	17.583	1.164,7	1.208,2	1.260,2	69
Pays de la Loire	32.126	2.319,4	2.461,6	2.582,0	77
Bretagne	27.184	2.338,8	2.396,6	2.468,2	88
Limousin	16.932	739,9	733,9	736,3	43
Auvergne	25.988	1.246,7	1.273,2	1.311,9	49
Poitou-Charentes	25.790	1.393,7	1.451,3	1.481,4	56
Aquitaine	41.407	2.208,9	2.312,5	2.460,2	56
Midi-Pyrénées	45.382	1.975,4	2.061,3	2.184,8	45
Bourgogne	31.592	1.374,5	1.439,4	1.502,6	46
Rhône-Alpes	43.694	3.629,7	4.018,6	4.423,0	92
Languedoc	27.448	1.449,1	1.554,6	1.707,5	57
Provence-Côte d'Azur Corse	40.118	2.662,0	2.994,0	3.568,7	75
FRANCE	543.998	42.777,2	46.419,6	49.778,5	85
- Grandes zones géo- graphiques :					
REGION PARISIENNE	12.008	7.317,1	8.469,9	9.250,7	705
OUEST	298.901	16.594,5	17.311,5	18.182,9	58
EST	233.089	18.865,6	20.638,2	22.344,9	89

POPULATION TOTALE ET DENSITE PAR REGIONS DE BASE

ET GRANDES ZONES GEOGRAPHIQUES

	Population - en 1000	Densité hab./km ² 1969
	31.12.1969	
- Régions de base :		
Région Parisienne	9.518	793
Champagne	1.301	51
Picardie	1.608	83
Haute Normandie	1.530	125
Centre	2.038	52
Nord	3.842	310
Lorraine	2.289	97
Alsace	1.439	173
Franche-Comté	1.010	62
Basse-Normandie	1.276	73
Pays de la Loire	2.616	81
Bretagne	2.491	92
Limousin	738	44
Auvergne	1.321	51
Poitou-Charentes	1.492	58
Aquitaine	2.481	60
Midi-Pyrénées	2.193	48
Bourgogne	1.521	48
Rhône-Alpes	4.516	103
Languedoc	1.745	64
Provence-Côte d'Azur	3.347	106
Corse	214	25
FRANCE	50.526	93
- Grandes zones géographiques :		
REGION PARISIENNE	9.518	793
OUEST	18.391	62
EST	22.617	97

ITALIE

Tableau D I 3

SUPERFICIE, POPULATION TOTALE ET DENSITE PAR REGION DE BASE
ET GRANDES ZONES GEOGRAPHIQUES

	Superficie km ²	Population - en 1.000			Densité hab./km ² 1961
		4.11.1951	15.11. 1961	31.12. 1967	
- Régions de base :					
Piemonte	25.399	3.518,2	3.914,2	4.261,8	154
Valle d'Aosta	3.262	94,1	101,0	106,9	31
Liguria	5.415	1.567,0	1.735,3	1.859,7	320
Lombardia	23.804	6.566,2	7.406,2	8.129,9	311
Trentino-Alto-Adige	13.613	728,6	786,0	830,0	58
Veneto	18.377	3.918,1	3.846,6	4.029,5	209
Friuli Venezia- Giulia	7.851	1.226,1	1.204,3	1.227,2	153
Emilia-Romagna	22.123	3.544,3	3.666,7	3.797,4	166
Marche	9.692	1.364,0	1.347,5	1.356,1	139
Toscana	22.990	3.158,8	3.286,2	3.415,2	143
Umbria	8.456	803,9	794,7	784,2	94
Lazio	17.203	3.340,8	3.958,9	4.501,6	230
Campania	13.595	4.346,3	4.760,8	5.099,8	350
Abruzzi	10.794	1.277,2	1.206,3	1.214,4	112
Molise	4.438	406,8	358,0	341,9	81
Puglia	19.347	3.220,5	3.421,2	3.607,8	177
Basilicata	9.988	627,6	644,3	640,1	65
Calabria	15.080	2.044,3	2.045,0	2.077,6	136
Sicilia	25.708	4.486,7	4.721,0	4.890,8	184
Sardegna	24.089	1.276,0	1.419,4	1.484,1	59
ITALIE	301.224	47.515,5	50.623,6	53.656,0	168
- Grandes zones géo- graphiques :					
NORD OUEST	57.880	11.745,5	13.156,7	14.358,3	227
NORD EST	61.964	9.417,1	9.503,6	9.884,1	153
CENTRE	58.341	8.667,5	9.387,3	10.057,1	161
SUD	123.039	17.685,4	18.576,0	19.356,5	151

POPULATION TOTALE ET DENSITE PAR REGIONS DE BASE

ET GRANDES ZONES GEOGRAPHIQUES

	Population - en 1.000		Densité hab./km ² 1969
	31.12.1968	31.12.1969	
- Régions de base :			
Piemonte	4.316,5	4.380,5	172
Valle d'Aosta	107,8	108,9	33
Liguria	1.866,2	1.873,0	346
Lombardia	8.231,7	8.332,3	350
Trentino Alto Adige	834,7	839,6	62
Veneto	4.054,0	4.088,3	222
Friuli Venezia Giulia	1.225,9	1.228,9	157
Emilia-Romagna	3.815,2	3.834,5	173
Marche	1.358,1	1.363,7	141
Toscana	3.434,6	3.456,0	150
Umbria	783,3	783,1	93
Lazio	4.565,5	4.635,5	269
Campania	5.132,9	5.159,0	379
Abruzzi	1.205,1	1.202,1	111
Molise	336,0	332,5	75
Puglia	3.616,1	3.628,9	188
Basilicata	633,5	626,0	63
Calabria	2.067,1	2.057,2	136
Sicilia	4.867,7	4.876,6	190
Sardegna	1.488,0	1.495,4	62
ITALIE	53.939,9	54.302,0	180
- Grandes zones géographiques :			
NORD OUEST	14.522,2	14.694,7	254
NORD EST	9.929,8	9.991,3	157
CENTRE	10.141,5	10.238,3	175
SUD	19.346,4	19.377,7	157

SUPERFICIE, POPULATION TOTALE ET DENSITE PAR REGION DE BASE
ET GRANDES ZONES GEOGRAPHIQUES

	Superficie km ²	Population - en 1.000			Densité hab./km ² 1961
		31.12.1947	31.12.1961	31.12.1967	
- Régions de base:					
Antwerpen	2.861	1.281,3	1.443,4	1.518,5	505
Brabant	3.369	1.798,5	2.009,2	2.148,5	596
Oost-Vlaanderen	3.132	1.217,3	1.271,5	1.305,7	427
West-Vlaanderen	2.977	996,4	997,9	1.042,6	319
Hainaut	3.798	1.224,8	1.317,5	1.331,7	347
Liège	3.876	963,9	991,9	1.019,1	256
Limburg	2.422	460,4	572,1	638,6	236
Luxembourg	4.418	213,5	216,8	219,4	49
Namur	3.660	356,1	369,4	381,6	101
BELGIQUE	30.513	8.512,2	9.189,7	9.605,6	301
- Grandes zones géo- graphiques:					
NORD	12.560	4.272,2	4.725,6	4.887,6	376
SUD	16.842	2.823,8	3.065,3	3.178,4	182
REGION BRUXELLOISE	1.111	1.299,9	1.437,8	1.539,6	1294

BELGIQUE

D I 4 a

POPULATION TOTALE ET DENSITE PAR REGIONS DE BASE

ET GRANDES ZONES GEOGRAPHIQUES

	Population - en 1.000		Densité hab./km ² 1969
	31.12.1968	31.12.1969	
- Régions de base :			
Antwerpen	1.523,3	1.529,8	535
Brabant	2.157,3	2.166,4	643
Oost-Vlaanderen	1.308,3	1.310,6	418
West-Vlaanderen	1.046,8	1.052,1	353
Hainaut	1.332,5	1.331,8	351
Liège	1.017,7	1.016,1	262
Limburg	644,2	650,3	268
Luxembourg	219,3	219,4	50
Namur	382,5	383,6	105
BELGIQUE	9.631,9	9.660,1	317
- Grandes zones géographiques :			
NORD	4.907,8	4.931,5	393
SUD	3.181,3	3.183,6	189
REGION BRUXELLOISE	1.542,8	1.545,0	1.390

SUPERFICIE, POPULATION TOTALE ET DENSITE PAR REGION DE BASE
ET GRANDES ZONES GEOGRAPHIQUES

	Superficie km ²	Population - en 1.000			Densité hab./km ² 1960
		31.5.1947	31.5.1960	1.1.1968	
- Régions de base:					
Groningen	2.198	449,9	475,5	511,8	216
Friesland	3.227	459,4	478,9	511,3	148
Drenthe	2.632	271,9	312,2	354,1	119
Overijssel 1)	3.705	645,3	804,3	895,9	212
Gelderland 2)	5.419	1.028,1	1.271,1	1.467,0	235
Utrecht	1.325	549,6	680,7	768,7	514
Noord-Holland	2.599	1.769,8	2.057,3	2.215,9	792
Zuid-Holland	2.770	2.284,1	2.706,8	2.922,5	977
Zeeland	1.709	260,8	283,5	298,5	166
Nord-Brabant	4.746	1.180,1	1.495,5	1.725,3	315
Limburg	2.182	684,1	879,7	985,7	403
PAYS-BAS 3)	32.592	9.625,5	11.451,8	12.661,1	351
- Grandes zones géo- graphiques :					
NORD	8.057	1.181,1	1.266,6	1.377,2	157
EST	9.124	1.673,4	2.075,4	2.362,9	225
OUEST	6.694	4.603,5	5.444,8	5.907,1	813
SUD	8.637	2.125,0	2.658,7	3.009,5	308

1) Y compris le Noord-Oostpolder

2) Y compris le Oostelijk Flevoland

3) Y compris le Centraal Bevolkingsregister

PAYS-BAS

Tableau D I 5 a

POPULATION TOTALE ET DENSITE PAR REGION DE BASE ET GRANDES ZONES GEOGRAPHIQUES

- Régions de base :	Population - en 1.000		Densité hab./Km ² 1-1-1970
	1-1-1969	1-1-1970	
Groningen	514,0	517,3	225
Friesland	516,4	521,8	154
Drenthe	359,9	366,6	138
Overijssel	907,0	920,9	242
Gelderland	1.479,8	1.505,8	300
Utrecht	784,4	801,3	603
Noordholland	2.229,9	2.244,5	843
Zuidholland	2.943,6	2.968,7	1.048
Zeeland	301,8	305,8	175
Noordbrabant	1.753,9	1.787,8	363
Limburg	990,6	998,6	460
Zuidelijke IJsselmeerpolders	12,9	14,9	15
PAYS-BAS a)	12.798,3	12.957,6	384
Grandes zones géographiques :			
NORD	1.390,3	1.405,7	174
EST	2.399,7	2.441,6	241
OUEST	5.957,9	6.014,5	898
SUD	3.046,3	3.092,2	358

a) Y compris "centraal persoonsregister"

LUXEMBOURG

Tableau D I 6

SUPERFICIE, POPULATION TOTALE ET DENSITE

	Superficie km ²	Population - en 1.000			Densité hab./km ² 1961
		31.12.1947	31.12.1960	31.12.1967	
- Région de base : Grand-Duché	2.586	291,0	314,9	335,2	122

Tableau D I 6 a

SUPERFICIE, POPULATION TOTALE ET DENSITE

	Population - en 1.000		Densité hab./km ² 31.12.1969
	31.12.1968	31.12.1969	
- Région de base: Grand-Duché	336,5	338,5	131

ACCROISSEMENT, PART ET MOUVEMENT NATUREL DE LA POPULATION PAR REGION DE BASE
ET LAENDER

	Accroissement annuel moyen %		Part de chaque région %		Taux % de :		
	1950/61	1961/68	1950	1968	natal.	mortal.	accr.nat.
Régions de base et Länder :					1960 - 1967		
SCHLESWIG-HOLSTEIN	- 1,06	+ 1,16	5,11	4,17	1,78	1,21	0,57
HAMBURG	+ 1,24	+ 0,00	3,16	3,06	1,43	1,33	0,10
NIEDERSACHSEN	- 0,22	+ 0,79	13,38	11,66	1,85	1,14	0,71
R.B. Hannover	+ 0,45	+ 0,67	2,73	2,53	1,61	1,19	0,42
Hildesheim	- 0,71	+ 0,33	2,00	1,61	1,72	1,17	0,55
Lüneburg	- 0,38	+ 1,39	1,95	1,74	1,89	1,12	0,77
Stade	- 1,11	+ 0,90	1,29	1,03	1,92	1,13	0,79
Osnabrück	+ 0,40	+ 1,00	1,34	1,26	2,24	1,04	1,20
Aurich	- 0,39	+ 1,05	0,75	0,66	2,16	1,03	1,13
Braunschweig	- 0,17	+ 0,13	1,72	1,44	1,60	1,21	0,39
Oldenburg	- 0,43	+ 1,13	1,60	1,39	2,13	1,10	1,03
BREMEN	+ 2,22	+ 0,95	1,10	1,25	1,67	1,16	0,51
NORDRHEIN-WESTFALEN	+ 1,75	+ 0,87	25,99	28,09	1,78	1,10	0,68
R.B. Düsseldorf	+ 2,10	+ 0,63	8,46	9,35	1,68	1,14	0,54
Köln	+ 2,29	+ 1,81	3,28	3,99	1,71	1,09	0,62
Aachen	+ 1,77	+ 1,14	1,54	1,69	1,83	1,09	0,74
Münster	+ 1,58	+ 0,85	3,76	3,99	2,05	1,02	1,03
Detmold	+ 0,64	+ 1,05	2,96	2,87	1,84	1,12	0,72
Arnsberg	+ 1,58	+ 0,50	5,99	6,20	1,74	1,11	0,63
HESSEN	+ 1,01	+ 1,36	8,51	8,78	1,70	1,13	0,67
R.B. Darmstadt	+ 1,37	+ 2,02	2,64	2,95	1,75	1,07	0,68
Wiesbaden	+ 1,44	+ 1,09	3,39	3,60	1,59	1,17	0,42
Kassel	- 0,03	+ 0,97	2,48	2,23	1,79	1,13	0,66
RHEINLAND-PFALZ	+ 1,21	+ 0,90	5,91	6,05	1,86	1,13	0,73
R.B. Koblenz	+ 1,11	+ 1,04	1,77	1,81	1,86	1,15	0,71
Trier	+ 0,64	+ 0,57	0,84	0,80	2,06	1,14	0,92
Montabaur	+ 0,59	+ 1,24	0,47	0,46	1,88	1,19	0,69
Rheinhessen	+ 1,44	+ 1,15	0,76	0,81	1,74	1,17	0,57
Pfalz	+ 1,56	+ 0,75	2,07	2,17	1,82	1,10	0,72

ACCROISSEMENT, PART ET MOUVEMENT NATUREL DE LA POPULATION PAR REGION DE BASE
ET LÄNDER

	Accroissement annuel moyen ‰		Part de chaque région ‰		Taux ‰ de :		
	1950/61	1961/68	1950	1968	natal.	mortal.	accr.nat.
- Régions de base et Länder :					1960 - 1967		
BADEN-WÜRTTEMBERG	+ 1,77	+ 1,50	12,65	14,29	1,92	1,03	0,89
R.B. Nordwürttemberg	+ 2,07	+ 1,42	4,80	5,56	1,90	0,98	0,92
Nerdbaden	+ 1,36	+ 1,31	2,89	3,09	1,77	1,11	0,66
Südbaden	+ 1,83	+ 1,70	2,63	3,03	2,00	1,03	0,97
Südwestwürttemberg- Hohenzollern	+ 1,57	+ 1,74	2,33	2,61	2,04	1,03	1,01
BAYERN	+ 0,33	+ 1,18	18,08	17,15	1,83	1,13	0,70
Oberbayern	+ 1,08	+ 2,02	4,83	5,24	1,68	1,08	0,60
Niederbayern	+ 1,10	+ 0,57	2,13	1,67	2,05	1,19	0,86
Oberpfalz	+ 0,07	+ 0,83	1,77	1,57	2,03	1,11	0,92
Oberfranken	+ 0,25	+ 0,30	2,20	1,85	1,80	1,19	0,61
Mittelfranken	+ 0,64	+ 0,88	2,53	2,43	1,67	1,18	0,49
Unterfranken	+ 0,45	+ 1,09	2,04	1,95	2,01	1,07	0,94
Schwaben	+ 0,32	+ 1,15	2,58	2,44	1,87	1,14	0,73
SAARLAND	+ 1,09	+ 0,81	1,88	1,89	1,86	1,03	0,83
BERLIN (WEST)	+ 0,22	- 0,24	4,23	3,61	1,14	1,74	-0,60
ALLEMAGNE (R.F.)	+ 0,94	+ 0,99	100,00	100,00	1,78	1,14	0,64

FRANCE

Tableau D II 2

ACCROISSEMENT, PART ET MOUVEMENT NATUREL DE LA POPULATION PAR REGION DE BASE

	Accroissement annuel moyen %		Part de chaque région %		Taux % de :		
	1954/1962	1962/1968	1954	1968	natal.	mortal.	accr.nat.
- Régions de base:					1960 - 1967		
Région parisienne	+ 1,78	+ 1,46	17,11	18,59	1,68	0,91	0,77
Champagne	+ 0,72	+ 0,99	2,65	2,58	1,99	1,10	0,89
Picardie	+ 0,78	+ 1,06	3,24	3,18	1,99	1,15	0,84
Haute Normandie	+ 1,07	+ 1,15	2,98	3,01	2,02	1,02	1,00
Centre	+ 0,63	+ 1,15	4,11	4,01	1,74	1,20	0,54
Nord	+ 0,91	+ 0,70	7,89	7,68	2,04	1,11	0,93
Lorraine	+ 1,50	+ 0,60	4,57	4,58	2,07	0,96	1,11
Alsace	+ 0,92	+ 1,16	2,85	2,84	1,90	1,19	0,71
Franche-Comté	+ 1,00	+ 1,12	2,00	2,00	1,94	1,07	0,87
Basse Normandie	+ 0,36	+ 0,71	2,72	2,54	1,97	1,06	0,91
Pays de la Loire	+ 0,65	+ 0,80	5,42	5,19	1,97	1,09	0,88
Bretagne	+ 0,19	+ 0,49	5,47	4,97	1,80	1,21	0,59
Limousin	-0,15	+ 0,05	1,73	1,48	1,30	1,38	-0,08
Auvergne	+ 0,22	+ 0,50	2,91	2,64	1,53	1,29	0,24
Poitou-Charentes	+ 0,44	+ 0,34	3,26	2,98	1,76	1,15	0,60
Aquitaine	+ 0,56	+ 1,04	5,16	4,95	1,56	1,22	0,34
Midi-Pyrénées	+ 0,46	+ 0,97	4,62	4,40	1,50	1,22	0,28
Bourgogne	+ 0,49	+ 0,72	3,21	3,02	1,67	1,27	0,40
Rhône-Alpes	+ 1,24	+ 1,60	8,49	8,90	1,77	1,08	0,69
Languedoc	+ 0,83	+ 1,58	3,39	3,44	1,49	1,21	0,28
Provence Côte d'Azur Corse	+ 1,51	+ 2,58	6,22	7,02	1,57	1,14	0,43
FRANCE	+ 1,00	+ 1,14	100,00	100,00	1,77	1,10	0,67

ACCROISSEMENT, PART ET MOUVEMENT NATUREL DE LA POPULATION PAR REGION DE BASE

	Accroissement annuel moyen %		Part de chaque région %		Taux % de :		
	1950/61	1961/68	1951	1968	natal.	mortal.	accr.nat.
- Régions de base :					1960 - 1967		
Piemonte	+ 1,07	+ 1,48	7,40	7,94	1,44	1,19	0,25
Valle d'Aosta	+ 0,72	+ 0,98	0,20	0,20	1,45	1,10	0,35
Liguria	+ 1,03	+ 1,20	3,30	3,47	1,34	1,13	0,21
Lombardia	+ 1,21	+ 1,62	13,82	15,15	1,73	1,03	0,70
Trentino Alto Adige	+ 0,75	+ 0,95	1,53	1,55	1,97	1,01	0,96
Veneto	- 0,19	+ 0,80	8,25	7,51	1,87	0,97	0,90
Friuli Venezia Giulia	- 0,18	+ 0,32	2,58	2,28	1,36	1,16	0,20
Emilia Romagna	+ 0,34	+ 0,61	7,46	7,08	1,45	1,00	0,45
Marche	- 0,12	+ 0,11	2,87	2,53	1,55	0,90	0,65
Toscana	+ 0,39	+ 0,67	6,65	6,36	1,41	1,04	0,37
Umbria	- 0,11	- 0,23	1,69	1,46	1,45	0,93	0,52
Lazio	+ 1,71	+ 2,24	7,03	8,39	1,97	0,82	1,15
Campania	+ 0,92	+ 1,19	9,15	9,51	2,46	0,86	1,60
Abruzzi	- 0,57	+ 0,12	2,69	2,26	1,63	0,88	0,75
Molise	- 1,27	- 0,80	0,85	0,64	1,64	0,90	0,74
Puglia	+ 0,60	+ 0,92	6,78	6,73	2,38	0,84	1,54
Basilicata	+ 0,25	- 0,11	1,32	1,19	2,16	0,78	1,38
Calabria	-	+ 0,27	4,30	3,87	2,28	0,77	1,51
Sicilia	+ 0,51	+ 0,61	9,44	9,11	2,14	0,88	1,26
Sardegna	+ 1,07	+ 0,77	2,69	2,77	2,26	0,79	1,47
ITALIE	+ 0,63	+ 1,01	100,00	100,00	1,86	0,95	0,91

BELGIQUE

Tableau D II 4

ACCROISSEMENT, PART ET MOUVEMENT NATUREL DE LA POPULATION PAR REGION DE BASE

	Accroissement annuel moyen %		Part de chaque région %		Taux % de :		
	1947/61	1961/68	1947	1968	natal.	mortal.	accr.nat.
	1960 - 1967						
- Régions de base :							
Antwerpen	+ 0,86	+ 0,85	15,05	15,81	1,76	1,06	0,70
Brabant	+ 0,73	+ 1,12	21,13	22,37	1,47	1,22	0,25
Oost-Vlaanderen	+ 0,31	+ 0,44	14,30	13,59	1,67	1,20	0,47
West-Vlaanderen	+ 0,50	+ 0,73	11,71	10,86	1,80	1,06	0,74
Hainaut	+ 0,14	+ 0,18	14,39	13,86	1,52	1,41	0,11
Liège	+ 0,29	+ 0,45	11,32	10,61	1,48	1,41	0,07
Limbourg	+ 1,60	+ 1,85	5,41	6,65	2,25	0,76	1,49
Luxembourg	+ 0,11	+ 0,20	2,51	2,28	1,72	1,28	0,44
Namur	+ 0,26	+ 0,54	4,18	3,97	1,65	1,37	0,28
BELGIQUE	+ 0,55	+ 0,74	100,00	100,00	1,65	1,20	0,45

ACCROISSEMENT, PART ET MOUVEMENT NATUREL DE LA POPULATION PAR REGION DE BASE

	Accroissement annuel moyen %		Part de chaque région %		Taux % de :		
	1947/60	1960/68	1947	1968	natal. mortal. accr.nat.		
					1960 - 1967		
- Régions de base :							
Groningen	+ 0,43	+ 0,98	4,67	4,04	1,91	0,87	1,04
Friesland	+ 0,32	+ 0,87	4,77	4,04	2,14	0,89	1,25
Drenthe	+ 1,07	+ 1,68	2,83	2,80	2,10	0,73	1,37
Overijssel 1)	+ 1,71	+ 1,43	6,71	7,08	2,20	0,75	1,45
Gelderland 2)	+ 1,65	+ 1,91	10,68	11,59	2,12	0,79	1,33
Utrecht	+ 1,66	+ 1,62	5,71	6,07	2,05	0,82	1,23
Noordholland	+ 1,16	+ 0,98	18,39	17,50	1,85	0,84	1,01
Zuidholland	+ 1,32	+ 1,02	23,73	23,08	1,89	0,80	1,09
Zeeland	+ 0,64	+ 0,68	2,71	2,36	1,86	0,93	0,93
Noordbrabant	+ 1,84	+ 1,90	12,26	13,63	2,29	0,66	1,63
Limburg	+ 1,95	+ 1,51	7,11	7,78	2,15	0,68	1,47
PAYS-BAS	+ 1,35	+ 1,33	100,00	100,00	2,03	0,79	1,24

1) Y compris le Noord-Oostpolder

2) Y compris le Oostelijk Flevoland

ACCROISSEMENT, PART ET MOUVEMENT NATUREL DE LA POPULATION

	Accroissement annuel moyen %		Part de chaque région %		Taux % de :		
	1947/60	1960/68			natal. mortal. accr.nat.		
					1960 - 1967		
- Région de base:							
Grand-Duché	+ 0,61	+ 0,89	-	-	1,57	1,20	0,30

EVOLUTION DU POIDS DEMOGRAPHIQUE DES GRANDES ZONES GEOGRAPHIQUES

	Part de chaque zone		Variations	
			en valeur absolue	en %
	<u>1950</u>	<u>1968</u>		
<u>Allemagne (R.F.)</u> Nord	22,75	20,14	- 2,61	- 11,47
Ouest	25,99	28,09	+ 2,10	+ 8,08
Centre	16,30	16,72	+ 0,42	+ 2,58
Sud	30,73	31,44	+ 0,71	+ 2,31
Berlin (Ouest)	4,23	3,61	- 0,62	- 14,66
	<u>1954</u>	<u>1968</u>		
<u>France</u> Région parisienne	17,11	18,58	+ 1,48	+ 8,65
Ouest	38,79	36,53	- 2,26	- 5,83
Est	44,10	44,89	+ 0,79	+ 1,79
	<u>1951</u>	<u>1968</u>		
<u>Italie</u> Nord-Ouest	24,72	26,76	+ 2,04	+ 8,25
Nord-Est	19,82	18,42	- 1,40	- 7,06
Centre	18,24	18,74	+ 0,50	+ 2,74
Sud	37,22	36,08	- 1,14	- 3,06
	<u>1947</u>	<u>1968</u>		
<u>Belgique</u> Nord	49,89	50,88	+ 0,99	+ 1,98
Sud	34,93	33,09	- 1,84	- 5,27
Rég.bruxelloise	15,18	16,03	+ 0,85	+ 5,60
	<u>1947</u>	<u>1968</u>		
<u>Pays-Bas</u> Nord	12,27	10,88	- 1,39	- 11,33
Est	17,39	18,67	+ 1,28	+ 7,36
Ouest	47,83	46,65	- 1,18	- 2,47
Sud	22,08	23,77	+ 1,69	+ 7,65

SOLDE MIGRATOIRE INTERREGIONAL ET INTERNATIONAL DE LA POPULATION TOTALE

	chiffres absolus total 1960-1967	total 1960-67 en % de la popul. 1961	moyenne 1960-67 en % de la popul. 1961
- Régions de base et Länder :			
SCHLESWIG-HOLSTEIN	+ 101.145	+ 4,36	+ 0,54
HAMBURG	+ 2.531	+ 0,14	+ 0,02
NIEDERSACHSEN	+ 28.407	+ 0,43	+ 0,05
R.B. Hannover	+ 35.076	+ 2,41	+ 0,30
Hildesheim	- 16.284	- 1,73	- 0,22
Lüneburg	+ 43.528	+ 4,57	+ 0,57
Stade	+ 364	+ 0,06	+ 0,01
Osnabrück	- 14.580	- 2,05	- 0,26
Aurich	- 2.990	- 0,81	- 0,10
Braunschweig	- 17.324	- 2,02	- 0,25
Oldenburg	+ 617	+ 0,08	+ 0,01
BREMEN	+ 35.093	+ 4,97	+ 0,62
NORDRHEIN-WESTFALEN	+ 355.335	+ 2,23	+ 0,28
R.B. Düsseldorf	+ 95.862	+ 1,78	+ 0,22
Köln	+ 233.750	+ 10,99	+ 1,37
Aachen	+ 33.920	+ 3,60	+ 0,45
Münster	- 30.146	- 1,33	- 0,17
Detmold	+ 37.029	+ 2,31	+ 0,29
Arnsberg	- 15.080	- 0,42	- 0,05
HESSEN	+ 345.383	+ 7,17	+ 0,90
R.B. Darmstadt	+ 178.704	+ 11,53	+ 1,44
Kassel	+ 30.807	+ 2,45	+ 0,31
Wiesbaden	+ 135.872	+ 6,77	+ 0,85
RHEINLAND-PFALZ	+ 57.499	+ 1,68	+ 0,21
R.B. Koblenz	+ 27.633	+ 2,73	+ 0,34
Trier	- 14.793	- 3,22	- 0,40
Montabaur	+ 8.941	+ 3,50	- 0,44
Rheinhessen	+ 23.098	+ 5,14	+ 0,64
Pfalz	+ 12.620	+ 1,02	+ 0,13

SOLDE MIGRATOIRE INTERREGIONAL ET INTERNATIONAL DE LA POPULATION TOTALE

	chiffres absolus total 1960-1967	total 1960-67 en % de la popul. 1961	moyenne 1960-67 en % de la popul. 1961
- Régions de base et Länder :			
BADEN-WÜRTTEMBERG	+ 496.163	+ 6,39	+ 0,80
R.B. Nordwürttemberg	+ 181.355	+ 5,97	+ 0,75
Nordbaden	+ 107.138	+ 6,31	+ 0,79
Südbaden	+ 112.139	+ 6,90	+ 0,86
Südwestfalen- Hohenzollern	+ 95.531	+ 6,83	+ 0,85
BAYERN	+ 411.958	+ 4,33	+ 0,54
R.B. Oberbayern	+ 345.679	+ 12,55	+ 1,57
Niederbayern	- 28.438	- 2,96	- 0,37
Oberpfalz	- 8.626	- 0,97	- 0,12
Oberfranken	- 23.696	- 2,18	- 0,27
Mittelfranken	+ 57.783	+ 4,20	+ 0,53
Unterfranken	+ 18.144	+ 1,67	+ 0,21
Schwaben	+ 51.112	+ 3,76	+ 0,47
SAARLAND	+ 17.829	+ 1,66	+ 0,21
ALLEMAGNE (R.F.)	+1.851.343 ^{a)}	+ 3,43	+ 0,43
- Grandes zones géo- graphiques :			
NORD	+ 167.176	+ 1,45	+ 0,18
OUEST	+ 355.335	+ 2,23	+ 0,28
CENTRE	+ 420.711	+ 4,52	+ 0,57
SUD	+ 908.121	+ 5,26	+ 0,66

a) Berlin exclu

SOLDE MIGRATOIRE INTERREGIONAL ET INTERNATIONAL DE LA POPULATION TOTALE

	chiffres absolus		moyenne annuel en % de la population résidente	
	1968	1969	1968	1969
- Régions de base et Länder :				
SCHLESWIG-HOLSTEIN	+ 17.329	+ 20.598	+ 0,69	+ 0,81
HAMBURG	- 7.403	+ 409	- 0,41	+ 0,02
NIEDERSACHSEN	+ 10.027	+ 35.096	+ 0,14	+ 0,50
R.B. Hannover	+ 3.447	+ 11.930	+ 0,23	+ 0,78
Hildesheim	+ 652	+ 2.926	+ 0,07	+ 0,30
Lüneburg	+ 8.127	+ 10.239	+ 0,77	+ 0,96
Stade	+ 328	+ 3.398	+ 0,05	+ 0,55
Osnabrück	- 1.180	+ 1.502	- 0,15	+ 0,20
Aurich	- 118	- 450	- 0,03	- 0,11
Braunschweig	- 2.087	+ 3.083	- 0,24	+ 0,36
Oldenburg	+ 858	+ 2.468	+ 0,10	+ 0,29
BREMEN	+ 19	+ 1.054	0,00	+ 0,14
NORDRHEIN-WESTFALEN	+ 40.368	+130.190	+ 0,24	+ 0,76
R.B. Düsseldorf	+ 11.509	+ 40.764	+ 0,21	+ 0,72
Köln	+ 24.770	+ 41.065	+ 1,03	+ 1,68
Aachen	+ 1.690	+ 7.067	+ 0,17	+ 0,69
Münster	- 3.624	+ 4.910	- 0,15	+ 0,20
Detmold	+ 7.138	+ 13.050	+ 0,41	+ 0,75
Arnsberg	- 1.115	+ 23.334	- 0,03	+ 0,62
HESSEN	+ 51.340	+ 76.437	+ 0,97	+ 1,42
R.B. Darmstadt - Wiesbaden	+ 47.794	+ 70.677	+ 1,21	+ 1,76
Kassel	+ 3.546	+ 5.760	+ 0,26	+ 0,43
RHEINLAND-PFALZ	+ 4.280	+ 17.187	+ 0,12	+ 0,47
R.B. Koblenz - Montabaur	+ 2.132	+ 6.187	+ 0,16	+ 0,45
Trier	- 1.807	- 2.388	- 0,38	- 0,50
Rheinessen-Pfalz	+ 3.955	+ 13.388	+ 0,22	+ 0,74

SOLDE MIGRATOIRE INTERREGIONAL ET INTERNATIONAL DE LA POPULATION TOTALE

	chiffres absolus		moyenne annuel en % de la population résidente	
	1968	1969	1968	1969
- Régions de base et Länder :				
BADEN-WÜRTTEMBERG	+ 93.724	+ 150.347	+ 1,09	+ 1,70
R.B. Nordwürttemberg	+ 43.543	+ 67.921	+ 1,29	+ 1,97
Nordbaden	+ 18.548	+ 29.056	+ 1,00	+ 1,54
Südbaden	+ 16.646	+ 29.269	+ 0,91	+ 1,57
Südwürttemb.-Hohenzollern	+ 14.987	+ 24.101	+ 0,95	+ 1,49
BAYERN	+ 79.196	+ 131.332	+ 0,77	+ 1,25
R.B. Oberbayern	+ 60.023	+ 85.699	+ 1,89	+ 2,63
Niederbayern	- 4.163	+ 994	- 0,42	+ 0,10
Oberpfalz	+ 667	+ 3.656	+ 0,07	+ 0,38
Oberfranken	- 928	+ 1.527	- 0,08	+ 0,14
Mittelfranken	+ 11.432	+ 17.395	+ 0,78	+ 1,17
Unterfranken	+ 3.448	+ 6.551	+ 0,29	+ 0,55
Schwaben	+ 8.717	+ 15.510	+ 0,59	+ 1,04
SAARLAND	- 6.882	- 4.352	- 0,61	- 0,39
ALLEMAGNE (R.F.)	+ 281.998	+ 558.298	+ 0,49	+ 0,95
- Grandes zones géographiques :				
NORD	+ 19.972	+ 57.157	+ 0,16	+ 0,47
OUEST	+ 40.368	+ 130.190	+ 0,24	+ 0,76
CENTRE	+ 48.738	+ 89.272	+ 0,48	+ 0,88
SUD	+ 172.920	+ 281.679	+ 0,91	+ 1,46

SOLDE MIGRATOIRE INTERREGIONAL ET INTERNATIONAL DE LA POPULATION TOTALE

	chiffres absolus		moyenne annuelle en % de la population résidente	
	total 1954 - 1962	total 1962 - 1968	1954 - 1962	1962 - 1968
Régions de base :				
Région parisienne	+ 710.300	+ 365.400	+ 1,2	+ 0,7
Basse Normandie	- 55.500	- 14.400	- 0,6	- 0,2
Bretagne	- 67.400	- 12.500	- 0,4	- 0,1
Pays de la Loire	- 42.100	- 10.800	- 0,2	- 0,1
Poitou-Charentes	- 26.900	- 19.000	- 0,2	- 0,2
Aquitaine	+ 44.500	+ 96.800	+ 0,3	+ 0,7
Midi-Pyrénées	+ 34.400	+ 91.500	+ 0,2	+ 0,7
Limousin	- 6.700	+ 6.900	- 0,1	+ 0,2
Auvergne	- 1.500	+ 20.500	0,0	+ 0,3
Nord	- 20.100	- 48.400	- 0,1	- 0,2
Picardie	- 10.700	+ 18.600	- 0,1	+ 0,2
Haute-Normandie	+ 9.500	+ 11.900	+ 0,1	+ 0,1
Champagne	- 9.400	+ 7.600	- 0,1	+ 0,1
Centre	+ 20.400	+ 71.200	+ 0,1	+ 0,6
Lorraine	+ 50.600	- 69.300	+ 0,3	- 0,5
Alsace	+ 25.700	+ 36.700	+ 0,3	+ 0,5
Franche-Comté	+ 10.500	+ 14.400	+ 0,2	+ 0,3
Bourgogne	+ 15.800	+ 28.900	+ 0,1	+ 0,3
Rhône-Alpes	+ 219.400	+ 224.500	+ 0,8	+ 0,9
Provence-Côte d'Azur	+ 343.600	+ 390.200	+ 1,7	+ 2,2
Corse				
Languedoc-Roussillon	+ 77.100	+ 122.900	+ 0,7	+ 1,3
FRANCE	+ 1321.500	+ 1333.600		
Grandes zones géographiques :				
REGION PARISIENNE	+ 710.300	+ 365.400		
OUEST	- 23.700	+ 353.100		
EST	+ 634.900	+ 615.100		

ITALIE

Tableau D'IV 3

SOLDE MIGRATOIRE INTERREGIONAL ET INTERNATIONAL DE LA POPULATION TOTALE

	chiffres absolus total 1960-1967	total 1960-67 en % de la popul. 1961	moyenne 1960-67 en % de la popul. 1961
- Régions de base :			
Piemonte	+ 398.868	+ 10,19	+ 1,27
Valle d'Aosta	+ 3.987	+ 3,95	+ 0,49
Lombardia	+ 543.167	+ 7,33	+ 0,92
Liguria	+ 133.293	+ 7,69	+ 0,96
Trentino-Alto-Adige	- 11.398	- 1,45	- 0,18
Veneto	- 143.722	- 3,74	- 0,47
Friuli-Venezia-Giulia	- 17.729	- 1,47	- 0,18
Emilia-Romagna	- 3.290	- 0,09	- 0,01
Toscana	+ 40.261	+ 1,23	+ 0,15
Umbria	- 60.534	- 7,62	- 0,95
Marche	- 81.836	- 6,07	- 0,76
Lazio	+ 316.296	+ 7,99	+ 1,00
Abruzzi-Molise	- 155.332	- 9,93	- 1,24
Campania	- 221.829	- 4,66	- 0,58
Puglia	- 265.466	- 7,76	- 0,97
Basilicata	- 84.779	- 13,16	- 1,65
Calabria	- 258.440	- 12,64	- 1,58
Sicilia	- 337.426	- 7,15	- 0,89
Sardegna	- 114.345	- 8,06	- 1,01
ITALIE	- 320.254	- 0,63	- 0,08
- Grandes zones géo- graphiques:			
NORD-OUEST	+ 1079.315	+ 8,20	+ 1,02
NORD-EST	- 176.139	- 1,85	- 0,23
CENTRE	+ 214.187	+ 2,28	+ 0,28
SUD-ILES	- 1437.617	- 7,74	- 0,97

Source :

Les chiffres ci-dessus proviennent des inscriptions et radiations du bureau de l'Etat civil.

SOLDE MIGRATOIRE INTERREGIONAL ET INTERNATIONAL DE LA POPULATION TOTALE

	chiffres absolus		moyenne annuelle en % de la population résidente	
	1968	1969	1968	1969
Régions de base:				
Piemonte	+ 43.581	+ 51.397	+ 1,00	+ 1,17
Valle d'Aosta	+ 642	+ 675	+ 0,60	+ 0,62
Lombardia	+ 48.251	+ 49.113	+ 0,59	+ 0,59
Liguria	+ 5.657	+ 6.208	+ 0,30	+ 0,33
Trentino Alto-Adige	- 2.628	- 2.015	- 0,31	- 0,24
Veneto	- 7.323	+ 1.703	- 0,18	+ 0,04
Friuli-Venezia-Giulia	- 2.078	+ 1.838	- 0,17	+ 0,15
Emilia-Romagna	+ 5.324	+ 6.517	+ 0,14	+ 0,17
Toscana	+ 9.839	+ 11.489	+ 0,29	+ 0,33
Umbria	- 4.011	- 3.271	- 0,51	- 0,42
Marche	- 4.686	- 1.317	- 0,35	- 0,10
Lazio	+ 11.911	+ 25.163	+ 0,26	+ 0,54
Abruzzi	- 16.800	- 10.745	- 1,39	- 0,89
Molise	- 7.802	- 5.347	- 2,32	- 1,61
Campania	- 40.140	- 45.739	- 0,78	- 0,89
Puglia	- 41.872	- 38.006	- 1,16	- 1,05
Basilicata	- 13.975	- 15.005	- 2,21	- 2,40
Calabria	- 36.250	- 36.504	- 1,75	- 1,77
Sicilia	- 75.066	- 46.949	- 1,54	- 0,96
Sardegna	- 14.772	- 11.656	- 0,99	- 0,78
ITALIE	- 135.198	- 62.451	- 0,25	- 0,12
Grandes zones géographiques :				
NORD-OUEST	+ 98.131	+ 107.393	+ 0,68	+ 0,73
NORD-EST	- 6.705	+ 8.043	- 0,07	+ 0,01
CENTRE	+ 20.053	+ 32.064	+ 0,20	+ 0,31
SUD	- 246.677	- 209.951	- 1,28	- 1,08

BELGIQUE

Tableau D IV 4

SOLDE MIGRATOIRE INTERREGIONAL ET INTERNATIONAL DE LA POPULATION TOTALE

	chiffres absolus total 1960-1967	total 1960-67 en % de la popul. 1961	moyenne 1960-67 en % de la popul. 1961
- Régions de base:			
Antwerpen	+ 20.815	+ 1,44	+ 0,18
Brabant	+ 140.521	+ 6,99	+ 0,87
Oost-Vlaanderen	- 3.253	- 0,33	- 0,04
West-Vlaanderen	- 4.141	- 0,33	- 0,04
Hainaut	- 9.346	- 0,71	- 0,09
Liège	+ 18.784	+ 1,89	+ 0,24
Limbourg	+ 11.173	+ 1,95	+ 0,24
Luxembourg	- 2.781	- 1,28	- 0,16
Namur	+ 5.358	+ 1,45	+ 0,18
BELGIQUE	+ 177.130	+ 1,93	+ 0,24
- Grandes zones géo- graphiques :			
NORD	+ 29.594	+ 0,63	+ 0,08
SUD	+ 38.232	+ 1,25	+ 0,16
REGION BRUXELLOISE	+ 109.304	+ 7,60	+ 0,95

SOLDE MIGRATOIRE INTERREGIONAL ET INTERNATIONAL DE LA POPULATION TOTALE

	chiffres absolus	moyenne annuelle en % de la population résidente
	1968	1968
- Régions de base:		
Antwerpen	- 1.136	- 0,07
Brabant	+ 7.802	+ 0,36
Oost-Vlaanderen	- 395	- 0,04
West-Vlaanderen	- 500	- 0,04
Hainaut	+ 1.552	+ 0,12
Liège	- 55	- 0,01
Limbourg	- 1.284	- 0,20
Luxembourg	- 323	- 0,15
Namur	+ 681	+ 0,18
BELGIQUE	+ 6.342	+ 0,07
- Grandes zones géo- graphiques :		
NORD	- 597	- 0,01
SUD	+ 4.898	+ 0,17
REGION BRUXELLOISE	+ 3.041	+ 0,22

SOLDE MIGRATOIRE INTERREGIONAL ET INTERNATIONAL DE LA POPULATION TOTALE

	chiffres absolus total 1960-1967	total 1960-67 en % de la popul. 1960	moyenne 1960-67 en % de la popul. 1960
- Régions de base:			
Groningen	- 3.704	- 0,78	- 0,10
Friesland	- 16.243	- 3,39	- 0,42
Drenthe	+ 6.078	+ 1,95	+ 0,24
Overijssel	- 2.231	- 0,28	- 0,04
Gelderland	+ 58.065	+ 4,57	+ 0,57
Utrecht	+ 21.688	+ 3,19	+ 0,40
Noord-Holland	- 8.087	- 0,39	- 0,05
Zuid-Holland	- 20.101	- 0,74	- 0,09
Zeeland	- 6.916	- 2,44	- 0,31
Noord-Brabant	+ 32.672	+ 2,18	+ 0,27
Limburg	- 246	- 0,03	+ 0,00
PAYS-BAS	+ 57.923	+ 0,51	+ 0,06
- Grandes zones géo- graphiques :			
NORD	- 13.869	- 1,09	- 0,14
EST	+ 55.834	+ 2,69	+ 0,34
OUEST	- 6.500	- 0,12	- 0,02
SUD	+ 25.510	+ 0,96	+ 0,12

SOLDE MIGRATOIRE INTERREGIONAL ET INTERNATIONAL DE LA POPULATION TOTALE

	chiffres absolus		moyenne annuel en % de la population résidente	
	1968	1969	1968	1969
- Régions de base :				
Groningen	- 2.358	- 1.952	- 0,46	- 0,38
Friesland	- 838	- 974	- 0,16	- 0,19
Drenthe	+ 1.505	+ 2.347	+ 0,42	+ 0,64
Overijssel	- 557	- 1.722	- 0,06	- 0,19
Gelderland	+ 6.493	+ 8.283	+ 0,44	+ 0,55
Utrecht	+ 7.636	+ 7.645	+ 0,97	+ 0,95
Noord-Holland	- 2.874	- 3.315	- 0,13	- 0,15
Zuid-Holland	- 4.738	- 2.767	- 0,16	- 0,09
Zeeland	+ 807	+ 946	+ 0,27	+ 0,31
Noord-Brabant	+ 5.280	+ 9.485	+ 0,30	+ 0,53
Limburg	- 6.155	- 2.836	- 0,62	- 0,28
Zuidlijke IJsselmeerpolders	+ 2.092	+ 1.556	+ 16,22	+ 10,44
PAYS-BAS a)	+ 5.877	+ 16.406	+ 0,05	+ 0,13
- Grandes zones géographiques :				
NORD	- 1.691	- 579	- 0,12	- 0,04
EST	+ 8.028	+ 8.117	+ 0,33	+ 0,33
OUEST	+ 24	+ 1.563	0,00	+ 0,03
SUD	- 68	+ 7.595	0,00	+ 0,25

a) Inclus "Centraal persoonregister"

LUXEMBOURG

Tableau D IV 6

SOLDE MIGRATOIRE INTERNATIONAL DE LA POPULATION TOTALE ^{a)}

- Région de base:	chiffres absolus total 1960-1967	total 1960-67 en % de la popul. 1960	moyenne 1960-67 en % de la popul. 1960
	Grand-Duché	+ 8.279	+ 2,63

a) Les soldes calculés ci-dessus sont sous-estimés du fait que de nombreuses personnes quittent le pays sans faire la déclaration requise.

Tableau D IV 6 a

SOLDE MIGRATOIRE INTERNATIONAL DE LA POPULATION TOTALE ^{a)}

- Région de base:	chiffres absolus		moyenne annuel en % de la population résidente	
	1968	1969	1968	1969
	Grand-Duché	660	1.690	+ 0,20

a) voir note du tableau D IV 6

ALLEMAGNE (R.F.)

Tableau D V 1

SOLDE DES MIGRATIONS INTERNATIONALES AVEC LES AUTRES PAYS DE LA COMMUNAUTE

	Belgique	France	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Communauté
1960	+ 2.101	+ 5.413	+ 86.025	+ 284	+ 6.652	+ 100.475
1961	+ 2.301	+ 5.507	+ 86.658	+ 328	+ 8.481	+ 103.275
1962	+ 1.011	+ 5.390	+ 70.174	+ 273	+ 7.677	+ 84.525
1963	+ 216	+ 4.038	+ 2.495	+ 357	+ 5.659	+ 12.759
1964	+ 580	+ 4.912	+ 42.161	+ 137	+ 4.580	+ 52.370
1965	+ 1.144	+ 6.153	+ 94.107	+ 398	+ 4.104	+ 106.206
1966	+ 409	+ 3.653	+ 15.206	+ 189	+ 1.118	+ 21.575
1967	- 634	+ 793	- 69.330	+ 174	- 822	- 69.819
1968	+ 881	+ 5.803	+ 55.863	+ 290	+ 1.705	+ 64.542

Sources : Statistisches Jahrbuch

ITALIE

Tableau D V 3

SOLDE DES MIGRATIONS INTERNATIONALES AVEC LES AUTRES PAYS DE LA COMMUNAUTE

	Allemagne (RF)	France	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg	Communauté
1960	- 66.456	- 24.236	- 1.081	- 3.134	- 1.446	- 96.353
1961	- 65.996	- 20.304	- 3.108	- 1.226	- 1.388	- 92.022
1962	- 47.827	- 10.279	- 1.119	- 1.064	- 1.085	- 61.374
1963	- 7.995	- 1.882	- 108	- 138	- 344	- 10.467
1964	- 16.311	- 2.696	- 383	- 1.061	- 700	- 21.151
1965	- 21.368	- 4.191	- 316	- 2.065	- 526	- 28.466
1966	+ 542	- 2.590	- 83	- 994	- 58	- 3.183
1967	+ 9.698	- 1.784	+ 17	- 812	+ 118	+ 7.237
1968	- 7.750	+ 1.028	- 66	- 556	+ 174	- 7.170

Sources : Annuaire Statistico Italiano

BELGIQUE

Tableau D V 4

SOLDE DES MIGRATIONS INTERNATIONALES AVEC LES AUTRES PAYS DE LA COMMUNAUTE

	Allemagne(RF)	France	Pays-Bas	Luxembourg	Italie	Communauté
1960	+ 38	+ 391	+ 361	- 4	- 4.349	- 3.563
1961	+ 111	- 25	+ 144	- 276	- 2.907	- 2.953
1962	+ 1.261	+ 2.178	+ 683	- 10	+ 1.025	+ 5.137
1963	+ 1.552	+ 4.012	+ 1.295	+ 59	+ 1.403	+ 8.321
1964	+ 1.592	+ 6.248	+ 1.802	- 145	+ 3.308	+ 12.805
1965	+ 934	+ 4.244	+ 1.647	- 43	+ 8.586	+ 15.368
1966	+ 1.909	+ 5.339	+ 1.048	+ 431	+ 4.706	+ 13.433
1967	+ 1.498	+ 6.556	+ 1.182	+ 20	+ 1.605	+ 10.861
1968	+ 944	+ 4.180	+ 425	- 80	+ 1.200	+ 6.669

Sources: **Annuaire** Statistique de la Belgique

SOLDE DES MIGRATIONS INTERNATIONALES AVEC LES AUTRES PAYS DE LA COMMUNAUTE

	Belgique Luxembourg	Allemagne (RF)	France	Italie	Communauté
1960	- 498	- 740	- 84	+ 929	- 393
1961	+ 250	+ 143	- 80	+ 2.588	+ 2.901
1962	- 558	- 483	- 143	+ 546	- 638
1963	- 445	- 1.244	+ 22	- 338	- 2.005
1964	- 882	- 1.953	+ 743	+ 215	- 1.877
1965	- 121	- 3.737	+ 836	+ 826	- 2.196
1966	+ 32	- 738	+ 895	+ 472	+ 661
1967	- 839	- 1.375	+ 551	- 555	- 2.218
1968	+ 132	- 333	- 263	- 22	- 486
1969	+ 635	- 300	+ 651	+ 457	+ 1.443

Source: Jaarcijfers voor Nederland

IMMIGRATIONS EN PROVENANCE DES AUTRES PAYS DE LA COMMUNAUTE

	Belgique	France	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Communauté
1960 ^{a)}	4.283	14.296	145.255	1.510	14.342	179.686
1961 ^{a)}	5.216	14.936	180.850	1.398	19.471	221.871
1962 ^{a)}	4.457	15.909	203.118	1.261	19.463	244.208
1963 ^{a)}	4.099	15.636	189.774	1.271	18.504	229.284
1964	4.522	17.980	212.124	1.131	18.179	253.936
1965	5.454	19.601	271.579	1.353	16.234	314.221
1966	4.713	17.885	239.394	1.106	12.355	275.453
1967	3.804	15.552	107.839	1.002	9.365	137.562
1968	4.658	17.761	180.522	1.115	10.354	214.410

a) Berlin exclu

Source: Statistisches Jahrbuch

FRANCE

Tableau D VI 2

IMMIGRATIONS EN PROVENANCE DE CERTAINS PAYS DE LA COMMUNAUTE

	Allemagne (R.F.)		Belgique		Italie	
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
1960	1.058	6	344	6.665	23.015	32.977
1961	1.504	1	866	5.903	39.910	23.314
1962	1.811	-	870	4.609	35.404	14.638
1963	2.272	8	902	3.752	22.446	8.050
1964	2.441	16	884	3.309	18.544	5.673
1965	2.303	33	839	2.725	26.634	4.875
1966	1.873	34	902	2.019	21.305	3.155
1967	1.971	54	1.002	1.629	17.011	2.689
1968	1.773	43	982	1.382	11.024	2.408

(1) Migrants stables

(2) Travailleurs saisonniers

Source: Statistiques et indicateurs des régions françaises

ITALIE

Tableau D V I I 3

EMIGRATION VERS LES AUTRES PAYS DE LA COMMUNAUTE

	Allemagne (RF)	France	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg	Communauté
1960	100.544	58.624	1.260	4.915	5.237	170.580
1961	112.860	50.269	3.751	2.458	5.478	174.816
1962	117.427	34.911	1.993	3.141	4.949	162.421
1963	81.261	20.264	922	1.626	3.505	107.578
1964	75.210	15.782	1.036	2.876	3.203	98.107
1965	90.853	20.050	1.182	4.537	3.277	119.899
1966	78.343	18.370	926	3.885	2.913	104.437
1967	47.178	15.517	797	3.939	2.075	69.506
1968	51.152	13.100	900	3.749	1.604	70.505

Source : Annuario Statistico Italiano

EMIGRATIONS

Année	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Pays :									
Pays-Bas	1.260	3.751	1.993	922	1.036	1.182	926	797	900
Allemagne (R.F.)	100.544	112.860	117.427	81.261	75.210	90.853	78.343	47.178	51.152
Belgique	4.915	2.458	3.141	1.626	2.876	4.537	3.885	3.939	3.749
Luxembourg	5.237	5.478	4.949	3.505	3.203	3.277	2.913	2.075	1.604
France	58.624	50.269	34.911	20.264	15.782	20.050	18.370	15.517	13.100
C.E.E.	170.580	174.816	162.421	107.578	98.107	119.899	104.437	69.506	70.505
Suisse	128.257	127.920	143.054	122.018	111.863	103.159	104.899	89.407	81.206
Amérique	53.042	40.006	34.444	30.329	29.788	38.362	62.365	46.885	40.563
Autres pays	32.029	28.869	25.692	17.686	18.724	21.223	24.793	23.466	23.439
Total	383.908	371.611	365.611	277.611	258.482	282.643	296.494	229.264	215.713
C.E.E. en % du total	44,4	47,0	44,4	38,8	37,95	42,4	35,2	30,3	32,7

Tableau D IX

COEFFICIENTS DE MOBILITE

Année	Allemagne (R.F.)	France	Italie	Belgique	Luxembourg	Pays-Bas
1953	6,7		2,5	6,2	4,5	4,3
1954	6,6		2,6	6,3		4,4
1955	6,6		2,7	6,2		4,3
1956	6,6		2,8	6,1		4,3
1957	6,4		2,8	6,0		4,5
1958	6,2		2,9	6,0		4,4
1959	6,2		2,9	5,8		4,3
1960	6,1		3,1	6,0		4,4
1961	6,1		3,5	6,0		4,4
1962	6,0		4,3	5,7		4,3
1963	6,0		3,5	5,7		4,3
1964	6,2		3,1	5,7		4,4
1965	6,1		2,8	5,6	4,4	4,5
1966	6,2		2,8	5,6		
1967	6,0		2,8	5,4		

DIFFERENCE ENTRE POPULATION PRESENTE ET POPULATION RESIDENTE
 RECENSEE EN 1951 ET 1961
 (en %)

	1951	1961
- Régions de base :		
Piemonte	100,75	100,91
Valle d'Aosta	101,90	100,87
Lombardia	99,27	99,53
Liguria	100,44	101,29
Trentino Alto-Adige	101,48	99,64
Veneto	97,88	98,10
Friuli-Venezia-Giulia	97,13 a)	96,86
Emilia-Romagna	99,30	98,95
Toscana	100,20	100,21
Umbria	99,98	98,12
Marche	98,88	97,40
Lazio	101,29	101,04
Campania	99,20	98,04
Abruzzi-Molise	96,20	93,35
Puglia	99,15	96,82
Basilicata	98,16	93,64
Calabria	96,98	94,70
Sicilia	98,98	98,14
Sardegna	99,48	96,75
ITALIE	99,24 a)	98,57
- Grandes zones géographiques :		
NORD-OUEST	99,89	100,18
NORD-EST	98,64 a)	98,40
CENTRE	100,39	99,98
SUD	99,64	96,82

a) sans le territoire de Trieste

SOLDE DU MOUVEMENT MIGRATOIRE ET ACCROISSEMENT DE LA POPULATION
DES REGIONS AGRICOLES

	Mouvement migratoire solde 1960-1967	Accroissement naturel 1960-1967	Accroissement total a) b)
- Régions de base :			
Basilicata	- 1,65	1,38	- 0,11
Calabria	- 1,58	1,51	0,27
Abruzzi-Molise	- 1,24	0,75	- 0,32
Sardegna	- 1,01	1,47	0,77
Puglia	- 0,97	1,54	0,92
Umbria	- 0,95	0,52	- 0,23
Sicilia	- 0,89	1,26	0,61
Marche	- 0,76	0,65	0,11
Corse	- 0,60	0,43	.
Trier	- 0,40	0,92	0,57
Niederbayern	- 0,37	0,86	0,57
Basse Normandie	- 0,20	0,91	0,71
Poitou-Charentes	- 0,20	0,60	0,34
Trentino Alto-Adige	- 0,18	0,96	0,95
Luxembourg (B)	- 0,16	0,44	0,20
Oberpfalz	- 0,12	0,92	0,83
Bretagne	- 0,10	0,59	0,49
Pays de la Loire	- 0,10	0,88	0,80
Emilia-Romagna	- 0,01	0,45	0,61
Stade	0,01	0,79	0,90
Champagne	0,10	0,89	0,99
Namur	0,18	0,28	0,54
Limousin	0,20	- 0,08	0,05
Picardie	0,20	0,84	1,06
Auvergne	0,30	0,24	0,50
Bourgogne	0,30	0,40	0,72
Valle d'Aosta	0,49	0,35	0,98
Centre	0,60	0,54	1,15
Aquitaine	0,70	0,34	1,04
Midi-Pyrénées	0,70	0,28	0,97
Languedoc	1,30	0,28	1,58

- a) L'accroissement annuel moyen en pourcent a été calculé pour les régions allemandes et belges en considérant les années 1961-68; pour les régions françaises les années 1962-68.
- b) L'accroissement total en pourcent ne peut pas être calculé comme somme des soldes du mouvement migratoire et de l'accroissement naturel parce que ces deux derniers taux sont calculés sur des bases différentes.

SOLDE DU MOUVEMENT MIGRATOIRE ET ACCROISSEMENT DE LA POPULATION
DES REGIONS SEMI-INDUSTRIALISEES

	Mouvement migratoire solde 1960-1967	Accroissement naturel 1960-1967	Accroissement total a) b)
- Régions de base :			
Campania	- 0,97	1,60	1,19
Veneto	- 0,47	0,90	0,80
Friesland	- 0,42	1,25	0,87
Zeeland	- 0,31	0,93	0,68
Oberfranken	- 0,27	0,61	0,30
Osnabrück	- 0,26	1,20	1,00
Braunschweig	- 0,25	0,39	0,13
Hildesheim	- 0,22	0,55	0,33
Friuli-Venezia-Giulia	- 0,18	0,20	0,32
Aurich	- 0,10	1,13	1,05
Groningen	- 0,10	1,04	0,98
Oldenburg	0,01	1,03	1,13
Haute-Normandie	0,10	1,00	1,15
Toscana	0,15	0,37	0,67
Unterfranken	0,21	0,94	1,09
Drenthe	0,24	1,37	1,68
Franche-Compte	0,30	0,87	1,12
Kassel	0,31	0,66	0,97
Grand-Duché	0,33	0,37	0,89
Koblenz	0,34	0,71	1,04
Montabaur	0,44	0,69	1,24
Schwaben	0,47	0,73	1,15
Alsace	0,50	0,71	1,16
Mittelfranken	0,52	0,49	0,88
Schleswig-Holstein	0,54	0,57	1,16
Lüneburg	0,57	0,77	1,39
Südwürttemb-Hohenzollern	0,85	1,01	1,74
Südbaden	0,86	0,97	1,70
Rhône-Alpes	0,90	0,69	1,60
Lazio	1,00	1,15	2,24
Piemonte	1,27	0,25	1,48
Oberbayern	1,57	0,60	2,00
Provence - Côte d'Azur	2,20	0,43	2,58

a) b) voir notes tableau D XI

SOLDE DU MOUVEMENT MIGRATOIRE ET ACCROISSEMENT DE LA POPULATION
DES REGIONS INDUSTRIALISEES

	Mouvement migratoire solde 1960-1967	Accroissement naturel 1960-1967	Accroissement total a) b)
- Régions de base:			
Lorraine	- 0,50	1,11	0,60
Nord	- 0,20	0,93	0,70
Münster	- 0,17	1,03	0,85
Zuid-Holland	- 0,09	1,09	1,02
Hainaut	- 0,09	0,11	0,18
Noord-Holland	- 0,05	1,01	0,98
Arnsberg	- 0,05	0,63	0,50
Oost-Vlaanderen	- 0,04	0,47	0,44
West-Vlaanderen	- 0,04	0,74	0,73
Overijssel	- 0,04	1,45	1,43
Limburg (NL)	0,00	1,47	1,51
Hamburg	0,02	0,10	0,00
Pfalz	0,13	0,72	0,75
Antwerpen	0,18	0,70	0,85
Saarland	0,21	0,83	0,81
Düsseldorf	0,22	0,54	0,63
Liège	0,24	0,07	0,45
Limbourg (B)	0,24	1,49	1,85
Noord-Brabant	0,27	1,63	1,90
Detmold	0,29	0,72	1,05
Hannover	0,30	0,42	0,67
Utrecht	0,40	1,23	1,62
Aachen	0,45	0,74	1,14
Gelderland	0,57	1,33	1,91
Bremen	0,63	0,51	0,95
Rheinessen	0,64	0,57	1,15
Région parisienne	0,70	0,77	1,46
Nordwürttemberg	0,75	0,92	1,42
Nordbaden	0,79	0,66	1,31
Wiesbaden	0,85	0,42	1,09
Brabant	0,87	0,70	1,12
Lombardia	0,92	0,70	1,62
Liguria	0,96	0,21	1,20
Köln	1,37	0,62	1,81
Darmstadt	1,44	0,68	2,02
Berlin Ouest	.	- 0,60	- 0,24

a) b) voir notes tableau D XI

REPARTITION DE LA POPULATION PAR CLASSES DE DENSITE

1) Année 1950

Classes de densité hab/km ²	Population en pourcentages cumulés	Superficie en pourcentages cumulés	Nombre de régions	
			par classes	cumulés
28 < 53	10,34	29,38	13	13
53 < 91	21,85	50,10	12	25
91 < 134	30,51	60,63	16	41
134 < 149	40,10	70,09	11	52
149 < 185	52,38	80,25	9	61
185 < 266	70,15	90,90	15	76
266 < 722	92,94	99,08	19	95
722 < 4.600	100	100	5	100

2) Année 1960

Classes de densité hab/km ²	Population en pourcentages cumulés	Superficie en pourcentages cumulés	Nombre de régions	
			par classes	cumulés
30 < 53	5,10	16,57	8	8
53 < 91	20,06	48,23	16	24
91 < 134	26,83	57,78	14	38
134 < 149	35,07	66,44	10	48
149 < 185	50,17	79,91	12	60
185 < 266	60,43	86,63	11	71
266 < 722	91,16	98,41	23	94
722 < 4.600	100	100	6	100

Tableau D XIV
(suite)

REPARTITION DE LA POPULATION PAR CLASSES DE DENSITE

3) Année 1968

Classes de densité hab/km ²	Population en pourcentages cumulés	Superficie en pourcentages cumulés	Nombre de régions	
			par classes	cumulés
32 < 53	5,04	16,57	8	8
53 < 91	16,89	43,30	14	22
91 < 134	25,47	55,27	13	35
134 < 149	32,08	62,65	8	43
149 < 185	43,10	73,28	13	56
185 < 266	60,08	85,19	13	69
266 < 722	87,92	97,26	24	93
722 < 4. 600	100	100	7	100

Sources: Statistiques Sociales . Annuaire 1968 de l'Office Statistique des Communautés Européennes

	en milliers				Variation en %				Part de chaque région dans le total du pays en %			
					1950/1961		1962/1968					
	1950	1961	1962	1968	totale	annuelle	totale	annuelle	1950	1961	1962	1968
Régions de base et Länder :												
SCHLESWIG-HOLSTEIN	1035,4	986,2	992,2	978,5	- 4,75	- 0,44	- 1,38	- 0,20	4,41	3,72	3,78	3,78
HAMBURG	746,5	891,9	914,6	830,6	+ 19,48	+ 1,63	- 9,18	- 1,37	3,18	3,36	3,48	3,21
NIEDERSACHSEN	2994,2	3019,9	2958,9	2923,8	+ 0,86	+ 0,08	- 1,19	- 0,17	12,75	11,38	11,26	11,30
R.B. Hannover	625,1	682,1	685,8	636,4	+ 9,12	+ 0,80	- 7,20	- 1,06	2,66	2,57	2,61	2,46
Hildesheim	425,1	413,8	373,5	392,9	- 2,66	- 0,25	+ 5,19	+ 0,73	1,81	1,56	1,42	1,52
Lüneburg	442,3	431,2	434,7	439,8	- 2,51	- 0,23	+ 1,17	+ 0,17	1,88	1,63	1,65	1,70
Stade	291,0	266,8	236,2	285,9	- 8,32	- 0,78	+ 21,04	+ 2,77	1,24	1,00	0,90	1,11
Osnabrück	317,5	329,6	302,4	288,3	+ 3,81	+ 0,34	- 4,66	- 0,68	1,35	1,24	1,15	1,11
Aurich	169,1	164,8	174,2	179,5	- 2,54	- 0,24	+ 3,04	+ 0,43	0,72	0,62	0,66	0,69
Braunschweig	371,1	384,7	380,0	374,3	+ 3,66	+ 0,33	- 1,50	- 0,22	1,58	1,45	1,45	1,45
Oldenburg	353,0	346,9	372,1	326,7	- 1,73	- 0,16	- 12,20	- 1,85	1,51	1,31	1,42	1,26
BREMEN	246,2	320,0	307,9	311,2	+ 29,97	+ 2,41	+ 1,07	+ 0,15	1,05	1,21	1,17	1,20
NORDRHEIN-WESTFALEN	5744,8	7163,7	7066,0	6841,2	+ 24,70	+ 2,03	- 3,18	- 0,46	24,46	27,01	26,90	26,45
R.B. Düsseldorf	1885,3	2474,2	2448,5	2459,2	+ 31,24	+ 2,50	+ 0,44	+ 0,06	8,03	9,33	9,32	9,51
Köln	724,1	973,4	967,5	911,7	+ 34,43	+ 2,73	- 5,77	- 0,84	3,08	3,67	3,68	3,52
Aachen	340,3	401,9	371,3	392,5	+ 18,10	+ 1,52	+ 5,71	+ 0,80	1,46	1,52	1,41	1,52
Münster	827,8	964,4	999,5	946,1	+ 16,50	+ 1,40	- 5,34	- 0,78	3,52	3,64	3,81	3,66
Detmold	689,0	770,8	782,0	733,3	+ 11,87	+ 1,02	- 6,23	- 0,91	2,93	2,90	2,98	2,83
Arnsberg	1278,3	1579,0	1497,2	1398,4	+ 23,52	+ 1,94	- 6,60	- 0,97	5,44	5,95	5,70	5,41

(1) Erwerbspersonen (recensements 1950 - 1961) - Erwerbstätige (Mikrozensus Avril 1962 - 1968)

	en milliers				Variation en %				Part de chaque région dans le total du pays en %			
					1950/1961		1962/1968					
	1950	1961	1962	1968	totale	annuelle	totale	annuelle	1950	1961	1962	1968
- Régions de base et Länder :												
HESSEN	2013,4	2324,5	2272,2	2338,5	+ 15,45	+ 1,32	+ 2,92	+ 0,41	8,57	8,76	8,65	9,04
R.B. Darmstadt	622,2	745,8	763,4	772,3	+ 19,86	+ 1,66	+ 1,17	+ 0,17	2,65	2,81	2,91	2,99
Kassel	580,7	587,0	595,0	566,7	+ 1,08	+ 0,10	- 4,76	- 0,70	2,47	2,21	2,26	2,19
Wiesbaden	810,5	991,7	913,8	999,5	+ 22,36	+ 1,85	+ 9,38	+ 1,30	3,45	3,74	3,48	3,86
RHEINLAND-PFALZ	1485,6	1610,6	1603,8	1561,0	+ 8,41	+ 0,74	- 2,67	- 0,39	6,32	6,07	6,11	6,03
R.B. Koblenz	440,2	461,9	457,4	431,2	+ 4,93	+ 0,44	- 5,73	- 0,84	1,87	1,74	1,74	1,67
Trier	232,3	223,6	232,9	220,1	- 3,75	- 0,35	- 5,50	- 0,80	0,99	0,84	0,89	0,85
Montabaur	117,0	118,0	123,5	118,1	+ 0,85	+ 0,08	- 4,37	- 0,64	0,50	0,45	0,47	0,46
Rheinessen	187,9	215,2	211,5	224,7	+ 14,53	+ 1,24	+ 6,24	+ 0,87	0,80	0,81	0,81	0,86
Pfalz	508,2	591,9	578,5	566,9	+ 16,47	+ 1,40	- 2,01	- 0,29	2,16	2,23	2,20	2,19
BADEN-WÜRTTEMBERG	3236,5	4019,2	4008,2	3952,5	+ 24,18	+ 1,99	- 1,39	- 0,20	13,78	15,15	15,26	15,28
R.B. Nordwürttemberg	1216,8	1610,5	1612,9	1559,7	+ 32,35	+ 2,58	- 3,30	- 0,48	5,18	6,07	6,14	6,03
Nordbaden	698,7	839,3	831,7	809,5	+ 20,12	+ 1,68	- 2,67	- 0,39	2,97	3,16	3,17	3,13
Südbaden	694,7	829,8	828,0	839,6	+ 19,45	+ 1,63	+ 1,40	+ 0,20	2,96	3,13	3,15	3,25
SüdWürttemb.Hohenz.	626,3	739,6	735,6	743,7	+ 18,09	+ 1,52	+ 1,10	+ 0,16	2,67	2,79	2,80	2,87
BAYERN	4571,3	4698,4	4722,0	4770,7	+ 2,78	+ 0,25	+ 1,03	+ 0,15	19,46	17,71	17,97	18,44
R.B. Oberbayern	1225,1	1382,3	1408,5	1514,6	+ 12,83	+ 1,10	+ 7,53	+ 1,04	5,22	5,21	5,36	5,85
Niederbayern	533,8	449,3	477,5	428,9	- 15,83	- 1,56	- 10,18	- 1,53	2,27	1,69	1,82	1,66
Oberpfalz	434,4	409,7	399,0	385,1	- 5,69	- 0,53	- 3,48	- 0,51	1,85	1,55	1,52	1,49
Oberfranken	562,3	551,5	569,5	534,0	- 1,92	- 0,18	- 6,23	- 0,91	2,39	2,08	2,17	2,06
Mittelfranken	639,1	705,6	693,4	697,7	+ 10,40	+ 0,90	+ 0,62	+ 0,09	2,72	2,66	2,63	2,70
Unterfranken	521,3	521,1	511,9	526,9	- 0,04	0,00	+ 2,93	+ 0,41	2,22	1,96	1,95	2,04
Schwaben	655,3	678,7	662,2	683,5	+ 3,57	+ 0,32	+ 3,22	+ 0,45	2,79	2,56	2,52	2,64

(1) Erwerbspersonen (recensements 1950 - 1961) - Erwerbstätige (Mikrozensus Avril 1962 - 1968)

	en milliers				Variation en %				Part de chaque région dans le total du pays en %			
					1950/1961		1962/1968		1950	1961	1962	1968
	1950	1961	1962	1968	totale	annuelle	totale	annuelle				
- Régions de base et Länder :												
SAARLAND	410,6	434,7	410,5	395,2	+ 5,87	+ 0,52	- 3,73	- 0,54	1,75	1,64	1,56	1,53
BERLIN (WEST)	1.004,4	1.058,0	1.014,7	966,3	+ 5,34	+ 0,47	- 4,77	- 0,70	4,27	3,99	3,86	3,74
ALLEMAGNE (R.F.)	23.488,9	26.527,1	26.271,0	25.869,5	+ 12,93	+ 1,11	- 1,53	- 0,26	100,00	100,00	100,00	100,00
- Grandes zones géographiques :												
NORD	5.022,3	5.218,0	5.173,6	5.044,1	+ 3,90	+ 0,35	- 2,50	- 0,42	21,38	19,67	19,69	19,49
OUEST	5.744,8	7.163,7	7.066,0	6.841,2	+ 24,70	+ 2,03	- 3,18	- 0,54	24,46	27,01	26,90	26,45
CENTRE	3.909,6	4.369,8	4.286,5	4.294,7	+ 11,77	+ 1,02	+ 0,19	+ 0,03	16,64	16,47	16,32	16,60
SUD	7.807,8	8.717,6	8.730,2	8.723,2	+ 11,65	+ 0,01	- 0,08	- 0,01	33,24	32,86	33,23	33,72
BERLIN (WEST)	1.004,4	1.058,0	1.014,7	966,3	+ 5,34	+ 0,47	- 4,77	- 0,70	4,27	3,99	3,86	3,74

(1) Erwerbspersonen (recensements 1950 - 1961) - Erwerbstätige (Mikrozensus Avril 1962 - 1968)

EVOLUTION DE L'EMPLOI (1)

	en milliers		Variation en %	Part de chaque région dans le total du pays en %	
	1968	1969	1968/1969	1968	1969
Régions de base et Länder :					
SCHLESWIG-HOLSTEIN	978,5	991	+ 1,28	3,78	3,79
HAMBURG	830,6	824	- 0,80	3,21	3,15
NIEDERSACHSEN	2.923,8	2.938	+ 0,48	11,30	11,23
R.B. Hannover	636,4	646	+ 1,51	2,46	2,47
Hildesheim	392,9	373	- 5,06	1,52	1,43
Lüneburg	439,8	446	+ 1,41	1,70	1,70
Stade	285,9	269	- 5,91	1,11	1,03
Osnabrück	288,3	299	+ 3,71	1,11	1,14
Aurich	179,5	192	+ 6,96	0,69	0,73
Braunschweig	374,3	380	+ 1,52	1,45	1,45
Oldenburg	326,7	335	+ 2,54	1,26	1,28
BREMEN	311,2	314	+ 0,89	1,20	1,20
NORDRHEIN-WESTFALEN	6.841,2	6.916	+ 1,09	26,45	26,43
R.B. Düsseldorf	2.459,2	2.474	+ 0,60	9,51	9,45
Köln	911,7	924	+ 1,34	3,52	3,53
Aachen	392,5	400	+ 1,91	1,52	1,53
Münster	946,1	955	+ 0,94	3,66	3,65
Detmold	733,3	768	+ 4,73	2,83	2,93
Arnsberg	1.398,4	1.396	- 0,18	5,41	5,33
HESSEN	2.338,5	2.359	+ 0,87	9,04	9,01
R.B. Darmstadt	772,3	1.787	+ 0,85	2,99	6,83
Wiesbaden	999,5			3,86	
Kassel	566,7			2,19	
RHEINLAND-PFALZ	1.561,0	1.550	- 0,70	6,03	5,92
R.B. Koblenz	431,2	546	- 0,60	1,67	2,09
Montabaur	118,1			0,46	
Trier	220,1	217	- 1,41	0,85	0,83
Rheinhessen	224,7	786	- 0,71	0,86	3,00
Pfalz	566,9			2,19	

(1) Erwerbstätige (Mikrozensus Avril 1968 - 1969)

ALLEMAGNE (R.F.)

Tableau n° E I 1 a
(suite)

EVOLUTION DE L'EMPLOI (1)

	en milliers		Variation en %	Part de chaque région dans le total du pays en %	
	1968	1969	1968/1969	1968	1969
-Régions de base et Länder :					
BADEN-WÜRTTEMBERG	3.952,5	4.053	+ 2,54	15,28	15,49
R.B. Nordwürttemberg	1.559,7	1.632	+ 4,64	6,03	6,23
Nordbaden	809,5	813	+ 0,43	3,13	3,11
Südbaden	839,6	843	+ 0,40	3,25	3,22
SüdWürttemb.H.	743,7	766	+ 2,30	2,87	2,93
BAYERN	4.770,7	4.872	+ 2,12	18,44	18,62
R.B. Oberbayern	1.514,6	1.546	+ 2,07	5,85	5,91
Niederbayern	428,9	444	+ 3,52	1,66	1,70
Oberpfalz	385,1	396	+ 2,83	1,49	1,51
Oberfranken	534,0	537	+ 0,56	2,06	2,05
Mittelfranken	697,7	713	+ 2,19	2,70	2,72
Unterfranken	526,9	543	+ 3,06	2,04	2,08
Schwaben	683,5	693	+ 1,39	2,64	2,65
SAARLAND	395,2	399	+ 0,96	1,53	1,52
BERLIN (WEST)	966,3	953	- 1,38	3,74	3,64
ALLEMAGNE (R.F.)	25.869,5	26.169	+ 1,16	100,00	100,00
--Grandes zones géographiques :					
NORD	5.044,1	5.067	+ 0,45	19,49	19,36
OUEST	6.841,2	6.916	+ 1,09	26,45	26,43
CENTRE	4.294,7	4.308	+ 0,31	16,60	16,46
SUD	8.723,2	8.925	+ 2,31	33,72	34,11
BERLIN (WEST)	966,3	953	- 1,38	3,74	3,64

(1) Erwerbstätige (Mikrozensus Avril 1968-1969)

	en milliers			Variation en %				Part de chaque région dans le total du pays en %		
				1954/1962		1962/1968		1954	1962	1968
	1954	1962	1968	totale	annuelle	totale	annuelle			
Régions de base :										
Région parisienne	3.577,1	4.006,1	4.271,6	+ 11,99	+ 1,43	+ 6,63	+ 1,08	18,98	21,02	21,40
Champagne	476,1	478,9	508,1	+ 0,59	+ 0,07	+ 6,10	+ 0,99	2,53	2,51	2,55
Picardie	543,8	560,2	602,6	+ 3,02	+ 0,37	+ 7,57	+ 1,22	2,88	2,94	3,02
Haute-Normandie	543,3	564,9	610,6	+ 3,98	+ 0,49	+ 8,09	+ 1,31	2,88	2,96	3,06
Centre	774,4	763,3	812,5	- 1,43	- 0,18	+ 6,45	+ 1,05	4,11	4,01	4,07
Nord	1.337,7	1.320,8	1.337,2	- 1,26	- 0,16	+ 1,24	+ 0,21	7,10	6,93	6,70
Lorraine	799,3	830,4	837,2	+ 3,89	+ 0,48	+ 0,82	+ 0,14	4,24	4,36	4,19
Alsace	546,2	533,5	561,0	- 2,33	- 0,30	+ 5,15	+ 0,84	2,90	2,80	2,81
Franche-Comté	376,6	373,9	394,9	- 0,72	- 0,09	+ 5,62	+ 0,92	2,00	1,96	1,98
Basse-Normandie	533,0	508,3	530,4	- 4,64	- 0,59	+ 4,35	+ 0,71	2,83	2,67	2,66
Pays de la Loire	1.057,4	1.011,8	1.049,7	- 4,31	- 0,55	+ 3,75	+ 0,62	5,61	5,31	5,26
Bretagne	1.071,8	990,6	992,8	- 7,58	- 0,98	+ 0,22	+ 0,04	5,69	5,20	4,97
Limousin	359,6	319,2	308,9	- 11,23	- 1,48	- 3,23	- 0,55	1,91	1,68	1,55
Auvergne	562,3	517,2	526,9	- 8,02	- 1,04	+ 1,88	+ 0,31	2,98	2,71	2,64
Poitou-Charente	587,3	556,1	567,5	- 5,31	- 0,68	+ 2,05	+ 0,34	3,12	2,92	2,84
Aquitaine	1.015,0	955,8	975,7	- 5,83	- 0,74	+ 2,08	+ 0,34	5,38	5,02	4,89
Midi-Pyrénées	864,6	822,4	828,1	- 4,88	- 0,63	+ 0,69	+ 0,12	4,59	4,31	4,15
Bourgogne	586,6	566,8	588,1	- 3,38	- 0,43	+ 3,76	+ 0,62	3,11	2,97	2,95
Rhône-Alpes	1.666,0	1.725,5	1.825,2	+ 3,57	+ 0,44	+ 5,78	+ 0,94	8,84	9,06	9,14
Languedoc	535,7	540,2	579,2	+ 0,84	+ 0,10	+ 7,22	+ 1,17	2,84	2,84	2,90
Provence-Côte d'Azur	1.033,5	1.109,6	1.253,7	+ 7,36	+ 0,89	+ 12,99	+ 2,06	5,48	5,82	6,28
FRANCE	18.847,3	19.055,5	19.961,9	+ 1,10	+ 0,13	+ 4,76	+ 0,78	100,00	100,00	100,00

(1) population active occupée - recensement de 1954 et 1962 - résultats provisoires (1/4) du recensement de 1968

	en milliers.			Variation en %				Part de chaque région dans le total du pays en %		
				1954/1962		1962/1968		1954	1962	1968
	1954	1962	1968	totale	annuelle	totale	annuelle			
-Grandes zones géographiques :										
OUEST	7.361,1	6.984,6	7.171,7	- 5,11	- 0,71	+ 2,68	+ 0,44	39,06	36,66	35,93
EST	7.909,1	8.064,8	8.518,6	+ 1,97	+ 0,16	+ 5,63	+ 0,92	41,96	42,32	42,67
REGION PARISIENNE	3.577,1	4.006,1	4.271,6	+ 11,99	+ 1,43	+ 6,63	+ 1,08	18,98	21,02	21,40

(1) population active occupée - recensement de 1954 et 1962 - résultats provisoires(1/4) du recensement de 1968

	en milliers			Variation en %				Part de chaque région dans le total du pays en %		
				1951/1961		1961/1968				
	1951	1961	1968	totale	annuelle	totale	annuelle	1951	1961	1968
- Régions de base :										
Piemonte	1700,2	1849,4	1787,4	+ 8,77	+ 0,84	- 3,35	- 0,49	8,6	9,1	9,2
Val d'Aosta	45,5	44,8	40,7	- 1,54	- 0,16	- 9,15	- 1,36	0,2	0,2	0,2
Liguria	706,1	781,1	678,6	+ 10,62	+ 1,01	- 13,12	- 1,99	3,6	3,8	3,5
Lombardia	2891,1	3322,8	3273,3	+ 14,93	+ 1,40	- 1,49	- 0,22	14,7	16,3	17,0
Trentino-Alto Adige	313,0	343,4	305,5	+ 9,71	+ 0,93	- 11,04	- 1,66	1,6	1,7	1,6
Veneto	1587,7	1563,8	1531,1	- 1,51	- 0,15	- 2,09	- 0,30	8,1	7,6	7,9
Friuli-Venezia Giulia	489,0	484,7	449,5	- 0,88	- 0,09	- 7,26	- 1,07	2,5	2,4	2,3
Emilia-Romagna	1658,7	1685,8	1605,1	+ 1,63	+ 0,16	- 4,79	- 0,70	8,4	8,3	8,3
Marche	682,9	659,3	571,3	- 3,46	- 0,35	- 13,35	- 2,03	3,5	3,2	3,0
Toscana	1351,0	1402,3	1294,8	+ 3,80	+ 0,37	- 7,67	- 1,14	6,9	6,9	6,7
Umbria	363,7	349,2	295,6	- 3,99	- 0,41	- 15,35	- 2,35	1,8	1,7	1,5
Lazio	1413,0	1574,9	1487,7	+ 11,46	+ 1,09	- 5,54	- 0,81	7,2	7,7	7,7
Campania	1598,4	1673,7	1622,4	+ 4,71	+ 0,46	- 3,07	- 0,45	8,1	8,1	8,4
Abruzzi-Molise	709,9	651,0	526,6	- 8,30	- 0,86	- 19,11	- 2,99	3,6	3,2	2,7
Puglia	1229,7	1179,9	1188,2	- 4,05	- 0,41	+ 0,70	+ 0,10	6,3	5,8	6,1
Basilicata	264,8	243,9	214,4	- 7,89	- 0,82	- 12,10	- 1,83	1,3	1,2	1,1
Calabria	771,6	675,2	607,1	- 12,49	- 1,32	- 10,09	- 1,38	3,9	3,3	3,1
Sicilia	1465,8	1486,4	1443,4	+ 1,41	+ 0,14	- 2,89	- 0,42	7,4	7,3	7,5
Sardegna	450,8	458,8	424,5	+ 1,77	+ 0,18	- 7,48	- 1,11	2,3	2,2	2,2
ITALIE	19692,9	20430,4	19347,2	+ 3,75	+ 0,37	- 5,30	- 0,77	100,0	100,0	100,0

(1) occupati in totale (occupazione in Italia)

	en milliers			Variation en %				Part de chaque région dans le total du pays en %		
				1951/1961		1961/1968				
	1951	1961	1968	totale	annuelle	totale	annuelle	1951	1961	1968
- Grandes zones géo- graphiques :										
NORD-OUEST	5342,9	5998,1	5780,0	+ 12,26	+ 1,16	- 3,64	- 0,53	27,1	29,3	29,9
NORD-EST	4048,4	4077,7	3891,2	+ 0,72	+ 0,07	- 4,57	- 0,67	20,6	20,0	20,1
CENTRE	3810,6	3985,7	3649,4	+ 4,60	+ 0,45	- 8,44	- 1,25	19,3	19,5	18,9
SUD	6491,0	6368,9	6026,6	- 1,92	- 0,10	- 5,37	- 0,78	33,0	31,2	31,1

(1) occupati in totale (occupazione in Italia)

EVOLUTION DE L'EMPLOI (1)

	en milliers		Variation en %	Part de chaque région dans le total du pays en %	
	1968	1969	1968/1969	1968	1969
-Régions de base :					
Piemonte	1.787,4	1.757,4	- 1,68	9,2	9,2
Val d'Aosta	40,7	42,0	+ 3,19	0,2	0,2
Liguria	678,6	659,6	- 2,80	3,5	3,5
Lombardia	3.273,3	3.278,6	+ 0,16	17,0	17,1
Trentino-Alto Adige	305,5	301,6	- 1,28	1,6	1,6
Veneto	1.531,1	1.516,7	- 0,94	7,9	7,9
Friuli-Venezia-Giulia	449,5	449,5	-	2,3	2,3
Emilia-Romagna	1.605,1	1.614,2	+ 0,57	8,3	8,4
Marche	571,3	571,1	- 0,04	3,0	3,0
Toscana	1.294,8	1.312,5	+ 1,37	6,7	6,9
Umbria	295,6	290,1	- 1,86	1,5	1,5
Lazio	1.487,7	1.483,7	- 0,27	7,7	7,7
Campania	1.622,4	1.564,0	- 3,60	8,4	8,2
Abruzzi-Molise	526,6	518,8	- 1,48	2,7	2,7
Puglia	1.183,2	1.173,6	- 0,81	6,1	6,1
Basilicata	214,4	211,1	- 1,54	1,1	1,1
Calabria	607,1	600,5	- 1,09	3,1	3,1
Sicilia	1.443,4	1.391,4	- 3,60	7,5	7,3
Sardegna	424,5	412,6	- 2,80	2,2	2,2
ITALIE	19.347,2	19.149,0	- 1,02	100,0	100,0
-Grandes zones géographiques :					
NORD-OUEST	5.780,0	5.737,6	- 0,73	29,9	30,0
NORD-EST	3.891,2	3.882,0	- 0,24	20,1	20,2
CENTRE	3.649,4	3.657,4	+ 0,22	18,9	19,1
SUD	6.026,6	5.872,0	- 2,57	31,1	30,7

(1) occupati in totale (occupazione in Italia)

- Régions de base	en milliers			Variation en %				part de chaque région dans le total du pays en %		
				1947/1961		1961/1969				
	1947	1961	1969	totale	annuelle	totale	annuelle	1947	1961	1969
West-Vlaanderen	376,6	395,3	385,1	+ 4,97	+ 0,35	- 2,58	- 0,33	11,13	11,73	11,04
Oost-Vlaanderen	496,0	491,9	487,9	- 8,27	- 0,57	- 0,81	- 0,10	14,66	14,60	13,98
Antwerpen	490,0	532,7	541,0	+ 8,71	+ 0,60	1,56	0,19	14,49	15,81	15,50
Limburg	157,7	183,1	210,8	+16,11	+ 1,07	15,13	1,78	4,66	5,43	6,04
Hainaut	502,4	422,3	459,4	-15,94	- 1,23	8,79	1,06	14,85	12,53	13,17
Namur	128,2	124,2	126,0	- 3,12	- 0,23	1,45	0,18	3,79	3,69	3,61
Liège	403,7	369,5	364,8	- 8,47	- 0,63	- 1,27	- 0,16	11,94	10,97	10,45
Luxembourg	75,6	71,0	68,5	- 6,09	- 0,45	- 3,52	- 0,45	2,24	2,11	1,96
Brabant	752,1	779,3	846,2	+ 3,62	+ 0,25	8,58	1,03	22,24	23,13	24,25
BELGIQUE	3.382,3	3.369,3	3.489,7	- 0,38	- 0,04	3,57	0,44	100,00	100,00	100,00
- Grandes zones géographiques :										
REGION FLAMANDE	1.636,8	1.728,0	1.764,7	+ 5,57	+ 0,39	+ 2,12	+ 0,26	48,40	51,28	50,57
REGION WALLONNE	1.183,0	1.059,9	1.100,8	-10,41	- 0,78	+ 3,86	+ 0,47	34,97	31,46	31,54
REGION BRUXELLOISE	562,5	581,4	624,2	+ 3,36	+ 0,24	+ 7,36	+ 0,89	16,63	17,26	17,89

(1) population active (chômeurs et miliciens exclus) 1947 et 1961 recensement, 1969 micro-recensement.

-Régions de base	en 1000 unités de travail/année			Variation en %				part de chaque région dans le total du pays en %		
				1950/1960		1960/1965				
	1950	1960	1965	totale	annuelle	totale	annuelle	1950	1960	1965
Groningen	162,2	163,7	176,5	0,92	0,09	7,82	1,52	4,3	3,9	3,9
Friesland	155,1	153,4	160,9	- 1,10	- 1,11	4,89	0,96	4,1	3,7	3,6
Drenthe	97,9	104,7	111,9	6,95	0,67	6,88	1,34	2,6	2,5	2,5
Overijssel	281,2	296,2	316,9	5,33	0,52	6,99	1,36	7,4	7,1	7,0
Gelderland	395,5	431,1	472,0	9,00	0,87	9,49	1,83	10,5	10,3	10,5
Utrecht	204,0	232,0	260,2	13,73	1,29	12,16	2,32	5,4	5,5	5,8
Noord-Holland	672,0	742,4	811,7	10,48	1,00	9,33	1,80	17,8	17,8	18,0
Zuid-Holland	854,7	962,2	1037,4	12,58	1,19	7,81	1,51	22,7	23,0	23,0
Zeeland	93,5	94,9	97,8	1,50	0,15	3,06	0,60	2,5	2,3	2,2
Noord-Brabant	449,4	522,7	570,4	16,31	1,52	9,13	1,76	11,9	12,5	12,6
Limburg	268,5	303,7	328,3	13,11	1,24	8,10	1,57	7,1	7,2	7,3
Divers (2)	139,0	175,0	161,0	25,90	2,33	- 8,00	- 1,65	3,7	4,2	3,6
PAYS-BAS	3773,0	4182,0	4505,0	10,84	1,03	7,72	1,50	100,0	100,0	100,0
-Grandes zones géographiques :										
NORD	415,2	421,8	449,3	1,59	0,16	6,52	1,27	11,0	10,1	10,0
EST	676,7	727,3	788,9	7,48	0,72	8,47	1,64	17,9	17,4	17,5
OUEST	1730,7	1936,6	2109,3	11,90	1,13	8,92	1,72	45,9	46,3	46,8
SUD	811,4	921,3	996,5	13,54	1,28	8,16	1,58	21,5	22,0	22,1

(1) Emploi exprimé en volume de travail (arbeidsvolume)

(2) Personnel navigant et volant - militaires

LUXEMBOURG

EVOLUTION DE L'EMPLOI (1)

Tableau E I 6

	en milliers			Variation en %			
				1947 / 1960		1960 / 1966	
	1947	1960	1966	totale	annuelle	totale	annuelle
Luxembourg	134,8	128,5	130,7	- 4,72	- 0,37	1,72	0,28

(1) population active occupée (recensements)

REPARTITION PAR SECTEUR DE L'EMPLOI
(Chiffres absolus - en milliers)

Tableau E II 6

Années	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire
1947	35,0	53,3	46,8 (1)
1960	19,3	56,7	52,5
1966	14,6	58,7	57,4

(1) Y compris les personnes actives reprises sous "activités mal désignées".

REPARTITION PAR SECTEUR DE L'EMPLOI
(région = 100)

Tableau E III 6

Années	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire
1947	25,91	39,45	34,64 (1)
1960	15,02	44,12	40,86
1966	11,17	44,91	43,92

(1) Y compris les personnes actives reprises sous "activités mal désignées".

REPARTITION PAR SECTEUR DE L'EMPLOI
(variation annuelle moyenne en %)

Tableau IV 6

Période	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire
1947/1960	- 4,48	+ 0,48	+ 0,89
1960/1966	- 4,54	+ 0,58	+ 1,50

	1950			1961			1962			1968		
	secteur prim.	secteur second.	secteur tert.	secteur prim.	secteur second.	secteur tert.	secteur prim.	secteur second.	secteur tert.	secteur prim.	secteur second.	secteur tert.
- Régions de base et Länder :												
SCHLESWIG-HOLSTEIN	253,7	388,7	393,0	157,9	386,3	442,0	134,0	389,1	469,1	118,2	374,8	485,5
HAMBURG	19,3	305,9	421,3	13,0	345,1	533,8	13,1	354,6	546,9	16,0	304,9	509,7
NIEDERSACHSEN	909,0	1088,0	997,2	588,9	1291,8	1139,2	559,6	1259,6	1139,7	458,1	1211,3	1254,4
R.B. Hannover	140,9	242,1	242,1	90,3	301,9	289,9	84,5	310,1	291,2	57,1	274,1	305,2
Hildesheim	104,9	182,3	137,9	63,3	200,7	149,8	56,2	167,3	150,0	46,9	176,4	169,6
Lüneburg	160,9	141,5	139,9	97,8	180,5	152,9	102,9	171,1	160,7	59,4	171,7	208,7
Stade	125,2	82,0	83,8	85,3	89,8	91,7	70,2	83,0	83,0	78,6	101,1	106,2
Osnabrück	119,6	111,8	86,1	84,8	137,0	107,8	76,8	134,9	90,7	55,8	125,5	107,0
Aurich	72,4	43,7	53,0	49,7	50,7	64,4	42,4	61,8	70,0	48,0	63,9	67,6
Braunschweig	66,4	169,0	135,7	36,3	197,7	150,7	29,3	198,6	152,1	26,0	184,7	163,6
Oldenburg	118,7	115,6	118,7	81,4	133,5	132,0	97,3	132,8	142,0	86,3	113,9	126,5
BREMEN	8,8	104,2	133,2	6,0	132,3	181,7	6,2	120,9	180,8	3,2	125,9	182,1
NORDRHEIN-WESTFALEN	674,3	3180,0	1890,5	458,8	4038,6	2666,3	372,3	4034,1	2659,6	327,3	3705,5	2808,4
R.B. Düsseldorf	113,9	1112,8	658,6	74,9	1442,2	957,1	55,1	1425,8	967,6	59,4	1347,3	1052,5
Köln	80,6	351,6	291,9	48,3	478,5	445,6	36,1	466,3	465,1	29,0	442,1	440,6
Aachen	61,7	177,7	100,9	37,1	221,0	143,8	24,0	205,0	142,3	31,3	215,2	146,0
Münster	148,3	450,4	229,1	102,2	537,8	324,4	97,7	567,3	334,5	87,8	516,3	342,0
Detmold	151,7	324,6	212,7	112,5	406,6	251,7	85,8	443,6	252,6	75,6	372,9	284,8
Arnsberg	118,1	762,9	397,3	82,8	952,5	543,7	73,6	926,1	497,5	44,2	811,7	542,5

	1950			1961			1962			1968		
	secteur prim.	secteur second.	secteur tert.	secteur prim.	secteur second.	secteur tert.	secteur prim.	secteur second.	secteur tert.	secteur prim.	secteur second.	secteur tert.
- Régions de base et Länder :												
HESEN	468,8	867,2	677,4	316,4	1081,1	927,0	289,6	1067,0	915,6	197,7	1155,3	985,5
R.B. Darmstadt	146,1	293,4	182,7	96,8	388,6	260,4	94,9	394,6	273,9	52,4	420,3	299,6
Kassel	190,4	224,2	166,1	135,9	145,8	205,3	121,0	253,9	220,1	97,6	258,1	211,0
Wiesbaden	132,3	349,6	328,6	83,7	446,7	461,3	73,7	418,5	421,6	47,7	476,9	474,9
RHEINLAND-PFALZ	536,1	537,6	411,9	352,0	682,3	576,4	326,5	687,6	589,7	274,0	661,4	625,6
R.B. Koblenz	158,1	150,8	131,3	99,8	184,3	177,8	92,5	181,3	183,6	68,5	163,7	199,0
Trier	126,5	50,7	55,1	85,8	62,9	74,9	88,5	62,6	81,8	77,0	69,4	73,7
Montabaur	46,9	40,9	29,2	29,0	50,3	38,7	23,5	50,9	49,1	20,1	55,4	42,6
Rheinhessen	61,3	65,5	61,1	44,1	87,5	83,6	37,5	97,9	76,1	38,1	91,0	95,6
Pfalz	143,3	229,7	135,2	93,3	297,3	201,3	84,5	294,9	199,1	70,3	281,9	214,7
BADEN-WÜRTTEMBERG	845,5	1481,2	909,8	636,9	2108,8	1273,5	605,3	2125,2	1277,7	445,1	2091,2	1416,2
R.B. Nordwürttemberg	263,4	606,7	346,7	207,1	896,9	506,5	184,7	917,5	510,7	136,4	871,7	551,6
Nordbaden	133,3	327,9	237,5	98,0	429,4	311,9	94,4	425,3	312,0	58,5	405,5	345,5
Südbaden	232,6	271,1	191,0	175,0	387,9	266,9	169,2	394,5	264,3	117,5	410,8	311,3
Südwürtt.Hohenzoll.	216,2	275,5	134,6	156,8	394,6	188,2	157,0	387,9	190,7	132,7	403,2	207,8
BAYERN	1398,1	1870,6	1302,6	1014,3	2100,8	1583,3	903,9	2138,9	1679,2	794,0	2119,4	1857,3
R.B. Oberbayern	270,7	485,7	468,7	199,3	578,1	604,9	181,5	589,9	637,1	169,6	604,7	740,3
Niederbayern	247,4	178,3	108,1	176,1	160,8	112,4	157,7	182,9	136,9	133,7	159,5	135,7
Oberpfalz	166,3	162,9	105,2	114,0	176,3	119,4	100,3	173,1	125,6	75,9	176,2	133,0
Oberfranken	147,6	282,7	132,0	108,9	295,8	146,8	98,6	313,9	157,0	88,5	279,2	166,3
Mittelfranken	156,2	289,1	193,8	120,9	346,3	238,4	99,3	341,5	252,6	94,6	328,8	274,3
Unterfranken	193,9	199,4	128,0	136,1	230,0	155,0	117,7	229,6	164,6	98,7	252,4	175,8
Schwaben	216,0	272,5	166,8	159,0	313,3	206,4	148,8	308,0	205,4	133,0	318,6	231,9

ALLEMAGNE (R.F.)

 REPARTITION PAR SECTEUR DE L'EMPLOI
 (chiffres absolus - en milliers)

Tableau E II 1 (suite 2)

	1950			1961			1962			1968		
	secteur prim.	secteur second.	secteur tert.	secteur prim.	secteur second.	secteur tert.	secteur prim.	secteur second.	secteur tert.	secteur prim.	secteur second.	secteur tert.
- Régions de base et Länder :												
SAARLAND	61,3	226,4	122,9	36,2	235,9	162,6	25,6	223,8	161,1	14,6	209,0	171,6
BERLIN (WEST)	20,8	455,7	527,9	6,4	496,8	554,8	4,8	464,5	545,4	5,0	429,4	531,9
ALLEMAGNE (RF)	5195,7	10.505,5	7787,7	3586,8	12.899,8	10.040,5	3240,9	12.865,3	10.164,8	2653,2	12.388,1	10.828,2
- Grandes zones géographiques :												
NORD	1190,8	1886,8	1944,7	765,8	2155,5	2296,7	712,9	2124,2	2336,5	595,5	2016,9	2431,7
OUEST	674,3	3180,0	1890,5	458,8	4038,6	2666,3	372,3	4034,1	2659,6	327,3	3705,5	2808,4
CENTRE	1066,2	1631,2	1212,2	704,6	1999,3	1666,0	641,7	1978,4	1666,4	486,3	2025,7	1782,7
SUD	2243,6	3351,8	2212,4	1651,2	4209,6	2856,8	1509,2	4264,1	2956,9	1239,1	4210,6	3273,5
BERLIN (WEST)	20,8	455,7	527,9	6,4	496,8	554,8	4,8	464,5	545,4	5,0	429,4	531,9

REPARTITION PAR SECTEUR DE L'EMPLOI
(chiffres absolus - en milliers)

	1968			1969		
	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire
-Régions de base et Länder :						
SCHLESWIG-HOLSTEIN	118,2	374,8	485,5	117	373	502
HAMBURG	16,0	304,9	509,7	16	312	496
NIEDERSACHSEN	458,1	1.211,3	1.254,4	447	1.220	1.272
R.B. Hannover	57,1	274,1	305,2	(55)	(287)	(304)
Hildesheim	46,9	176,4	169,6	(47)	(174)	(152)
Lüneburg	59,4	171,7	208,7	(68)	(162)	(210)
Stade	78,6	101,1	106,2	(70)	(95)	(104)
Osnabrück	55,8	125,5	107,0	(56)	(131)	(112)
Aurich	48,0	63,0	67,6	(42)	(67)	(83)
Braunschweig	26,0	184,7	163,6	(21)	(193)	(166)
Oldenburg	86,3	111,5	121,1	(88)	(112)	(135)
BREMEN	3,2	125,9	182,1	0	129	182
NORDRHEIN-WESTFALEN	327,3	3.705,5	2.808,4	326	3.810	2.780
R.B. Düsseldorf	59,4	1.347,3	1.052,5	(62)	(1.353)	(1.059)
Köln	29,0	442,1	440,0	(31)	(454)	(439)
Aachen	31,3	215,2	146,0	(27)	(227)	(145)
Münster	87,8	516,3	342,0	(93)	(528)	(333)
Detmold	75,6	372,9	284,8	(70)	(410)	(238)
Arnsberg	44,2	811,7	542,5	(43)	(838)	(515)
HESSEN	197,7	1.155,3	985,5	195	1.174	990
R.B. Darmstadt	52,4	420,3	299,6	(105)	(910)	(772)
Wiesbaden	47,7	476,9	474,9			
Kassel	97,6	258,1	211,0	(90)	(265)	(217)
RHEINLAND-PFALZ	274,0	661,4	625,6	254	675	621
R.B. Koblenz	68,5	163,7	199,0	(81)	(238)	(220)
Montabaur	20,1	55,4	42,6			
Trier	77,0	69,4	73,7	(69)	(72)	(70)
Rheinessen	38,1	91,0	95,6	(104)	(305)	(317)
Pfalz	70,3	281,9	214,7			

Les chiffres indiqués entre parenthèses, pour 1969, correspondent à des données estimées à partir des statistiques officielles.

ALLEMAGNE (R.F.)

Tableau n° E II 1 a
(suite)

REPARTITION PAR SECTEUR DE L'EMPLOI
(chiffres absolus - en milliers)

	1968			1969		
	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire
-Régions de base et Länder :						
BADEN-WÜRTTEMBERG	445,1	2.051,2	1.416,2	423	2.208	1.423
R.B. Nordwürttemberg	136,4	871,7	551,6	(129)	(938)	(565)
Nordbaden	58,5	405,5	345,5	(50)	(425)	(339)
Südbaden	117,5	410,8	311,3	(121)	(415)	(308)
Südwürtt. Hohenzoll	132,7	403,2	207,8	(123)	(430)	(213)
BAYERN	794,0	2.119,4	1.857,3	780	2.204	1.889
R.B. Oberbayern	169,6	604,7	740,3	(170)	(626)	(750)
Niederbayern	133,7	159,5	135,7	(142)	(163)	(139)
Oberpfalz	75,9	176,2	133,0	(79)	(181)	(136)
Oberfranken	88,5	279,2	166,3	(83)	(293)	(161)
Mittelfranken	94,6	328,8	274,3	(88)	(345)	(280)
Unterfranken	98,7	252,4	175,8	(90)	(270)	(183)
Schwaben	133,0	318,6	231,9	(129)	(325)	(239)
SAARLAND	14,6	209,0	171,6	12	214	173
BERLIN (WEST)	5,0	429,4	531,9	6	422	525
ALLEMAGNE (RF)	2.653,2	12.388,1	10.828,2	2.577	12.741	10.851
-Grandes zones géo- graphiques :						
NORD	595,5	2.016,9	2.431,7	580	2.034	2.452
OUEST	327,3	3.705,5	2.808,4	326	3.810	2.780
CENTRE	486,3	2.025,7	1.782,7	461	2.063	1.784
SUD	1.239,1	4.210,6	3.273,5	1.203	4.412	3.312
BERLIN (WEST)	5,0	429,4	531,9	6	422	525

Les chiffres indiqués entre parenthèses pour 1969 correspondent à des données estimées à partir des statistiques officielles.

FRANCE

 REPARTITION PAR SECTEUR DE L'EMPLOI
 (Chiffres absolus - en milliers)

Tableau E II ?

	1 9 5 4			1 9 6 2			1 9 6 8		
	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire
- Régions de base :									
Région parisienne	91,1	1632,1	1853,9	66,7	1809,3	2130,1	56,7	1812,9	2402,0
Champagne	126,8	189,6	159,7	101,4	204,8	172,7	84,0	225,6	198,5
Picardie	153,1	214,2	176,5	114,6	245,0	200,6	95,7	275,8	231,1
Haute-Normandie	118,9	213,0	211,4	95,5	233,3	236,1	77,9	264,5	268,2
Centre	307,1	227,8	239,5	227,8	258,9	276,6	173,8	321,3	317,4
Nord	174,2	746,4	417,1	136,0	717,7	467,1	111,6	693,2	532,4
Lorraine	120,1	431,3	247,9	91,0	439,6	299,8	75,3	428,7	333,2
Alsace	116,5	248,1	181,6	74,6	252,6	206,3	61,5	259,0	240,5
Franche-Comté	111,2	162,4	103,0	79,7	181,4	112,8	60,8	201,4	132,7
Basse-Normandie	249,6	131,2	152,2	207,4	134,8	166,1	174,4	163,0	193,0
Pays de la Loire	477,0	290,5	289,9	373,7	308,3	329,8	302,1	370,3	377,3
Bretagne	563,6	221,1	287,1	439,1	225,1	326,4	349,1	275,5	368,2
Limousin	186,7	86,0	86,9	135,5	88,9	94,8	103,9	96,9	108,1
Auvergne	241,9	165,0	155,4	176,4	174,6	166,2	139,1	195,8	192,0
Poitou-Charente	276,5	143,8	167,0	214,3	149,3	192,5	171,4	178,8	217,3
Aquitaine	442,1	250,1	322,8	320,3	283,4	352,1	246,8	320,1	408,8
Midi-Pyrénées	399,2	232,2	233,2	303,6	250,3	268,5	231,5	275,5	321,1
Bourgogne	214,1	179,7	192,8	159,6	200,9	206,3	123,2	229,5	235,4
Rhône-Alpes	413,4	739,2	513,4	298,1	836,1	591,3	225,3	877,6	722,3
Languedoc	205,6	139,3	190,8	168,0	154,7	217,5	135,3	180,2	263,7
Provence-Côte d'Azur	204,9	328,0	500,6	152,2	393,9	563,5	131,9	442,5	679,3
FRANCE	5193,6	6971,0	6682,7	3935,5	7542,9	7577,1	3131,3	8088,1	8742,5

FRANCE

 REPARTITION PAR SECTEUR DE L'EMPLOI
 (Chiffres absolus - en milliers)

Tableau E II 2 (suite)

	1 9 5 4			1 9 6 2			1 9 6 8		
	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire
- Grandes zones géographiques:									
OUEST	3349,3	1887,0	2124,8	2566,1	2028,3	2390,5	2027,4	2377,4	2766,9
EST	1753,2	3451,9	2704,0	1302,7	3705,3	3056,5	1047,2	3897,8	3573,6
REGION PARISIENNE	91,1	1632,1	1853,9	66,7	1809,3	2130,1	56,7	1812,9	2402,0

	1 9 5 1			1 9 6 1			1 9 6 8		
	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire
- Régions de base:									
Piemonte	580,0	624,0	436,2	460,0	869,7	519,7	317,0	897,0	573,4
Val d'Aosta	17,0	18,6	9,9	10,0	20,7	14,1	8,0	16,0	16,7
Liguria	126,0	276,6	303,5	113,0	310,8	357,3	70,0	254,0	354,6
Lombardia	614,0	1465,6	811,5	399,0	1901,9	1021,9	234,0	1939,0	1.100,3
Trentino-Alto Adige	133,0	82,0	98,0	117,0	97,4	129,0	70,0	102,0	133,5
Veneto	753,0	436,1	398,6	472,0	595,4	496,4	334,0	647,0	550,1
Friuli-Venezia Giulia	163,0	161,9	164,1	116,0	181,3	187,4	75,0	175,0	199,5
Emilia-Romagna	886,0	377,4	395,3	591,0	586,3	508,5	415,0	639,0	547,1
Marche	426,0	131,5	125,4	344,0	165,9	149,4	214,0	189,0	168,3
Toscana	574,0	426,5	350,5	379,0	577,9	445,4	199,0	602,0	493,8
Umbria	212,0	83,2	68,5	167,0	100,4	81,8	80,0	115,0	100,6
Lazio	477,0	354,1	581,9	329,0	472,1	773,8	203,0	459,0	825,7
Campania	761,0	375,9	461,5	581,0	526,4	566,3	442,0	535,0	645,4
Abruzzi-Molise	495,0	97,3	117,6	371,0	134,7	145,3	215,0	144,0	167,6
Puglia	739,0	233,2	257,5	560,0	300,5	319,4	484,0	342,0	362,2
Basilicata	194,0	37,5	33,3	146,0	55,6	42,3	100,0	60,0	54,4
Calabria	501,0	132,9	137,7	315,0	184,8	175,4	230,0	183,0	194,1
Sicilia	759,0	334,1	372,7	561,0	441,4	484,0	429,0	468,0	546,4
Sardegna	230,0	94,6	126,2	176,0	122,8	160,0	124,0	124,0	176,5
IPALIE	8640,0	5803,0	5249,9	6207,0	7646,0	6577,4	4247,0	7890,0	7210,2

ITALIE

 REPARTITION PAR SECTEUR DE L'EMPLOI
 (Chiffres absolus - en milliers)

Tableau E II 3 (suite)

	1 9 5 1			1 9 6 1			1 9 6 8		
	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire
-Grandes zones géo- graphiques :									
NORD-OUEST	1337,0	2444,8	1561,1	982,0	3103,1	1913,0	629,0	3106,0	2045,0
NORD-EST	1935,0	1057,4	1056,0	1296,0	1460,4	1321,3	898,0	1563,0	1430,2
CENTRE	1689,0	995,3	1126,3	1219,0	1316,3	1450,4	696,0	1365,0	1588,4
SUD	3679,0	1305,5	1506,5	2710,0	1766,2	1892,7	2024,0	1856,0	2146,6

REPARTITION PAR SECTEUR DE L'EMPLOI
(Chiffres absolus - en milliers)

	1968			1969		
	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire
-Régions de base :						
Piemonte	317,0	897,0	573,4	283,7	915,5	558,2
Val d'Aosta	8,0	16,0	16,7	5,7	16,9	19,4
Liguria	70,0	254,0	354,6	55,9	254,0	349,7
Lombardia	234,0	1.939,0	1.100,3	214,2	1.991,3	1.073,1
Trentino-Alto-Adige	70,0	102,0	133,5	60,1	104,2	137,3
Veneto	334,0	647,0	550,1	290,3	689,4	537,0
Friuli-Venezia Giulia	75,0	175,0	199,5	66,2	193,4	189,9
Emilia-Romagna	419,0	639,0	547,1	404,4	654,3	555,5
Marche	214,0	189,0	168,3	196,5	207,5	167,1
Toscana	199,0	602,0	493,8	205,4	608,9	498,2
Umbria	80,0	115,0	100,6	78,7	116,1	95,3
Lazio	203,0	459,0	825,7	195,6	466,8	821,3
Campania	442,0	535,0	645,4	438,6	525,8	599,6
Abruzzi-Molise	215,0	144,0	167,6	205,3	146,6	166,9
Puglia	484,0	342,0	362,2	470,1	337,1	366,4
Basilicata	100,0	60,0	54,4	96,1	59,6	55,4
Calabria	230,0	183,0	194,1	229,2	168,5	202,8
Sicilia	429,0	468,0	546,4	412,7	462,8	515,9
Sardegna	124,0	124,0	176,5	114,3	129,3	169,0
ITALIE	4.247,0	7.890,0	7.210,2	4.023,0	8.048,0	7.678,0
-Grandes zones géo- graphiques :						
NORD-OUEST	629,0	3.106,0	2.045,0	559,5	3.177,7	2.000,4
NORD-EST	898,0	1.563,0	1.430,2	821,0	1.641,3	1.419,7
CENTRE	696,0	1.365,0	1.588,4	676,2	1.399,3	1.581,9
SUD	2.024,0	1.856,0	2.146,6	1.966,3	1.829,7	2.076,0

- Régions de base	1 9 4 7			1 9 6 1			1 9 6 9		
	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire
West-Vlaanderen	61,8	190,5	124,4	41,3	202,9	151,0	38,0	181,6	165,5
Oost-Vlaanderen	76,2	257,7	162,2	45,0	256,9	189,9	40,8	234,8	212,3
Antwerpen	52,1	221,5	216,4	27,5	252,0	253,2	20,0	246,0	275,0
Limburg	34,4	78,6	44,7	18,0	97,3	67,8	16,1	108,0	86,7
Hainaut	42,4	306,7	153,2	26,9	229,4	166,0	22,1	218,9	218,4
Namur	22,2	53,8	52,1	14,6	50,3	59,4	11,8	41,0	73,2
Liège	39,9	220,8	143,0	25,9	188,0	155,5	20,1	167,1	177,6
Luxembourg	26,4	21,7	27,5	16,9	23,4	30,6	11,4	22,5	34,6
Brabant	69,9	307,1	375,1	37,8	305,5	436,3	31,2	295,8	519,2
BELGIQUE	425,3	1658,4	1298,6	253,9	1605,7	1509,7	211,5	1515,7	1762,5
-Grandes zones géographiques :									
REGION FLAMANDE	252,6	792,8	591,4	146,5	861,6	719,9	126,9	823,5	814,3
REGION WALLONNE	142,4	640,0	400,6	91,3	525,5	443,1	70,9	486,7	543,0
REGION BRUXELLOISE	30,3	225,7	306,5	16,1	218,6	346,7	13,7	205,5	405,2

- Régions de base	1950			1960			1965		
	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire
Groningen	33,0	59,9	69,3	26,0	65,3	72,4	19,0	75,3	82,2
Friesland	46,0	46,7	62,4	36,0	53,1	64,3	28,0	62,5	70,4
Drenthe	39,0	27,6	31,3	31,0	37,8	35,9	25,0	44,4	42,5
Overijssel	64,0	132,8	84,4	52,0	146,7	97,5	45,0	159,5	112,4
Gelderland	92,0	160,8	142,7	69,0	188,6	173,5	59,0	213,6	199,4
Utrecht	20,0	83,7	100,3	16,0	94,9	121,1	14,0	105,3	140,9
Noord-Holland	53,0	267,6	351,4	45,0	289,1	408,3	38,0	315,6	458,1
Zuid-Holland	80,0	332,4	442,3	68,0	366,4	527,8	62,0	393,1	582,3
Zeeland	26,0	31,7	35,8	22,0	32,6	40,3	17,0	37,2	43,6
Noord-Brabant	85,0	216,9	147,5	65,0	277,8	179,9	53,0	304,5	212,9
Limburg	44,0	134,9	89,6	35,0	162,7	106,0	28,0	176,0	124,3
Divers (1)	—	—	139,0	—	—	175,0	—	—	161,0
PAYS-BAS	582,0	1495,0	1696,0	465,0	1715,0	2002,0	388,0	1887,0	2230,0
- Grandes zones géographiques :									
NORD	118,0	134,2	163,0	93,0	156,2	172,6	72,0	182,2	195,1
EST	156,0	293,6	227,1	121,0	335,3	271,0	104,0	373,1	311,8
OUEST	153,0	683,7	894,0	129,0	750,4	1057,2	114,0	814,0	1181,3
SUD	155,0	383,5	272,9	122,0	475,1	326,2	98,0	517,7	383,8

(1) la ventilation du personnel navigant et volant ainsi que de militaires n'est pas connue au niveau des régions de base, ni des grandes zones géographiques.

	secteur primaire				secteur secondaire				secteur tertiaire			
	1950	1961	1962	1968	1950	1961	1962	1968	1950	1961	1962	1968
- Régions de base et Länder :												
SCHLESWIG-HOLSTEIN	24,5	16,0	13,5	12,1	37,5	39,2	39,2	38,3	38,0	44,8	47,3	49,6
HAMBURG	2,6	1,5	1,4	1,9	41,0	38,7	38,8	36,7	56,4	59,8	59,8	61,4
NIEDERSACHSEN	30,4	19,5	18,9	15,7	36,3	42,8	42,6	41,4	33,3	37,7	38,5	42,9
R.B. Hannover	22,5	13,2	12,3	9,0	38,7	44,3	45,2	43,1	38,8	42,5	42,5	47,9
Hildesheim	24,7	15,3	15,0	11,9	42,9	48,5	44,8	44,9	32,4	36,2	40,2	43,2
Lüneburg	36,4	22,7	23,7	13,5	32,0	41,8	39,4	39,0	31,6	35,5	36,9	47,5
Stade	43,0	32,0	29,7	27,5	28,2	33,6	35,1	35,4	28,8	34,4	35,2	37,1
Osnabrück	37,7	25,7	25,4	19,4	35,2	41,6	44,6	43,5	27,1	32,7	30,0	37,1
Aurich	42,8	30,2	24,3	26,7	25,8	30,8	35,5	35,6	31,4	39,0	40,2	37,7
Braunschweig	17,9	9,4	7,7	7,0	45,5	51,4	52,3	49,3	36,6	39,2	40,0	43,7
Oldenburg	33,7	23,5	26,1	26,4	32,7	38,5	35,7	34,9	33,6	38,0	38,2	38,7
BREMEN	3,6	1,9	2,0	1,0	42,3	41,3	39,3	40,5	54,1	56,8	58,7	58,5
NORDRHEIN-WESTFALEN	11,7	6,4	5,3	4,8	55,4	56,4	57,1	54,2	32,9	37,2	37,6	41,0
R.B. Düsseldorf	6,0	3,0	2,3	2,4	59,0	58,3	58,2	54,8	35,0	38,7	39,5	42,8
Köln	11,1	5,1	3,7	3,2	48,6	49,1	48,2	48,5	40,3	45,8	48,1	48,3
Aachen	18,1	9,2	6,5	8,0	52,2	54,9	55,2	54,8	29,7	35,9	38,3	37,2
Münster	17,9	10,6	9,8	9,3	54,4	55,7	56,8	54,6	27,7	33,7	33,4	36,1
Detmold	22,0	14,6	11,0	10,3	47,1	52,7	56,7	50,9	30,9	32,7	32,3	38,8
Arnsberg	9,2	5,2	4,9	3,2	59,7	60,3	61,9	58,0	31,1	34,5	33,2	38,8

	secteur primaire				secteur secondaire				secteur tertiaire			
	1950	1961	1962	1968	1950	1961	1962	1968	1950	1961	1962	1968
- Régions de base et Länder :												
HESSEN	23,3	13,6	12,7	8,5	43,1	46,5	47,0	49,4	33,6	39,9	40,3	42,1
R.B. Darmstadt	23,5	13,0	12,4	6,8	47,2	52,1	51,7	54,4	29,3	34,9	35,9	38,8
Wiesbaden	16,3	8,4	8,1	4,8	43,1	45,0	45,8	47,7	40,6	46,6	46,1	47,5
Kassel	32,8	23,2	20,3	17,2	38,6	41,8	42,7	45,5	28,6	35,0	37,0	37,3
RHEINLAND-PFALZ	36,1	21,9	20,4	17,6	36,2	42,4	42,9	42,4	27,7	35,7	36,7	40,0
R.B. Koblenz	35,9	21,6	20,2	15,9	34,3	39,9	39,6	38,0	29,8	38,5	40,2	46,1
Montaubaur	40,1	24,6	19,0	17,0	34,9	42,6	41,2	46,9	25,0	32,8	39,8	36,1
Trier	54,5	38,4	38,0	35,0	21,8	28,1	26,9	31,5	23,7	33,5	35,1	33,5
Rheinessen	32,6	20,5	17,7	17,0	34,9	40,7	46,3	40,5	32,5	38,8	36,0	42,5
Pfalz	28,2	15,8	14,6	12,4	45,2	50,2	51,0	49,7	26,6	34,0	34,4	37,9
BADEN-WÜRTTEMBERG	26,1	15,8	15,1	11,3	45,8	52,5	53,0	52,9	28,1	31,7	31,9	35,8
R.B. Nordwürttemberg	21,6	12,9	11,5	8,7	49,9	55,7	56,9	55,9	28,5	31,4	31,6	35,4
Nordbaden	19,1	11,7	11,4	7,2	49,9	51,1	51,1	50,1	34,0	37,2	37,5	42,7
Südbaden	33,5	21,1	20,4	14,0	39,0	46,7	47,6	48,9	27,5	32,2	32,0	37,1
Südwürtt.Hohenzol.	34,5	21,2	21,3	17,8	44,0	53,4	52,7	54,2	21,5	25,4	26,0	28,0
BAYERN	30,6	21,6	19,1	16,6	40,9	44,7	45,3	44,4	28,5	33,7	35,6	39,0
R.B. Oberbayern	22,1	14,4	12,9	11,2	39,6	41,8	41,9	39,9	38,3	43,8	45,2	48,9
Niederbayern	46,3	39,2	33,0	31,2	33,4	35,8	38,3	37,2	20,3	25,0	28,7	31,6
Oberpfalz	38,3	27,8	25,1	19,7	37,5	43,0	43,4	45,8	24,2	29,2	31,5	34,5
Oberfranken	26,3	19,7	17,3	16,6	50,2	53,6	55,1	52,3	23,5	26,7	27,6	31,1
Mittelfranken	24,4	17,1	14,3	13,6	45,2	49,1	49,3	47,1	30,4	33,8	36,4	39,3
Unterfranken	37,2	26,1	23,0	18,7	38,2	44,1	44,9	47,9	24,6	29,8	32,1	33,4
Schwaben	33,0	23,4	22,5	19,5	41,6	46,2	46,5	46,6	25,4	30,4	31,0	33,9

ALLEMAGNE (R.F.)

REPARTITION PAR SECTEUR DE L'EMPLOI
(région = 100)

Tableau E III 1 (suite 2)

	secteur primaire				secteur secondaire				secteur tertiaire			
	1950	1961	1962	1968	1950	1961	1962	1968	1950	1961	1962	1968
- Régions de base et Länder :												
SAARLAND	14,9	8,3	6,2	3,7	55,1	54,3	54,5	52,9	30,0	37,4	39,3	43,4
BERLIN (WEST)	2,1	0,6	0,5	0,5	45,4	47,0	45,8	44,4	52,5	52,4	53,7	55,1
ALLEMAGNE (RF)	22,1	13,5	12,3	10,2	44,7	48,7	49,0	47,9	33,2	37,8	38,7	41,9
- Grandes zones géographiques :												
NORD	23,7	14,7	13,8	11,8	37,6	41,3	41,0	40,0	38,7	44,0	45,2	48,2
OUEST	11,7	6,4	5,3	4,8	55,4	56,4	57,1	54,2	32,9	37,2	37,6	41,0
CENTRE	27,3	16,1	15,0	11,3	41,7	45,8	46,1	47,2	31,0	38,1	38,9	41,5
SUD	28,7	18,9	17,3	14,2	42,9	48,3	48,8	48,3	28,4	32,8	33,9	37,5
BERLIN (WEST)	2,1	0,6	0,5	0,5	45,4	47,0	45,8	44,4	52,5	52,4	53,7	55,1

REPARTITION PAR SECTEUR DE L'EMPLOI
(région = 100)

	secteur primaire		secteur secondaire		secteur tertiaire	
	1968	1969	1968	1969	1968	1969
-Régions de base et Länder :						
SCHLESWIG-HOLSTEIN	12,1	11,8	38,3	37,6	49,6	50,6
HAMBURG	1,9	1,9	36,7	37,9	61,4	60,2
NIEDERSACHSEN	15,7	15,2	41,4	41,5	42,9	43,3
R.B. Hannover	9,0	8,5	43,1	44,5	47,9	47,1
Hildesheim	11,9	12,7	44,9	46,7	43,2	40,6
Lüneburg	13,5	15,3	39,0	36,2	47,5	48,5
Stade	27,5	26,1	35,4	35,3	37,1	38,6
Osnabrück	19,4	18,8	43,5	43,7	37,1	37,5
Aurich	26,7	21,9	35,6	34,8	37,7	43,3
Braunschweig	7,0	5,5	49,3	50,8	43,7	43,7
Oldenburg	26,4	26,1	34,9	33,5	38,7	40,4
BREMEN	1,0	.	40,5	41,2	58,5	57,9
NORDRHEIN-WESTFALEN	4,8	4,7	54,2	55,1	41,0	40,2
R.B. Düsseldorf	2,4	2,5	54,8	54,7	42,8	42,8
Köln	3,2	3,3	48,5	49,1	48,3	47,5
Aachen	8,0	6,7	54,8	56,9	37,2	36,5
Münster	9,3	9,8	54,6	55,3	36,1	34,9
Detmold	10,3	9,1	50,9	53,4	38,8	37,5
Arnsberg	3,2	3,1	58,0	60,0	38,8	36,9
HESSEN	8,5	8,3	49,4	49,8	42,1	42,0
R.B. Darmstadt	6,8	} 5,9	54,4	} 50,9	38,8	} 43,2
Wiesbaden	4,8		47,7		47,5	
Kassel	17,2		45,5		46,3	
RHEINLAND-PFALZ	17,6	16,4	42,4	43,5	40,0	40,1
R.B. Koblenz	15,9	} 14,8	38,0	} 43,6	46,1	} 41,7
Montabaur	17,0		46,9		36,1	
Trier	35,0	31,9	31,5	33,0	35,5	35,2
Rheinessen	17,0	} 13,2	40,5	} 46,4	42,5	} 40,4
Pfalz	12,4		49,7		37,9	

ALLEMAGNE (R.F.)

Tableau n° E III 1 a
(suite)

REPARTITION PAR SECTEUR DE L'EMPLOI
(région = 100)

	secteur primaire		secteur secondaire		secteur tertiaire	
	1968	1969	1968	1969	1968	1969
BADEN-WURTEMBERG	11,3	10,4	52,9	54,5	35,8	35,1
R.B. Nordwürttemberg	8,7	7,9	55,9	57,5	35,4	34,6
Nordbaden	7,2	6,1	50,1	52,3	42,7	41,7
Südbaden	14,0	14,4	48,9	49,2	37,1	36,5
SüdWürtt.Hohenzol.	17,8	16,0	54,2	56,2	28,0	27,8
BAYERN	16,6	16,0	44,4	45,2	39,0	38,8
R.B. Oberbayern	11,2	11,0	39,9	40,5	48,9	48,5
Niederbayern	31,2	32,1	37,2	36,6	31,6	31,2
Oberpfalz	19,7	19,9	45,8	45,7	34,5	34,5
Oberfranken	16,6	15,4	52,3	54,5	31,1	30,0
Mittelfranken	13,6	12,3	47,1	48,4	39,3	39,3
Unterfranken	18,7	16,5	47,9	49,8	33,4	33,7
Schwaben	19,5	18,6	46,6	46,9	33,9	34,5
SAARLAND	3,7	3,1	52,9	53,6	43,4	43,3
BERLIN (WEST)	0,5	0,6	44,4	44,3	55,1	55,2
ALLEMAGNE (RF)	10,2	9,8	47,9	48,7	41,9	41,4
-Grandes zones géo- graphiques :						
NORD	11,8	11,4	40,0	40,2	48,2	48,4
OUEST	4,8	4,7	54,2	55,1	41,0	40,2
CENTRE	11,3	10,7	47,2	47,9	41,5	41,4
SUD	14,2	13,5	48,3	49,4	37,5	37,1
BERLIN (WEST)	0,5	0,6	44,4	44,3	55,1	55,2

- Régions de base	secteur primaire			secteur secondaire			secteur tertiaire		
	1954	1962	1968	1954	1962	1968	1954	1962	1968
Région parisienne	2,6	1,7	1,3	45,6	45,1	42,5	51,8	53,2	56,2
Champagne	26,6	21,2	16,5	39,8	42,8	44,4	33,6	36,0	39,1
Picardie	28,1	20,5	15,9	39,4	43,7	45,8	32,5	35,8	38,3
Haute Normandie	21,9	16,9	12,8	39,2	41,3	43,3	38,9	41,8	43,9
Centre	39,7	29,9	21,4	29,4	33,9	39,5	30,9	36,2	39,1
Nord	13,0	10,3	8,4	55,8	54,3	51,8	31,2	35,4	39,8
Lorraine	15,0	11,0	9,0	54,0	52,9	51,2	31,0	36,1	39,8
Alsace	21,3	14,0	11,0	45,4	47,3	46,1	33,3	38,7	42,9
Franche-Comté	29,5	21,3	15,4	43,1	48,5	51,0	27,4	30,2	33,6
Basse-Normandie	46,8	40,8	32,9	24,6	26,5	30,7	28,6	32,7	36,4
Pays de la Loire	45,1	36,9	28,8	27,5	30,5	35,3	27,4	32,6	35,9
Bretagne	52,6	44,3	35,2	20,6	22,7	27,7	26,8	33,0	37,1
Limousin	51,9	42,4	33,6	23,9	27,9	31,4	24,2	29,7	35,0
Auvergne	43,0	34,1	26,4	29,4	33,8	37,2	27,6	32,1	36,4
Poitou-Charentes	47,1	38,5	30,2	24,5	26,9	31,5	28,4	34,6	38,3
Aquitaine	43,6	33,5	25,3	24,6	29,7	32,8	31,8	36,8	41,9
Midi-Pyrénées	46,2	36,9	28,0	26,8	30,4	33,2	27,0	32,7	38,8
Bourgogne	36,5	28,2	21,0	30,6	35,4	39,0	32,9	36,4	40,0
Rhône-Alpes	24,8	17,3	12,3	44,4	48,4	48,1	30,8	34,3	39,6
Languedoc	38,4	31,1	23,4	26,0	28,6	31,1	35,6	40,3	45,5
Provence-Côte d'Azur	19,8	13,7	10,5	31,7	35,5	35,3	48,5	50,8	54,2
FRANCE	27,6	20,6	15,7	37,0	39,6	40,5	35,5	39,8	43,8

FRANCE

REPARTITION PAR SECTEUR DE L'EMPLOI
(région = 100)

Tableau E III 2 (suite)

	secteur primaire			secteur secondaire			secteur tertiaire		
	1954	1962	1968	1954	1962	1968	1954	1962	1968
-Grandes zones géo- graphiques :									
OUEST	45,5	36,7	28,3	25,6	29,0	33,2	28,9	34,3	38,5
EST	22,2	16,2	12,3	43,6	45,9	45,8	34,2	37,9	41,9
REGION PARISIENNE	2,6	1,7	1,3	45,6	45,1	42,5	51,8	53,2	56,2

	secteur primaire			secteur secondaire			secteur tertiaire		
	1951	1961	1968	1951	1961	1968	1951	1961	1968
-Régions de base:									
Piemonte	34,1	24,9	17,7	40,2	47,0	50,2	25,7	28,1	32,1
Val d'Aosta	37,4	22,3	19,7	40,9	46,2	39,3	21,7	31,5	41,0
Liguria	17,8	14,5	10,3	39,2	39,8	37,4	43,0	45,7	52,3
Lombardia	21,2	12,0	7,2	50,7	57,2	59,2	28,1	30,8	33,6
Trentino-Alto Adige	42,5	34,1	22,9	26,2	28,4	33,4	31,3	37,5	43,7
Veneto	47,4	30,2	21,8	27,5	38,1	42,3	25,1	31,7	35,9
Friuli-Venezia Giulia	33,3	23,9	16,7	33,1	37,4	38,9	33,6	38,7	44,4
Emilia-Romagna	53,4	35,1	26,1	22,8	34,8	39,8	23,8	30,1	34,5
Marche	62,3	52,2	37,4	19,3	25,2	33,1	18,4	22,6	29,5
Toscana	42,5	27,0	15,4	31,6	41,2	46,5	25,9	31,8	38,1
Umbria	58,3	47,8	27,1	22,9	28,8	38,9	18,8	23,4	34,0
Lazio	33,7	20,9	13,6	25,1	30,0	30,9	41,2	44,1	55,5
Campania	47,6	34,7	27,2	23,5	31,5	33,0	28,9	33,8	39,8
Abruzzi-Molise	69,7	57,0	40,8	13,7	20,7	27,4	16,6	22,3	31,8
Puglia	60,1	47,5	40,7	19,0	25,5	28,8	20,9	27,0	30,5
Basilicata	73,2	59,9	46,6	14,2	22,8	28,0	12,6	17,3	25,4
Calabria	64,9	46,6	37,9	17,2	27,4	30,1	17,9	26,0	32,0
Sicilia	51,8	37,7	29,7	22,8	29,7	32,4	25,4	32,6	37,9
Sardegna	51,0	38,4	29,2	21,0	26,7	29,2	28,0	34,9	41,6
ITALIE	43,9	30,4	21,9	29,5	37,4	40,8	26,6	32,2	37,3

ITALIE

 REPARTITION PAR SECTEUR DE L'EMPLOI
 (région = 100)

Tableau E III 3 (suite)

	secteur primaire			secteur secondaire			secteur tertiaire		
	1951	1961	1968	1951	1961	1968	1951	1961	1968
-Grandes zones géo- graphiques :									
NORD-OUEST	25,0	16,4	10,9	45,8	51,7	53,7	29,2	31,9	35,4
NORD-EST	47,8	31,8	23,1	26,1	35,8	40,2	26,1	32,4	36,7
CENTRE	44,3	30,6	19,1	26,1	33,0	37,4	29,6	36,4	43,5
SUD	56,7	42,6	33,6	20,1	27,7	30,8	23,2	29,7	35,6

REPARTITION PAR SECTEUR DE L'EMPLOI
(région = 100)

	secteur primaire		secteur secondaire		secteur tertiaire	
	1968	1969	1968	1969	1968	1969
-Régions de base :						
Piemonte	17,7	16,1	50,2	52,1	32,1	31,8
Valle d'Aosta	19,7	13,6	39,3	40,2	41,0	46,2
Liguria	10,3	8,5	37,4	38,5	52,3	53,0
Lombardia	7,2	6,5	59,2	60,7	33,6	32,8
Trentino-Alto Adige	22,9	19,9	33,4	34,5	43,7	45,6
Veneto	21,8	19,1	42,3	45,5	35,9	35,4
Friuli-Venezia Giulia	16,7	14,7	38,9	43,0	44,4	42,3
Emilia-Romagna	26,1	25,1	39,8	40,5	34,5	34,4
Marche	37,4	34,4	33,1	36,3	29,5	29,3
Toscana	15,4	15,6	46,5	46,4	38,1	38,0
Umbria	27,1	27,1	38,9	40,0	34,0	32,9
Lazio	13,6	13,2	30,9	31,4	55,5	55,4
Campania	27,2	28,0	33,0	33,6	39,8	38,4
Abruzzi-Molise	40,8	39,6	27,4	28,3	31,8	32,1
Puglia	40,7	40,1	28,8	28,7	30,5	31,2
Basilicata	46,6	45,5	28,0	28,2	25,4	26,3
Calabria	37,9	38,2	30,1	28,0	32,0	33,8
Sicilia	29,7	29,7	32,4	33,3	37,9	37,0
Sardegna	29,2	27,7	29,2	31,3	41,6	41,0
ITALIE	21,9	21,0	40,8	42,0	37,3	37,0
-Grandes zones géo- graphiques :						
NORD-OUEST	10,9	9,8	53,7	55,4	35,4	34,8
NORD-EST	23,1	21,1	40,2	42,3	36,7	36,6
CENTRE	19,1	18,5	37,4	38,2	43,5	43,3
SUD	33,6	33,5	30,8	31,1	35,6	35,4

	secteur primaire			secteur secondaire			secteur tertiaire		
	1947	1961	1969	1947	1961	1969	1947	1961	1969
- Régions de base									
West-Vlaanderen	16,4	10,5	9,9	50,6	51,3	47,1	33,0	38,2	43,0
Oost-Vlaanderen	15,3	9,2	8,4	52,0	52,2	48,1	32,7	38,6	43,5
Antwerpen	10,6	5,2	3,7	45,2	47,3	45,5	44,2	47,5	50,8
Limburg	21,8	9,8	7,7	49,9	53,2	51,2	28,3	37,0	41,1
Hainaut	8,4	6,4	4,8	61,1	54,3	47,7	30,5	39,3	47,5
Namur	17,3	11,8	9,4	42,0	40,5	32,5	40,7	47,7	58,1
Liège	9,9	7,0	5,5	54,7	50,9	45,8	35,4	42,1	48,7
Luxe bourg	34,9	23,8	16,6	28,7	33,1	32,9	36,4	43,1	50,5
Brabant	9,3	4,8	3,7	40,9	39,2	35,0	49,8	56,0	61,3
BELGIQUE	12,6	7,5	6,1	49,0	47,7	43,4	38,4	44,8	50,5
-Grandes zones géographiques :									
REGION FLAMANDE	15,4	8,5	7,2	48,44	49,9	46,7	36,13	41,7	46,1
REGION WALLONNE	12,0	8,6	6,5	54,1	49,6	44,2	33,9	41,8	49,3
REGION BRUXELLOISE	5,4	2,8	2,2	40,1	37,6	32,9	54,5	59,6	64,9

	secteur primaire			secteur secondaire			secteur tertiaire (1)		
	1950	1960	1965	1950	1960	1965	1950	1960	1965
- Régions de base									
Groningen	20,4	15,9	10,7	36,9	39,9	42,7	42,7	44,2	46,6
Friesland	29,7	23,5	17,4	30,1	34,6	38,8	40,2	41,9	43,8
Drenthe	39,8	29,6	22,3	28,2	36,1	39,7	32,0	34,3	38,0
Overijssel	22,8	17,6	14,2	47,2	49,5	50,3	30,0	32,9	35,5
Gelderland	23,2	16,1	12,5	40,7	43,7	45,3	36,1	40,2	42,2
Utrecht	9,8	4,9	5,3	41,0	40,9	40,5	49,2	52,2	54,2
Noord-Holland	7,9	6,1	4,7	39,8	38,9	38,9	52,3	55,0	56,4
Zuid-Holland	9,4	7,0	6,0	38,9	38,1	37,9	51,7	54,9	56,1
Zeeland	27,9	23,1	17,4	33,9	34,4	38,0	38,2	42,5	44,6
Noord-Brabant	18,9	12,5	9,3	48,3	53,1	53,4	32,8	34,4	37,3
Limburg	16,4	11,5	8,5	50,2	53,6	53,6	33,4	34,9	37,9
PAYS-BAS	15,4	11,1	8,6	39,6	41,0	41,9	45,0	47,9	49,5
- Grandes zones géographiques :									
NORD	28,4	22,1	16,0	32,3	37,0	40,6	39,3	40,9	43,4
EST	23,0	16,6	13,2	43,4	46,1	47,3	33,6	37,3	39,5
OUEST	8,8	6,7	5,4	39,5	38,7	38,6	51,7	54,6	56,0
SUD	19,1	13,2	9,8	47,3	51,4	52,0	33,6	35,4	38,2

(1) Le personnel navigant et volant ainsi que les militaires n'ont pas été inclus dans le calcul de la répartition par secteur.

	secteur primaire		secteur secondaire		secteur tertiaire		emploi total	
	1950/1961	1962/1968	1950/1961	1962/1968	1950/1961	1962/1968	1950/1961	1962/1968
- Régions de base et Länder :								
SCHLESWIG-HOLSTEIN	- 4,22	- 2,07	- 0,06	+ 0,63	+ 1,07	+ 0,57	- 0,44	- 0,20
HAMBURG	- 3,53	+ 3,39	+ 1,10	- 2,49	+ 2,17	- 1,16	+ 1,63	- 1,37
NIEDERSACHSEN	- 3,87	- 3,28	+ 1,57	- 0,65	+ 1,22	+ 1,64	+ 0,08	- 0,17
R.B. Hannover	- 3,97	- 6,32	+ 2,03	- 2,04	+ 1,65	+ 0,77	+ 0,80	- 1,06
Hildesheim	- 4,49	- 2,97	+ 0,87	+ 0,89	+ 0,75	+ 2,07	- 0,25	+ 0,73
Lüneburg	- 4,43	- 8,75	+ 2,24	- 0,06	+ 0,81	+ 4,45	- 0,23	+ 0,17
Stade	- 3,43	+ 1,90	+ 0,83	+ 3,34	+ 0,82	+ 4,19	- 0,78	+ 2,77
Osnabrück	- 3,08	- 5,19	+ 1,86	- 1,20	+ 2,06	+ 2,79	+ 0,34	- 0,68
Aurich	- 3,36	+ 2,06	+ 1,36	+ 0,56	+ 1,79	- 0,58	- 0,24	+ 0,43
Braunschweig	- 5,34	- 1,97	+ 1,43	- 1,21	+ 0,96	+ 1,22	+ 0,33	- 0,22
Oldenburg	- 3,38	- 1,98	+ 1,32	- 2,52	+ 0,97	- 1,90	- 0,16	- 1,85
BREMEN	- 3,42	- 10,43	+ 2,19	+ 0,68	+ 2,96	+ 0,12	+ 2,41	+ 0,15
NORDRHEIN-WESTFALEN	- 3,44	- 2,12	+ 2,20	- 1,41	+ 3,17	+ 0,92	+ 2,03	- 0,46
R.B. Düsseldorf	- 3,73	+ 1,26	+ 2,39	- 0,94	+ 3,45	+ 1,40	+ 2,50	+ 0,06
Köln	- 4,38	- 3,59	+ 2,84	- 0,88	+ 3,92	- 0,90	+ 2,73	- 0,84
Aachen	- 4,52	+ 4,52	+ 2,00	+ 0,81	+ 3,27	+ 0,43	+ 1,52	+ 0,80
Münster	- 3,32	- 1,77	+ 1,63	- 1,56	+ 3,21	+ 0,37	+ 1,40	- 0,78
Detmold	- 2,68	- 2,09	+ 2,07	- 2,86	+ 1,54	+ 2,02	+ 1,02	- 0,91
Arnsberg	- 3,18	- 8,15	+ 2,04	- 2,17	+ 2,89	+ 1,45	+ 1,94	- 0,97

	secteur primaire		secteur secondaire		secteur tertiaire		emploi total	
	1950/1961	1962/1968	1950/1961	1962/1968	1950/1961	1962/1968	1950/1961	1962/1968
- Régions de base et Länder :								
HESEN	- 3,51	- 6,16	+ 2,02	+ 1,34	+ 2,89	+ 1,23	+ 1,32	+ 0,41
R.B. Darmstadt	- 3,67	- 9,43	+ 2,59	+ 1,05	+ 3,27	+ 1,51	+ 1,66	+ 0,17
Kassel	- 3,02	- 3,51	+ 0,84	+ 0,27	+ 1,94	- 0,70	+ 0,10	- 0,70
Wiesbaden	- 4,08	- 6,90	+ 2,25	+ 2,20	+ 3,13	+ 2,00	+ 1,85	+ 1,30
RHEINLAND-PFALZ	- 3,75	- 2,88	+ 2,19	- 0,65	+ 3,10	+ 0,99	+ 0,74	- 0,39
R.B. Koblenz	- 4,10	- 4,88	+ 1,83	- 1,66	+ 2,79	+ 1,35	+ 0,44	- 0,84
Trier	- 3,47	- 2,30	+ 1,98	+ 1,73	+ 2,83	- 1,72	- 0,35	- 0,80
Montabaur	- 4,28	- 2,57	+ 1,90	+ 1,42	+ 2,59	- 2,32	+ 0,08	- 0,64
Rheinhessen	- 2,97	+ 0,27	+ 2,67	- 1,22	+ 2,89	+ 3,87	+ 1,24	+ 0,87
Pfalz	- 3,83	- 3,03	+ 2,37	- 0,75	+ 3,68	- 1,26	+ 1,40	- 0,29
BADEN-WÜRTTEMBERG	- 2,54	- 5,00	+ 3,26	- 0,27	+ 3,10	+ 1,73	+ 1,99	- 0,20
R.B. Nordwürttemberg	- 2,16	- 4,92	+ 3,62	- 0,85	+ 3,50	+ 1,29	+ 2,58	- 0,48
Nordbaden	- 2,76	- 7,66	+ 2,49	- 0,79	+ 2,51	+ 1,71	+ 1,68	- 0,39
Südbaden	- 2,54	- 5,90	+ 3,31	+ 0,68	+ 3,09	+ 2,76	+ 1,63	+ 0,20
SüdWürttemb.Hohenzoll.	- 2,87	- 2,76	+ 3,32	+ 0,65	+ 3,09	+ 1,44	+ 1,52	+ 0,16
BAYERN	- 2,87	- 2,13	+ 1,05	- 0,15	+ 1,79	+ 1,69	+ 0,25	+ 0,15
R.B. Oberbayern	- 2,74	- 1,13	+ 1,59	+ 0,42	+ 2,35	+ 2,53	+ 1,10	+ 1,04
Niederbayern	- 3,04	- 2,71	- 0,93	- 2,25	+ 0,36	- 0,15	- 1,56	- 1,53
Oberpfalz	- 3,37	- 4,53	+ 0,72	+ 0,30	+ 1,16	+ 0,96	- 0,53	- 0,51
Oberfranken	- 2,73	- 1,80	+ 0,41	- 1,91	+ 0,97	+ 0,96	- 0,18	- 0,91
Mittelfranken	- 2,31	- 0,80	+ 1,65	- 0,63	+ 1,90	+ 1,35	+ 0,90	+ 0,09
Unterfranken	- 3,17	- 2,89	+ 1,31	+ 1,59	+ 1,76	+ 1,11	—	+ 0,41
Schwaben	- 2,74	- 1,85	+ 1,28	+ 0,57	+ 1,95	+ 2,04	+ 0,32	+ 0,45

ALLEMAGNE (R.F.)

REPARTITION PAR SECTEUR DE L'EMPLOI
variation annuelle moyenne en %

Tableau E IV 1 (suite 2)

	secteur primaire		secteur secondaire		secteur tertiaire		emploi total	
	1950/1961	1962/1968	1950/1961	1962/1968	1950/1961	1962/1968	1950/1961	1962/1968
- Régions de base et Länder :								
SAARLAND	- 4,67	- 8,93	+ 0,37	- 1,13	+ 2,58	+ 1,06	+ 0,52	- 0,54
BERLIN (WEST)	- 10,16	+ 0,68	+ 0,79	- 1,30	+ 0,45	- 0,42	+ 0,47	- 0,70
ALLEMAGNE (RF)	- 3,32	- 3,28	+ 1,89	- 0,63	+ 2,33	+ 1,06	+ 1,11	- 0,26
- Grandes zones géographiques :								
NORD	- 3,94	- 2,95	+ 1,22	- 0,86	+ 1,52	+ 0,67	+ 0,35	- 0,42
OUEST	- 3,44	- 2,12	+ 2,20	- 1,41	+ 3,17	+ 0,92	+ 2,03	- 0,46
CENTRE	- 3,70	- 4,52	+ 1,87	+ 0,40	+ 2,93	+ 1,13	+ 1,02	+ 0,03
SUD	- 2,75	- 3,23	+ 2,09	- 0,21	+ 2,35	+ 1,71	+ 1,01	- 0,01
BERLIN (WEST)	- 10,16	+ 0,68	+ 0,79	- 1,30	+ 0,45	- 0,42	+ 0,47	- 0,70

REPARTITION PAR SECTEUR DE L'EMPLOI
variation annuelle moyenne en %
(1968/1969)

	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire	emploi total
Länder :				
SCHLESWIG-HOLSTEIN	- 1,02	- 0,48	+ 3,39	+ 1,28
HAMBURG	-	+ 2,32	- 2,69	- 0,80
NIEDERSACHSEN	- 2,42	+ 0,71	+ 1,40	+ 0,48
BREMEN	.	+ 2,46	- 0,06	+ 0,89
NORDRHEIN-WESTFALEN	- 0,40	+ 2,82	- 1,02	+ 1,09
HESSEN	- 1,37	+ 1,61	+ 0,45	+ 0,87
RHEINLAND-PFALZ	- 7,30	+ 2,05	- 0,74	- 0,70
BADEN-WÜRTTEMBERG	- 4,97	+ 5,58	+ 0,48	+ 2,54
BAYERN	- 1,76	+ 3,99	+ 1,70	+ 2,12
SAARLAND	- 17,81	+ 2,39	+ 0,81	+ 0,96
BERLIN (WEST)	+ 20,00	- 1,73	- 1,30	- 1,38
ALLEMAGNE (R.F.)	- 2,87	+ 2,84	+ 0,21	+ 1,16
Grandes zones géo- graphiques :				
NORD	- 2,61	+ 0,84	+ 0,83	+ 0,45
OUEST	- 0,40	+ 2,82	- 1,02	+ 1,09
CENTRE	- 5,20	+ 1,84	+ 0,07	+ 0,31
SUD	- 2,92	+ 4,78	+ 1,17	+ 2,31
BERLIN (WEST)	+ 20,00	- 1,73	- 1,30	- 1,38

variation annuelle moyenne en %

	secteur primaire		secteur secondaire		secteur tertiaire		emploi total	
	1954/62	1962/68	1954/62	1962/68	1954/62	1962/68	1954/62	1962/68
- Régions de base:								
Région parisienne	- 3,82	- 2,61	+ 1,30	+ 0,03	+ 1,75	+ 2,02	+ 1,43	+ 1,08
Champagne	- 2,75	- 3,09	+ 0,97	+ 1,63	+ 0,98	+ 2,35	+ 0,07	+ 0,99
Picardie	- 3,56	- 2,96	+ 1,69	+ 1,99	+ 1,61	+ 2,39	+ 0,37	+ 1,22
Haute-Normandie	- 2,70	- 3,33	+ 1,14	+ 2,11	+ 1,39	+ 2,15	+ 0,49	+ 1,31
Centre	- 3,66	- 4,41	+ 1,61	+ 3,66	+ 1,82	+ 2,32	- 0,18	+ 1,05
Nord	+ 3,04	- 3,24	- 0,49	- 0,58	+ 1,42	+ 2,20	- 0,16	+ 0,21
Lorraine	- 3,41	- 3,11	+ 0,24	- 0,42	+ 2,40	+ 1,78	+ 0,48	+ 0,14
Alsace	- 5,42	- 3,17	+ 0,23	+ 0,42	+ 1,61	+ 2,59	- 0,30	+ 0,84
Franche-Comté	- 4,08	- 4,41	+ 1,40	+ 1,76	+ 1,14	+ 2,74	- 0,09	+ 0,92
Basse-Normandie	- 2,29	- 2,85	+ 0,34	+ 3,22	+ 1,10	+ 2,53	- 0,59	+ 0,71
Pays de la Loire	- 3,01	- 3,48	+ 0,75	+ 3,10	+ 1,62	+ 2,27	- 0,55	+ 0,62
Bretagne	- 3,07	- 3,75	+ 0,22	+ 3,42	+ 1,62	+ 2,03	- 0,98	+ 0,04
Limousin	- 3,93	- 4,33	+ 0,42	+ 1,45	+ 1,09	+ 2,21	- 1,48	- 0,55
Auvergne	- 3,87	- 3,88	+ 0,71	+ 1,93	+ 0,84	+ 2,43	- 1,04	+ 0,31
Poitou-Charentes	- 3,14	- 3,65	+ 0,47	+ 3,05	+ 1,79	+ 2,04	- 0,68	+ 0,34
Aquitaine	- 3,95	- 4,25	+ 1,57	+ 2,05	+ 1,09	+ 2,52	- 0,74	+ 0,34
Midi-Pyrénées	- 3,36	- 4,42	+ 0,94	+ 1,61	+ 1,78	+ 3,03	- 0,63	+ 0,12
Bourgogne	- 3,61	- 4,22	+ 1,40	+ 2,24	+ 0,85	+ 2,22	- 0,43	+ 0,62
Rhône-Alpes	- 4,00	- 4,56	+ 1,55	+ 0,81	+ 1,78	+ 3,39	+ 0,44	+ 0,94
Languedoc-Roussillon	- 2,50	- 3,54	+ 1,32	+ 2,58	+ 1,65	+ 3,26	+ 0,10	+ 1,17
Provence-Côte d'Azur	- 3,65	- 2,35	+ 2,31	+ 1,96	+ 1,49	+ 3,16	+ 0,89	+ 2,06
FRANCE	- 3,41	- 3,74	+ 0,99	+ 1,17	+ 1,58	+ 2,41	+ 0,13	+ 0,78

	secteur primaire		secteur secondaire		secteur tertiaire		emploi total	
	1954/67	1962/68	1954/62	1962/68	1954/62	1962/68	1954/62	1962/68
- Grandes zones géographiques :								
OUEST	- 3,28	- 3,86	+ 0,91	+ 2,68	+ 1,48	+ 2,47	- 0,66	+ 0,44
EST	- 3,64	- 3,57	+ 0,89	+ 0,85	+ 1,54	+ 2,64	+ 0,24	+ 0,92
REGION PARISIENNE	- 3,82	- 2,67	+ 1,30	+ 0,03	+ 1,75	+ 2,02	+ 1,43	+ 1,08

	secteur primaire		secteur secondaire		secteur tertiaire		emploi total	
	1951/1961	1961/1968	1951/1961	1961/1968	1951/1961	1961/1968	1951/1961	1961/1968
Régions de base:								
Piemonte	- 2,30	- 5,18	+ 2,43	+ 0,44	+ 1,77	+ 1,41	+ 0,84	- 0,49
Val d'Aosta	- 5,17	- 3,14	+ 1,08	- 3,61	+ 3,60	+ 2,45	- 0,16	- 1,36
Liguria	- 1,08	- 6,61	+ 1,17	- 2,85	+ 1,65	- 0,11	+ 1,01	- 1,99
Lombardia	- 4,21	- 7,34	+ 2,64	+ 0,28	+ 2,33	+ 1,06	+ 1,40	- 0,22
Trentino-Alto Adige	- 1,27	- 7,07	+ 1,74	+ 0,66	+ 2,79	+ 0,49	+ 0,93	- 1,66
Veneto	- 4,56	- 4,82	+ 3,16	+ 1,19	+ 2,22	+ 1,48	- 0,15	- 0,30
Friuli-Venezia Giulia	- 3,34	- 6,04	+ 1,14	- 0,51	+ 1,34	+ 0,90	- 0,09	- 1,07
Emilia-Romagna	- 3,97	- 4,80	+ 4,50	+ 1,24	+ 2,55	+ 1,05	+ 0,16	- 0,70
Marche	- 2,11	- 6,56	+ 2,35	+ 1,88	+ 1,77	+ 1,72	- 0,35	- 2,03
Toscana	- 4,07	- 8,79	+ 3,08	+ 0,59	+ 2,43	+ 1,48	+ 0,37	- 1,14
Umbria	- 2,36	- 9,98	+ 1,90	+ 1,96	+ 1,79	+ 3,00	- 0,41	- 2,35
Lazio	- 3,64	- 7,14	+ 2,92	- 0,40	+ 2,89	+ 0,93	+ 1,09	- 0,81
Campania	- 2,67	- 3,83	+ 3,42	+ 0,23	+ 2,07	+ 1,89	+ 0,46	- 0,45
Abruzzi-Molise	- 2,85	- 7,50	+ 3,31	+ 0,96	+ 2,89	+ 2,06	- 0,86	- 2,99
Puglia	- 2,73	- 2,07	+ 2,57	+ 1,87	+ 2,18	+ 1,81	- 0,41	+ 0,10
Basilicata	- 2,80	- 5,27	+ 4,02	+ 1,09	+ 2,42	+ 3,66	- 0,82	- 1,83
Calabria	- 4,53	- 4,40	+ 3,35	- 0,14	+ 2,45	+ 1,46	- 1,32	- 1,38
Sicilia	- 2,98	- 3,76	+ 2,82	+ 0,84	+ 2,65	+ 1,75	+ 0,14	- 0,42
Sardegna	- 2,64	- 5,13	+ 2,64	+ 0,14	+ 2,40	+ 1,41	+ 0,18	- 1,11
ITALIE	- 3,25	- 5,28	+ 2,80	+ 0,45	+ 2,28	+ 1,32	+ 0,37	- 0,77

	secteur primaire		secteur secondaire		secteur tertiaire		emploi total	
	1951/1961	1961/1968	1951/1961	1961/1968	1951/1961	1961/1968	1951/1961	1961/1968
- Grandes zones géo- graphiques :								
NORD-OUEST	- 3,04	- 6,16	+ 2,41	+ 0,01	+ 2,05	+ 0,96	+ 1,16	- 0,53
NORD-EST	- 3,93	- 5,11	+ 3,28	+ 0,98	+ 2,27	+ 1,14	+ 0,07	- 0,67
CENTRE	- 3,20	- 7,70	+ 2,83	+ 0,52	+ 2,56	+ 1,31	+ 0,45	- 1,25
SUD	- 3,01	- 3,61	+ 3,07	+ 0,71	+ 2,31	+ 1,82	- 0,19	- 0,63

ITALIE

Tableau n° E IV 3 a

REPARTITION PAR SECTEUR DE L'EMPLOI
variation annuelle moyenne en %

	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire	emploi total
	1968/1969	1968/1969	1968/1969	1968/1969
Régions de base :				
Piemonte	- 10,50	+ 2,06	- 2,65	- 1,68
Val d'Aosta	- 28,75	+ 5,63	+ 16,17	+ 3,19
Liguria	- 20,15	-	- 1,38	- 2,80
Lombardia	- 8,46	+ 2,70	- 2,47	+ 0,16
Trentino-Alto Adige	- 14,15	+ 2,16	+ 2,85	- 1,28
Veneto	- 13,09	+ 6,55	- 2,39	- 0,94
Friuli-Venezia Giulia	- 11,73	+ 10,51	- 4,81	-
Emilia-Romagna	- 3,49	+ 2,39	+ 1,54	+ 0,57
Marche	- 8,18	+ 9,79	- 0,71	- 0,04
Toscana	+ 3,21	+ 1,15	+ 0,89	+ 1,37
Umbria	- 1,62	+ 0,96	- 5,27	- 1,86
Lazio	- 3,65	+ 1,70	- 0,53	- 0,27
Campania	- 0,77	- 1,72	- 7,10	- 3,60
Abruzzi-Molise	- 4,51	+ 1,81	- 0,42	- 1,48
Puglia	- 2,87	- 1,43	+ 1,16	- 0,81
Basilicata	- 3,90	- 0,67	+ 1,84	- 1,54
Calabria	- 0,35	- 7,92	+ 4,48	- 1,09
Sicilia	- 3,80	- 1,12	- 5,58	- 3,60
Sardegna	- 7,82	+ 4,27	- 4,25	- 2,80
ITALIE	- 5,27	+ 2,00	- 1,83	- 1,02
Grandes zones géographiques :				
NORD-OUEST	- 11,05	+ 2,31	- 2,18	- 0,73
NORD-EST	- 8,57	+ 5,01	- 0,73	- 0,24
CENTRE	- 2,84	+ 2,51	- 0,41	+ 0,22
SUD	- 2,85	- 1,42	- 3,29	- 2,57

	secteur primaire		secteur secondaire		secteur tertiaire		emploi total	
	1947/1961	1961/1969	1947/1961	1961/1969	1947/1961	1961/1969	1947/1961	1961/1969
- Régions de base :								
West-Vlaanderen	- 2,82	- 1,07	+ 0,45	- 1,38	+ 1,39	+ 1,15	+ 0,35	- 0,33
Oost-Vlaanderen	- 3,68	- 1,22	- 0,02	- 1,12	+ 1,13	+ 1,40	- 0,57	- 0,10
Antwerpen	- 4,46	- 3,90	+ 0,91	- 0,30	+ 1,13	+ 1,04	+ 0,60	+ 0,19
Limburg	- 4,52	- 1,38	+ 1,54	+ 1,31	+ 3,02	+ 3,12	+ 1,07	+ 1,78
Hainaut	- 3,19	- 2,43	- 2,06	- 0,59	+ 0,57	+ 3,49	- 1,23	+ 1,06
Namur	- 2,95	- 2,63	- 0,48	- 2,52	+ 0,94	+ 2,65	- 0,23	+ 0,18
Liège	- 3,04	- 3,12	- 1,15	- 1,46	+ 0,60	+ 1,67	- 0,63	- 0,16
Luxembourg	- 3,14	- 4,80	+ 0,54	- 0,50	+ 0,77	+ 1,55	- 0,45	- 0,45
Brabant	- 4,30	- 2,37	- 0,04	- 0,40	+ 1,09	+ 2,20	+ 0,25	+ 1,03
BELGIQUE	- 3,61	- 2,27	- 0,23	- 0,71	+ 1,08	+ 1,95	- 0,04	+ 0,44
- Grandes zones géographiques :								
REGION FLAMANDE	- 3,82	- 1,78	+ 0,60	- 0,57	+ 1,41	- 1,53	+ 0,39	+ 0,26
REGION WALLONNE	- 3,21	- 3,11	- 1,40	- 0,95	+ 0,72	+ 2,57	- 0,78	+ 0,47
REGION BRUXELLOISE	- 4,42	- 2,00	- 0,23	- 0,77	+ 0,88	+ 1,97	+ 0,24	+ 0,89

	secteur primaire		secteur secondaire		secteur tertiaire		emploi total	
	1950/1960	1960/1965	1950/1960	1960/1965	1950/1960	1960/1965	1950/1960	1960/1965
- Régions de base :								
Groningen	- 2,35	- 6,08	+ 0,87	+ 2,89	+ 0,44	+ 1,77	+ 0,09	+ 1,52
Friesland	- 2,42	- 4,90	+ 1,29	+ 3,31	+ 0,30	+ 1,82	- 1,11	+ 0,96
Drenthe	- 2,27	- 4,21	+ 3,19	+ 3,27	+ 1,38	+ 3,43	+ 0,67	+ 1,34
Overijssel	- 2,06	- 2,85	+ 1,00	+ 1,69	+ 1,45	+ 2,88	+ 0,52	+ 1,36
Gelderland	- 2,84	- 3,08	+ 1,61	+ 2,52	+ 1,97	+ 2,82	+ 0,87	+ 1,83
Utrecht	- 2,21	- 2,64	+ 1,26	+ 2,10	+ 1,90	+ 3,07	+ 1,29	+ 2,32
Noord-Holland	- 1,62	- 3,33	+ 0,77	+ 1,77	+ 1,51	+ 2,33	+ 1,00	+ 1,80
Zuid-Holland	- 1,61	- 1,83	+ 0,98	+ 1,41	+ 1,78	+ 1,97	+ 1,19	+ 1,51
Zeeland	- 1,65	- 5,02	+ 0,28	+ 2,67	+ 1,19	+ 1,59	+ 0,15	+ 0,60
Noord-Brabant	- 2,65	- 4,00	+ 2,50	+ 1,85	+ 2,01	+ 3,43	+ 1,52	+ 1,76
Limburg	- 2,26	- 4,36	+ 1,89	+ 1,58	+ 1,69	+ 3,24	+ 1,24	+ 1,57
PAYS-BAS	- 2,22	- 3,56	+ 1,38	+ 1,93	+ 1,67	+ 2,18	+ 1,03	+ 1,50
- Grandes zones géo- graphiques :								
NORD	- 2,35	- 4,99	+ 1,53	+ 3,13	+ 0,57	+ 2,48	+ 0,96	+ 1,27
EST	- 2,51	- 2,98	+ 1,34	+ 2,16	+ 1,78	+ 2,84	+ 0,72	+ 1,64
OUEST	- 1,69	- 2,44	+ 0,93	+ 1,64	+ 1,69	+ 2,24	+ 1,13	+ 1,72
SUD	- 2,36	- 4,29	+ 2,12	+ 1,82	+ 1,80	+ 3,14	+ 1,28	+ 1,58

REPARTITION DE L'EMPLOI TOTAL

- Grandes zones géographiques	Part des grandes zones géographiques		
	+ 1950	+ 1960	+ 1968
<u>Allemagne</u> (R.F.)	33,89	36,00	35,29
Nord	7,25	7,08	6,88
Ouest	8,29	9,72	9,33
Centre	5,64	5,93	5,86
Sud	11,26	11,83	11,90
Berlin Ouest	1,45	1,44	1,32
<u>France</u>	27,19	25,86	27,23
Ouest	10,62	9,48	9,78
Est	11,41	10,94	11,62
Région parisienne	5,16	5,44	5,83
<u>Italie</u>	28,41	27,72	26,39
Nord-Ouest	7,71	8,14	7,88
Nord-Est	5,84	5,53	5,31
Centre	5,50	5,41	4,98
Sud	9,36	8,64	8,22
<u>Belgique</u>	4,88	4,57	4,76
Région flamande	2,36	2,34	2,41
Région wallonne	1,71	1,44	1,50
Région bruxelloise	0,81	0,79	0,85
<u>Pays-Bas</u>	5,44	5,68	6,15
Nord	0,60	0,57	0,61
Est	0,98	0,99	1,08
Ouest	2,50	2,63	2,88
Sud	1,17	1,35	1,36
<u>Luxembourg</u>	0,19	0,17	0,18
<u>COMMUNAUTE</u>	100,00	100,00	100,00

REPARTITION PAR SECTEUR DE L'EMPLOI
(Emploi Agricole = 100)

- Grandes zones géographiques	Part des grandes zones géographiques			Coefficient de localisation		
	+ 1950	+ 1960	+ 1968	+ 1950	+ 1960	+ 1968
<u>Allemagne</u> (R.F.)	25,89	24,79	24,92	76	69	71
Nord	5,94	5,29	5,59	82	75	81
Ouest	3,36	3,17	3,07	40	33	33
Centre	5,31	4,87	4,57	94	82	78
Sud	11,18	11,41	11,64	99	96	98
Berlin- (Ouest)	0,10	0,05	0,05	7	3	4
<u>France</u>	25,87	27,20	29,41	95	105	108
Ouest	16,69	17,74	19,04	157	187	195
Est	8,73	9,00	9,84	77	82	85
Région parisienne	0,45	0,46	0,53	9	8	9
<u>Italie</u>	43,05	42,91	39,89	152	155	151
Nord-Ouest	6,66	6,79	5,91	86	83	75
Nord-Est	9,64	8,96	8,43	165	162	159
Centre	8,42	8,43	6,54	153	156	131
Sud	18,33	18,73	19,01	196	217	231
<u>Belgique</u>	2,12	1,76	1,99	43	39	42
Région flamande	1,26	1,02	1,19	53	44	49
Région wallonne	0,71	0,63	0,67	42	44	45
Région bruxelloise	0,15	0,11	0,13	19	14	15
<u>Pays-Bas</u>	2,90	3,21	3,65	53	57	60
Nord	0,59	0,64	0,68	98	112	111
Est	0,78	0,84	0,98	80	85	91
Ouest	0,76	0,89	1,07	30	34	37
Sud	0,77	0,84	0,92	66	62	68
<u>Luxembourg</u>	0,17	0,13	0,14	89	76	78
<u>COMMUNAUTÉ</u>	100,00	100,00	100,00	100	100	100

E = Emploi A = Agricole T = Total R = Régional C = Communautaire

REPARTITION PAR SECTEUR DE L'EMPLOI
(Emploi secondaire = 100)

	Part des grandes zones géographiques			Coefficient de localisation		
	+ 1950	+ 1960	+ 1968	+ 1950	+ 1960	+ 1968
- Grandes zones géographiques:						
<u>Allemagne (R.F.)</u>	39,66	41,00	38,92	117	114	110
Nord	7,12	6,85	6,34	98	97	92
Ouest	12,00	12,84	11,64	145	132	125
Centre	6,16	6,35	6,36	109	107	109
Sud	12,66	13,38	13,23	112	113	111
Berlin - (Ouest)	1,72	1,58	1,35	119	110	102
<u>France</u>	26,32	23,97	25,42	97	93	93
Ouest	7,13	6,45	7,47	67	68	76
Est	13,03	11,77	12,25	114	108	105
Région parisienne	6,16	5,75	5,70	119	106	98
<u>Italie</u>	21,91	24,30	24,79	77	88	94
Nord-Ouest	9,23	9,86	9,76	120	121	124
Nord-Est	3,99	4,64	4,91	68	84	92
Centre	3,76	4,18	4,29	68	77	86
Sud	4,93	5,62	5,83	53	65	71
<u>Belgique</u>	6,26	5,10	4,76	128	112	100
Région flamande	2,99	2,74	2,59	127	117	107
Région wallonne	2,42	1,67	1,53	141	116	102
Région bruxelloise	0,85	0,69	0,64	105	87	75
<u>Pays-Bas</u>	5,65	5,45	5,93	104	96	96
Nord	0,51	0,50	0,57	85	88	93
Est	1,11	1,06	1,17	113	107	108
Ouest	2,58	2,38	2,56	103	90	89
Sud	1,45	1,51	1,63	124	118	120
<u>Luxembourg</u>	0,20	0,18	0,18	105	106	100
<u>COMMUNAUTE</u>	100,00	100,00	100,00	100	100	100

E = Emploi I = Secondaire T = Total R = Régional C = Communautaire

REPARTITION PAR SECTEUR DE L'EMPLOI
(Emploi tertiaire = 100)

	Part des grandes zones géographiques			Coefficient de localisation		
	± 1950	± 1960	± 1968	± 1950	± 1960	± 1968
- Grandes zones géographiques:						
<u>Allemagne (R.F.)</u>	34,21	36,17	35,12	101	100	100
Nord	8,54	8,27	7,89	118	117	115
Ouest	8,31	9,61	9,11	100	99	98
Centre	5,33	6,00	5,78	94	101	99
Sud	9,72	10,29	10,62	86	87	89
Berlin-(Ouest)	2,31	2,00	1,72	159	139	130
<u>France</u>	29,36	27,30	28,36	108	106	104
Ouest	9,33	8,61	8,98	88	91	92
Est	11,88	11,02	11,59	104	101	100
Région parisienne	8,15	7,67	7,79	158	141	134
<u>Italie</u>	23,06	23,69	23,39	81	85	89
Nord-Ouest	6,85	6,89	6,63	89	85	84
Nord-Est	4,64	4,76	4,64	79	86	87
Centre	4,95	5,22	5,15	90	96	103
Sud	6,62	6,82	6,96	71	79	85
<u>Belgique</u>	5,71	5,44	5,71	117	119	120
Région flamande	2,60	2,59	2,64	110	111	109
Région wallonne	1,76	1,60	1,76	103	111	117
Région bruxelloise	1,35	1,25	1,31	167	158	154
<u>Pays-Bas</u>	7,45	7,21	7,23	137	127	118
Nord	0,72	0,62	0,63	120	109	103
Est	1,00	0,98	1,01	102	99	93
Ouest	3,93	3,81	3,83	157	145	133
Sud	1,20	1,17	1,23	102	87	90
<u>Luxembourg</u>	0,21	0,19	0,19	110	112	106
<u>COMMUNAUTE</u>	100,00	100,00	100,00	100	100	100

E = Emploi S = Tertiaire T = Total R = Régional C = Communautaire

ALLEMAGNE (R.F.)

PRODUIT INTERIEUR BRUT AUX PRIX DU MARCHÉ PAR HABITANT

R I I

	D.M./habitant		moyenne nationale = 100		Accroissement annuel moyen en %	
	1957	1966	1957	1966	à prix courants	à prix constants a)
- Régions de base et Länder :						
SCHLESWIG-HOLSTEIN	3410	6910	79,7	84,4	7,99	4,82
HAMBURG	7300	13930	170,5	172,6	7,44	4,48
NIEDERSACHSEN	3570	7040	83,4	87,2	7,84	4,73
R.B. Hannover	4390	8570	102,6	106,2	7,95	4,73
Hildesheim	3370	6290	78,7	77,9	7,13	4,33
Lüneburg	3350	7660	78,3	94,9	9,62	5,80
Stade	2460	5250	57,5	65,0	8,79	5,30
Osnabrück	3770	6860	88,1	85,0	6,88	4,15
Aurich	2720	5360	63,5	66,4	7,83	4,72
Braunschweig	3900	7020	91,1	87,0	6,75	4,07
Oldenburg	3290	6560	76,9	81,3	7,97	4,80
BREMEN	6270	10250	146,5	127,0	5,61	3,38
NORDRHEIN-WESTFALEN	4930	8390	115,0	104,0	6,09	3,67
R.B. Düsseldorf	5700	9360	133,2	116,0	5,67	3,42
Köln	5110	9580	119,4	118,7	7,23	4,36
Aachen	4060	6780	94,8	84,0	5,86	3,53
Münster	4170	7070	97,4	87,6	6,04	3,64
Detmold	3950	7870	92,3	97,5	7,96	4,80
Arnsberg	4840	7700	113,1	95,4	5,29	3,19
HESSEN	4120	8460	96,3	104,8	8,32	5,02
R.B. Darmstadt)	4460	8930	104,2	110,6	8,02	4,83
Wiesbaden)						
Kassel	3210	7090	75,0	87,8	9,20	5,55
RHEINLAND-PFALZ	3330	6570	77,8	81,4	7,84	4,73
R.B. Koblenz	3320	6410	77,6	79,4	7,58	4,57
Trier	2800	5200	65,4	64,4	7,12	4,29
Montabaur	2520	5230	58,9	64,8	8,45	5,09
Rheinessen	3610	8780	84,3	108,8	10,38	6,26
Pfalz	3600	6670	84,1	82,6	7,09	4,27

ALLEMAGNE (R.F.) suite

R I 1

PRODUIT INTERIEUR BRUT AUX PRIX DU MARCHÉ PAR HABITANT

	D.M./habitant		moyenne nationale = 100		Accroissement annuel moyen en %	
	1957	1966	1957	1966	à prix courants	à prix constants
	BADEN-WURTEMBERG	4310	8420	100,7	104,3	7,72
R.B.Nordwürttemberg	4840	9490	113,1	117,6	7,77	4,68
Nordbaden	4410	8690	103,0	107,7	7,83	4,72
Südbaden	3760	7280	87,8	90,2	7,62	4,59
Südwürttembg.-Hohenzol.	3640	7150	85,0	88,6	7,79	4,70
BAYERN	3650	7430	85,3	92,1	8,22	4,95
R.B.Oberbayern	4390	8900	102,6	110,3	8,17	4,92
Niederbayern	2510	5320	58,6	65,9	8,70	5,24
Oberpfalz	2890	5950	67,5	73,7	8,35	5,03
Oberfranken	3330	7000	79,0	86,7	8,43	5,08
Mittelfranken	4120	7980	96,2	93,9	7,62	4,59
Unterfranken	3190	6290	74,5	77,9	7,84	4,73
Schwaben	3640	7380	85,0	91,4	8,17	4,92
SAARLAND	4153 ^{b)}	6644	97,0	82,3	5,36	3,26
BERLIN (WEST)	4090	8570	95,5	106,2	8,57	5,17
ALLEMAGNE (R.F.)	4280 ^{c)}	8070	100,0	100,0	7,30	4,40
-Grandes zones géographiques						
NORD	4287	8253	99,9	102,2	7,55	4,55
OUEST	4930	8390	115,0	104,0	6,09	3,67
CENTRE	3339	7572	89,5	93,8	7,84	4,73
SUD	3941	7884	91,8	97,6	8,01	4,83

a) prix 1954

b) estimation

c) y compris Saarland

Sources: réf. texte

PRODUIT INTERIEUR BRUT AUX PRIX DU MARCHÉ/HABITANT *)

	en DM				RF = 100			
	1967	1968	1969	1970	1967	1968	1969	1970
- Länder :								
Schleswig-Holstein	7.108	7.554	8.221	9.028	85,8	84,3	82,9	81,7
Hamburg	14.759	15.986	17.519	19.681	178,1	178,3	176,7	178,0
Niedersachsen	7.111	7.854	8.597	9.508	85,8	87,6	86,7	86,0
Bremen	10.558	11.198	12.420	14.016	127,4	124,9	125,3	126,8
Nordrhein-Westfalen	8.621	9.310	10.264	11.437	104,1	103,9	103,5	103,5
Hessen	8.863	9.580	10.662	11.765	107,0	106,9	107,6	106,4
Rheinland-Pfalz	6.991	7.629	8.525	9.659	84,4	85,1	86,0	87,4
Baden-Württemberg	8.499	8.963	9.956	11.081	102,6	100,0	100,4	100,2
Bayern	7.533	8.290	9.225	10.334	90,9	92,5	93,1	93,5
Saarland	6.705	7.2.2	8.177	9.578	80,9	80,5	82,5	86,6
Berlin	8.831	9.655	10.734	11.980	106,6	107,7	108,3	108,4
Bundesgebiet	8.285	8.964	9.913	11.055	100,0	100,0	100,0	100,0
- Grandes zones géographiques :								
Nord	8.479	9.197	10.057	11.189	102,3	102,6	101,5	101,2
Ouest	8.615	9.274	10.210	11.437	104,0	103,5	103,0	103,5
Centre	7.925	8.569	9.568	10.770	95,7	95,6	96,5	97,4
Sud	7.954	8.531	9.477	10.676	96,0	95,2	95,6	96,6

*) chiffres provisoires sur la base des comptes nationaux révisés en 1970

ALLEMAGNE (R.F.)

R II 1

PRODUIT INTERIEUR BRUT AUX PRIX DU MARCHÉ

	P.I.B. en mio. D.M.		Part des régions au total du pays		Accroissement an- nuel moyen en %	
	1957	1966	1957	1966	à prix courants	à prix ^{a)} constants
Régions de base et Länder :						
SCHLESWIG-HOLSTEIN	7705	16723	3,35	3,47	8,99	5,42
HAMBURG	12934	25799	5,63	5,36	7,97	4,80
NIEDERSACHSEN	23176	48904	10,08	10,16	8,65	5,21
R.B. Hannover	6162	13041	2,68	2,71	8,69	5,24
Hildesheim	3158	6078	1,37	1,26	7,55	4,55
Lüneburg	3095	7884	1,35	1,64	10,95	6,60
Stade	1427	3180	0,62	0,66	9,31	5,61
Osnabrück	2585	5157	1,12	1,07	7,98	4,81
Aurich	976	2087	0,43	0,43	8,81	5,31
Braunschweig	3290	6091	1,43	1,27	7,08	4,27
Oldenburg	2481	5388	1,08	1,12	9,00	5,43
BREMEN	4101	7647	1,78	1,59	7,17	4,32
NORDRHEIN-WESTFALEN	74152	141083	32,25	29,30	7,41	4,47
R.B. Düsseldorf	28954	52665	12,59	10,94	6,87	4,14
Köln	9389	22576	4,30	4,69	9,61	5,79
Aachen	3572	6838	1,55	1,42	7,48	4,51
Münster	8959	16794	3,90	3,49	7,23	4,36
Detmold	6089	13387	2,65	2,78	9,15	5,52
Arnsberg	16689	28823	7,26	5,98	6,26	3,77
HESSEN	18842	44123	8,20	9,16	9,92	5,98
R.B. Darmstadt)	14892	34688	6,49	7,20	9,85	5,94
Wiesbaden)						
Kassel	3950	9434	1,72	1,96	10,14	6,11
RHEINLAND-PFALZ	10945	23677	4,76	4,92	8,95	5,39
R.B. Koblenz	3222	6886	1,40	1,43	8,81	5,31
Trier	1273	2489	0,55	0,51	7,64	4,61
Montabaur	626	1423	0,27	0,30	9,55	5,76
Rheinhausen	1536	4201	0,67	0,87	11,83	7,13
Pfalz	4289	8698	1,87	1,81	8,17	4,92

PRODUIT INTERIEUR BRUT AUX PRIX DU MARCHÉ

	P.I.B. en mio. D.M.		Part des régions au total du pays		Accroissement an- nuel moyen en %	
	1957	1966	1957	1966	à prix courants	à prix ^{a)} constants
BADEN-WURTEMBERG	31134	71668	13,54	14,88	9,71	5,85
R. B. Nordwürttemberg	13586	31557	5,91	6,55	9,82	5,92
Nordbaden	7041	15990	3,06	3,32	9,54	5,75
Südbaden	5721	13050	2,49	2,71	9,60	5,79
SüdWürttembg.-Hohenz.	4786	11070	2,08	2,30	9,77	5,89
BAYERN	33401	75592	14,53	15,70	9,50	5,73
R. B. Oberbayern	11290	27391	4,91	5,69	10,35	6,24
Niederbayern	2423	5285	1,05	1,10	9,05	5,46
Oberpfalz	2512	5543	1,09	1,15	9,19	5,54
Oberfranken	3620	7764	1,58	1,61	8,85	5,33
Mittelfranken	5452	11589	2,37	2,41	8,74	5,27
Unterfranken	3349	7307	1,46	1,52	9,05	5,46
Schwaben	4754	10713	2,07	2,22	9,45	5,70
SAARLAND	4204 ^{b)}	7514	1,83	1,56	6,67	4,02
BERLIN WEST	9095	18780	3,96	3,90	8,37	5,05
ALLEMAGNE (R.F.)	229689 ^{c)}	481510	100,00	100,00	8,57	5,17
Grandes zones géographiques						
NORD	47916	99085	20,9	20,6	8,41	5,07
OUEST	74152	141110	32,3	29,3	7,41	4,47
CENTRE	33991	75328	14,8	15,6	9,24	5,57
SUD	64535	147306	28,1	30,6	9,60	5,79

- a) prix 1954
b) Estimation
c) y compris Saarland

Sources: réf. texte

PRODUIT INTERIEUR BRUT AUX PRIX DU MARCHÉ

*)

	en mrd. DM				Part des Länder en % du pays			
	1967	1968	1969	1970	1967	1968	1969	1970
- Länder :								
Schleswig-Holstein	17,7	19,0	20,9	23,2	3,6	3,5	3,5	3,4
Hamburg	27,2	29,2	31,9	35,7	5,5	5,4	5,3	5,2
Niedersachsen	49,6	55,1	60,8	67,8	10,0	10,2	10,1	10,0
Bremen	7,9	8,4	9,4	10,6	1,6	1,6	1,6	1,6
Nordrhein-Westfalen	145,1	157,2	174,9	196,9	29,1	29,1	29,0	28,9
Hessen	46,5	50,7	57,4	64,3	9,4	9,4	9,5	9,5
Rheinland-Pfalz	25,3	27,7	31,2	35,6	5,1	5,1	5,2	5,2
Baden-Württemberg	72,7	77,4	87,8	99,7	14,7	14,4	14,6	14,7
Bayern	77,2	85,7	96,8	110,1	15,6	15,9	16,0	16,2
Saarland	7,6	8,2	9,2	10,8	1,5	1,5	1,5	1,6
Berlin	19,2	20,8	22,9	25,5	3,9	3,9	3,8	3,7
Bundesgebiet	496,1	539,5	603,2	680,4	100,0	100,0	100,0	100,0
- Grandes zones géographiques :								
Nord	102,4	111,7	123,0	137,3	20,6	20,7	20,4	20,2
Ouest	145,1	157,2	174,9	169,9	29,2	29,1	29,0	28,9
Centre	79,4	86,6	97,8	110,7	16,0	16,1	16,2	16,3
Sud	149,9	163,1	184,6	209,8	30,2	30,2	30,6	30,8

*) chiffres provisoires sur la base des comptes nationaux révisés en 1970

CLASSIFICATION SELON LE TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUEL DU P.I.B.
AUX PRIX DU MARCHÉ (A PRIX CONSTANTS (1) 1957-1966
(en %))

- <u>Régions de base</u> :			
Arnsberg	3,77	Oldenburg	5,43
Saarland	4,02	Niederbayern	5,46
Düsseldorf	4,14	Unterfranken	5,46
Braunschweig	4,27	Detmold	5,52
Bremen	4,32	Oberpfalz	5,54
Münster	4,36	Stade	5,61
Aachen	4,51	Schwaben	5,70
Hildesheim	4,55	Nordbaden	5,75
Trier	4,61	Montabaur	5,76
Hamburg	4,80	Südbaden	5,79
Osnabrück	4,81	Köln	5,79
Pfalz	4,92	Südwürtt. Hehenz.	5,89
Berlin (West)	5,05	Nordwürttemberg	5,92
Hannover	5,24	Darmstadt-Wiesbad.	5,94
Mittelfranken	5,27	Kassel	6,11
Aurich	5,31	Oberbayern	6,24
Koblenz	5,31	Lüneburg	6,60
Oberfranken	5,33	Rheinessen	7,13
Schleswig-Holstein	5,42		

- <u>Grandes zones géographiques</u>			
Sud	5,79	Nord	5,07
Centre	5,57	Ouest	4,47

1) Monnaie nationale.

CROISSANCE DU P.I.B. TOTAL DANS LES REGIONS CLASSEES SELON LE
P.I.B./HABITANT EN 1957

Groupe 1	PIB/ Hab. 1957	Croiss. annuelle du PIB ^{a)} 57/66	PIB/ hab. 1966	Groupe 2	PIB/ hab. 1957	Croiss. annuelle du PIB ^{a)} 57/66	PIB/ hab. 1966	Groupe 3	PIB/ hab. 1957	Croiss. annuelle du PIB ^{a)} 57/66	PIB/ hab. 1966
Stade	2460	9,31	5250	Schleswig-Holstein	3410	8,99	6810	Saarland	4153	6,67	6644
Niederbayern	2510	9,05	5320	Pfalz	3600	8,17	6670	Münster	4170	7,23	7070
Montabaur	2520	9,55	5230	Rheinhessen	3610	11,83	8780	Hannover	4390	8,69	8570
Aurich	2720	8,81	5360	Südwürttemberg-Hoh.	3640	9,77	7150	Oberbayern	4390	10,35	8900
Trier	2800	7,64	5200	Schwaben	3640	9,45	7380	Nordbaden	4410	9,54	8690
Oberpfalz	2890	9,19	5950	Südbaden	3760	9,60	7280	Darmstadt/Wiesbaden	4460	9,85	8930
Unterfranken	3190	9,05	6290	Osnabrück	3770	7,98	6860	Arnsberg	4840	6,26	7700
Kassel	3210	10,14	7090	Braunschweig	3900	7,08	7020	Nordwürttemberg	4840	9,82	9490
Oldenburg	3290	9,00	6560	Detmold	3950	9,15	7870	Köln	5110	9,61	9580
Koblenz	3320	8,81	6410	Aachen	4060	7,48	6780	Düsseldorf	5700	6,87	9360
Lüneburg	3350	10,95	7660	Berlin	4090	8,37	8570	Bremen	6270	7,17	10250
Hildesheim	3370	7,55	6290	Mittelfranken	4120	8,74	7980	Hamburg	7300	7,97	13930
Oberfranken	3380	8,85	7000								
Moyenne des 13 régions	3084	9,17	6339	Moyenne des 12 régions	3796	8,85	7427	Moyenne des 12 régions	5005	8,31	9038
ALLEMAGNE (R.F.)	4280	8,57	8070	ALLEMAGNE (R.F.)	4280	8,57	8070	ALLEMAGNE (R.F.)	4280	8,57	8070

a) Prix courants.

ALLEMAGNE (R.F.)

R V 1

PART DES REGIONS AU TOTAL DU P.I.B.
DU PAYS (EN %)

	1957	1966	Variation en %
Düsseldorf	12,59	10,94	- 13,1
Arnsberg	7,26	5,98	- 17,6
Darmstadt/Wiesbaden	6,49	7,20	+ 10,9
Nordwürttemberg	5,91	6,55	+ 10,8
Hamburg	5,63	5,36	- 4,8
Oberbayern	4,91	5,69	+ 15,9
Köln	4,30	4,69	+ 9,1
Berlin	3,96	3,90	- 1,5
Münster	3,90	3,49	- 10,5
Schleswig-Holstein	3,35	3,47	+ 3,6
Nordbaden	3,06	3,32	+ 8,5
Hannover	2,68	2,71	+ 1,1
Detmold	2,65	2,78	+ 4,9
Südbaden	2,49	2,71	+ 8,8
Mittelfranken	2,37	2,41	+ 1,7
Südwestfalen/Lippe	2,08	2,30	+ 10,6
Schwaben	2,07	2,22	+ 7,2
Pfalz	1,87	1,81	- 3,2
Saarland	1,83	1,56	- 4,8
Bremen	1,78	1,59	- 10,7
Kassel	1,72	1,96	+ 14,0
Oberfranken	1,58	1,61	+ 1,9
Aachen	1,55	1,42	- 8,4
Unterfranken	1,46	1,52	+ 4,1
Braunschweig	1,43	1,27	- 11,2
Köln	1,40	1,43	+ 2,1
Hildesheim	1,37	1,26	- 8,0
Lüneburg	1,35	1,64	+ 21,5
Osnabrück	1,12	1,07	- 4,5
Oberpfalz	1,09	1,15	+ 5,5
Oldenburg	1,08	1,12	+ 3,7
Niederbayern	1,05	1,10	+ 4,8
Rheinessen	0,67	0,87	+ 29,9
Stade	0,62	0,66	+ 6,5
Trier	0,55	0,51	- 7,3
Aurich	0,43	0,43	+ 0
Montabaur	0,27	0,30	+ 11,1

ALLEMAGNE (R.F.)

R VI 1

P.I.B. AUX PRIX DU MARCHE/HABITANT DANS LES 20 REGIONS
DE PROGRAMME D'ACTION (REGIONALE AKTIONSPROGRAMME)

	P.I.B./habitant				moyenne nationale = 100			
	1957	1961	1964	1966	1957	1961	1964	1966
Schleswig-Unterelbe	3107	4478	5676	6446	72,6	77,0	79,8	79,8
Holstein	3339	4612	5660	6443	78,0	79,3	79,5	79,8
Nordwestniedersachsen	2946	4147	5142	5967	68,8	71,3	72,3	73,9
Niedersächsisches ZRG	3811	5530	6861	7596	89,0	95,1	96,4	94,1
Hessische BFG	2593	3955	5021	5869	60,6	68,0	70,6	72,7
Mittelrhein-Lahn-Sieg	3464	3703	4672	5248	80,9	63,7	65,7	65,0
Eifel-Hunsrück-Gebiet	2742	3588	4496	6517	64,1	61,7	63,2	80,7
Saarland-Westpfalz	3098 ^{a)}	4776	5705	6264	72,4	82,1	80,2	77,6
Unterfränkisches ZRG und ABG	3084	4465	5397	5995	72,1	76,8	75,8	74,3
Oberfränkisches ZRG und ABG	3517	5154	6542	7387	82,2	88,6	91,9	91,5
Westbayerisches ABG	2699	3982	5311	6494	63,1	68,5	74,6	80,4
Ostbayerisches ZRG und ABG	2371	3371	4383	5047	55,4	58,0	61,6	62,5
Oberpfälzisches ZRG und ABG	3066	4320	5385	6255	71,6	74,3	75,7	77,5
Südöstlich-oberbayeri- sches ABG	2761	4236	5134	5784	64,5	72,9	72,1	71,6
Oberbayerisch-schwäbi- sches ABG	2949	4101	4845	5530	68,9	70,5	68,1	68,5
Hohenlohe-Odenwald-Gebiet	2789	3850	5044	5636	65,2	66,2	70,9	69,8
Alb-Oberschwaben-Boden- see-Gebiet	2983	4169	5003	5592	69,7	71,7	70,3	69,3
Südlicher Oberrhein- Hochschwarzwald	3298	4687	5994	6876	77,1	80,6	84,2	85,2
Nordeifel-Grenzr.-Aachen	4079	5297	6026	6603	95,3	91,1	84,7	81,8
Südostwestfalen	2699	3780	4829	5386	63,1	65,0	67,9	66,7
ALLEMAGNE (R.F)	4280	5814	7116	8070	100,0	100,0	100,0	100,0
dont:								
Régions de programme	3120	4442	4750	6263	72,9	76,4	66,8	77,6
Autres régions	5604	6433	8171	8877	130,9	110,6	114,8	109,9

a) sans la Sarre

Abréviations: ZRG = Zonenrandgebiet
BFG = Bundesfördergebiet
ABG = Ausbaugebiet

FRANCE

R I 2

REVENUS DIRECTS PAR HABITANT

	Francs/habitant		Moyenne nationale = 100		Accroissement annuel moyen en %	
	1962	1967	1962	1967	à prix courants	à prix ^{a)} constants
- Régions de base :						
Région parisienne	7.233	10.289	154,8	155,5	7,32	4,16
Nord	3.960	5.480	84,7	82,8	6,72	3,82
Picardie	3.965	5.662	84,8	85,6	7,39	4,20
Hte Normandie	4.223	6.202	90,4	93,7	8,00	4,54
Champagne	4.150	6.064	88,8	91,6	7,88	4,48
Lorraine	3.904	5.454	83,5	82,4	6,92	3,93
Alsace	4.161	5.905	89,0	89,2	7,25	4,12
Franche-Comté	4.200	6.167	89,9	93,2	7,99	4,54
Bourgogne	4.129	5.819	88,3	87,9	7,10	4,03
Rhône-Alpes	4.469	6.372	95,6	96,3	7,36	4,18
Provence-Côte d'Az.	4.326	6.043	92,6	91,3	6,92	3,93
Basse Normandie	4.090	5.907	87,5	89,3	7,63	4,33
Bretagne	4.012	5.674	85,8	85,7	7,18	4,08
Pays-de-la-Loire	3.976	5.684	85,1	85,9	7,40	4,20
Centre	4.089	5.858	87,5	88,5	7,45	4,23
Poitou-Charentes	3.915	5.529	83,8	83,6	7,15	4,06
Limousin	3.986	5.449	85,3	82,3	6,46	3,67
Auvergne	4.200	5.572	89,9	84,2	5,83	3,31
Midi-Pyrénées	3.904	5.274	81,4	79,7	6,75	3,83
Languedoc-Roussillon	4.125	5.577	88,3	84,3	6,22	3,53
Aquitaine	4.052	5.596	86,7	84,6	6,67	3,79
FRANCE	4.674	6.617	100,0	100,0	7,21	4,10
- Grandes zones géographiques :						
Région parisienne	7.233	10.289	154,8	155,5	7,32	4,16
Régions de l'Est	4.225	5.917	90,4	89,4	6,97	3,96
Régions de l'Ouest	4.056	5.616	86,8	84,9	6,74	3,83

a) prix de 1963

	Revenus en mio. de F.F.		Part des régions au total du pays		Accroissement an- nuel moyen en %	
	1962	1967	1962	1967	à prix courants	à prix ^{a)} constants
- Régions de base:						
Région parisienne	62.257,5	93.695,7	28,4	28,8	8,50	4,83
Nord	14.573,3	20.756,4	6,6	6,4	7,34	4,15
Picardie	5.921,5	8.848,2	2,7	2,7	8,37	4,77
Haute-Normandie	5.949,1	9.178,9	2,7	2,8	9,07	5,17
Champagne	5.042,7	7.683,1	2,3	2,4	8,78	5,00
Lorraine	8.637,4	12.330,9	3,9	3,8	7,39	4,20
Alsace	5.532,1	8.245,5	2,5	2,5	8,31	4,72
Franche-Comté	3.942,0	6.053,1	1,8	1,9	8,97	5,10
Bourgogne	5.988,5	8.682,1	2,7	2,7	7,72	4,37
Rhône-Alpes	18.237,6	27.721,9	8,3	8,5	8,74	4,94
Provence-Côte d'Az.	13.373,5	20.551,6	6,1	6,3	8,98	5,11
Basse Normandie	4.962,8	7.394,3	2,3	2,3	8,31	4,72
Bretagne	9.647,9	13.935,5	4,4	4,3	7,63	4,32
Pays-de-la-Loire	9.842,2	14.556,1	4,5	4,5	8,15	4,66
Centre	7.658,6	11.526,0	3,5	3,5	8,52	4,83
Poitou-Charentes	5.722,4	8.162,0	2,6	2,5	7,42	4,20
Limousin	2.939,5	4.008,5	1,3	1,2	6,41	3,64
Auvergne	5.386,4	7.273,7	2,5	2,2	6,20	3,52
Midi-Pyrénées	7.999,5	11.408,4	3,6	3,5	7,36	4,20
Languedoc-Roussillon	6.571,9	9.378,0	3,0	2,9	7,38	4,20
Aquitaine	9.490,6	13.628,1	4,3	4,2	7,51	4,26
FRANCE	219.682,0	325.018,0	100,0	100,0	8,20	4,66
- Grandes zones géographiques:						
Région parisienne	62.257,5	93.695,7	28,4	28,8	8,50	4,83
Régions de l'Est	87.202,7	130.051,7	39,6	40,0	8,30	4,72
Régions de l'Ouest	70.221,8	101.270,6	32,0	31,2	7,60	4,32

a) prix de 1963

FRANCE

R III 2

CLASSIFICATION SELON LE TAUX D'ACCROISSEMENT
ANNUEL DES REVENUS DIRECTS (1962 - 1967)
A PRIX CONSTANTS a)

-Régions de base:			
Auvergne	3,52	Alsace	4,72
Limousin	3,64	Basse-Normandie	4,72
Nord	4,15	Picardie	4,77
Midi-Pyrénées	4,20	Région parisienne	4,83
Languedoc-Roussillon	4,20	Centre	4,83
Lorraine	4,20	Rhône-Alpes	4,94
Poitou-Charentes	4,20	Champagne	5,00
Aquitaine	4,26	Franche-Comté	5,10
Bretagne	4,32	Provence-Côte d'Azur	5,11
Bourgogne	4,37	Haute Normandie	5,17
Pays-de-la-Loire	4,66		
-Grandes zones géographiques:			
Région parisienne	4,83		
Région Est	4,72		
Région Ouest	4,32		

a) monnaie nationale

CROISSANCE DES REVENUS DIRECTS DANS LES REGIONS CLASSEES
SELON LE REVENU/HABITANT en 1962

Groupe 1	Revenus en F.F. p/hab. 1962	Croiss. annuelle des rev. ^a 1962/67	Revenus en F.F. p/hab. 1967	Groupe 2	Revenus en F.F. p/hab. 1962	Croiss. annuelle des rev. ^a 1962/67	Revenus en F.F. p/hab. 1967	Groupe 3	Revenus en F.F. p/hab. 1962	Croiss. annuelle des rev. ^a 1962/67	Revenus en F.F. p/hab. 1967
Midi-Pyrénées	3804	7,36	5274	Bretagne	4012	7,63	5674	Alsace	4161	8,31	5905
Lorraine	3904	7,39	5454	Aquitaine	4052	7,51	5596	Auvergne	4200	6,20	5572
Poitou-Charentes	3915	7,42	5529	Centre	4088	8,52	5859	Franche-Comté	4200	8,97	6167
Nord	3960	7,34	5480	Basse Normandie	4090	8,31	5907	Haute-Normandie	4223	9,07	6202
Picardie	3965	8,37	5662	Languedoc	4125	7,38	5577	Provence-Côte Az.	4326	8,98	6043
Pays de la Loire	3976	8,15	5684	Bourgogne	4129	7,72	5819	Rhône-Alpes	4468	8,74	6372
Limousin	3986	6,41	5449	Champagne	4150	8,78	6064	Région parisienne	7233	8,50	10289
Moyenne des 7 régions	3928	7,56	5504	Moyenne des 7 régions	4082	7,91	5755	Moyenne des 7 régions	5529	8,54	7843
FRANCE	4674	8,16	6617	FRANCE	4674	8,16	6617	FRANCE	4674	8,16	6617

a) prix courants

FRANCE

R V 2

PART DES REGIONS AU TOTAL DES REVENUS
DIRECTS DES MENAGES DU PAYS

en %

	1962	1967	Variations en %
- Régions de base :			
Région parisienne	28,4	28,8	+ 1,4
Rhône-Alpes	8,3	8,5	+ 2,4
Nord	6,6	6,4	- 3,0
Prov.Côte d'Az. Corse	6,1	6,3	+ 3,3
Pays-de-la-Loire	4,5	4,5	0
Bretagne	4,4	4,3	- 2,3
Aquitaine	4,3	4,2	- 2,3
Lorraine	3,9	3,8	- 2,6
Midi-Pyrénées	3,6	3,5	- 2,8
Centre	3,5	3,5	0
Languedoc-Roussillon	3,0	2,9	- 3,3
Picardie	2,7	2,7	0
Haute-Normandie	2,7	2,8	+ 3,7
Bourgogne	2,7	2,7	0
Poitou-Charentes	2,6	2,5	- 3,8
Auvergne	2,5	2,2	-12,0
Alsace	2,5	2,5	0
Champagne	2,3	2,4	+ 4,3
Basse-Normandie	2,3	2,3	0
Franche-Comté	1,8	1,9	+ 5,6
Limousin	1,3	1,2	- 7,7
- Grandes zones géographiques			
Région parisienne	28,4	28,8	+ 1,4
Région Est	39,6	40,0	+ 1,0
Région Ouest	32,0	31,2	- 2,5

	en mio. F.F.			Part des régions en %			par habitant France = 100		
	V.A.p.	revenus directs	revenus totaux	V.A.p.	revenus directs	revenus totaux	V.A.p.	revenus directs	revenus totaux
-Régions de base :									
Région parisienne	67.21 ⁸	62.25 ⁸	75.769	24,2	28,4	27,0	131,5	154,8	148,0
Nord	23.726	14.578	19.437	8,4	6,6	6,9	107,6	84,7	87,9
Picardie	9.131	5.922	7.752	3,2	2,7	2,8	101,9	84,9	86,5
Haute Normandie	10.963	5.949	7.729	3,9	2,7	2,7	130,1	90,4	91,5
Champagne	6.580	5.043	6.612	2,3	2,3	2,4	90,3	88,8	90,7
Lorraine	14.196	8.637	11.636	5,1	3,9	4,1	106,6	83,5	87,8
Alsace	7.990	5.532	7.321	2,8	2,5	2,6	100,0	89,0	91,9
Franche-Comté	5.414	3.942	5.066	1,9	1,8	1,8	96,4	89,9	90,3
Bourgogne	7.054	5.989	7.747	2,5	2,7	2,8	81,2	88,3	89,1
Rhône-Alpes	25.40 ⁸	18.23 ⁸	23.516	9,0	8,3	8,4	104,6	95,6	96,8
Provence-Côte d'Azur	18.28 ²	13.374	18.084	6,5	6,1	6,4	97,4	92,6	96,7
Basse Normandie	5.962	4.963	6.247	2,1	2,3	2,2	81,8	87,5	85,6
Bretagne	10.279	9.648	12.218	3,7	4,4	4,3	71,1	85,8	84,4
Pays-de-la-Loire	12.429	9.842	12.491	4,4	4,5	4,4	83,7	85,1	84,0
Centre	9.305	7.659	9.875	3,3	3,5	3,5	82,9	87,5	87,9
Poitou-Charentes	6.589	5.722	7.368	2,3	2,6	2,6	75,2	83,8	84,0
Limousin	3.464	2.940	3.778	1,2	1,3	1,3	78,1	85,3	85,2
Auvergne	6.358	5.386	6.858	2,3	2,5	2,4	82,6	89,9	89,1
Midi-Pyrénées	9.423	7.999	10.571	3,4	3,6	3,8	75,7	81,4	84,9
Languedoc-Roussillon	7.966	6.572	8.708	2,8	3,0	3,1	84,8	88,3	92,7
Aquitaine	13.253	9.491	12.328	4,7	4,3	4,4	94,7	86,7	88,2
FRANCE	280.992	219.682	281.111	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Grandes zones géographiques									
Région parisienne	67.218	62.258	75.769	24,2	28,4	27,0	131,5	154,8	148,0
Régions de l'Est	128.744	87.203	114.900	45,8	39,6	40,9	103,0	90,4	91,7
Régions de l'Ouest	85.028	70.222	90.442	30,3	32,0	32,2	81,5	86,8	86,4

a) pour la définition des concepts cf. texte

ITALIE

R I 3

PRODUIT INTERIEUR BRUT AUX PRIX DU MARCHE PAR HABITANT

	1.000 lire par habitant		Moyenne natio- nale = 100		Accroissement annuel moyen en % 1957/66	
	1957	1966	1957	1966	à prix courants	à prix constants a)
- Régions de base :						
Piemonte	516,9	1.003,0	146,3	134,3	7,64	4,73
Val d'Aosta	611,5	1.083,2	173,1	145,0	6,56	4,06
Liguria	542,7	1.011,4	153,7	135,4	7,16	4,43
Lombardia	553,4	1.106,1	156,7	148,1	8,00	4,96
Trentino-A. Adige	386,1	734,4	109,3	98,1	7,37	4,58
Veneto	338,3	733,4	95,8	98,2	8,98	5,58
Friuli-Venezia G.	356,5	773,5	100,9	103,6	8,99	5,58
Emilia-Romagna	394,0	902,7	111,6	120,9	9,65	5,99
Marche	260,7	617,0	73,8	82,6	10,04	5,49
Toscana	356,7	804,8	101,0	107,8	9,46	5,17
Umbria	255,2	673,2	72,3	90,1	11,38	6,23
Lazio	432,5	811,5	122,5	108,6	7,24	3,96
Campania	229,9	501,9	65,1	67,2	9,06	4,92
Abruzzi-Molise	195,2	460,2	55,3	61,6	10,00	5,43
Puglia	221,7	507,1	62,8	67,9	9,63	5,23
Basilicata	179,0	391,4	50,7	52,4	9,08	4,93
Calabria	170,8	370,6	48,4	49,6	8,99	4,88
Sicilia	224,6	469,6	63,6	62,9	8,54	4,63
Sardegna	252,9	496,3	71,6	66,4	7,78	4,22
ITALIE	353,2	746,9	100,0	100,0	8,68	5,10
- Grandes zones géographiques :						
Nord-Ouest	541,5	1.063,0	153,3	142,3	7,78	4,82
Nord-Est	365,7	803,3	103,5	107,6	9,14	5,68
Centre	363,7	771,8	103,0	103,3	8,72	4,77
Sud	217,1	473,1	61,5	63,3	9,04	4,91

a) prix 1963

ITALIE

PRODUIT INTERIEUR BRUT AUX PRIX DU MARCHE/HABITANT

	en 1.000 Lire			Italie = 100		
	1967	1968	1969	1967	1968	1969
- Régions :						
Piemonte	1.099,6	1.159,0	1.237,0	134,7	132,6	130,5
Valle d'Aosta	1.184,7	1.194,4	1.197,2	145,1	136,7	126,3
Liguria	1.100,2	1.175,1	1.249,2	134,8	134,5	131,8
Lombardia	1.204,3	1.289,2	1.387,4	147,5	147,5	146,4
Nord-Ouest	1.159,5	1.235,2	1.323,5	142,0	141,4	139,7
Trentino-Alto-Adige	791,6	832,3	899,6	96,9	95,3	94,9
Veneto	797,9	864,7	941,1	97,7	99,0	99,3
Friuli-Venezia-Giulia	832,8	899,7	980,6	102,0	103,0	103,5
Emilia-Romagna	962,7	1.027,4	1.131,2	117,9	117,6	119,4
Nord-Est	865,0	928,8	1.015,4	106,0	106,3	107,1
Marche	684,2	737,3	800,9	83,8	84,4	84,5
Toscana	880,2	965,1	1.039,8	107,8	110,4	109,7
Umbria	758,6	809,5	867,7	92,9	92,6	91,6
Lazio	871,7	944,8	1.023,6	106,8	108,1	108,0
Centre	840,5	913,5	987,5	103,0	104,5	104,2
Abruzzi-Molise	516,0	554,6	622,4	63,2	63,5	65,7
Campania	542,1	571,3	610,8	66,4	65,4	64,4
Puglia	578,0	570,7	645,2	70,8	65,3	68,1
Basilicata	462,0	490,1	545,5	56,6	56,1	57,6
Calabria	413,0	428,0	473,7	50,6	49,0	50,0
Sicilia	521,4	571,5	619,5	63,9	65,4	65,4
Sardegna	535,7	592,9	646,6	65,6	67,9	68,2
Sud	524,5	553,6	606,6	65,6	67,9	68,2
ITALIA	816,4	873,8	947,6	100,0	100,0	100,0

ITALIE

R II 3

PRODUIT INTERIEUR BRUT AUX PRIX DU MARCHE

	Produit intérieur brut en milliards de lires		Part des régions au total du pays en %		Accroissement annuel moyen en % 1957/66	
	1957	1966	1957	1966	à prix courants	à prix a) constants
- Régions de base:						
Piemonte	1.924,4	4.214,7	10,9	10,6	9,10	5,64
Valle d'Aosta	60,6	114,6	0,3	0,3	7,34	4,55
Liguria	894,9	1.874,0	5,1	4,7	9,56	5,30
Lombardia	3.848,8	8.880,7	21,9	22,3	9,73	6,03
Trentino-A.Adige	296,8	605,1	1,7	1,5	8,24	5,12
Veneto	1.320,0	2.938,5	7,5	7,4	9,30	5,78
Friuli-Venezia G.	443,5	949,8	2,5	2,4	8,83	5,48
Emilia-Romagna	1.431,7	3.412,4	8,1	8,5	10,13	6,29
Marche	359,1	837,6	2,0	2,1	9,87	5,34
Toscana	1.163,6	2.732,9	6,6	6,9	9,95	5,44
Umbria	209,4	531,5	1,2	1,3	10,90	5,96
Lazio	1.592,5	3.597,7	9,1	9,0	9,48	5,19
Campania	1.076,3	2.542,8	6,1	6,4	10,02	5,44
Abruzzi-Molise	330,2	722,5	1,9	1,8	9,09	4,93
Puglia	762,3	1.822,0	4,3	4,6	10,16	5,51
Basilicata	118,2	252,0	0,7	0,6	8,78	4,76
Calabria	366,9	771,5	2,1	1,9	8,61	4,67
Sicilia	1.068,1	2.293,5	6,0	5,8	8,86	4,81
Sardegna	354,7	735,2	2,0	1,9	8,44	4,58
ITALIE	17.622,0	39.829,0	100,0	100,0	9,48	5,57
- Grandes zones géographiques :						
Nord-Ouest	6.728,7	15.084,0	38,2	37,9	9,38	5,81
Nord-Est	3.492,0	7.905,8	19,8	19,8	9,50	5,90
Centre	3.324,6	7.699,7	18,9	19,3	9,78	5,35
Sud	4.076,7	9.139,5	23,1	23,0	9,38	5,09

a) prix 1963

	en mio de Lires			Part des régions en % au total du pays		
	1967	1968	1969	1967	1968	1969
- Régions :						
Piemonte	4.686.426	5.002.880	5.418.859	10,70	10,61	10,53
Valle d'Aosta	126.678	128.831	130.309	0,29	0,27	0,25
Liguria	2.045.971	2.192.867	2.339.776	4,67	4,65	4,55
Lombardia	9.790.725	10.612.622	11.560.056	22,35	22,52	22,47
Nord-Ouest	16.649.800	17.937.200	19.449.000	38,01	38,05	37,80
Trentino-Alto-Adige	656.989	694.719	735.338	1,50	1,47	1,47
Veneto	3.215.118	3.505.561	3.847.395	7,34	7,44	7,48
Friuli-Venezia-Giulia	1.022.005	1.102.958	1.205.092	2,33	2,34	2,34
Emilia-Romagna	3.655.688	3.919.662	4.337.475	8,35	8,32	8,43
Nord-Est	8.549.800	9.222.900	10.145.300	19,52	19,57	19,72
Marche	927.810	1.001.316	1.092.148	2,12	1,12	2,12
Toscana	3.005.977	3.314.800	3.593.599	6,86	7,03	6,98
Umbria	594.939	634.088	679.422	1,36	1,35	1,32
Lazio	3.923.874	4.313.590	4.745.131	8,96	9,15	9,22
Centre	8.452.600	9.263.800	10.110.300	19,30	19,65	19,65
Abruzzi-Molise	803.102	854.714	955.123	1,83	1,81	1,86
Campania	2.764.509	2.932.365	3.150.943	6,31	6,22	6,12
Puglia	2.085.189	2.063.764	2.341.336	4,76	4,38	4,55
Basilicata	295.747	310.514	341.535	0,68	0,66	0,66
Calabria	857.985	884.751	974.521	1,96	1,88	1,89
Sicilia	2.550.220	2.781.702	3.021.091	5,82	5,90	5,87
Sardegna	795.048	882.290	966.851	1,82	1,87	1,88
Sud	10.151.800	10.710.100	11.751.400	23,18	22,72	22,84
ITALIA	43.804.000	47.134.000	51.456.000	100,00	100,00	100,00

CLASSIFICATION SELON LE TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUEL EN % DU P.I.B.
AUX PRIX DU MARCHE 1957-1966 (A PRIX COURANTS)

- Régions de base :

1. Val d'Aosta	7,34
2. Trentino-A. Adige	8,24
3. Sardegnna	8,44
4. Liguria	8,56
5. Calabria	8,61
6. Basilicata	8,78
7. Friuli-Venezia G.	8,83
8. Sicilia	8,86
9. Abruzzi-Molise	9,09
10. Piemonte	9,10
11. Veneto	9,30
12. Lazio	9,48
13. Lombardia	9,73
14. Marche	9,87
15. Toscana	9,95
16. Campania	10,02
17. Emilia-Romagna	10,13
18. Puglia	10,16
19. Umbria	10,90

- Grandes zones géographiques :

1. SUD	9,38
2. NORD-OUEST	9,38
3. NORD-EST	9,50
4. CENTRE	9,78

CROISSANCE DU P.I.B. TOTAL DANS LES REGIONS CLASSEES SELON LE P.I.B./HABITANT EN 1957

	P.I.B. par hab. en 1000 lires	Croissance annuelle ^{a)} du PIB	P.I.B. par hab. en 1000 lires		P.I.B. par hab. en 1000 lires	Croissance annuelle ^{a)} du PIB	P.I.B. par hab. en 1000 lires		P.I.B. par hab. en 1000 lires	Croissance annuelle ^{a)} du PIB	P.I.B. par hab. en 1000 lires
	1957	1957/66	1966		1957	1957/66	1966		1957	1957/66	1966
Calabria	170,8	8,61	370,6	Umbria	255,2	10,90	673,2	Emilia-Romagna	394,0	10,13	902,7
Basilicata	179,0	8,78	391,4	Marche	260,7	9,87	617,0	Lazio	432,5	9,48	811,5
Abruzzi-Molise	195,2	9,09	460,2	Veneto	338,3	9,30	733,4	Piemonte	516,9	9,10	1003,0
Puglia	221,7	10,16	507,1	Friuli-Ven.	356,5	8,83	773,5	Liguria	542,7	8,56	1011,4
Sicilia	224,6	8,86	469,6	Toscana	356,7	9,95	804,8	Lombardia	553,4	9,73	1106,1
Campania	229,9	10,02	501,9	Trentino	386,1	8,24	732,4	Val d'Aosta	611,5	7,34	1083,2
Sardegna	252,9	8,44	496,3								
Total des 7 régions	217,1	9,38	473,1	Total des 6 régions	333,4	9,52	740,8	Total des 6 régions	494,0	9,51	986,2
ITALIE	353,2	9,48	746,9	ITALIE	353,2	9,48	746,9	ITALIE	353,2	9,48	746,9

a) prix courants

PART DES REGIONS AU TOTAL DU P.I.B. DU PAYS (en %)

	1957	1966	Variation en %
- Régions de base :			
Lombardia	21,9	22,3	+ 1,8
Piemonte	10,9	10,6	- 2,7
Lazio	9,1	9,0	- 1,1
Emilia-Romagna	8,1	8,5	+ 4,9
Veneto	7,5	7,4	- 1,3
Toscana	6,6	6,9	+ 4,5
Campania	6,1	6,4	+ 4,9
Sicilia	6,0	5,8	- 3,3
Liguria	5,1	4,7	- 7,8
Puglia	4,3	4,6	+ 7,0
Friuli-Venezia G.	2,5	2,4	- 4,0
Calabria	2,1	1,9	- 9,5
Sardegna	2,0	1,9	- 5,0
Marche	2,0	2,1	+ 5,0
Abruzzi-Molise	1,9	1,8	- 5,3
Trentino-Alto-A.	1,7	1,5	- 11,8
Umbria	1,2	1,3	+ 8,3
Basilicata	0,7	0,6	- 14,3
Val d'Aosta	0,3	0,3	-
- Grandes zones géographiques :			
Nord-Ouest	38,2	37,9	- 0,8
Nord-Est	19,8	19,8	0
Centre	18,9	19,3	+ 2,1
Sud	23,1	23,0	- 0,4

PRODUIT INTERIEUR NET AU COUT DES FACTEURS PAR HABITANT

	1000 Lit/habitant		Moyenne nationale = 100		Accroissement annuel moyen en %	
	1957	1966	1957	1966	à prix courants	à prix constants ^{a)}
- Régions de base :						
Piemonte	391,1	777,9	139	130	7,94	4,70
Val d'Aosta	462,4	868,4	164	145	7,25	4,29
Liguria	410,7	808,4	146	135	7,81	4,63
Lombardia	418,7	832,8	149	139	7,94	4,70
Trentino-A. Adige	308,3	605,4	109	101	7,79	4,67
Veneto	270,1	597,6	96	100	9,23	5,53
Friuli Venezia G.	284,6	635,2	101	106	9,33	5,59
Emilia-Romagna	314,6	728,3	112	122	9,78	5,86
Marche	209,7	514,5	74	86	10,49	5,43
Toscana	286,9	648,7	102	108	9,49	4,92
Umbria	205,3	533,4	73	89	11,19	5,80
Lazio	347,9	669,4	124	112	7,54	3,91
Campania	197,2	415,8	70	69	8,64	4,25
Abruzzi-Molise	167,5	390,1	59	65	9,85	4,85
Puglia	190,2	426,9	68	71	9,40	4,62
Basilicata	153,6	332,7	55	56	8,97	4,41
Calabria	146,5	317,8	52	53	8,98	4,42
Sicilia	192,6	398,4	68	66	8,41	4,14
Sardegna	216,9	423,0	77	71	7,70	3,79
ITALIE	281,6	599,4	100	100	8,76	4,86
- Grandes zones géographiques :						
Nord-Ouest	409,7	813,6	145	136	7,92	4,69
Nord-Est	292,0	653,2	104	109	9,36	5,61
Centre	292,5	630,5	104	105	8,91	4,62
Sud	186,2	398,6	66	66	8,82	4,34

a) prix 1963

PRODUIT INTERIEUR BRUT AU COUT DES FACTEURS PAR HABITANT

	1000 FB/habitant		Moyenne nationale = 100		Accroissement annuel moyen en %	
	1957	1966	1957	1966	à prix courants	à prix constants a)
- Régions de base :						
Antwerpen	53,1	91,5	102,7	109,8	6,22	3,78
West-Vlaanderen	44,0	78,2	85,1	93,8	6,60	4,01
Oost-Vlaanderen	40,8	68,5	78,9	82,2	5,93	3,60
Limburg	39,3	63,0	76,0	75,6	5,38	3,27
Hainaut	51,1	70,6	98,8	84,7	3,66	2,22
Liège	58,6	88,2	113,3	105,8	4,65	2,83
Namur	46,7	70,9	90,3	85,1	4,75	2,89
Luxembourg	39,5	61,1	76,4	73,3	4,97	3,02
Brabant	64,7	105,5	125,1	126,6	5,58	3,39
BELGIQUE	51,7	83,3	100,0	100,0	5,44	3,31
- Grandes zones géographiques :						
Région flamande	45,0	76,7	87,0	92,1	6,10	3,71
Région wallonne	52,1	75,4	100,8	90,5	4,19	2,55
Région bruxelloise	72,9	121,2	141,0	145,5	5,81	3,53

a) prix 1958

Sources : cf. texte

BELGIQUE

R I 4 a

PRODUIT INTERIEUR BRUT AU COÛT DES FACTEURS/HABITANT

	en milliers de F		Belgique = 100	
	1967	1968	1967	1968
- Régions de base				
Antwerpen	98,0	107,0	110,1	113,6
West-Vlaanderen	85,2	90,7	95,7	96,3
Oost-Vlaanderen	74,3	80,2	83,5	85,1
Limburg	69,1	71,0	77,6	75,4
Hainaut	73,7	77,2	82,8	82,0
Liège	91,6	94,7	102,9	100,5
Namur	75,0	78,7	84,3	83,5
Luxembourg	65,7	69,1	73,8	73,4
Brabant	112,6	117,9	126,5	125,2
BELGIQUE	89,0	94,2	100,0	100,0
- Grandes zones géographiques				
Région flamande	82,8	89,0	93,0	94,5
Région wallonne	79,0	82,3	88,8	87,4
Région bruxelloise	129,5	135,5	145,5	143,8

PRODUIT INTERIEUR BRUT AU COUT DES FACTEURS

	P.I.B. en mio. FB		Part des régions au total du pays		Accroissement annuel moyen en %	
	1957	1966	1957	1966	à prix courants	à prix constants a)
- Régions de base :						
Antwerpen	73.387	137.227	15,83	17,28	7,20	4,38
West-Vlaanderen	45.750	80.739	9,87	10,17	6,51	3,96
Oost-Vlaanderen	51.055	88.926	11,01	11,20	6,36	3,86
Limburg	21.174	39.557	4,57	4,98	7,19	4,37
Hainaut	64.660	94.037	13,95	11,84	4,25	2,58
Liège	58.409	89.760	12,60	11,30	4,89	2,97
Namur	17.023	26.889	3,67	3,39	5,21	3,17
Luxembourg	8.480	13.439	1,83	1,69	5,25	3,19
Brabant	123.604	223.489	26,67	28,15	6,80	4,13
BELGIQUE	463.542	794.063	100,00	100,00	6,16	3,74
- Grandes zones géographiques :						
Région flamande	204.938	370.702	44,2	46,7	6,81	4,14
Région wallonne	157.935	239.032	34,1	30,1	4,71	2,86
Région bruxelloise	100.669	184.329	21,7	23,2	6,95	4,22

a) prix 1958

Sources : cf. texte

	en mio F		Part des régions en % du pays	
	1967	1968	1967	1968
- Régions de base :				
Antwerpen	148 291	162 782	17,4	18,0
West-Vlaanderen	88 605	94 803	10,4	10,5
Oost-Vlaanderen	96 798	104 830	11,4	11,6
Limburg	43 897	45 559	5,1	5,0
Hainaut	98 202	102 793	11,5	11,3
Liège	93 301	96 450	10,9	10,6
Namur	28 558	30 067	3,4	3,3
Luxembourg	14 433	15 145	1,7	1,7
Brabant	240 912	253 928	28,2	28,0
BELGIQUE	852 997	906 357	100,0	100,0
- Grandes zones géographiques				
Région flamande	403 388	435 964	47,3	48,1
Région wallonne	250 894	261 611	29,4	28,9
Région bruxelloise	198 715	208 782	23,3	23,0

CLASSIFICATION SELON LE TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUEL DU P.I.B.
AU COUT DES FACTEURS (A PRIX CONSTANTS)^{a)} - 1957/66
(en %)

- Régions de base :	
Hainaut	3,4
Liège	3,9
Namur	4,2
Luxembourg	4,2
Oost-Vlaanderen	5,1
West-Vlaanderen	5,2
Brabant	5,5
Limburg	5,8
Antwerpen	5,8
- Grandes zones géographiques :	
1. Région wallonne	3,8
2. Région flamande	5,5
3. Région bruxelloise	5,6

a) monnaie nationale

CROISSANCE DU P.I.B. TOTAL DANS LES REGIONS CLASSEES
SELON LE P.I.B./HABITANT EN 1957

	P.I.B./habitant en 1.000 FB 1957	Croissance an- nuelle du PIB a) 1957/66 (en %)	P.I.B./habitant en 1.000 FB 1966
Limburg	39,3	7,19	63,0
Luxembourg	39,5	5,25	61,1
Oost-Vlaanderen	40,8	6,36	68,5
West-Vlaanderen	44,0	6,51	78,2
Namur	46,7	5,21	70,9
Hainaut	51,1	4,25	70,6
Antwerpen	53,1	7,20	91,5
Liège	58,6	4,89	88,2
Brabant	64,7	6,80	105,5
BELGIQUE	51,7	6,16	83,3

a) prix courants

PART DES REGIONS AU TOTAL DU P.I.B. DU PAYS (en %)

	1957	1966	Variation en %
- Régions de base :			
Brabant	26,7	28,2	+ 5,6
Antwerpen	15,8	17,3	+ 9,5
Hainaut	14,0	11,8	- 15,7
Liège	12,6	11,3	- 10,3
Oost-Vlaanderen	11,0	11,2	+ 1,8
West-Vlaanderen	9,9	10,2	+ 3,0
Limburg	4,6	5,0	+ 8,7
Namur	3,7	3,4	- 8,1
Luxembourg	1,8	1,7	- 5,6
- Grandes zones géographiques :			
Région flamande	44,2	46,7	+ 5,7
Région wallonne	34,1	30,1	- 11,7
Région bruxelloise	21,7	23,2	+ 10,7

PRODUIT INTERIEUR BRUT AUX PRIX DU MARCHÉ
PAR HABITANT

	Florins/habitant		Moyenne nationale = 100		Accroissement annuel moyen en %	
	1960	1965	1960	1965	à prix courants	à prix(a) constants
- Régions de base :						
Groningen	3516	5151	98,0	94,5	7,94	3,90
Friesland	2958	4608	82,4	84,5	9,27	4,55
Drenthe	2949	4282	82,2	78,5	7,74	3,80
Overijssel	3353	4949	93,4	90,7	8,10	3,98
Gelderland	3131	4787	87,2	87,8	8,86	4,35
Utrecht	3269	5076	91,1	93,1	9,20	4,52
Noord-Holland	4048	6147	112,8	112,7	8,71	4,28
Zuid-Holland	4029	6254	112,3	114,7	9,19	4,51
Zeeland	3373	5048	94,0	92,6	8,40	4,13
Noord-Brabant	3396	5181	94,6	95,0	8,82	4,33
Limburg	3297	4836	91,9	88,7	7,96	3,91
PAYS-BAS (b)	3589	5454	100,0	100,0	8,73	4,29
- Grandes zones géographiques :						
NORD	3165	4728	88,2	86,7	8,36	4,11
EST	3215	4849	89,6	88,9	8,57	4,21
OUEST	3941	6062	109,8	111,1	8,99	4,42
SUD	3361	5054	93,6	92,7	8,50	4,17

(a) prix 1963

Sources : cf. texte

(b) à l'exclusion du secteur extra-territorial (cf. texte p. 156)

PRODUIT INTERIEUR BRUT AUX PRIX DU MARCHE

	P.I.B. en mio. florins		Part des régions au total des provinces		Accroissement annuel moyen en %	
	1960	1965	1960	1965	à prix courants	à prix constants (a)
- Régions de base:						
Groningen	1679,7	2589,0	4,1	3,8	9,08	4,46
Friesland	1419,5	2308,3	3,4	3,4	10,21	5,01
Drenthe	927,3	1465,5	2,2	2,2	9,59	4,71
Overijssel	2626,9	4328,2	6,4	6,4	10,50	5,16
Gelderland	4032,6	6750,3	9,8	10,0	10,85	5,33
Utrecht	2244,5	3785,8	5,4	5,6	10,02	4,92
Noord-Holland	8391,9	13409,0	20,3	19,9	9,83	4,83
Zuid-Holland	10983,0	17984,1	26,6	26,7	10,37	5,09
Zeeland	957,7	1475,5	2,3	2,2	9,03	4,43
Noord-Brabant	5138,1	8656,0	12,4	12,8	10,99	5,40
Limburg	2948,8	4685,3	7,1	7,0	9,70	4,76
PAYS-BAS (b)	41350,0	67437,0	100,0	100,0	10,28	5,05
- Grandes zones géo- graphiques :						
NORD	4026,5	6362,8	9,7	9,4	9,58	4,71
EST	6659,5	11078,5	16,2	16,4	10,72	5,27
OUEST	21619,4	35178,9	52,2	52,2	10,23	5,02
SUD	9044,6	14816,8	21,9	22,0	10,38	5,10

(a) prix 1963

Sources: cf. texte

(b) à l'exclusion du secteur extra-territorial (cf. texte p. 156)

CLASSIFICATION SELON LE TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUEL
DU P.I.B. AUX PRIX DU MARCHÉ (A PRIX CONSTANTS)^{a)} - 1960/1965

(en %)

- Régions de base :	
Zeeland	4,43
Groningen	4,46
Drenthe	4,71
Limburg	4,76
Noord-Holland	4,83
Utrecht	4,92
Friesland	5,01
Zuid-Holland	5,09
Overijssel	5,16
Gelderland	5,33
Noord-Brabant	5,40
- Grandes zones géographiques :	
NORD	7,02
OUEST	7,49
SUD	7,60
EST	7,85

a) monnaie nationale

CROISSANCE DE P.I.B. TOTAL DANS LES REGIONS CLASSEES
SELON LE P.I.B./HABITANT EN 1960

	P.I.B./habitant	Croissance annuelle	P.I.B./habitant
	1960	du P.I.B. a) 1960/65	1965
Drenthe	2949	9,59	4282
Friesland	2958	10,21	4608
Gelderland	3131	10,85	4187
Utrecht	3269	10,02	5076
Limburg	3297	9,70	4836
Overijssel	3353	10,50	4949
Zeeland	3373	9,03	5048
Noord-Brabant	3396	10,99	5181
Groningen	3516	9,08	5152
Zuid-Holland	4029	10,37	6254
Noord-Holland	4048	9,83	6147
PAYS-BAS	3589	10,28	5454

a) prix courants

PART DES REGIONS AU TOTAL DU P.I.B. DU PAYS

EN %

	1960	1965	Variation en %
- Régions de base :			
Groningen	4,1	3,8	- 7,3
Friesland	3,4	3,4	0
Drenthe	2,2	2,2	0
Overijssel	6,4	6,4	0
Gelderland	9,8	10,0	+ 2,0
Utrecht	5,4	5,6	+ 3,7
Noord-Holland	20,3	19,9	- 2,0
Zuid-Holland	26,6	26,7	+ 0,4
Zeeland	2,3	2,2	- 4,3
Noord-Brabant	12,4	12,8	+ 3,2
Limburg	7,1	7,0	- 1,4
- Grandes zones géographiques:			
OUEST	52,2	52,2	0
SUD	21,9	22,0	+ 0,5
EST	16,2	16,4	+ 1,2
NORD	9,7	9,4	- 3,1

PRODUIT INTERIEUR BRUT AUX PRIX DU MARCHE

	1957	1966	1970	Accroissement annuel moyennem % entre 1957 - 1966	Accroissement annuel moyen en % entre 1966 - 1970
P.I.B. global (mio F)	22.535	31.935	50.200	5,0	9,5
P.I.B./habitant (F)	73.167	104.346	147.647	4,0	9,1

PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR HABITANT DANS LES REGIONS DE BASE DE LA COMMUNAUTE
(estimations) (a)

	Communauté = 100		en \$	
	1960	1969	1960	1969
Schleswig-Holstein	97,2	98,3	1.100	2.238
Hamburg	209,7	209,6	2.374	4.773
Hannover	136,6	125,2	1.546	2.851
Hildesheim	105,0	91,8	1.186	2.090
Lüneburg	125,6	111,8	1.422	2.546
Stade	86,2	76,6	976	1.744
Osnabrück	108,9	100,2	1.233	2.282
Aurich	85,6	78,3	969	1.783
Braunschweig	122,9	102,6	1.391	2.336
Oldenburg	106,8	95,8	1.209	2.181
Bremen	164,2	148,6	1.859	3.384
Düsseldorf	147,3	136,9	1.667	3.117
Köln	146,6	140,1	1.660	3.190
Aachen	111,0	99,1	1.257	2.257
Münster	113,6	103,4	1.286	2.354
Detmold	114,6	115,0	1.297	2.619
Arnsberg	124,5	112,6	1.409	2.564
Darmstadt	128,6	134,7	1.456	3.067
Kassel	98,2	106,9	1.112	2.434
Koblenz	93,7	99,5	1.061	2.266
Trier	74,2	80,6	840	1.835
Montabaur	74,5	81,2	843	1.849
Rheinhessen	105,1	136,3	1.190	3.104
Pfalz	97,8	103,5	1.107	2.357
Nordwürttemberg	141,0	134,3	1.596	3.058
Nordbaden	125,2	123,0	1.417	2.801
Südbaden	106,2	102,9	1.202	2.343
Südwestfalen	104,4	101,2	1.182	2.304
Oberbayern	126,5	132,2	1.432	3.010
Niederbayern	73,1	79,0	827	1.799
Oberpfalz	83,9	88,4	950	2.013
Oberfranken	101,7	103,9	1.151	2.366
Mittelfranken	116,9	118,6	1.323	2.701
Unterfranken	93,3	93,3	1.056	2.124
Schwaben	105,2	109,6	1.191	2.496
Saarland	111,8	97,8	1.266	2.227

(a) of. texte p. 164 et suiv.

(suite)

Tableau R I

PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR HABITANT DANS LES REGIONS DE BASE DE LA COMMUNAUTE
(estimations) (a)

	Communauté = 100		en \$	
	1960	1969	1960	1969
Berlin	124,0	128,4	1.404	2.924
DEUTSCHLAND (BR)	120,5	118,6	1.364	2.700
Région parisienne	155,2	149,8	1.757	3.411
Champagne	106,6	102,9	1.207	2.343
Picardie	120,2	116,1	1.361	2.644
Haute Normandie	153,5	148,2	1.738	3.375
Centre	97,8	94,4	1.107	2.149
Nord	127,0	122,6	1.438	2.792
Lorraine	125,8	121,4	1.424	2.764
Alsace	118,0	113,9	1.336	2.594
Franche-Comté	113,8	109,8	1.288	2.500
Basse Normandie	96,5	93,2	1.092	2.122
Pays de la Loire	98,8	95,3	1.118	2.170
Bretagne	83,9	81,0	950	1.844
Limousin	92,2	89,0	1.044	2.027
Auvergne	97,5	94,1	1.104	2.143
Poitou-Charentes	88,7	85,7	1.004	1.951
Aquitaine	111,7	107,9	1.264	2.457
Midi-Pyrénées	89,3	86,2	1.011	1.963
Bourgogne	95,8	92,5	1.084	2.106
Rhône-Alpes	123,4	119,1	1.397	2.712
Languedoc-Roussillon	100,0	96,6	1.132	2.200
Provence-Côte d'Azur	114,9	110,9	1.301	2.525
FRANCE	118,0	113,9	1.336	2.594
Piemonte	87,5	86,5	991	1.970
Valle d'Aosta	91,8	83,7	1.039	1.906
Liguria	91,7	87,4	1.038	1.990
Lombardia	91,6	97,1	1.037	2.211
Trentino-Alto-Adige	59,2	62,9	670	1.432
Veneto	57,5	65,8	651	1.498
Friuli-Venezia-Giulia	60,3	68,6	683	1.562
Emilia-Romagna	69,2	79,2	783	1.803
Marche	43,9	56,0	497	1.275
Toscana	60,5	72,7	685	1.655

(a) cf. texte p. 164 et suiv.

./.

(suite)

Tableau R I

PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR HABITANT DANS LES REGIONS DE BASE DE LA COMMUNAUTE
(estimations) (a)

	Communauté = 100		en \$	
	1960	1969	1960	1969
Umbria	44,9	60,7	508	1.382
Lazio	72,1	71,6	816	1.630
Campania	38,8	42,8	439	975
Abruzzi-Molise	43,1	43,6	386	993
Puglia	35,3	45,2	400	1.029
Basilicata	25,5	38,2	289	870
Calabria	26,8	33,2	303	756
Sicilia	34,6	43,4	392	988
Sardegna	39,4	45,2	446	1.029
ITALIE	61,2	66,3	693	1.509
West Vlaanderen	96,5	99,7	1.091	2.270
Oost Vlaanderen	88,5	88,1	1.002	2.006
Antwerpen	110,0	117,6	1.313	2.678
Limburg	74,0	76,0	837	1.731
Hainaut	98,7	84,9	1.116	1.933
Namur	101,2	86,4	1.145	1.967
Liège	129,7	104,0	1.376	2.368
Luxembourg	83,8	76,0	949	1.731
Brabant	139,5	129,6	1.578	2.951
BELGIQUE	109,3	103,5	1.237	2.356
Groningen	82,2	90,7	998	2.065
Friesland	74,2	81,1	840	1.847
Drenthe	74,0	75,4	838	1.717
Overijssel	84,1	87,1	952	1.983
Gelderland	78,5	84,3	889	1.920
Utrecht	82,0	89,4	928	2.036
Noord-Holland	101,5	108,2	1.149	2.464
Zuid-Holland	101,1	110,1	1.144	2.507
Zeeland	84,6	88,9	958	2.024
Noord-Brabant	85,1	91,2	963	2.077
Limburg	82,7	85,2	936	1.940
PAYS-BAS	90,0	96,0	1.019	2.186
LUXEMBOURG	139,8	116,5	1.583	2.649
COMMUNAUTE	100,0	100,0	1.132	2.277

(a) cf. texte p. 104 et suiv.

Liste des cartes et graphiques

	page
Première partie : ASPECTS DEMOGRAPHIQUES	
A) L'évolution démographique et ses déterminants	
- Variation de la population totale dans les régions de base de la Communauté 1950-1960	12 a.
- Variation de la population totale dans les régions de base de la Communauté 1960-1968	12 b
- Natalité et taille des communes	23
B) La concentration de la population	
- Classification des régions de base selon leur densité	34
- Densité de la population dans les régions de base de la Communauté	34 a
- Evolution de la répartition de la population sur le territoire communautaire 1950-1960-1968	37
Deuxième partie : POPULATION ACTIVE ET EMPLOI	
A) Emploi agricole	
- Pourcentage de l'emploi agricole dans l'emploi total	58 a / 58 b
- Population active/Forces de travail Situation vers 1950 Part du secteur primaire dans le total régional	58 c
- Population active/Forces de travail Situation vers 1968 Part du secteur primaire dans le total régional	58 d
B) Emploi secondaire	
- Pourcentage de l'emploi secondaire dans l'emploi total	78 a / 78 b
- Population active/Forces de travail situation vers 1950 Part du secteur secondaire dans le total régional	81 a
- Population active/Forces de travail situation vers 1968 Part du secteur secondaire dans le total régional	81 b
C) Emploi tertiaire	
- Pourcentage de l'emploi tertiaire dans l'emploi total	89 a / 89 b
- Population active/Forces de travail Situation vers 1950 Part du secteur tertiaire dans le total régional	89 c
- Population active/Forces de travail Situation vers 1968 Part du secteur tertiaire dans le total régional	89 d

	page
D) Emploi total	
- Italie - Emploi total	96 a
- Répartition, par région et par secteur d'activité, des personnes ayant un emploi dans les pays de la Communauté en 1968	97 a
Troisième partie : PRODUIT ET REVENUS	
A) Considérations générales	
B) L'évolution dans les pays	
- Corrélation entre le P.I.B. 1957 et l'accroissement annuel moyen, en %, du P.I.B. par habitant 1957/66 Allemagne	126 a
- Corrélation entre le P.I.B. 1957 et l'accroissement annuel moyen, en %, du P.I.B. par habitant 1957/66 Italie	146 a

o

o o

BUREAUX DE VENTE

FRANCE

*Service de vente en France des publications
des Communautés européennes*
26, rue Desaix
75 Paris-15^e
CCP Paris 23-96

BELGIQUE – BELGIË

Moniteur belge – Belgisch Staatsblad
40-42, rue de Louvain – Leuvenseweg 40-42
1000 Bruxelles – 1000 Brussel
CCP 50-80 – Postgiro 50-80

Sous-dépôt :
Librairie européenne – Europese Boekhandel
244, rue de la Loi – Wetstraat 244
1040 Bruxelles – 1040 Brussel

GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

*Office des publications officielles
des Communautés européennes*
Case postale 1003 – Luxembourg 1
et 29, rue Aldringen, Bibliothèque
CCP 191-90
Compte courant bancaire : BIL 8-109/6003/200

ALLEMAGNE (RF)

Verlag Bundesanzeiger
5000 Köln 1 – Postfach 108006
(Fernschreiber: Anzeiger Bonn 08 882 595)
Postscheckkonto 834 00 Köln

ITALIE

Libreria dello Stato
Piazza G. Verdi 10
00198 Roma
CCP 1/2640

Agences :
00187 Roma – Via del Tritone 61/A e 61/B
00187 Roma – Via XX Settembre (Palazzo
Ministero delle finanze)
20121 Milano – Galleria Vittorio Emanuele 3
80121 Napoli – Via Chiaia 5
50129 Firenze – Via Cavour 46/R
16121 Genova – Via XII Ottobre 172
40125 Bologna – Strada Maggiore 23/A

PAYS-BAS

Staatsdrukkerij- en uitgeverijbedrijf
Christoffel Plantijnstraat
's-Gravenhage
Giro 425 300

GRANDE-BRETAGNE ET COMMONWEALTH

H.M. Stationery Office
P.O. Box 569
London S.E. 1

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

European Community Information Service
2100 M Street, N.W.
Suite 707
Washington, D.C., 20037

IRLANDE

Stationery Office
Beggar's Bush
Dublin 4

SUISSE

Librairie Payot
6, rue Grenus
1211 Genève
CCP 12-236 Genève

SUEDE

Librairie C.E. Fritze
2, Fredsgatan
Stockholm 16
Post Giro 193, Bank Giro 73/4015

ESPAGNE

Librería Mundi-Prensa
Castello, 37
Madrid 1

AUTRES PAYS

*Office des publications officielles
des Communautés européennes*
Case postale 1003
Luxembourg 1
CCP 191-90
Compte courant bancaire : BIL 8-109/6003/200

8369

OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES DES COMMUNAUTES EUROPEENNES - LUXEMBOURG

FF 11,-	FB 100,-	DM 7,50	Lit. 1250	Fl. 7,50	£sd 0.16.6	£p 0,82½	\$2.00
---------	----------	---------	-----------	----------	------------	----------	--------

5603/2/1971/5

BUREAUX DE VENTE

FRANCE

*Service de vente en France des publications
des Communautés européennes*
26, rue Desaix
75 Paris-15^e
CCP Paris 23-96

BELGIQUE – BELGIË

Moniteur belge – Belgisch Staatsblad
40-42, rue de Louvain – Leuvenseweg 40-42
1000 Bruxelles – 1000 Brussel
CCP 50-80 – Postgiro 50-80

Sous-dépôt :
Librairie européenne – Europese Boekhandel
244, rue de la Loi – Wetstraat 244
1040 Bruxelles – 1040 Brussel

GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

*Office des publications officielles
des Communautés européennes*
Case postale 1003 – Luxembourg 1
et 29, rue Aldringen, Bibliothèque
CCP 191-90
Compte courant bancaire : BIL 8-109/6003/200

ALLEMAGNE (RF)

Verlag Bundesanzeiger
5000 Köln 1 – Postfach 108006
(Fernschreiber: Anzeiger Bonn 08 882 595)
Postscheckkonto 834 00 Köln

ITALIE

Libreria dello Stato
Piazza G. Verdi 10
00198 Roma
CCP 1/2640

Agences :
00187 Roma – Via del Tritone 61/A e 61/B
00187 Roma – Via XX Settembre (Palazzo
Ministero delle finanze)
20121 Milano – Galleria Vittorio Emanuele 3
80121 Napoli – Via Chiaia 5
50129 Firenze – Via Cavour 46/R
16121 Genova – Via XII Ottobre 172
40125 Bologna – Strada Maggiore 23/A

PAYS-BAS

Staatsdrukkerij- en uitgeverijbedrijf
Christoffel Plantijnstraat
's-Gravenhage
Giro 425300

GRANDE-BRETAGNE ET COMMONWEALTH

H.M. Stationery Office
P.O. Box 569
London S.E. 1

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

European Community Information Service
2100 M Street, N.W.
Suite 707
Washington, D.C., 20037

IRLANDE

Stationery Office
Beggar's Bush
Dublin 4

SUISSE

Librairie Payot
6, rue Grenus
1211 Genève
CCP 12-236 Genève

SUEDE

Librairie C.E. Fritze
2, Fredsgatan
Stockholm 16
Post Giro 193, Bank Giro 73/4015

ESPAGNE

Librería Mundi-Prensa
Castello, 37
Madrid 1

AUTRES PAYS

*Office des publications officielles
des Communautés européennes*
Case postale 1003
Luxembourg 1
CCP 191-90
Compte courant bancaire : BIL 8-109/6003/200